



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

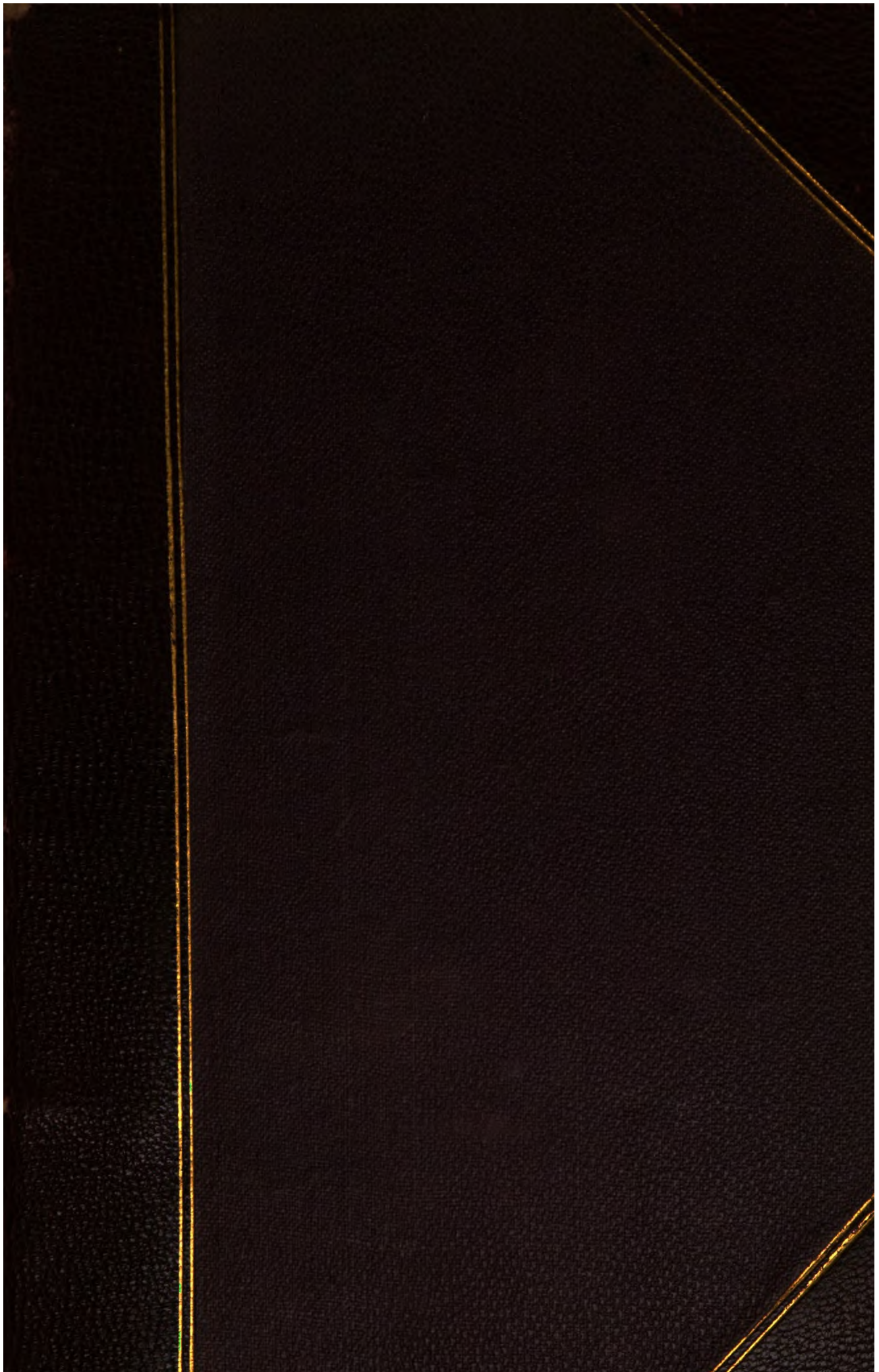
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

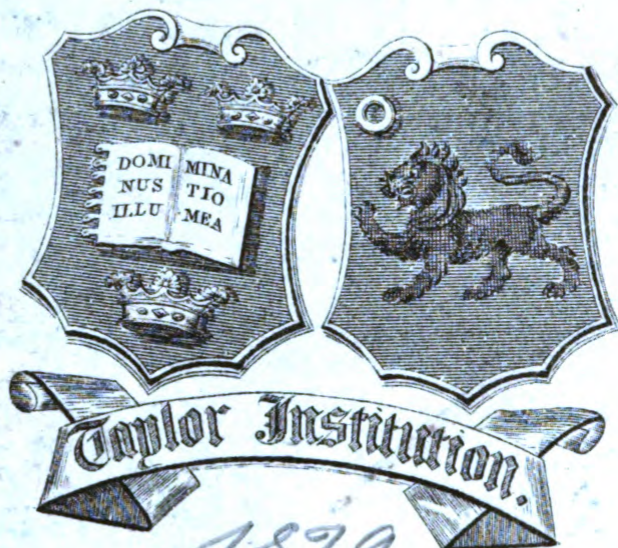
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

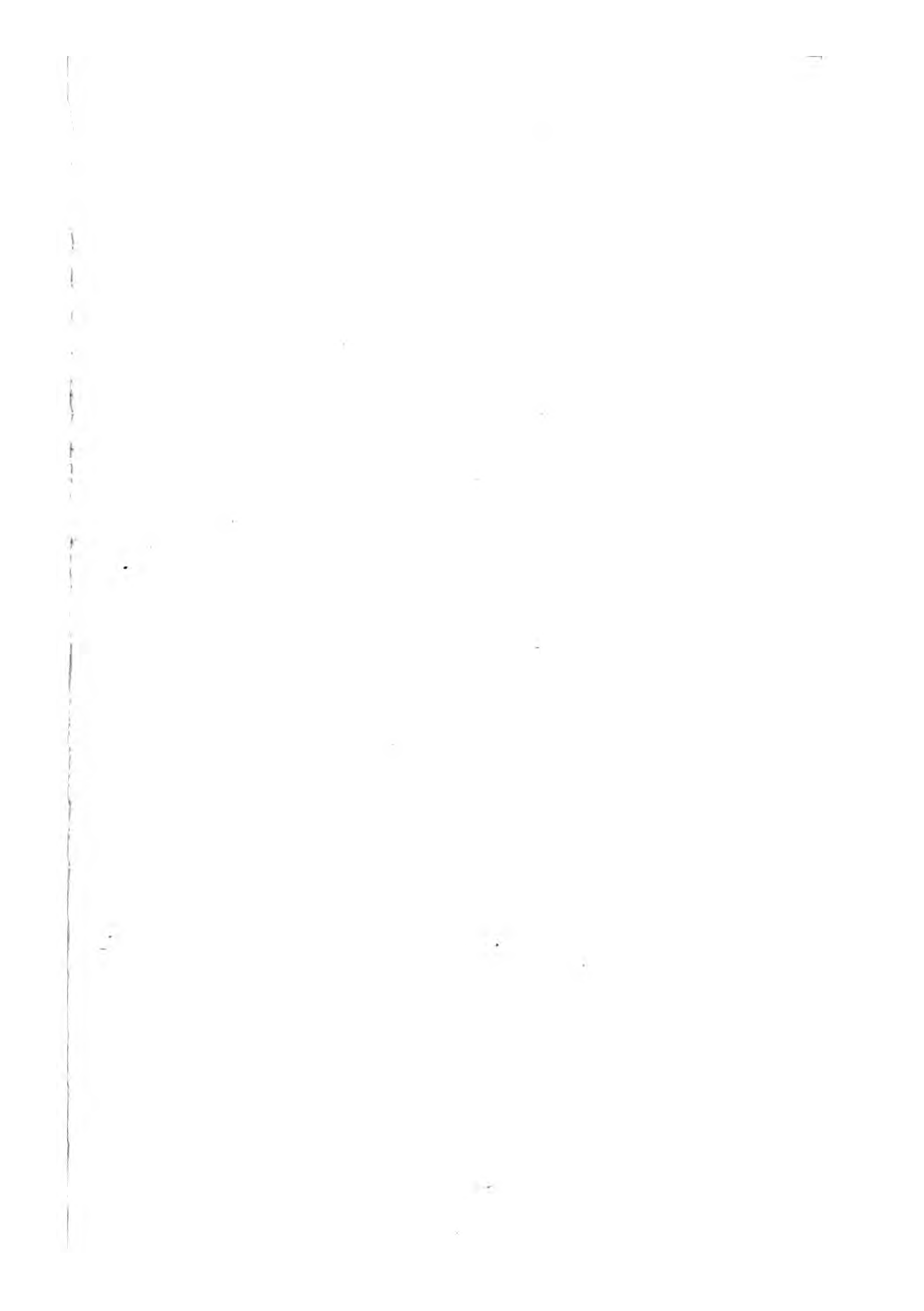


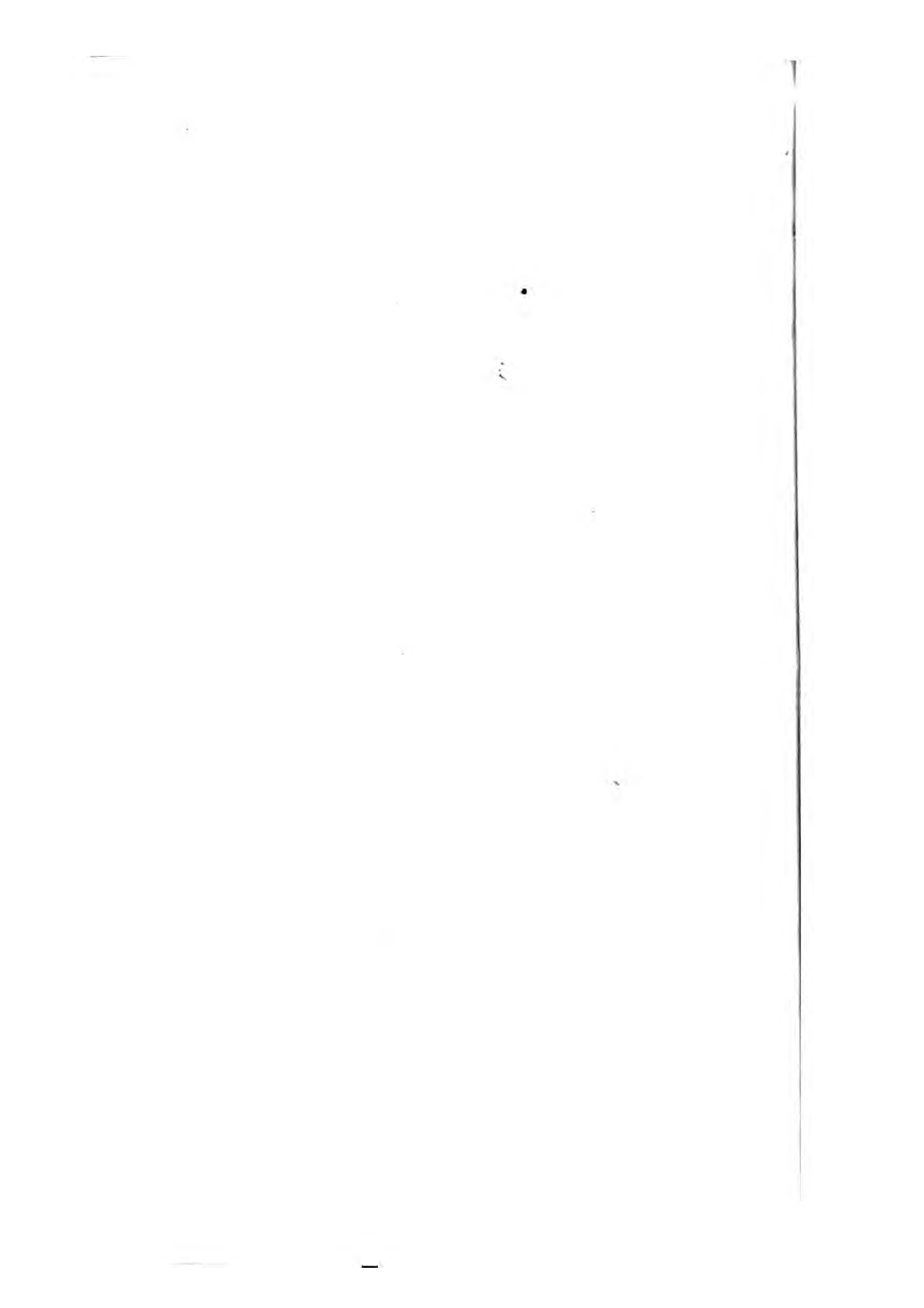
156. d. 16.



1899







COLLECTION MICHEL LÉVY

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES DE BERNARD

LE

GENTILHOMME CAMPAGNARD

I

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES DE BERNARD

Format grand in-18

LES AILES D'ICARE.	1 vol.
UN BEAU-PÈRE.	2 —
L'ÉCUEIL.	1 —
LE GENTILHOMME CAMPAGNARD.	2 —
GERFAUT.	1 —
UN HOMME SÉRIEUX.	1 —
LE NŒUD GORDIEN.	1 —
NOUVELLES ET MÉLANGES, avec portrait.	1 —
LE PARATONNERRE.	1 —
LE PARAVENT.	1 —
LA PEAU DU LION ET LA CHASSE AUX AMANTS.	1 —
POÉSIES ET THÉÂTRE.	1 —

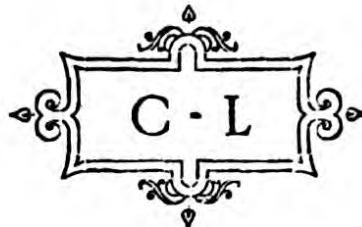
F. Aureau. — Imprimerie de Lagüy

LE
GENTILHOMME
CAMPAGNARD

PAR
CHARLES DE BERNARD

I

NOUVELLE ÉDITION



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—
1876

Droits de reproduction et de traduction réservés



LE

GENTILHOMME CAMPAGNARD.

I

CHATEAUGIRON-LE-BOURG ET CHATEAUGIRON-LE-VIEIL.

Les intérêts collectifs contrarient souvent en France l'esprit d'unité que professe l'administration, et dont elle semble se faire un point d'honneur, pour ne pas dire un cas de conscience. Prenez au hasard une commune, grande ou petite, vous y découvrirez à coup sûr des éléments hétérogènes prêts à se séparer au moindre relâchement de la force directrice qui les tient assemblés. Une ville, par exemple, se trouve-t-elle bâtie moitié sur une hauteur et moitié en plaine (c'est assez communément la position de celles qui datent de loin), la voilà par ce fait même divisée en deux sections bien tranchées, ville haute et ville basse. Or il n'est pas besoin d'avoir habité Genève, pour savoir que ces quatre mots impliquent toujours l'idée d'un assez mauvais ménage. La cité est-elle entourée de faubourgs : autre sujet de discorde ! Ces faubourgs sont ses ennemis naturels, et sans cesse ils accusent l'égoïsme de son administration, tandis qu'elle-même, affligée de son octroi, envie leurs immunités ; la seule différence en ce cas, c'est qu'au

lieu de se mouvoir du bas en haut, la guerre intestine s'agite de la circonférence au centre. Que si d'aventure une rivière traverse la ville, vous aurez beau multiplier les ponts, vous ne parviendrez jamais à unir les quartiers séparés par son courant dans un accord plus désirable pourtant que la facilité des voies de communication ; peut-être réussiriez-vous à combler la rivière elle-même, mais non le fossé creusé de temps immémorial par les prétentions rivales et les rancunes mutuelles. Comment, en effet, obtenir que la rive gauche ne soit pas jalouse de la rive droite, et que celle-ci, à son tour, n'abuse pas, au détriment de sa sœur, de la position plus avantageuse que le hasard lui a donnée ?

Ces derniers mots pourraient faire supposer que nous avons le projet d'invoquer à l'appui de notre thèse l'exemple de ce qui se passe sous nos yeux, à Paris même. Hâtons-nous d'écarter le reproche de présomption que nous attirerait à bon droit une fantaisie de cette nature. Les intérêts de la ville de Paris sont trop bien soutenus par le conseil qui en est chargé, pour que le roman puisse s'arroger le droit de les défendre. D'ailleurs, à mêler aux frivoles incidents d'un ouvrage d'imagination des discussions d'un ordre sérieux, on court un danger qui ne nous est pas inconnu, celui d'écraser sous la pesanteur de l'ornement la fragilité de la matière. Passons donc, en nous inclinant, devant le sanctuaire de l'édilité parisienne, et conduisons le lecteur sur un théâtre moins grandiose, mais mieux approprié par conséquent aux modestes prétentions de notre œuvre.

Le village de Châteaugiron-le-Bourg, l'un des plus peuplés du département de Saône-et-Loire, est situé sur les bords d'une petite rivière qui prend sa source au revers occidental de la Côte-d'Or, et se jette dans l'Arroux quelques lieues plus haut que son confluent avec la Bourbince. La route d'Autun à Charolles le traverse du nord au midi, et s'y trouve coupée elle-même par celle de Moulins à

Châlons. Qu'il suive l'un ou l'autre de ces chemins, qu'il parcoure la vallée ou qu'il la franchisse, le voyageur a sous les yeux pendant quelque temps une agglomération de maisons qui, mieux alignées, suffiraient pour former une petite ville. Semblable à un échiquier en désordre, ce pêle-mêle d'habitations champêtres couvre comme au hasard une assez grande étendue de terrains de chaque côté de la rivière, sur laquelle se trouve jeté, vers le point le plus central, un pont de trois arches. Ce monument n'offrant de remarquable que la dimension extraordinaire d'une partie des pierres dont il est bâti, nous ne nous y arrêterons pas.

Deux cents pieds plus haut, la rivière barrée par une écluse construite avec des matériaux non moins solides, alimente le chenal d'une forge qui, sans soutenir la comparaison avec les magnifiques usines du Creuzot, situées à quelques lieues de là, ne manque pas d'importance et contribue à la prospérité du pays, en occupant journellement de nombreux travailleurs.

Un autre édifice moins utile, mais plus imposant, s'élève près du pont, sur l'unique place du village : c'est un château, peu vénérable encore sans doute, puisque le style de son architecture ne permet pas d'assigner à sa construction une date plus reculée que la fin du seizième siècle, mais un château enfin, un vrai château, et tel qu'il n'en existe plus guère aujourd'hui sur notre terre d'égalité.

Un fossé, réminiscence du moyen âge, motivé par les guerres de la Ligue pendant lesquelles il fut creusé, entourait jadis le bâtiment de toutes parts, en l'isolant des jardins. A une époque plus pacifique, ce fossé fut comblé en partie ; mais il règne encore féodalement sur toute l'étendue de la façade qu'il sépare ainsi de la place, et l'imagination n'aurait pas besoin d'un grand effort pour métamorphoser en pont-levis le terre-plein qui l'interrompt sur une largeur d'environ vingt pieds, en face de la grille par où l'on entre dans la cour d'honneur.

Aux angles, quatre petites tours rondes, supportées par des encorbellements curieusement travaillés, élancent leurs toits aigus qui encadrent et dominent le faite du pignon ; mais l'œil chercherait en vain sur leurs girouettes découpées à jour quelques traces des armoiries qui les décorèrent autrefois. Autre et plus vif sujet de regrets pour un antiquaire : ce que le pinoeau a effacé aux flèches des tourelles, le marteau l'a brutalement détruit sur le cartouche de pierre qu'on admirait au-dessus de la porte d'entrée. Une sorte de bossage raboteux et dégradé, d'une teinte moins sombre que le reste de la façade qui en paraît souillée comme d'une tache, voilà tout ce qui reste du noble écusson auquel un des meilleurs élèves de Jean Goujon n'avait pas dédaigné d'appliquer son ciseau. En 1793, la rage des nouveaux briseurs d'images anéantit sans pitié l'œuvre qu'avait amoureusement fouillée, deux siècles auparavant, la main d'un intelligent artiste. Heureux encore le château d'en être quitte à si bon compte et d'échapper, au prix de quelques mutilations du même genre, à l'incendie qu'avait commencé d'y allumer, pour la plus grande gloire de la République sans doute, une populace stupide dans sa férocité !

Selon que l'exigeront les événements de cette histoire, nous compléterons l'esquisse du manoir de Châteaugiron ; en ce moment il nous suffira de donner la description sommaire des principaux édifices qui, à l'époque où commence ce récit, c'est-à-dire il y a une douzaine d'années, achevaient d'entourer le parallélogramme irrégulier vulgairement nommé la place du Château.

A droite, flanquée d'un double rang de tilleuls séculaires, et le portail tourné vers la place, se trouvait l'église paroissiale. C'était un bâtiment fort simple, mais suffisant aux besoins du culte, et dont le clocher, des plus pointus, paraissait avoir voulu se modeler sur la flèche aérienne de Saint-Bénigne de Dijon ; prétention qui, pour le dire en

passant, semble commune à tous les clochers des villages de Bourgogne.

Vis-à-vis de l'église on apercevait, au centre d'une demi-douzaine de maisons mieux alignées que le reste du bourg, un édifice près de tomber en ruine, et que rien n'aurait recommandé à l'attention des passants, si un drapeau tricolore, attaché à la fenêtre du milieu, n'eût forcément attiré le regard. Entre la branche de fer où était fixée la hampe de ce glorieux symbole et l'imposte de la porte, à laquelle on arrivait par un perron de cinq marches, s'étendait horizontalement une enseigne blanchâtre portant ces mots écrits en gros caractères :

MAIRIE ET JUSTICE DE PAIX.

Cette inscription officielle annonçait à ceux qui auraient pu l'ignorer, qu'à l'avantage de former une commune, Châteaugiron-le-Bourg joignait le privilège plus honorable encore d'être un chef-lieu de canton.

A l'extrémité orientale de la place, en face du château par conséquent et parallèlement à sa façade, passait le chemin d'Autun qui franchissait un peu plus loin la rivière au moyen du pont dont nous avons parlé, et se prolongeait ensuite, au midi, à travers les vallées du Charollais. De chaque côté de cette route, à part le vide laissé sur une partie de son flanc droit par la place elle-même, s'étendait tortueusement la principale rue du village. Nous ne nous occuperons ici que d'une seule des nombreuses maisons qui semblaient s'y trouver à l'étroit. C'était une auberge d'assez mesquine apparence, mais bien située, car elle se trouvait précisément en face de la grille du château. Nous devons le dire, au risque de blesser quelques vanités municipales, l'enseigne de ce logis hospitalier éclipsait de beaucoup celle de la mairie-justice de paix. Au lieu des simples lettres assez mal dessinées qui indiquaient aux passants le siège de l'administration communale et de ce que Grippe-Soleil nomme

irrévérencieusement *l'enragée boutique à procès*, le portail de l'auberge offrait aux regards surpris un tableau qui, sans être tout à fait une œuvre d'art, attirait immanquablement l'attention de ceux qui le voyaient pour la première fois.

Sur un fond d'azur qui pour l'éclat n'avait rien à envier à l'outremer si cher aux anciens peintres, se dressait violemment, dans l'attitude que l'art du blason caractérise par l'épithète d'effaré, un cheval d'une entière blancheur, dont l'oreille gauche, la seule qu'aperçût le spectateur, disparaissait en partie sous une énorme cocarde tricolore.

AU CHEVAL PATRIOTE

telle était l'étrange association de mots qui avait remplacé au bas de ce triomphant quadrupède l'inscription banale : *Au Cheval blanc*, qu'on y avait lue jusqu'aux journées de Juillet 1830. A cette époque, la couleur blanche se trouvant suspecte, le patriotisme ombrageux de quelques habitants de Châteaugiron enjoignit au maître de l'auberge, sous peine de devenir suspect lui-même, de changer la robe contre-révolutionnaire de l'animal qui faisait le plus bel ornement de son enseigne. Menacé de perdre ses meilleures pratiques dans un moment où le débit allait à merveille, car rien n'altère comme les passions politiques, chaud patriote lui-même d'ailleurs, maître Toussaint Gilles n'hésita pas à reconnaître la justice de cette sommation, et promit d'y obtempérer sans délai. Dans le but de concilier l'exigence de ses amis politiques, dont la voix unanime lui prescrivait de mettre son enseigne à la hauteur des principes en la faisant repeindre en totalité, et les intérêts de sa bourse qui lui conseillaient de réduire cette dépense au strict nécessaire, il imagina l'ingénieux expédient de la cocarde appliquée sur l'oreille du cheval. Toutefois cet accommodement fut loin d'obtenir d'abord l'approbation complète du club,

qui à Châteaugiron-le-Bourg s'était attribué le droit de diriger l'opinion publique.

— Avec ou sans cocarde, c'est toujours un cheval blanc, s'écria d'un ton mécontent un des plus exaltés ; on ne me persuadera jamais que ça ne sente pas le carlisme.

— Toi qui pérores si bien, répondit l'aubergiste sans se déconcerter, pourrais-tu nous dire quelle était la couleur du fameux cheval de Lafayette ?

— Il était blanc, tout le monde sait cela, dirent en même temps plusieurs des assistants qui parurent frappés de la valeur de cet argument inattendu.

— Pour lors, qu'avez-vous à dire ? reprit Toussaint Gilles d'un air de triomphe ; le cheval de mon enseigne sera dorénavant le cheval de Lafayette ; j'espère que ce saint-là en vaut bien un autre.

Cette fois l'idée de l'aubergiste obtint l'assentiment universel, et le lendemain l'inscription de l'enseigne se trouva modifiée de la manière suivante : *Au Cheval du héros des Deux-Mondes.*

Malheureusement, ainsi que l'a dit un grand poète, les destins sont changeants. Deux ans à peine écoulés, le héros des Deux-Mondes, parmi d'autres déconvenues plus sérieuses, s'était complètement aliéné le cœur des patriotes de Châteaugiron, qui, ne voyant surgir à aucun point de l'horizon l'alliance de la monarchie et des institutions républicaines prophétisée par l'illustre citoyen, déclarèrent qu'il avait perdu leur confiance.

Nouvelle sommation à Toussaint Gilles pour qu'il eût à mettre son enseigne en harmonie avec la marche de l'esprit public.

L'aubergiste tenait à ses pratiques plus qu'à tous les hommes illustres des cinq parties du monde ; il cria donc plus haut que personne qu'il avait, lui tout le premier, retiré sa confiance au général Lafayette, et prit l'engagement solennel de faire disparaître le jour même l'inscription bas-

sement adlatrice qui excitait l'indignation de ses amis. Pour la remplacer d'une façon qui se trouvât de leur goût, et afin que son enseigne divorcée d'avec un grand citoyen ne perdît pas pour cela son allèchement politique, il pensa d'abord à la mettre sous l'invocation de quelque autre grand citoyen en pleine floraison de popularité. Le côté gauche, comme on le sait, n'en manque pas, et l'aubergiste n'aurait eu que l'embarras du choix, mais outre que les grands citoyens sont en général d'assez mauvais écuyers, et qu'il eût été par conséquent fort difficile d'établir un rapport suffisant entre le nom de n'importe lequel d'entre eux et la figure d'un cheval blanc, Toussaint Gilles se dit que la popularité était une chose fragile, et qu'écrire sur son enseigne un nom propre, si grande que fût la faveur dont il jouit en ce moment, ce serait provoquer l'infaillible désagrément de se voir imposer tôt ou tard de nouvelles ratures par les intraitables politiques de Châteaugiron.

— Je n'ai pas envie qu'ils m'envoient chercher le peintre deux fois par an, se dit le prudent aubergiste ; passe encore s'ils le payaient.

Ce fut alors qu'illuminé d'une inspiration soudaine, il promut de son autorité privée le quadrupède de son enseigne à la dignité d'animal raisonnable, en lui donnant un brevet de patriotisme qui, selon toute probabilité, ne courait aucun risque d'être lacéré un jour par l'inconstance de l'opinion populaire. L'événement montra la justesse de ce calcul. Le club châteaugironnais donna une approbation sans réserve à la nouvelle signification politique de l'enseigne, et parmi ses membres les plus rigides en matière de principes, pas un seul ne songea à accuser d'attiédissement ou de dégénération le civisme du cheval blanc devenu définitivement le cheval patriote, car tel est le titre qu'il porte encore aujourd'hui, et qu'il conservera longtemps, nous l'espérons.

Tout artiste qui s'arrête au seuil de cette auberge, ne manque pas d'admirer la pittoresque ordonnance et les cu-

rieux détails du château qu'il a en face de lui, mais ce qui frappe avant tout les architectes (ce mot n'est pas toujours le synonyme d'artiste), c'est le volume inusité des matériaux qui sont entrés dans la maçonnerie de ce remarquable édifice. L'église offre la même particularité que déjà nous avons signalée en parlant du pont et de l'écluse. D'où viennent ces pierres dont l'extraction et la pose semblent avoir exigé une puissance à laquelle atteint à peine, malgré ses progrès, la mécanique moderne? Les Pélasges, auteurs des constructions cyclopéennes de Mycènes et de Tyrinthe, ont-ils passé par là, ou les géants à qui la superstition populaire attribue le merveilleux arrangement des prismes basaltiques du comté d'Antrim?

Le voyageur curieux d'éclaircir ce mystère a pour cela un moyen fort simple à sa disposition, c'est de sortir du bourg et de marcher pendant cinq minutes dans la direction de l'est. A cette distance le sol de la vallée commence à s'élever graduellement, et il forme en retraite les uns des autres plusieurs étages dont le dernier s'avance comme un étroit promontoire entre la route de Châlons qui le côtoie à gauche et la rivière qui de l'autre côté serpente à ses pieds. Sur la pointe extrême de cette langue de terre ou plutôt de rocher, se dressent avec un sombre orgueil les ruines de l'ancien château de Châteaugiron, un vrai château du moyen âge, celui-là, et dont la destruction précéda la pose de la première pierre de celui qui l'a remplacé. Une tour crevassée et menaçant de s'écrouler au premier coup de vent, voilà tout ce qui demeure aujourd'hui debout de cette grandeur féodale; le reste n'est plus que des murs éboulés, blocs informes et épars, débris couverts de mousse ou de ronces. Ce sont des ruines enfin, mais on peut dire des ruines fécondes, car d'elles sont sortis tour à tour le château contemporain de la Ligue, l'église plus jeune de quelques années seulement, et le pont et l'écluse, sans parler des emprunts qu'y a faits le reste du village.

Au-dessous de ces fiers débris, à mi-côte environ, une soixantaine de maisons, la plupart fort anciennes, mais dont quelques-unes ne sont que des cabanes, s'éparpillent sur un plateau d'une largeur inégale et en partie couvert de bois. Ce village ou plutôt ce hameau, c'est Châteaugiron-le-Vieil, et l'épithète accolée à son nom pourrait suffire pour expliquer sa destinée décroissante. En France, pas plus pour les choses que pour les hommes, il n'y a de profit à vieillir ; la fortune y abandonne trop volontiers les athlètes éprouvés pour couronner leurs jeunes rivaux, et ce n'est certes pas dans un cirque de Paris qu'Entelle eût retrouvé la force de vaincre Darès.

Dans la lutte engagée depuis plusieurs siècles entre les deux villages qui, à dix minutes de distance, portent le même nom, l'avantage a fini par rester au moins ancien ; il s'est constamment agrandi à mesure qu'a décliné son rival. La question de supériorité que les premiers écroulements du donjon féodal n'avaient pas complètement décidée, se trouva enfin tranchée en 1582 par la construction du nouveau château. Lorsqu'on vit le seigneur de Châteaugiron lui-même, effrayé des ruines qui s'amoncelaient autour de lui, quitter l'espèce d'aire de vautour qu'avaient jusqu'alors habitée ses ancêtres, descendre prudemment dans la vallée, et choisir au bord de la rivière l'emplacement de son futur séjour, personne n'osa plus tenir le parti du vieux village. Alors s'opéra, dans un petit coin du Charollais, l'espèce de déménagement général qui s'accomplit plus tard sur un beaucoup plus grand théâtre, lorsqu'à la voix de Louis XIV, les courtisans désertèrent Saint-Germain pour Versailles, ce favori sans mérite, délaissé lui-même à son tour.

Tous les gens de quelque importance, possesseurs de francs-alleus, propriétaires de fiefs servants, ou bourgeois vivant noblement, suivirent successivement l'exemple que leur donnait une famille dont ils étaient habitués à respecter la suzeraineté et à copier les habitudes. Le bailli, le châte-

lain, le procureur fiscal furent naturellement les premiers à se rapprocher du seigneur haut justicier de qui ils tenaient leurs charges, et bientôt, devant la porte de la maison que nous avons vue deux siècles et demi plus tard métamorphosée en mairie constitutionnelle, se dressèrent les poteaux écussonnés, symbole de la juridiction féodale. Le curé lui-même ne résista pas à l'entraînement universel. Trop bien élevé pour souffrir que la noble famille de Châteaugiron fit tous les dimanches un quart de lieue à pied sur une pente fort rude, afin de venir entendre sa messe, ou craignant peut-être de voir s'impatroniser au château quelque adroit chapelain qui l'eût menacé d'une dangereuse concurrence, le prévoyant ecclésiastique ne tarda pas à déclarer incommode, délabré, infiniment trop petit, enfin de tout point indigne de la majesté du culte, l'édifice qui jusqu'alors avait aisément contenu tous ses paroissiens et satisfait son amour-propre de pasteur. Pour Châteaugiron-le-Vieil ce fut le coup de grâce.

La pieuse générosité du seigneur ayant accueilli la requête du curé, et les ruines de l'ancien manoir offrant une carrière en apparence inépuisable, une nouvelle église ne tarda pas à s'élever à côté du nouveau château. Le siège de la paroisse s'y vit transporté, et peu s'en fallut qu'il n'en fût de même d'un os du métacarpe de saint Gontran, précieuse relique dont s'enorgueillissait de temps immémorial l'église délaissée qui avait pour patron le dévot roi de Bourgogne.

Jusqu'alors les habitants de Châteaugiron-le-Vieil avaient montré une résignation exemplaire : leur seigneur s'était éloigné d'eux sans qu'ils se fussent jetés à ses pieds pour l'essayer de le retenir ; ils avaient vu partir d'un œil sec tous ses suppôts de sa justice, et même le déplacement des fourches patibulaires, cette décoration et cet honneur des villages d'autrefois, ne semblait pas leur avoir causé de trop cuisants regrets ; mais dès qu'il fut question de leur enlever

L'os du métacarpe du bienheureux saint Gontran, l'indignation et la fureur s'allumèrent dans leurs âmes longtemps patientes. Ces agneaux si dociles jusqu'alors à se laisser tondre devinrent subitement des loups dévorants. Il y eut émotion populaire, comme on disait à cette époque, et les plus déterminés déclarèrent que, si l'on persistait à les dépouiller de leur relique, ils feraient rouler sur Châteaugiron-le-Bourg, au risque d'écraser au passage leurs propres maisons qui se trouvaient à mi-chemin, tout le reste de l'ancien château. La menace paraissant d'une exécution assez facile, vu l'escarpement du plateau que couvraient les ruines, les habitants de la partie inférieure du vallon trouvèrent prudent de transiger; car s'ils étaient friands de saint Gontran, en revanche ils n'avaient nulle envie de subir le sort qu'éprouva à Roncevaux l'arrière-garde des troupes de Charlemagne.

Le village de Châteaugiron-le-Vieil conserva donc sa vénérable relique, mais son église perdit le titre de paroisse, et, descendue au rang de simple chapelle, elle dut se résigner à être desservie par un de ces humbles prêtres qui, dans les provinces où le clergé est trop peu nombreux, obtiennent la permission d'exercer ce que le langage canonique nomme le binage.

Pour n'être pas accusé d'anachronisme, aujourd'hui que la dévotion aux reliques, fussent-elles reliques de roi, s'est fort calmée en Bourgogne comme ailleurs, nous rappellerons que le fait dont nous venons de parler se passait, peu de temps après la Saint-Barthélemy, dans une province échauffée des feux de la Ligue, plus que toute autre contrée de France.

Par une de ces apparentes contradictions si fréquentes sous l'ancien régime, Châteaugiron-le-Vieil, forcément accouplé à son heureux rival sous le double rapport de la juridiction seigneuriale et de la discipline ecclésiastique, en demeura détaché quant à l'administration communale.

Quoique la paroisse fût alors, pour ainsi dire, le drap où se taillait la commune, et que l'existence de l'une parût indispensable à l'établissement de l'autre, on ne contesta jamais aux habitants du village déchu les modestes privilèges dont ils avaient joui jusqu'alors. Ils s'assemblèrent donc au son de la cloche, comme par le passé, pour délibérer sur les affaires de leur communauté ; ils continuèrent à élire un maire et des échevins, à nommer des collecteurs pour l'assiette et le recouvrement de la taille, des messiers pour la garde des moissons et des vignes, à exercer en un mot tous les droits qu'à défaut de titre précis le consentement tacite du seigneur leur avait depuis longtemps octroyés.

Les choses restèrent fort longtemps en cet état sans qu'aucune autre querelle sérieuse éclatât de nouveau entre les deux communes. Les Châteaugironais d'en bas, qui prétendaient, eux, avoir obtenu au quatorzième siècle une charte d'affranchissement dont ils eussent été fort embarrassés de produire le moindre morceau, se regardaient à la vérité, pour cette raison, comme des êtres d'une nature fort supérieure à celle des Châteaugironais d'en haut ; ils les traitaient de paysans, tandis qu'ils se complaisaient eux-mêmes dans la flatteuse dénomination de bourgeois : *les bourgeois de Châteaugiron !* Ces mots sonnaient aussi pompeusement dans leur bouche, qu'autrefois dans celle d'un habitant de la ville aux sept collines le titre de citoyen romain. De leur côté, vigneron pour la plupart, braconniers quelques-uns (deux espèces batailleuses), les habitants de Châteaugiron-le-Vieil trouvaient moyen, grâce à la vigueur de leurs poings, d'obtenir en détail des bourgeois leurs voisins la considération que ceux-ci leur refusaient en bloc. Tout allait donc aussi bien qu'on pouvait le désirer. Saint Gontran lui-même supportait avec tolérance le voisinage de saint Pantaléon, patron de la nouvelle église ; la paix et la concorde en un mot semblaient assurées pour jamais dans le vallon du Charollais, lorsque la révolution

de 89 vint brusquement troubler un si satisfaisant ordre de choses.

Le contre-coup du décret de l'Assemblée constituante, qui changea les provinces en départements et détermina une nouvelle circonscription territoriale, se fit sentir à Châteaugiron par la réunion des deux communes en une seule. Au sortir des embrouillements de l'ancien régime, il était fort naturel qu'on cherchât à tout simplifier et qu'on visât à l'unité ; mais il était inévitable aussi que, pour vouloir faire trop bien et trop vite, on tombât dans l'excès, et, par suite, dans l'injustice : ce fut ce qui arriva dans le cas dont nous parlons.

Le mariage forcé de Châteaugiron-le-Bourg et de Châteaugiron-le-Vieil fut malheureux dès le premier jour ; et comment en aurait-il pu être autrement ? Les apports étaient, il est vrai, à peu près égaux de part et d'autre ; mais le premier village étant quatre fois plus peuplé que le second, les habitants de ce dernier se trouvaient nécessairement lésés, puisque pour un cinquième qu'ils acquerraient dans les biens mis en communauté par leurs voisins, ils en perdaient quatre de ceux dont eux-mêmes avaient joui exclusivement jusqu'alors. Désormais ils voyaient les troupeaux du vallon inférieur user légalement du droit de parcours sur leur territoire et tondre l'herbe de très-près sous le nez de leur propre bétail. La question du bois était pour eux plus grave encore : leur affouage se trouvait considérablement réduit, tandis que les bourgeois de Châteaugiron se chauffaient mieux que jamais ; enfin, que deviendrait le produit de la vente de leur quart de réserve, sur lequel ils comptaient pour construire une fontaine et réparer leur église ?

A ces préjudices matériels se joignirent bientôt des griefs qui, s'ils ne touchaient pas aussi directement aux intérêts, n'en froissaient pas moins les amours-propres, d'autant plus irritables que le théâtre où ils sont en jeu se trouve

plus petit. Lorsque fut mise en vigueur la loi sur l'organisation des municipalités dans laquelle le principe électoral jouait le principal rôle, les *bourgeois* de Châteaugiron, partisans déclarés de la révolution, se firent un devoir civique d'écarter des emplois les *paysans* beaucoup moins engoués d'un ordre de choses qui n'avait nullement amélioré leur condition. Aux vieilles antipathies se joignaient maintenant les haines politiques. Le club de Châteaugiron-le-Bourg, dont le rejeton, que nous avons vu soumettant à sa censure l'enseigne du *Cheval-Blanc*, ne devait être qu'une pâle copie, ce club enragé qui plus tard essaya de brûler le château, lança l'anathème contre les habitants de Châteaugiron-le-Vieil, ces manants encroûtés ! ces suppôts de la superstition sacerdotale ! ! ces vils esclaves de l'aristocratie !!! Jamais sentence d'excommunication ne fut plus religieusement exécutée. Maire, adjoint, conseillers municipaux, officiers et sous-officiers de la milice nationale, garde champêtre, enfin toutes les autorités, furent invariablement choisis parmi les bourgeois, car que pouvaient faire les paysans, qui se trouvaient aux élections un contre quatre ? A cette époque on ne connaissait pas encore cette courtoisie parlementaire qui engage la majorité à concéder à la minorité quelques nominations sans conséquence, un secrétaire, par exemple, ainsi que cela se passe à la Chambre ; et, eût-elle été inventée, il est fort douteux que le terrible club campagnard l'eût adoptée pour son usage.

L'exclusion des indigènes du vieux village de toute espèce de fonctions publiques devint une loi de l'État châteaugironnais, loi tombée en désuétude sous l'Empire et sous la Restauration, ainsi que le système des élections municipales lui-même, mais soigneusement remise en vigueur dès que la révolution de 1830 eut restitué aux communes le droit de choisir leurs administrateurs.

A cette dernière époque recommença pour les habitants

de Châteaugiron-le-Vieil une série de vexations et d'injustices auprès desquelles le passé leur parut regrettable, ce qu'ils n'eussent jamais cru possible jusqu'alors. Si fastidieux et si puérils que puissent paraître de tels détails, nous devons pourtant en donner encore quelques-uns qui d'ailleurs ne sont pas complètement étrangers aux événements de cette histoire.

Le conseil municipal, composé exclusivement, comme nous l'avons dit, d'habitants du bourg, réglait toutes ses délibérations sur l'axiome suivant : La commune, c'est notre Châteaugiron. Ainsi Louis XIV avait dit : L'État, c'est moi.

Quant au malheureux annexe dont l'ancien territoire produisait pourtant les meilleurs revenus de la communauté, le conseil ne s'en occupait pas plus que ne se soucie d'une femme vieille et laide un jeune et bel époux qui a fait un mariage d'argent.

En conséquence de l'axiome cité plus haut, les chemins de Châteaugiron-le-Bourg étaient fort bien entretenus, tandis que ceux de Châteaugiron-le-Vieil ne l'étaient pas du tout, quoique leur nature montueuse y rendit les réparations plus indispensables.

A quoi bon dépenser de l'argent à ces casse-cou ? disaient dédaigneusement les conseillers municipaux.

On s'en rapportait donc à la pluie, qui parfois changeait en torrents ces espèces de ravins, du soin de combler les ornières en y roulant les cailloux.

Les habitants de Châteaugiron-le-Vieil possédaient sur leur terrain des sources dont l'eau se perdait faute d'être utilisée ; ils sollicitaient donc instamment la construction d'une fontaine, qui en même temps eût servi de lavoir à leurs femmes et d'abreuvoir à leurs bestiaux. Les ruines du vieux château auraient, comme de raison, fourni les pierres, et la main-d'œuvre devait être modique.

- Qu'ils fassent comme nous, répondaient les gens du

conseil, qu'ils lavent leur linge et qu'ils mènent boire leurs bêtes à la rivière.

L'aubergiste Toussaint Gilles, l'un des meneurs de cette auguste réunion, ne manquait jamais d'ajouter :

— L'eau ne coule-t-elle pas pour tout le monde ?

Plaisanterie d'autant mieux accueillie chaque fois, que la rivière qui traversait le bourg se trouvait à un quart de lieue du village.

Le garde champêtre Chambard, bourgeois pur sang, gardait avec assez de vigilance les propriétés de ceux des habitants de la commune qui partageaient avec lui ce beau titre ; mais qu'on fit du dégât dans les champs des paysans du haut ou qu'on maraudât dans leurs vignes, c'était ce dont il ne s'inquiétait guère.

— Un bourgeois de Châteaugiron, disait-il fièrement, n'est pas fait pour être le chien de garde de ces gens-là.

Mais parmi tant de griefs, une chose surtout blessait au cœur les habitants de Châteaugiron-le-Vieil, race dévote, comme on a pu le voir, et n'ayant encore ouvert qu'un œil aux lumières du siècle.

Pendant la Terreur, les églises des deux villages avaient été fermées, et la déesse de la Raison était venue mettre définitivement d'accord saint Gontran et saint Pantaléon, en les expulsant l'un et l'autre. Au rétablissement du culte, des raisons d'économie et le manque de prêtres ne permirent pas de réparer complètement cette double profanation. Une seule église se rouvrit, et il est inutile d'ajouter que ce fut celle du bourg. Saint Gontran fut donc obligé de demander asile à son rival. L'hospitalité ne lui fut pas refusée, mais il faut convenir qu'elle se montra mesquine et malgracieuse. Une chapelle, la moindre de toutes, voilà tout ce qu'obtint le saint dépossédé pour sa relique et sa bannière, tandis que l'image du patron de l'église s'étalait glorieusement derrière le maître-autel.

— Notre saint, qui était roi de tout le pays pendant sa

vie ! disaient piteusement les anciens de Châteaugiron-le-Vieil, le voir réduit à une chapelle pas plus grande qu'une cabane de vigneron, tandis que ce parvenu de médecin a pris la plus belle place du chœur !

Le médecin parvenu, c'était saint Pantaléon. Si la profession de ce pieux personnage lui attirait quelque dédain de la part de gens habitués au patronage d'un roi, en revanche, elle lui avait valu la bienveillance, car ce serait trop de dire la vénération, des habitants du bourg. Sans doute ils ne le priaient guère, mais ils l'estimaient, et, à vrai dire, c'était là tout ce qu'on pouvait exiger de pareils esprits forts.

— Celui-là du moins, disaient-ils, ce n'est pas un aristocrate, c'est un bourgeois, et nous autres bourgeois de Châteaugiron, nous ne renierons jamais un des nôtres, fût-il encore dix fois plus canonisé.

Aussi aux processions de la Fête-Dieu, le roi devait-il céder le pas au médecin, ce qui ne s'accomplissait jamais sans que se rouvrissent les plaies des dévots du village déchû. En voyant la bannière de saint Gontran ouvrir la marche, tandis que celle de saint Pantaléon se déployait triomphalement devant le dais, les plus vieux baissaient la tête avec confusion et se disaient que, puisque tout était bouleversé, la fin du monde devait être proche.

C'est ainsi que froissés dans leurs intérêts, dans leur vanité et dans leurs croyances, les habitants de Châteaugiron-le-Vieil, au milieu d'un siècle de progrès et de liberté, semblaient rétrograder de jour en jour vers la condition des serfs leurs ancêtres. Plusieurs années se passèrent sans apporter aucune amélioration à leur sort ; mais enfin la Providence, qui tient toujours un libérateur en réserve pour chaque peuple opprimé, laissa tomber un regard paternel sur les pauvres paysans bourguignons. Elle avait envoyé Moïse aux Hébreux, Guillaume-Tell à la Suisse, Bolivar à la Colombie et O'Connell à l'Irlande ; fidèle à

ces précédents consolateurs, elle envoya à Châteaugiron-le-Vieil l'homme près de qui nous allons introduire le lecteur.

II

UN JOUR DE FÊTE.

Sur la côte où se trouve bâti Châteaugiron-le-Vieil, on aperçoit une assez grande maison, qui, sans offrir un aspect seigneurial, l'emporte infiniment cependant sur toutes les autres habitations du village. La façade d'un gris clair, égayée de contrevents verts, se détache agréablement des massifs qui l'entourent. L'entrée principale est tournée au levant et fait face aux ruines du château, qu'on voudrait un peu plus éloignées, car, sans parler de l'horizon qu'elles rétrécissent brusquement, elles semblent toujours prêtes à s'écrouler sur votre tête. De l'autre côté, la maison reprend tous ses avantages. Au lieu d'être dominée et comme rapetissée par l'escarpement de rocher que couronne la vieille tour encore debout, c'est elle à son tour qui, grâce à la déclivité continue du terrain, domine le paysage largement ouvert au couchant.

De la terrasse assez étroite qui borde la façade, et qu'encadre à chaque bout un couvert de tilleuls, la vue embrasse d'abord la totalité d'un grand jardin, planté dans le goût français d'autrefois, et qui descend par étages jusqu'aux premières maisons de Châteaugiron-le-Bourg. L'œil plonge ensuite sur le bourg lui-même et sur son vallon, à travers lequel il peut suivre assez loin les capricieux détours de la petite rivière ; puis, passant par-dessus les faibles renflements de terrain qui, à droite, en circonscrivent le cours, il plane sur la vallée de l'Arroux, dont les derniers plans s'éteignent dans la direction de la Loire.

Au commencement de l'automne de 1836, par une claire et fraîche matinée, le sable de cette terrasse, qui mieux que beaucoup d'autres mériterait le nom de Belle-vue, craquait sous les pas saccadés et l'on pourrait dire impatients du personnage providentiel que nous avons annoncé à la fin du chapitre précédent. C'était un homme de cinquante-cinq ans, quoiqu'il parût en avoir à peine cinquante. Il était fort grand et plus gros encore, mais on voyait que les progrès de l'âge seuls avaient un peu altéré, par un embonpoint fort lestement porté d'ailleurs, les justes proportions d'une taille qui dans sa jeunesse avait dû être irréprochable. S'il avait perdu quelque chose du côté de l'élégance et de la souplesse, en revanche la largeur de ses épaules, les solides attaches de ses membres et la puissante énergie empreinte dans ses moindres mouvements annonçaient une vigueur athlétique à laquelle les approches du déclin n'avaient encore porté aucune atteinte.

Quoiqu'une bise assez piquante courût par bouffées le long de la terrasse, ce personnage avait la tête nue, et ses cheveux, coupés fort courts, semblaient défier l'inclémence de l'air. Une barbe touffue, à laquelle eût convenu l'épithète de pie, tant les poils blancs et les noirs s'y trouvaient mêlés à nombre égal, couvrait la partie inférieure d'un visage régulier dont la sévérité habituelle n'excluait pas toujours une sorte de railleuse bonhomie. Ses yeux d'un gris clair, recouverts par des sourcils prompts à se contracter, étaient de ceux qui ne regardent jamais qu'en face, et devant lesquels se baissent involontairement les yeux des gens qui ont quelque raison de redouter une observation pénétrante.

Quant à ses vêtements, ils offraient cette simplicité inculte qu'affectionnent dans leurs pénates et que conservent quelquefois au dehors la plupart des propriétaires campagnards. Une cravate de guingamp négligemment roulée autour du cou, une veste ronde de drap bleu qui remplissait a

la fois l'office d'habit et celui de gilet en laissant entrevoir une chemise de grosse toile, un pantalon de coutil devenu presque blanc à force de lavage, des souliers de chasse renforcés de sabots dont le bois mouillé de rosée conservait les traces d'une promenade matinale à travers les prairies : tel était son costume qui semblait mieux convenir à un paysan qu'à une personne d'une classe plus élevée. Toutefois il était impossible de s'y méprendre ; sous ces humbles habits portés avec une aisance mêlée de dignité, non seulement on reconnaissait aussitôt le maître du logis, mais on devinait aussi l'homme de bonne compagnie et d'éducation cultivée, ce que les Anglais nomment un gentleman.

En effet, le personnage dont nous venons d'esquisser le portrait n'était rien moins que M. Henri de Châteaugiron, le doyen mais non le chef de la famille qui jadis avait régné féodalement sur un coin de terre ; il était plus généralement connu sous le titre et le nom de baron de Vaudrey, selon l'usage conservé par les branches cadettes de quelques races nobles de substituer à leur nom patronymique celui d'une terre. Chef d'escadron dans un des régiments de cuirassiers de la garde royale, ce qui lui donnait le rang de lieutenant-colonel, le baron de Vaudrey avait quitté le service lors des événements de 1830, et, après avoir voyagé pendant deux ou trois ans à travers l'Europe, il était venu fixer sa résidence à Châteaugiron-le-Vieil, dans la maison simple mais commode qui avait servi de tous temps d'apanage aux puînés de la famille, et de laquelle dépendaient d'assez belles propriétés composées en grande partie de bois. Dans cette retraite qu'il appelait en riant la cabane du soldat laboureur, il se trouvait placé entre les ruines du château de ses ancêtres et l'habitation seigneuriale possédée par son neveu, le marquis Héraclius de Châteaugiron, chef du nom et des armes de cette maison chevaleresque.

Le baron, ou si l'on veut, le colonel, car les gens du voi-

sinage lui donnaient l'une ou l'autre de ces qualifications, selon qu'ils avaient plus de respect pour le titre féodal ou plus d'estime pour le grade militaire, M. de Vaudrey enfin se promenait à grands pas, depuis quelques minutes, le long de la terrasse de sa maison. Ses mains croisées derrière son dos étaient armées d'une longue-vue qu'il braquait, chaque fois qu'il s'arrêtait, sur le bourg de Château-giron, dont les logis les plus rapprochés étaient, comme nous l'avons dit, presque contigus aux murs qui entouraient l'extrémité inférieure du jardin.

La promenade du baron était très-restreinte, car elle avait pour limites les deux bouts de la terrasse qui, médiocrement longue déjà, se trouvait encore diminuée de chaque côté par un ornement qu'on ne place guère d'ordinaire en pareil lieu, et dont l'aspect belliqueux contrastait avec la physionomie débonnaire de la maison et le calme universel qu'offrait au loin le paysage. C'étaient deux canons d'une livre et demie de balles chacun, montés sur des affûts roulants, pareils, sauf la différence du volume, à ceux qu'on voit rangés le long de l'esplanade des Invalides. Ces petites pièces d'artillerie, du genre de celles qu'on nomme fauconneaux, et qui ne sont plus guère d'usage, étaient d'un modèle ancien, curieusement ciselées et terminées au bouton de la culasse par une tête armée d'un bec crochu qui rappelait l'oiseau de proie dont elles avaient emprunté le nom. Malgré la couche de vert-de-gris dont le temps et la pluie avaient enduit leur bronze, on pouvait lire sur toutes deux la date de 1537; de plus, l'une portait l'inscription suivante gravée en demi-cercle derrière la lumière : *Jean-Fracasse*, tandis que l'autre, de mine non moins menaçante pourtant, s'était contentée de ce nom de baptême beaucoup plus inoffensif : *le Réveille-Matin*.

Le baron de Vaudrey, les sourcils froncés, l'air impatient, et marchant à grands pas sur sa terrasse de l'un à l'autre de ces fauconneaux, ressemblait en ce moment à Jean-Bart ou

à Suffren arpentant le pont de son vaisseau entre deux lignes de caronnades, et attendant l'épreuve d'un orage ou la bonne fortune d'un combat ; la longue-vue qu'il tenait à la main, et dont il se servait à chaque instant, complétait encore la ressemblance.

Pour achever cette esquisse, disons qu'un énorme chien de garde, le cou garni d'un collier à pointes, marchait sur les talons de son maître, en suivant, sans s'écarter d'un pas, toutes ses évolutions, tandis qu'un gros chat blanc, couché sur le bronze de *Jean-Fracasse*, se chauffait aux rayons du soleil qui commençaient à éclairer une des extrémités de la terrasse, dont le corps de la maison tenait encore le reste dans l'ombre.

Du haut du lit qu'il s'était choisi, sans se douter que ce fût à l'instar de Turenne, le matou regardait le dogue avec une sorte de dédain chaque fois que ce dernier passait devant lui. Evidemment il critiquait dans son for intérieur l'esprit de domesticité qui attachait ainsi son commensal aux pas de leur maître commun. On eût dit du philosophe genevois prenant en mépris plus encore qu'en pitié les assiduités serviles d'un courtisan de l'OEil-de-bœuf.

Cette scène silencieuse fut interrompue par l'arrivée de deux nouveaux personnages.

Le premier, du moins dans l'ordre de leur apparition, était un fort beau chien d'arrêt qui, rasant inopinément un des angles de la maison, se précipita par une suite de gambades sur la terrasse. A sa vue, le chat blanc, qui reconnut un ennemi, se jeta à bas de son canon, et grimpa lestement, malgré son embonpoint, au tronc du plus prochain tilleul. Le chien de garde, au contraire, poussa un demi-aboiement plutôt par une habitude de vigilance que dans un esprit d'hostilité, et se prêta ensuite avec une sorte de condescendance sérieuse aux folles accolades du nouveau venu. Tandis que dogue et épagneul fraternisaient ainsi, le second personnage parut à son tour à l'angle de la maison.

Celui-ci était un jeune homme d'environ trente ans, presque aussi grand que le baron, mais plus svelte, ainsi que le comportait la différence de leur âge. Ses habits simples, mais fort propres, étaient ceux d'un garde-chasse. Il portait en bandoulière un sac de cuir et un fusil à deux coups, tenait sa casquette d'une main, et de l'autre essuyait son front mouillé de sueur par un geste familier aux gens qui, craignant d'être accusés d'inexactitude, espèrent désarmer les reproches en indiquant que, s'ils sont arrivés tard, du moins sont-ils venus vite.

En le voyant approcher, le baron fronça le sourcil, s'arrêta pour attendre, et tira sa montre.

— Huit heures et quart, Rabusson, dit-il ensuite avec un accent de sévérité; aujourd'hui encore tu as manqué à l'ordre, et c'est la troisième fois que cela t'arrive depuis quinze jours.

— Mon colonel, répondit Rabusson d'un air contrit, je sais que je suis dans mon tort; mais c'est que...

— C'est que... quoi?

— C'est qu'en revenant de votre bois de la Tremblaie, j'ai passé par la ville, où j'ai été retenu plus longtemps que je ne le supposais.

En prononçant ces mots, *la ville*, d'un ton d'ironique emphase, le garde-chasse dirigea les yeux sur le bourg de Châteaugiron.

— C'est-à-dire, reprit M. de Vaudrey, que pour venir de la Tremblaie ici tu as décrit une parabole au lieu de suivre la ligne droite. Ce n'était pas le moyen d'arriver à temps. Du reste, tu n'avais pas besoin de m'avouer que tu venais de la ville; je t'y ai vu.

— Avec votre diablesse de lunette d'approche, dit Rabusson, en regardant du coin de l'œil l'instrument délateur.

— Oui, avec ma diablesse de lunette d'approche, répondit le baron, qui ne put réprimer un sourire; je m'aperçois

que depuis quelque temps tu vas fort souvent à la ville; mais passe encore pour aujourd'hui, et puisque nous parlons de la ville, il paraît qu'il y a du nouveau?

Pour la troisième fois, M. de Vaudrey se servait de cette expression *la ville*, et à chaque reprise, il y avait mis la même emphase ironique dont son garde-chasse lui avait donné l'exemple. Cette hyperbole dénigrante composait une plaisanterie traditionnelle à Châteaugiron-le-Vieil; c'était une des mille et une vengeances inoffensives que se permet volontiers contre l'injustice de l'opresseur la rancune de l'opprimé.

En remarquant le sourire du baron, Rabusson reprit son assurance habituelle.

— Du nouveau, je le crois bien, mon colonel, dit-il, en continuant d'essuyer la sueur qui de son front ruisselait sur ses joues brunies par le hâle; ils sont tous sens dessus dessous; on dirait le tremblement de terre de Babylone.

— Tu veux dire de Lisbonne, interrompit M. de Vaudrey en souriant de nouveau, car en réalité il y avait plus de sévérité sur ses traits que dans son caractère, et en outre il ne pouvait se défendre d'une indulgence particulière pour les petites peccadilles du garde-chasse qui, ancien maréchal des logis dans l'un de ses escadrons, était pour lui une espèce de confident, c'est-à-dire de favori.

— De Lisbonne; c'est juste, mon colonel, dit Rabusson.

— Et à quel propos sont-ils sens dessus dessous?

— Parce qu'il paraît que c'est décidément aujourd'hui qu'arrive M. le marquis.

— Jusqu'à présent, je ne vois pas qu'il y ait la matière à un tremblement de terre, dit le baron d'un ton bref.

— C'est une manière de parler, mon colonel; ça veut dire que les bourgeois de Châteaugiron préparent à M. le marquis une réception un peu distinguée. Il paraît que ce sera aussi beau dans son genre que l'entrée d'Alexandre à...

— A Babylone, cette fois, interrompit M. de Vaudrey,

en voyant hésiter l'ancien maréchal des logis, dont l'érudition se trouvait de nouveau en défaut.

— A Babylone ; c'est juste, mon colonel, reprit Rabusson avec déférence.

— Peste ! dit le baron, il paraît que messieurs les bourgeois de Châteaugiron, nos seigneurs et maîtres, sont diablement changés à leur avantage. En 89, ils ont voulu brûler le père ; ils ont fait faire au fils le tour du château une fourche au cou, et les voilà maintenant qui vont au-devant du petit-fils avec la croix et la bannière !

— Sans compter ce que les gredins vous ont fait à vous-même, mon colonel.

— Oh ! quant à moi, je n'ai pas trop à m'en plaindre ; en qualité de cadet, je ne devais pas hériter du château, et ils m'ont traité en conséquence. Au lieu de vouloir me jeter dans le four comme mon père, ou de me mettre la fourche au cou comme à mon frère, ils se sont contentés de m'attacher à une corde et de me plonger dans le puits, avec de l'eau jusqu'au menton, pendant deux heures d'horloge.

— Les brigands ! s'écria Rabusson ; un enfant de six ans !

— J'en avais huit, flatteur, ne cherche pas à me rajeunir ; et puis tout cela n'avait rien de sérieux, — affaire de rire, comme disait le père Toussaint Gilles qui tenait la corde.

— Eh bien ! mon colonel, dit l'honnête garde-chasse dont la physionomie exprimait l'indignation et contrastait avec le calme sardonique de M. de Vaudrey, vous m'en croirez si vous voulez, mais les bourgeois de Châteaugiron de maintenant ne valent pas mieux que ceux d'autrefois, et l'aubergiste Toussaint Gilles, entre autres, est au moins un aussi grand coquin que son père. Tous tant qu'ils sont, malgré leurs momeries d'aujourd'hui, ils ne demanderaient pas mieux que de recommencer leurs bamboches du temps de la révolution. Par exemple, je ne crois pas qu'aucun

d'eux se hasarderait à vouloir vous redescendre dans un puits avec une corde.

— D'abord la corde casserait, dit le baron en regardant plaisamment sa colossale personne, et puis je pourrais bien en faire boire quelques-uns avant de boire moi-même.

— Sans compter ceux que se chargerait d'abreuver Grégoire Rabusson.

L'ancien lieutenant-colonel et l'ex-sous-officier, taillés en Hercule tous deux, échangèrent le regard souriant et assuré d'hommes qui connaissent leurs forces et savent que dans un péril ils peuvent compter l'un sur l'autre.

— Ainsi donc, reprit le baron, monsieur mon neveu arrive aujourd'hui, et messieurs les bourgeois de Château-giron se disposent à lui faire une réception solennelle? C'est là sans doute la cause du mouvement et des allées et venues que j'aperçois depuis une demi-heure sur la place du château.

M. de Vaudrey braqua sa longue vue vers l'endroit qu'il venait d'indiquer.

— Qu'est-ce que c'est, demanda-t-il ensuite, que cette machine verte qu'on élève devant la grille?

— Un arc de triomphe, dit Rabusson.

— Un arc de triomphe! et quelle victoire a remportée M. le marquis, pour qu'on lui élève des arcs de triomphe? Ces niaiseries sont aussi ridicules dans leur genre qu'étaient odieuses dans le leur les saturnales révolutionnaires. A coup sûr, sous cette sottise-là, il y a du Bobilier.

— Vous avez deviné, mon colonel, c'est le juge de paix qui dirige tout.

— L'aristocrate Bobilier du côté droit, le tribun Tous-saint Gilles du côté gauche, et au centre le méticuleux maire Amoudru ne sachant de quel côté pencher, et aussi embarrassé que l'âne de Buridan entre ses deux picotins d'avoine! Pauvre commune! Du reste, c'est comme partout.

— C'est que c'est tout à fait ça, mon colonel, dit le garde-chasse en riant, ils sont là tous les trois sur la place; M. Bobilier fait une vie de chien aux ouvriers qui ne vont pas assez vite, Toussaint Gilles ricane en attendant qu'il hurle, et le maire, selon son habitude, ménage la chèvre et le chou. Je serai bien trompé s'ils ne se prennent pas tous trois aux cheveux avant la fin de la journée.

— L'arc de triomphe sans doute ne composera pas toute la fête; qu'y aura-t-il encore?

— On dit que les pompiers prendront les armes.

— Il est assez juste qu'ils remercient mon neveu des casques dont il vient de leur faire cadeau; mais qu'en dit le capitaine Toussaint Gilles?

— Il paraît qu'il n'en sait rien.

— Comment! la compagnie s'assemble, et le capitaine n'en sait rien! Qui donc commandera?

— Le lieutenant Amoudru, le fils du maire, un petit ambitieux.

— C'est donc un coup monté contre ce brave républicain de Toussaint Gilles?

— Ça m'en a tout l'air. Et à propos de ça, mon colonel, j'ai quelque chose à vous demander.

— Demande.

— Si l'on bat le rappel, faudra-t-il que nos pompiers à nous se mettent en marche? Ils voudraient savoir ce que vous voulez qu'ils fassent.

— Que pas un ne bouge, dit vivement le baron; les folies de Châteaugiron-le-Bourg ne doivent pas gagner Châteaugiron-le-Vieil. D'ailleurs nos pompiers n'ont à témoigner aucune reconnaissance à mon neveu; sur les soixante casques qu'il a envoyés, ils n'en ont pas obtenu un seul, car messieurs les bourgeois se sont fait la part du lion comme de coutume: tout pour eux, rien pour nous. Ainsi, je le répète, que pas un de nos pompiers ne bouge; tu m'entends.

— Suffit, mon colonel, pas un ne bougera : tout ce que vous dites est ici mot d'Évangile.

— Les pompiers de la ville prendront donc les armes. Après ?

— Les garçons doivent donner un mouton.

— A qui ? à mon neveu ?

— Eh ! non ; à madame la marquise qui vient au château pour la première fois.

— C'est juste, dit à demi-voix le baron d'un air pensif, Héraclius amène sa femme.

— On dit qu'elle est fièrement jolie, la femme de M. le marquis.

— C'est ce que nous saurons quand nous l'aurons vue.

— Comment ! mon colonel, dit le garde-chasse étonné, vous ne connaissez pas encore madame la marquise, la femme de votre neveu, qui est marié depuis plus de dix-huit mois ? Cependant vous êtes allé à Paris il n'y a pas longtemps ?

— Il me semble, maître Rabusson, dit M. de Vaudrey d'un ton sévère, que nous changeons un peu de rôle et que c'est toi qui m'interroges ; continue ton rapport, et revenons à nos moutons.

— Pardon, mon colonel, j'ai dit un mouton.

— Un ou plusieurs, peu importe. Ce cadeau-là me paraît mieux imaginé que la parade des pompiers ; c'est plus substantiel du moins.

— Oui, mon colonel, ça se mange.

— Est-ce tout ?

— Les filles, que vous pouvez entendre brailler d'ici ..

— Il me semble en effet avoir entendu, à plusieurs reprises, des miaulements aigus dont je ne me rendais pas bien compte.

— Un vrai concert de chats ; c'est bien ça.

— Où sont-elles ?

— Dans la sacristie.

— Et on les entend d'ici ? quels gosiers !

— La fenêtre de la sacristie est ouverte, et le vent porte la voix de ce côté ; et puis, il faut leur rendre justice, elles crient bien : je suis sûr qu'elles auraient couvert les trompettes du régiment.

— Elles veulent donc chanter quelque chose à ma nièce ?

— Des couplets qu'a composés M. Bobilier, et que le curé, qui les fait répéter en ce moment, a mis sur un air de cantique ; mais ce n'est pas tout.

— Quoi encore ?

— Quand elles ont su que les garçons voulaient donner un mouton, elles se sont piquées d'honneur et ont parlé d'offrir deux tourterelles. Malheureusement on n'en a pas trouvé. Alors il a été question de se rabattre sur des pigeons.

— J'approuve le remplacement, dit le baron qui rit de nouveau : comme symbole, les tourterelles eussent été préférables sans doute ; mais comme rôti les pigeons valent mieux.

— Eh bien ! il paraît que M. Bobilier, qui gouverne tout ça, n'aime pas ce rôti-là, car il n'a pas voulu entendre parler de pigeons. Il a décidé que, puisqu'on ne trouvait pas de tourterelles, on offrirait à madame la marquise une corbeille de fleurs.

— Un pur Céladon, un vrai berger de Watteau, ce Bobilier, malgré ses soixante-douze ans et sa perruque jaune !

— Mais de qui, diable ! tiens-tu tous ces détails ?

— Je vais vous dire ça, mon colonel, répondit Rabusson avec une nuance d'embarras ; comme je passais par hasard devant la forge, mademoiselle Virginie, la femme de chambre de madame Grandperrin en est sortie...

— Par hasard aussi, sans doute, interrompit le baron d'un air malicieux.

— C'est elle qui m'a raconté tout ce qui se passe, se nâta d'ajouter le garde-chasse, et de plus elle m'a remis pour vous une lettre de sa maîtresse.

Rabusson tira de sa poche un petit billet à cachet armorié et dont le papier soyeux était imprégné d'un doux parfum. A moins de se rappeler que Vénus était la femme de Vulcain, il eût été impossible de soupçonner qu'un objet si mignon pût sortir de cette chose enfumée qui se nomme une forge.

Toute expression de moquerie avait disparu sur les traits du baron. Il prit d'une main empressée le papier que lui présentait le garde-chasse et dit brusquement :

— Voilà deux heures que tu me contes des sornettes, tandis que tu aurais dû commencer par me remettre cette lettre.

Sans attendre la réponse, M. de Vaudrey fit un demi-tour, reprit sa promenade et ouvrit la missive parfumée qu'il lut en marchant.

Le billet de madame Grandperrin ne contenait que les mots suivants :

« Nous comptons sur votre promesse, et nous vous attendons à dîner ; mais surtout venez de bonne heure. Il est nécessaire que je vous voie avant que les autres personnes soient arrivées, et que je vous parle sans témoins. Il s'agit de l'affaire la plus importante pour moi, d'une chose que je ne peux dire qu'à vous, d'une chose que vous ne pouvez deviner malgré tout ce que vous savez déjà, enfin d'un service que vous seul pouvez me rendre. Je suis orgueilleuse, vous le savez. Aussi ne vous avouerais-je pas que j'ai besoin de vous, si je n'étais sûre que vous ferez ce que je demande. Je vous attends à midi ; vous me trouverez dans l'allée des marronniers. »

— Voilà les petits profits des barbes grises, se dit le baron en mettant la lettre dans sa poche ; les plus jolies femmes leur donnent des rendez-vous avant même d'en avoir été priées. A vrai dire, j'aimerais tout autant être à l'âge où c'était moi qui en demandais et où l'on m'en refusait souvent : mais il ne s'agit pas de cela. Cette pauvre Clarisse

a mis sa confiance en moi, je lui montrerai qu'elle l'a bien placée.

M. de Vaudrey retourna sur ses pas, et se rapprochant du garde-chasse :

— Tu n'as pas autre chose à me dire ? lui demanda-t-il.

— Si fait, mon colonel, répondit Rabusson en reprenant l'attitude du port d'armes qu'il avait un instant quittée pour caresser de la main le chien de garde ; j'ai à vous dire qu'en traversant votre bois de la Tremblaie, j'ai entendu tirer deux coups de fusil l'un sur l'autre, enfin un coup double.

— Encore ! s'écria le baron d'un ton de colère, car il partageait au suprême degré l'aversion qu'inspirent aux propriétaires de bois les braconniers ; et l'as-tu arrêté, le coquin ?

— Malheureusement non ; j'ai couru à toutes jambes, mais il avait été aussi lesté que moi ; plus personne. J'enrageais, comme vous pouvez croire, mon colonel, quand cinq minutes plus tard, en passant dans le chemin de la Croix-Blanche, qu'est-ce que j'aperçois ? l'avocat Froidevaux.

— C'était lui, dit M. de Vaudrey avec l'accent d'une conviction bien arrêtée.

— Il n'y a pas de doute, mon colonel, car c'est bien le plus infâme braconnier du pays. Aussi je lui garde une dent, et il ne portera pas en paradis tous les perdreaux qu'il nous a tués. Dire qu'il n'a jamais été pincé qu'une fois, et pas par moi !

— Pends-toi, Crillon, dit le baron malgré sa mauvaise humeur. Et que lui as-tu dit, à maître Froidevaux ?

— Que pouvais-je lui dire ? il était sur le chemin de la commune ; il avait son fusil sous le bras, le chien au repos ; et son gueux de Pyrame lui marchait sur les talons comme un hypocrite qu'il est. Que pouvais-je lui dire ?

— Tu pouvais lui dire. . Mais je le lui dirai mieux moi-

même dans quelques instants, car c'est aujourd'hui que vient notre affaire à la justice de paix. Est-ce tout ?

— Oui, mon colonel.

— Voici l'ordre pour aujourd'hui : Je vais descendre à la ville...

— Pour recevoir M. le marquis à son arrivée ? demanda Rabusson avec la familiarité que se permettent volontiers les favoris.

— Non, répondit M. de Vaudrey d'un ton sec ; si M. le marquis a envie de me voir, il prendra la peine de monter chez moi.

— Au fait, mon colonel, il est votre neveu, et c'est lui qui vous doit le respect.

— Pendant mon absence, tu resteras ici. Quand le facteur arrivera, tu regarderas s'il y a des lettres avec mes journaux.

— Oui, mon colonel.

— S'il y en a, tu examineras si dans le nombre il ne s'en trouve pas qui portent le timbre de Mâcon.

— Oui, mon colonel.

— En ce cas, tu me les apporteras. Je serai à la justice de paix probablement jusqu'à midi ; à partir de là, tu me trouveras à la forge.

— Oui, mon colonel.

— Surtout si le rappel bat, que personne ne bouge. Maintenant, va déjeuner.

Rabusson salua militairement, et reprit avec son chien le chemin par où ils étaient venus, tandis que M. de Vaudrey rentrait dans sa maison par un perron donnant sur la terrasse.

III

LES AUTORITÉS DU VILLAGE.

Pour employer l'expression dont s'était servi le garde Rabusson, tout se trouvait sens dessus dessous à Châteaugiron-le-Bourg. Mais c'était sur la place du château que se passaient les scènes les plus animées ; car là devait avoir lieu la réception officielle du marquis, et dès le point du jour on y avait travaillé aux préparatifs de la fête.

Devant la grille, sur le terre-plein qui coupait le fossé en deux parties égales, des ouvriers achevaient de dresser l'arc de verdure qui s'était attiré l'improbation du baron de Vaudrey. Quatre poteaux, d'une vingtaine de pieds, réunis au sommet par autant de cintres, et revêtus de fourreaux de buis soigneusement taillés, en formaient la partie essentielle. Quant aux accessoires, ils se composaient de bandes de calicot rouges, bleues et jaunes qui, roulées en spirale autour des poteaux, leur donnaient une physionomie de colonnes torsées, et d'un grand châssis de papier recouvert d'une toile que deux hommes, perchés sur des échelles, s'efforçaient d'ajuster au-dessus de la partie antérieure de l'arc de triomphe.

Parmi les curieux groupés devant les ouvriers, on apercevait au premier rang un grand homme maigre, à tête chauve, et à figure à la fois débonnaire et madrée, qui semblait présider à l'achèvement des travaux. La déférence qu'on lui témoignait, et surtout un bout d'écharpe tricolore qui sortait d'une des poches de son habit d'un gros drap bleu à boutons pareils, faisaient reconnaître en lui la première autorité de Châteaugiron, le méticuleux maire Amoudru, dont il a été question plus haut.

De chaque côté de l'arc, le long du fossé, se trouvait fichée en terre une rangée de boîtes d'artifice qui, presque autant que l'arc lui-même, excitait l'admiration des enfants du bourg ; cette batterie, qui leur promettait un si agréable tapage, était placée sous la surveillance du garde champêtre Chambard, promu en cette occasion à la dignité de grand maître de l'artillerie. Vêtu de ses plus beaux habits, et orné de sa bandoulière, cet éminent fonctionnaire se promenait gravement devant ses pièces, en réprimant parfois, à l'aide d'une baguette armée d'avance d'une mèche, la curiosité indiscrete des enfants dont il était obsédé.

A l'une des fenêtres du bâtiment où vivaient fraternellement la justice de paix et la mairie, sans parler des pompes de la commune et de leurs accessoires, apparaissait à chaque instant une vieille figure à nez en bec-à-corbin et à menton de galoche, coiffée jusqu'aux yeux d'une perruque ébouriffée qui, si l'on en croyait sa couleur jaunâtre, avait pu être blonde dans sa jeunesse. Cette face respectable appartenait à M. Bobilier, le juge de paix du canton, qui, forcé par l'approche de l'heure de son audience d'abandonner au maire Amoudru la direction des préparatifs de la fête, ne pouvait s'empêcher cependant de jeter, de temps en temps, un regard vigilant sur les ouvriers que dans son zèle il avait tracassés inexorablement pendant toute la matinée, au point d'être vingt fois envoyé tout bas par eux aux cinq cents diables.

Le digne magistrat, beaucoup plus occupé en ce moment de la cérémonie dont il s'était constitué l'ordonnateur que des procès qu'il allait avoir à juger, ne se dissimulait pas l'étendue de sa responsabilité. La première visite de la marquise de Châteaugiron, qu'on disait si jolie, au château dont elle avait épousé le maître, roulait sur lui, Bobilier, comme autrefois avait roulé sur Vatel le voyage de Louis XIV à Chantilly ; une femme, après tout, mérite bien autant d'honneurs qu'un roi, surtout quand elle est charmante ;

aussi nous ne réparaîtrions pas qu'en cas d'échec le galant juge de paix n'eût renouvelé la catastrophe qui a rendu illustre à jamais la mémoire de l'héroïque maître d'hôtel.

En ce moment la toilette de M. Bobilier offrait une transition pittoresque entre le costume de ville et celui de tribunal. Son petit buste maigre et sec se trouvait emboîté dans un justaucorps de percaline noire boutonné du haut de la poitrine au nombril, sorte de pacifique jaque de mailles, que les gens de palais endossent d'ordinaire par-dessous leur robe. A son cou pendait un rabat sur lequel son nez crochu semblait se courber comme pour y aspirer les grains de tabac copieusement éparpillés sur la mousseline. Sans craindre de compromettre sa dignité en se montrant à ses justiciables dans cet appareil incomplet, le juge de paix, sa toge à la main, se penchait à la fenêtre en grommelant entre ses dents d'un air de courroux :

— Pichus maladroits ! lourdauds ! bêtes de somme ! jamais ils n'en viendront à bout ; voilà un quart d'heure qu'ils sont après, et rien n'avance. Ils sont capables de crever mon tableau, les chiens qu'ils sont ! et cet Amoudru qui les regarde faire bouche béante, sans plus s'émouvoir qu'une souche !

Devant la porte de l'auberge du *Cheval-Patriote*, entouré d'un groupe de paysans des villages voisins qui attendaient l'ouverture de l'audience, un autre personnage suivait non moins attentivement que le juge de paix les travaux de l'arc de triomphe, mais nous devons ajouter que leur attention était d'une nature fort opposée : autant l'une était inquiète, et l'on pourrait dire paternelle, autant l'autre semblait dénigrante et hostile.

Maître Toussaint Gilles (le lecteur l'a reconnu sans doute) était un grand et gros homme, porteur d'une large figure bourgeonnée que surmontaient des cheveux noirs fort crépus, et sur laquelle se découpaient en forme de fer à cheval d'énormes moustaches qui, après avoir encadré la

bouche, descendaient de chaque côté jusqu'au bas du menton. Pour relever la physionomie farouche dont la nature l'avait doué et à laquelle il tenait évidemment beaucoup, l'aubergiste portait sur l'oreille une calotte grecque du plus beau rouge, ainsi que le gland qui s'y trouvait attaché ; autour du cou une cravate de laine de même couleur, et, comme vêtement principal, une longue veste brune taillée en carmagnole ; à cela près que la calotte ne reproduisait pas exactement le bonnet phrygien, c'était le costume des Jacobins de 93.

Les différents groupes répandus sur la place se livraient à des discussions fort animées ; mais toutes ces conversations qui pourtant avaient lieu à très-haute voix, étaient couvertes par l'aiguë mélodie qui s'épanchait, torrent fort peu harmonieux, par une des fenêtres de l'église. Dans la sacristie, en effet, ainsi que l'avait dit le garde-chasse, une trentaine de jeunes filles, les plus belles voix de Château-giron, répétaient, sous la direction du curé, des couplets consacrés à l'éloge des vertus, plutôt supposées que connues, de la nouvelle dame du château ; et les instruments cuivrés de M. Sax lui-même auraient eu quelque peine à lutter avantageusement contre les éclats de voix surhumains de ce vigoureux chœur de chant.

— Il y a donc du nouveau chez vous, monsieur Tous-saint Gilles ? dit à l'aubergiste du *Cheval-Patriote* un vieux paysan, assigné à comparaître le jour même à la justice de paix, et qui venait d'arriver sur la place.

— Pardieu ! ça se voit de reste, répondit d'un ton bourru le farouche républicain, sans quitter une énorme pipe de buis de laquelle il tirait silencieusement, depuis quelque temps, des bouffées de tabac non moins copieuses.

— Ça se voit, c'est possible, quand on a de bons yeux, reprit le paysan ; mais vous savez que les miens ne valent plus guère grand'chose. Qu'est-ce qu'ils font donc là-bas ? un reposoir ?

— Un reposoir ; vous y êtes père Cocquard, dit l'aubergiste en ricanant.

— Pourtant ce n'est pas aujourd'hui la Fête-Dieu.

— Ni la Saint-Pantaléon, dit un autre.

— Ni même la Saint-Gontran, ajouta un troisième.

— Tout ça n'empêche pas que le père Cocquard a mis le doigt dessus, reprit Toussaint Gilles en quittant sa pipe cette fois, car la démangeaison de haranguer commençait à lui monter à la gorge. Il est vrai que ce n'est aujourd'hui ni la Fête-Dieu, ni la Saint-Pantaléon, ni la Saint-Gontran ; mais en revanche c'est la fête de sainte Aristocratie, patronne de tous ces plats valets qui travaillent là-bas.

— Sainte Aristocratie ! répétèrent plusieurs assistants d'un air ébahi ; nous n'avons jamais entendu parler de cette sainte-là.

— Je le crois bien, continua l'aubergiste dédaigneusement ; vous autres paysans, quand vous avez travaillé comme des bêtes de somme, vous ne songez plus qu'à boire, manger et dormir ; aussi qu'en résulte-t-il ? c'est qu'il n'y a pas moyen d'avoir une conversation raisonnable avec vous ; autant vaudrait adresser la parole à vos bœufs.

— Monsieur Toussaint Gilles, dit le père Cocquard avec un sourire aigre-doux, il me semble qu'en votre qualité d'aubergiste vous ne devriez pas tant mépriser ceux qui songent à manger et à boire.

— Ce n'est pas que je les méprise, père Cocquard, répondit le républicain d'un ton moins âpre ; je les estime au contraire, et la preuve c'est qu'au sortir de l'audience, tous les gens qui auront envie de faire un bon dîner le trouveront chez moi à juste prix. Ce que je voulais dire, c'est que je suis indigné quand je pense à l'ignorance dans laquelle les prêtres d'un côté, les nobles de l'autre, et le gouvernement par-dessus tout, cherchent à retenir les gens de la campagne. Voilà ce qui m'indigne, père Cocquard.

— Ainsi donc j'avais raison, et ce que je vois là c'est un reposoir.

— Mais non, dit timidement un jeune villageois ; ils appellent ça une arche de triomphe.

— Et moi, interrompit impérieusement Toussaint Gilles, je suis de l'avis du père Cocquard : je soutiens que c'est un vrai reposoir ; seulement, au lieu d'un saint, c'est un ci-devant qui en aura l'étrenne.

— Votre marquis de Châteaugiron ? dit un paysan : on assure qu'il arrive ce matin.

— Notre marquis ! s'écria l'aubergiste avec indignation : libre à vous, qui n'êtes pas d'ici, de vous mettre à genoux devant les hochets nobiliaires ; mais sachez que les bourgeois de Châteaugiron, j'entends ceux qui ont le sentiment de leur dignité, et non ce tas d'imbéciles qui se promènent sur la place en ayant l'air de trouver tout ça superbe ; sachez, dis-je, qu'un bourgeois de Châteaugiron digne de l'être, et j'en pourrais citer au moins un, ne reconnaît ni comte, ni duc, ni marquis, et n'accorde ces titres surannés, ou plutôt ces ridicules sobriquets à personne.

Content de sa période, Toussaint Gilles remit le bout du tuyau de sa pipe entre ses lèvres, enfonça ses deux mains dans les vastes poches de sa carmagnole, et, se cambrant majestueusement, il promena sur le groupe qui l'entourait un regard qui semblait attendre les applaudissements.

Les paysans, dont quelques-uns avaient la bouche ouverte et les yeux écarquillés, gardaient un silence qu'il ne tenait qu'à l'orateur de prendre pour celui de l'admiration, et qu'il interrompit l'interpellation suivante, partie soudain de l'intérieur de l'auberge :

— Dites donc ! monsieur l'hôte, monsieur le tavernier !

Toussaint Gilles se retourna vivement, et tous les yeux s'étant levés vers une des fenêtres du premier étage d'où était descendue l'apostrophe, y aperçurent un jeune homme blond, d'une figure assez cavalière, et mis avec une élé-

gance poussée jusqu'à la recherche, qui se penchait en dehors, une serviette d'une main et un verre vide de l'autre.

— Que désirez-vous, monsieur le vicomte ? dit l'aubergiste en portant la main à son bonnet rouge.

— Du vin, pardieu ! Voilà une heure que je m'égosille à en demander ; il n'y a donc pas plus de garçons que de sonnettes dans votre respectable établissement ?

— Vous allez être servi à l'instant, monsieur le vicomte ; à l'instant même.

L'aubergiste se précipita dans son logis en appelant d'une voix de taureau furieux l'unique serviteur qui l'aidait à servir ses pratiques.

— Tiens, tiens, dit le narquois père Cocquard, il paraît que si les ducs et les marquis sont rayés du calendrier de Toussaint Gilles, les vicomtes ne le sont pas encore.

En ce moment le châssis que les ouvriers essayaient vainement de poser au sommet de l'arc de triomphe échappa des mains de l'un d'eux et tomba, sans que l'autre parvint à le retenir.

— Ah ! les brigands ! s'écria de la fenêtre où il était en observation M. Bobilier, qui, distrait de ses fonctions de magistrat par l'intérêt qu'il prenait à ce qui se passait sous ses yeux, n'avait pas encore songé à passer sa robe : ah ! les gredins ! un ouvrage qui m'a coûté quinze jours de travail.

Sans s'inquiéter de la singularité de son costume, le bouillant vieillard s'élança hors du vestiaire, sauta plutôt qu'il ne descendit les cinq marches du perron, et courut de toute la force de ses jambes, encore lestes malgré son âge, vers les ouvriers, qu'il trouva pestant et maugréant contre la besogne difficile qui leur était imposée.

— Ce n'est rien, monsieur Bobilier, lui dit le maire en le voyant accourir, rouge de colère ; votre châssis n'est pas crevé.

Le juge de paix s'assura d'abord avec une sollicitude pa-

ternelle de la vérité de cette assertion, et s'adressant ensuite aux ouvriers :

— Mais, ânes bâtés, leur dit-il, mais, oisons bridés que vous êtes, vous ne voyez donc pas que vos échelles sont trop courtes ?

— Nous le savons bien, répondit un des travailleurs d'un ton bourru.

— En ce cas, pourquoi n'en allez-vous pas chercher d'autres ?

— Où ça ?

— Comme s'il manquait d'échelles à Châteaugiron ? Allez au plus près.

— Il n'y a que celles des pompiers qui soient assez longues.

— Eh bien ! fainéants, au lieu de rester là à me regarder comme si j'étais un animal curieux, courez chercher les échelles des pompiers.

Le digne juge de paix, avec son justaucorps de percaline, son rabat attaché de travers et sa perruque jaune aux cent boucles, était en effet plus curieux à voir qu'il ne l'imaginait.

— Pour aller chercher les échelles, dit un des ouvriers, il faudrait avoir la clef de la remise où elles sont.

— La clef ! Amoudru, la clef ! dit le magistrat impatient ; c'est vous qui devez l'avoir.

— Je ne l'ai pas, répondit le maire avec une sorte d'embarras.

— Comment ! vous ne l'avez pas ! où est-elle donc ?

— Chez le capitaine des pompiers.

— Et vous n'avez pas une seconde clef ?

— Non.

— Quoi ! vous, maire de Châteaugiron, vous, le chef de la commune, vous n'avez pas une double clef du lieu où sont les pompes ! s'écria M. Bobilier qui, dans la mauvaise humeur où le mettait le retard apporté à l'achèvement de

son ouvrage, ne demandait qu'à trouver sur qui la passer ; ainsi donc, si ce drôle de Toussaint Gilles était absent ou ivre, ce qui lui arrive souvent, et que le feu prit quelque part, il faudrait enfoncer les portes pour avoir les pompes ! Voilà comment vous entendez vos devoirs d'administrateur ; je vous en fais mon compliment.

— Faut-il demander la clef à M. Toussaint Gilles ? dit un des ouvriers, tandis que le maire ne soufflait mot, habitué et résigné qu'il était sans doute aux sermons du juge de paix.

— Oui, certes, il faut y aller, et vite.

— Pourvu qu'il veuille la donner, dit Amoudru à voix basse.

— Pourvu qu'il veuille donner la clef ? répéta le magistrat d'un ton cassant ; je voudrais, ma foi, qu'il la refusât ; j'avoue que je serais curieux de voir ça.

— Eh bien ! vous le verrez, selon toute apparence, reprit le maire toujours à demi-voix, car Toussaint Gilles, un digne homme d'ailleurs, a parfois la tête un peu près du bonnet ; vous connaissez ses opinions, et peut-être vaudrait-il mieux...

— Justin, dit M. Bobilier en coupant la parole au prudent administrateur, va demander de ma part à l'aubergiste Toussaint Gilles la clef de la remise où sont les pompes.

— Et dis-lui, ajouta le maire, que nous le prions...

— Dis-lui, interrompit brusquement le juge de paix, que j'ai besoin de la clef, et pas autre chose.

Le jeune ouvrier traversa la place en courant pour aller à la recherche du capitaine des pompiers, qu'on ne voyait plus devant la porte de son auberge.

— Amoudru, dit pendant ce temps le juge de paix au maire qu'il avait pris à l'écart, avec votre système de temporisation, de conciliation et d'irrésolution, vous ne ferez jamais besogne qui vaille, et à force de vouloir devenir l'ami de tout le monde, vous ne resterez celui de personne.

Comment, ayant un intérêt aussi grand à vous mettre dans les bonnes grâces du marquis, pouvez-vous songer à ménager un drôle tel que Toussaint Gilles, qui ne fait que déblatérer contre lui du matin au soir? Je vous en préviens, Amoudru, parce que je voudrais voir réussir votre affaire, si le marquis apprend que vous conservez des relations intimes avec un de ses ennemis déclarés, il vous en saura le plus mauvais gré, et alors adieu le fermage de sa terre.

— Ma position, monsieur Bobilier, est bien embarrassante, voyez-vous, bien embarrassante, répondit le maire en hochant la tête lentement.

— Tout vous embarrasse, vous, tout vous fait peur.

— Si vous étiez à ma place...

— Avotre place, je ferais ce que je fais à la mienne, j'aurais une opinion à moi, une volonté à moi, et quand j'aurais pris un parti, je n'en démordrais pas. Mais vous, vous faites des monstres de tout. Par exemple, cet affreux manche à balai, qu'ils appellent l'arbre de la liberté, et qui me gêne mon arc de triomphe, que ne vous ai-je pas dit pour vous décider à le faire abattre? Y suis-je parvenu?

Le manche à balai dont parlait avec tant d'irrévérence le juge de paix était un pleuplier qu'en 1830 les patriotes de Châteaugiron, Toussaint Gilles en tête, étaient venus planter solennellement au milieu du terre-plein, devant la grille du château. Transplanté déjà grand et sans trop de précaution, il n'avait pas tardé à dépérir; en ce moment, il était parfaitement desséché, et derrière l'arc de triomphe qui ne le masquait qu'en partie, il se dressait piteusement, plus semblable à un mât qu'à un arbre. Au sommet, un long bâton-supportait une bande étroite d'étamine bleue; c'était tout ce qui restait du drapeau tricolore de 1830; le vent, ainsi qu'il arrive presque toujours en pareil cas, ayant depuis longtemps déchiré et emporté le reste.

— Couper l'arbre de la liberté! dit le maire en baissant encore la voix; vous n'y songez pas, monsieur Bobilier.

— Si pardieu, j'y songe, et depuis longtemps.

— Couper l'arbre de la liberté! pour que si les républicains l'emportent, comme c'est possible, on vienne brûler ma maison et moi dedans!

— Bah! vous n'avez en tête que pendaisons et incendies.

— C'est que nous avons à Châteaugiron bien des mauvais sujets, reprit Amoudru, qui regarda autour de lui d'un air inquiet, comme s'il eût craint qu'un autre que son interlocuteur pût l'entendre. Voyez-vous, monsieur Bobilier, quoique je n'aie pas votre âge, je connais le pays mieux que vous. On n'y est pas bon.

— Je le sais, Amoudru, je le sais. Vos bourgeois de Châteaugiron, comme ils s'appellent, sont un tas de vantards et de criards qui auraient besoin d'une bonne leçon; mais s'ils ne valent pas grand'chose, raison de plus pour ne pas mollir dans l'exercice de vos fonctions.

— Raison de plus, tant qu'il vous plaira; en attendant je ne suis pas tranquille.

— Pourquoi ça?

— D'abord, à cause de toutes ces manigances au sujet de l'élection au conseil général. Pas plus tard qu'hier, M. de Boisjoly ne m'a pas laissé ignorer que je courais risque d'être destitué si je ne votais pas pour le candidat du gouvernement.

— Amoudru, vous savez ce que dit l'Évangile: « Nul ne peut servir deux maîtres. » Entre M. le marquis de Châteaugiron et M. le maître de forges Grandperrin, il faut donc choisir.

— C'est justement ce choix...

— Qui vous embarrasse? Il me semble pourtant que M. Grandperrin ne possède pas, ainsi que M. le marquis, un magnifique domaine dont le bail est sur le point d'expirer.

— C'est vrai, monsieur le juge de paix, et je comprends la valeur de cette raison-là mais il y a aussi une autre chose qui me tracasse.

— Quoi donc encore ?

— Cet ordre que vous m'avez fait signer hier.

— Pour la prise d'armes des pompiers ?

— Justement. Quand Toussaint Gilles va entendre le rappel, il sautera au plancher.

— Qu'il y saute et s'y brise le crâne, le jacobin qu'il est !

— Mais, monsieur Bobilier, êtes-vous bien sûr au moins que je sois dans mon droit ?

— Si j'en suis sûr, répondit le pétulant vieillard d'un air blessé : si moi, juge de paix du canton, je suis sûr de ce que j'avance quand il s'agit d'une question d'autorité administrative !

— Ce que je dis là, ce n'est pas pour vous offenser ; mais il y a des personnes qui prétendent....

— Il y a partout des sots qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Voici la chose en deux mots, et je ne devrais pas être obligé de vous la répéter, ajouta le juge de paix d'un ton péremptoire : vous êtes maire de la commune, et en cette qualité vous êtes le chef né de la garde nationale ; or les pompiers font partie de la garde nationale, ou plutôt à Châteaugiron ils sont toute la garde nationale ; donc vous avez le droit de faire prendre les armes aux pompiers. Est-ce clair ?

— J'admets ça, répondit le maire d'un air assez peu convaincu ; mais puisque Toussaint Gilles est le chef de la compagnie, n'était-ce pas à lui qu'il eût fallu envoyer l'ordre ?

— Dans les cas ordinaires, oui ; aussi c'est ce que vous avez fait il y a quinze jours, quand on croyait que le marquis devait arriver à cette époque. Qu'a fait Toussaint Gilles ?

— Ce qu'il a fait?... dit Amoudru en se mordant les lèvres.

— Il vous a envoyé promener... et vous l'avez souffert, dit ironiquement le juge de paix.

— C'est que, voyez-vous, monsieur Bobilier, je ne suis pas

un homme méchant, moi, et se brouiller comme ça, pour un mot, avec une ancienne connaissance...

— Soit. Si les grandes moustaches de Toussaint Gilles vous font peur, c'est votre affaire.

— Peur, répéta le maire dont ce mot parut émouvoir la débonnairété habituelle; sachez que je n'ai peur de personne; mais on a toujours assez d'ennemis.

— Enfin, peur ou non, ce n'est pas là la question. Le capitaine de la compagnie ayant refusé positivement de vous obéir, que deviez-vous faire aujourd'hui? donner l'ordre au lieutenant; car il faut pourtant que force reste à l'autorité, et l'autorité, Amoudru, c'est vous, entendez-vous bien?

— Oui, je sais tout cela, dit en se grattant l'oreille l'administrateur dans l'embarras; et puis, d'un autre côté, Philippe est si content de mettre son casque doré et de commander la compagnie, qu'il a bien fallu que j'en passe par ce que vous avez voulu tous les deux. Mais ça n'empêche pas que Toussaint Gilles va faire un vacarme d'enfer.

— Vous vous boucherez les oreilles.

— Au moins s'il s'en prend à moi, vous me soutiendrez, monsieur Bobilier?

— Soyez tranquille, répondit le juge de paix en souriant de pitié; s'il veut faire le méchant, c'est moi qui me charge de le mettre à la raison. Ah ça! vous moquez-vous de moi? ajouta-t-il brusquement en s'adressant aux ouvriers; vous voilà encore les bras croisés! Et ces échelles?

— Nous attendons toujours la clef, répondit un des travailleurs.

— Comment! ce drôle de Justin n'est pas encore revenu?

— Le voici, dit le maire.

En ce moment, en effet, le jeune ouvrier revenait d'un pas beaucoup plus lent qu'il n'était parti.

— Eh bien! la clef? lui cria d'un ton d'impatience le vieux magistrat qui lui vit les mains vides.

— M. Toussaint Gilles ne veut pas la donner, répondit le jeune ouvrier d'un air ahuri.

— Qu'est-ce que je disais ? fit Amoudru entre ses dents ; et le nuage qui couvrait le front de l'honnête administrateur parut s'y appesantir.

Le juge de paix ne dit mot, mais il fronça si violemment ses sourcils grisonnants, que les boucles inférieures de sa perruque s'abaissèrent sur ses yeux comme pour les caresser ; en même temps, par une contraction subite de ses mâchoires, veuves de dents, son nez et son menton se rapprochèrent au point de se rejoindre.

— Il ne faut pas vous faire du mal pour cela, monsieur Bobilier, lui dit doucement le maire en remarquant ces symptômes d'une tempête près d'éclater ; on se passera de leurs échelles ; avec de la patience on vient à bout de bien des choses.

Parler de patience à un homme irrité, c'est le moyen de l'exaspérer. Sans daigner répondre un mot, le juge de paix jeta sur le pacifique administrateur un regard méprisant, redressa fièrement sa petite taille maigre, et, d'un pas qu'eût précipité la colère si la conscience de sa dignité ne l'eût retenu, il se dirigea vers l'auberge du *Cheval-Patriote*, au seuil de laquelle venait de paraître Toussaint Gilles.

Au lieu de l'accompagner pour prendre part à la discussion orageuse qui allait inévitablement s'engager entre l'irascible magistrat et le non moins bouillant aubergiste, le maire Amoudru, sortant de son hésitation habituelle, adressa vivement la parole aux ouvriers qui, curieux de voir la fin de la scène, ricanaient entre eux et faisaient mine de suivre M. Bobilier.

— Allons, mes garçons, du courage ! je vais vous donner un coup de main. Ce serait drôle de se passer des échelles des pompiers. Allons, il faut faire une farce à cette mauvaise tête de Toussaint Gilles. Moi qui suis grand, gageons que j'en viens à bout ; quand le châssis sera posé, il y aura

à boire, et du chenu. Allons, tout le monde à l'ouvrage.

Joignant l'action à la parole, le maire empoigna le châssis par un des coins, tandis qu'un des ouvriers le prenait par l'autre, et il se mit à grimper à l'une des échelles, sans s'inquiéter autrement de sa dignité municipale.

En voyant approcher le juge de paix dont la physionomie flamboyait de colère, Toussaint Gilles croisa les bras, se redressa de toute la hauteur de sa taille, et aspirant sa pipe coup sur coup, s'entoura d'un nuage de fumée; nouvelle irrévérence, nouvelle bravade ajoutée à la première, car tout le monde savait que le digne magistrat, priseur déterminé, exécrait l'odeur de la pipe. Jamais, en un mot, héros chanté par Homère n'attendit son adversaire d'un courage plus ferme d'un regard plus provoquant, d'un maintien plus belliqueux.

IV

UNE TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU.

Le groupe des paysans arrêtés devant l'auberge du *Cheval-Patriote* s'était accru de nouveaux arrivants, et d'un autre côté, en voyant leur juge de paix traverser la place, la colère sur le visage, dans le bizarre accoutrement que nous avons décrit, une partie des bourgeois, après lui avoir livré passage, s'étaient mis en marche sur ses pas dans l'attente de quelque événement dramatique. Un cercle nombreux se forma donc autour du magistrat et de l'aubergiste aussitôt qu'ils se trouvèrent en présence.

Attiré à la fenêtre par le murmure confus de cette espèce d'attroupement, le jeune homme blond que le maître de l'auberge avait traité de vicomte s'y appuya de nouveau,

sans quitter pour cela l'assiette où il était en train de manger une aile de poulet.

En même temps les rideaux de la chambre voisine s'entr'ouvrirent, et derrière une des vitres on put apercevoir la figure étroite et blafarde d'un homme d'un âge moyen, qui semblait épier curieusement, mais sans vouloir se mettre en évidence, ce qui se passait sur la place.

— Qu'est-ce à dire, Toussaint Gilles? s'écria pour débiter le juge de paix d'une voix tremblante de courroux; on prétend que vous refusez de donner la clef de la remise où sont les pompes.

— Est-ce que le feu a pris quelque part? répondit le capitaine en affectant par persiflage un air surpris; cependant je n'ai pas entendu sonner le tocsin. Il est vrai que vos brailardes de la sacristie font un tel charivari qu'on n'entendrait pas le Père éternel tonner.

— Il n'est question ici ni de feu, ni de sottise plaisanterie, reprit le vieillard dont les petits yeux gris brillaient comme ceux d'un chat en colère; il s'agit de savoir si vous allez me donner la clef, oui ou non!

— Non! dit Toussaint Gilles, qui accompagna ce mot décisif d'une énorme bouffée de tabac.

C'était la fumée qui sort du canon après le boulet.

— Et peut-on connaître la raison de votre refus? reprit M. Bobilier en essayant de se contenir.

Le capitaine républicain promena sur l'assistance un regard qui semblait dire: Attention; ce que je vais dire mérite d'être écouté.

— Je refuse la clef de la remise des pompes, dit-il ensuite, pour plusieurs raisons: 1° je n'ai pas d'ordres à recevoir de vous.

— C'est ce que nous verrons tout à l'heure.

— Tout de suite. Vous êtes juge de paix, je suis capitaine de pompiers; vous conciliez les procès, j'éteins les incendies; nous avons tous deux nos attributions qui peu-

vent se ressembler, mais qui n'ont rien de commun. J'ai donc raison de dire que je n'ai pas d'ordres à recevoir de vous et que votre robe n'a rien à commander à mon épée.

— Erreur, estimable tavernier, cria de la fenêtre le jeune homme blond qui, mis en belle humeur par un déjeuner copieusement arrosé, semblait prendre un plaisir particulier à la scène dont il se trouvait le spectateur le mieux placé; erreur. Cicéron, un illustre pompier dans son temps, a dit : *Cedant arma togæ*, ce qui signifie que ce vénérable magistrat, qui a une si belle perruque, a droit à votre obéissance.

— Il ne s'agit pas de nous donner en spectacle à des ivrognes, dit M. Bobilier, après avoir jeté à l'auteur de cet incident un regard courroucé; nous examinerons tout à l'heure la valeur de votre première raison. Voyons les autres.

— Ma seconde et dernière raison, répondit Toussaint Gilles en élevant la voix, afin d'être entendu de tout le monde, ma raison péremptoire, c'est que tant que je serai capitaine des pompiers de la commune de Châteaugiron, je ne souffrirai pas que les instruments placés sous ma garde et destinés à la conservation de nos maisons et de nos personnes, je ne souffrirai pas, dis-je, que ces instruments, qui sont une propriété publique, soient déshonorés en servant à élever un monument d'adulation servile en l'honneur d'un particulier quelconque, quand même ce particulier serait vingt fois marquis et cousin du roi des Français.

On entendit courir dans l'auditoire un murmure approbateur auquel, malgré le titre de vicomte que l'aubergiste lui avait donné, le jeune homme blond s'associa ouvertement.

— Bien parlé! la calotte rouge; que répondrez-vous à cela, la perruque jaune?

— Est-ce tout? dit le juge de paix avec l'accent d'un homme qui s'apprête à terrasser d'un seul coup son adversaire.

— C'est tout. Vous êtes le juge de paix du canton, ainsi jugez tant qu'il vous plaira les procès des gens du canton ; mais les affaires de notre Châteaugiron ne vous regardent pas. Mes pompiers sont les pompiers de la commune ; ils n'ont d'ordre à recevoir que de la commune, et la commune n'a qu'un chef, son maire.

— Et c'est ici que je vous prends, s'écria le juge de paix qui allongea le bras par un geste victorieux ; Amoudru ! ajouta-t-il en regardant de tous côtés, ici, Amoudru !... Que diantre est-il devenu ?

— Me voici, répondit le maire en se montrant soudain à côté du vieux magistrat comme une apparition docile à la voix du magicien qui l'évoque ; me voici, monsieur Bobilier ; qu'y a-t-il pour votre service ?

Amoudru essayait avec un mouchoir de cotonnade à carreaux son front baigné de sueur, mais du reste il avait l'air radieux.

— Amoudru, dites à monsieur Toussaint Gilles...

— Tout ce qu'il vous plaira, monsieur Bobilier, mais auparavant faites-moi le plaisir de vous retourner.

Le maire prit le juge de paix par le bras et lui fit faire un demi-tour. Machinalement ceux des assistants qui se trouvaient placés derrière M. Bobilier imitèrent ce mouvement, et tous les yeux se dirigèrent vers le point que désignait Amoudru d'un air triomphant.

Au sommet de l'arc de triomphe, le châssis, débarrassé de la toile qui l'avait dérobé jusqu'alors aux regards des curieux, s'élevait noblement en étalant aux rayons du soleil, dont l'éclat parut redoubler en ce moment pour les saluer, les armoiries des Châteaugirons que nous allons essayer de décrire.

La partie inférieure se composait de huit pièces alternativement rouges et jaunes, taillées en triangle, comme les marches d'un escalier à vis, et dont les pointes se réunissaient au cœur de l'écu ; au-dessus, on voyait sur un fond bleu la

figure d'un château entièrement blanc, sauf quelques menus détails.

Dans la langue technique du blason, ces armoiries pouvaient se formuler ainsi : — Gironné d'or et de gueules, au chef d'azur, chargé d'un château d'argent ajouré, maçonné et essoré du premier émail.

Le tout composait ce que la science héraldique nomme des armes parlantes, et signifiait (les rébus datent de loin) *Châteaugiron*.

Une couronne de marquis surmontait l'écusson que supportaient deux lions, *au naturel*, dont les crinières ébouriffées, les gueules sanglantes et les griffes effroyables, avaient dû faire peur plus d'une fois au peintre lui-même.

Dans un coin du tableau se trouvait tracée modestement, en assez gros caractères toutefois pour pouvoir être lue à dix pas de distance, la signature suivante, *Théophile Bobilier fecit*.

A la vue du tableau vraiment étonnant auquel il avait travaillé pendant quinze jours, placé enfin après tant d'efforts inutiles, au-dessus de l'arc de triomphe qu'il terminait, le juge de paix éprouva un orgueil d'artiste qui dissipa subitement sa colère et lui fit prendre en pitié profonde les grossières insolences du capitaine des pompiers. Sans daigner lui jeter un regard, il se rapprocha vivement du monument enfin achevé, afin d'admirer son œuvre de plus près.

— Magnifique coup de théâtre, dit le vicomte à cheveux blonds, qui, après avoir envoyé un plein verre de vin de Thorins rejoindre l'aile de poulet qu'il venait d'avalier, approcha de son œil gauche un petit lorgnon d'écaille. Voilà, pardieu, de la peinture qui me donne envie d'en connaître l'auteur. Dites donc, monsieur le capitaine; car je connais maintenant votre qualité, et je sais le respect qui vous est dû; monsieur le capitaine de pompiers!

Toussaint Gilles leva la tête; on pouvait lire à la fois sur sa

figure la tentation de réduire au silence, par quelque coup de boutoir bien appliqué, le mauvais plaisant qui se moquait de lui, et la crainte de perdre, faute d'une suffisante obséquiosité, une pratique arrivée du matin seulement, et qui, si l'on en jugeait par le menu de son déjeuner, promettait d'être excellente. Ce dernier sentiment l'emporta ; car si le capitaine de pompiers était républicain, il était aussi et avant tout aubergiste.

— Que désirez-vous, monsieur le vicomte ? répondit-il aussi poliment qu'il put l'obtenir de sa mauvaise humeur secrète.

— Je voudrais connaître l'artiste qui a peint le tableau que je vois là-bas.

— C'est le juge de paix, avec qui vous m'avez vu parler tout à l'heure, et qui, j'ose le dire, n'a pas eu l'avantage dans la discussion.

— C'est vrai, dit un des assistants presque aussi démocrate que Toussaint Gilles lui-même, vous lui avez rivé son clou, et proprement.

— Diable ! reprit le vicomte, les juges de paix de Saône-et-Loire sont de cette force-là ? vous pouvez vous vanter d'être un heureux peuple. Et, dites-moi, cet estimable magistrat juge-t-il aussi bien qu'il peint ?

— C'est ce que vous pourrez voir tout à l'heure ; car son audience va s'ouvrir,

— J'y assisterai bien certainement ; mais en attendant, monsieur le chef... je veux dire monsieur le chef des pompiers, auriez-vous la bonté de m'envoyer du dessert et du café, avec un carafon de rhum, si vous en avez de passable ?

— D'excellent, monsieur le vicomte ; Jamaïque authentique ; vous allez être servi.

— Ah !... attendez donc, j'oubliais l'essentiel : envoyez-moi en même temps du papier à lettres, ce que vous avez de mieux, et ce qu'il faut pour écrire.

— A l'instant même.

Toussaint Gilles entra dans l'auberge pour transmettre à son garçon les ordres qu'il venait de recevoir. Un instant après, il reparut sur le seuil de son établissement.

— Monsieur Toussaint Gilles, vous qui êtes un savant, lui dit alors le père Cocquard, qui s'était assis sur un banc de cette pierre près de la porte, expliquez-nous donc ce que signifie cette enseigne qu'ils viennent de mettre là-bas sur leur reposoir; au moins la vôtre, on y comprend quelque chose; un cheval blanc, tout le monde connaît ça; mais celle de là-bas, ils disent, car moi d'ici je n'y vois goutte, que c'est un vrai grimoire, et que le diable y perdrait son latin.

Plusieurs paysans se rapprochèrent afin d'écouter l'explication de l'aubergiste et de voir s'il serait meilleur latiniste que le diable.

— Ça! dit Toussaint Gilles en montrant d'un doigt méprisant le tableau du juge de paix, ça ne mérite pas le nom d'enseigne que vous lui donnez, père Cocquard; une enseigne est une chose qui a du mérite quand elle est bien peinte, tandis que ce barbouillage n'est bon qu'à faire peur aux moineaux.

— Mais enfin qu'est-ce qu'il représente?

— C'est ce que les nobles appellent des armes; un tas d'insolences pour vexer le peuple.

— Dites donc, monsieur Toussaint Gilles, demanda un autre paysan, ces diables de bêtes qui marchent sur leurs pattes de derrière et qui ouvrent des gueules qu'on dirait un four allumé, est-ce que ce sont des singes? je n'en ai jamais vu de si gros.

— Des singes! dit l'aubergiste en ricanant; en effet, ils ont plus l'air de singes que de lions.

— Ce sont donc des lions?

— C'est une allégorie. Autrefois, quand les nobles étaient les maîtres et que tout leur était permis, il y en avait qui élevaient dans leurs maisons des lions.

— Ils devaient coûter gros à nourrir! dit le père Cocquard.

— Ça leur était bien égal à ces gueux-là; quand la viande de boucherie était trop chère, savez-vous ce qu'on faisait?

— Qu'est-ce qu'on faisait, monsieur Toussaint Gilles? demandèrent à la fois plusieurs des auditeurs avec un intérêt visible.

— On prenait le premier serf venu, et on le jetait dans la fosse aux lions.

— Le premier cerf venu? répéta un des paysans ébahis, ce n'était pas déjà une si grande économie.

— C'est qu'apparemment dans ce temps-là, dit un autre, le gibier était plus commun que maintenant.

Le savant aubergiste sourit de pitié.

— Je ne vous parle pas de cerf à quatre pieds, ânes que vous êtes! je vous parle d'un serf à deux jambes; c'est le nom que ces gredins de ci-devant donnaient autrefois aux habitants de leurs terres, à ce qu'on appelait leurs vassaux, enfin aux paysans comme vous.

— Voyez-vous ça! dit l'auditoire impressionné; et vous dites qu'on les donnait à manger aux lions?

— A part les ignorants de votre espèce, tout le monde sait cela. On vous prenait donc le malheureux serf par les quatre membres, et on le jetait dans la fosse; vous pensez que son affaire était bientôt bâclée.

Un murmure d'horreur circula parmi les assistants.

— C'est pourtant bien vrai ce que dit là M. Toussaint Gilles, dit l'un d'entre eux; et la preuve c'est que j'ai vu dans les temps, à Autun, sur un tableau d'église, un de ces malheureux serfs au milieu d'une demi-douzaine de lions qui s'apprétaient à le dévorer.

L'interrupteur faisait allusion à un tableau représentant le prophète Daniel qui se trouve en effet dans la cathédrale d'Autun, mais personne, parmi les auditeurs,

n'était en état de rectifier l'erreur de l'honnête villageois.

— Il faut avouer, dit un autre d'un ton sentencieux, que dans ce temps-là le métier de paysan était encore plus rude que maintenant : mangé par les bêtes, si la viande était rare ! sapristi !

— Ces gueux-là, reprit Toussaint Gilles avec l'aplomb d'un orateur sûr d'avoir captivé son auditoire, ces chiens d'aristocrates avaient comme cela une foule d'inventions pour diminuer le peuple quand il devenait trop nombreux. Dans la terre de Monjoie, par exemple, lorsque le seigneur revenait de la chasse et qu'il craignait d'attraper un refroidissement, il faisait éventrer un de ses vassaux pour se réchauffer les pieds dans son sang tout fumant. Que dites-vous de ça ?

— Oh ! les gredins ! les brigands ! les scélérats ! s'écrièrent à la fois la plupart des auditeurs qui acceptèrent, comme mot d'Évangile, ainsi que l'avaient fait avant eux leurs pères, en 89, la sanguinaire calomnie remise en lumière par Toussaint Gilles.

— Entre ces gueux de lions, dit un paysan lorsque cette émotion fut calmée, on dirait une maison.

— C'est le portrait du vieux château, répondit l'aubergiste sans hésiter ; heureusement il n'existe plus que sur le papier.

— Et savez-vous, monsieur Toussaint Gilles, vous qui savez tout, si, dans le vieux château, ils avaient aussi leur fosse aux lions ?

— C'est probable, mais je ne l'affirmerai pas ; car il ne faut affirmer que ce dont on est sûr.

Ce qu'il y a de certain, c'est que quand on a eu besoin de pierres pour réparer l'écluse et qu'on a déblayé les ruines de la tour qui regardait la route de Châlons, on a trouvé un souterrain qui bien certainement a servi de cachot et peut-être même de tombeau à plus d'un de ces pauvres diables de serfs.

— Mais il y en a qui disent que ce cachot c'était une cave, objecta le père Cocquard, qui semblait moins subjugué que ses voisins par l'érudition de l'aubergiste.

— Laissez donc, une cave ! reprit Toussaint Gilles en souriant de pitié.

— Vous conviendrez cependant que les seigneurs du château devaient boire du vin comme vous et moi, et même plus, puisque c'étaient des nobles et que tout leur était permis.

— Je ne prétends pas dire, père Cocquard, qu'ils ne buvaient que de l'eau et qu'il n'y avait pas de caves dans leur château ; mais ce que je répète et ce que je soutiens, c'est que le souterrain dont je parle était bien un cachot, et la preuve ce sont les instruments de torture qu'on y a trouvés.

— Des instruments de torture ! dirent quelques-uns des auditeurs en ouvrant de grands yeux.

— Oui ; des cercles de fer qu'on passait autour de la ceinture du prisonnier, probablement après les avoir fait rougir au feu, car ces brigands de nobles sont capables de tout, et qu'on rivait ensuite aux murs du cachot. Quand l'opération était finie, on fermait la porte, et le pauvre diable mourait de faim ; voilà comme les choses se passaient à cette époque-là.

Un nouveau frémissement d'indignation parcourut les rangs des auditeurs.

— Il paraît alors, dit le sceptique père Cocquard, que dans les anciens temps les hommes étaient quatre fois plus gros que maintenant ; j'ai vu les ferrailles dont vous parlez chez M. Bobilier ; elles sont larges comme des cercles de tonneaux, et y ressemblent comme se ressemblent deux mouches.

— Des cercles de tonneaux ! s'écria Toussaint Gilles indigné ; c'est ce vieux chouan de Bobilier et les autres aristocrates du pays qui ont fait courir ce bruit-là, et je ne croyais pas, père Cocquard, que vous fissiez partie de leur clique.

Le vieux paysan se tut prudemment, car il lut dans les regards de ses voisins une désapprobation complète de ses objections critiques.

— Et cette autre peinture qui est au-dessous du château, dit un autre interlocuteur, qu'est-ce que vous croyez que ça représente, monsieur Toussaint Gilles ?

Le docte aubergiste examina les girons du champ de l'écu que lui désignait l'interrogateur ; mais cette fois son érudition se trouva en défaut, et malgré son désir de ne laisser, dans l'intérêt de sa réputation, aucune question sans réponse, il hésita un instant.

— Ça ressemble aux rayons d'une roue, dit un des assistants dont le costume était celui d'un garçon boucher.

— Ça ressemblerait plutôt, dit un autre, taillandier de son métier, à huit lames de couperet qui se toucheraient par la pointe.

— Mais le fer n'est ni rouge ni jaune, reprit le premier qui, sous cet argument décisif en apparence, espérait écraser son contradicteur.

— Le fer n'est naturellement ni rouge ni jaune, j'en conviens, dit Toussaint Gilles en reprenant son aplomb professoral, mais il peut le devenir ; Picardet a donc raison, en partie du moins ; je ne dirai pas comme lui que ces lames en triangle sont des couperets ; le couperet est un instrument utile, et les ci-devant, qui n'ont jamais été que des bons à rien, ne s'en servaient pas plus autrement que maintenant ; mais je dis que ce sont des lames de sabre ou de poignard : c'était plus dans leur genre.

— Tout comme il vous plaira, monsieur Toussaint Gilles, répliqua celui des auditeurs dont l'aubergiste venait de renverser le système héraldique ; mais, couperet ou poignard, le fer n'est ni jaune ni rouge, j'en reviens toujours là.

— Gautherot, pour un boucher, vous pouvez vous flatter d'être diablement bouché.

Une risée universelle accueillit ce calembour dont l'au-

bergiste ne s'était peut-être déjà servi que deux ou trois cents fois à l'égard de Gautherot; car Toussaint Gilles était un de ces hommes qu'entoure la faveur populaire, et ses moindres bons mots étaient sûrs d'être applaudis.

— Faites-moi le plaisir de répondre à une seule question, continua-t-il, dès que l'hilarité des assistants fut calmée; quand vous saignez un mouton, de quelle couleur vient votre couteau?

— Qu'est-ce qu'ont de commun mes moutons?...

— C'est pourtant bien aisé à comprendre: une partie des lames de poignard que vous voyez là-bas est censée teinte du sang des pauvres vassaux égorgés pour l'amusement du seigneur; c'est encore une allégorie.

— Eh bien! à la bonne heure pour les rouges, répondit le boucher forcé de se rendre à l'évidence; mais les jaunes?

— Les jaunes? Ça n'est pas plus difficile à expliquer. Les jaunes...

Au moment où l'aubergiste se creusait l'esprit pour trouver le sens mystique renfermé dans la couleur d'or de la seconde moitié des girons changés par lui en lames de poignard, et nul doute que cet étrange docteur en blason n'eût fini par s'en tirer à son honneur, le bruit d'un tambour battant le rappel se fit entendre dans le lointain.

Au premier son qui frappa son oreille, Toussaint Gilles tressaillit comme s'il eût été mordu par un serpent, sa pipe faillit à s'échapper de ses lèvres, et sur ses cheveux crépus son bonnet rouge parut se soulever.

— Tiens! tiens! vous pouvez vous vanter d'être un fameux sournois, lui dit le père Cocquard; votre compagnie prend les armes, et vous ne nous en disiez rien.

Le capitaine de pompiers ne répondit mot; la face flamboyante, les yeux hors de leur orbite, le nez au vent du côté d'où venait le bruit du rappel, il ressemblait à un carnassier qui flaire une proie.

Après quelques instants d'attente, on vit déboucher à

L'un des angles de la place la cause de l'émotion extraordinaire qu'éprouvait Toussaint Gilles. C'était un assez chétif jeune homme vêtu d'un uniforme de pompier et coiffé d'un casque tout neuf, dont le cuivre reluisait au soleil, comme autrefois sur la tête du barbier manchois l'armet de Mambrin conquis par don Quichotte. Calme et fier à la fois, ainsi qu'a le droit de l'être un homme qui remplit un devoir légitime en exerçant une fonction publique, le tambour châteaugironais descendait la grande rue du village en battant sa caisse à tour de poignet. L'innocent mouton n'avait nulle défiance du loup qui l'attendait au passage. Il marchait d'un pas cadencé, les yeux à demi clos, comme pour mieux savourer la mélodie de son instrument; mais si le rêve était agréable, le réveil fut terrible.

Au moment où le tambour passait devant son chef en ornant sa batterie de roulades pour lui faire honneur, celui-ci traversa la rue en deux bonds, le saisit à la gorge et le tint cloué sur place.

— Toinot, qui t'a donné l'ordre de battre le rappel? lui dit-il en même temps d'une voix tonnante.

— Capitaine, c'est le lieutenant, finit par répondre le tambour, lorsqu'il fut revenu de son saisissement; et il essaya de se dégager pour ramasser les baguettes que la terreur avait fait tomber de ses mains.

— C'est le lieutenant, c'est Philippe Amouëru qui t'a ordonné de rappeler?

— Oui, capitaine, mais lâchez-moi donc, vous abîmez ma buffleterie.

— Ah! le lieutenant t'a ordonné de rappeler, poursuivit Toussaint Gilles sans quitter prise et avec un ricanement farouche; eh bien! moi, Toinot, je t'ordonne de cesser sur-le-champ.

— Cependant, capitaine, puisque le lieutenant...

— Je t'intime l'ordre de te taire et d'aller quitter ton uniforme à l'instant même, et si tu répliques un mot, si tu

donnes encore un seul coup de baguette, je t'enfonce ta caisse sur la tête jusqu'au nombril, je te culbute d'un coup de poing, et du hout de ma botte je te roule dans ton tambour jusqu'à la rivière, toi et ton casque.

Fort peu désireux de faire l'expérience d'un pareil système de locomotion, et très-convaincu que son rugissant capitaine ne lui promettait rien qu'il ne fût capable de tenir, Toinot, pâle comme la peau de son instrument, rengaina ses baguettes et détacha sa caisse; mais au moment où il s'apprêtait à la placer derrière son épaule, selon l'usage des tambours dont le service est fini, le cercle des assistants fut brusquement rompu par un nouveau personnage, qui n'était autre que le lieutenant Amoudru en uniforme d'officier de pompiers.

Le fils du maire de Châteaugiron était aussi grand que son père; mais quoiqu'il lui ressemblât, sa figure et son maintien avaient une expression résolue qui annonçait un caractère exempt des éternelles perplexités du digne administrateur.

Sans regarder Toussaint Gilles, qui en l'apercevant avait laissé échapper un geste de courroux, Philippe Amoudru s'adressa au tambour d'un ton sévère :

— Que fais-tu là, et pourquoi interromps-tu ton rappel ?

— Lieutenant, balbutia Toinot, c'est le capitaine...

— C'est à moi qu'il faut parler, lieutenant, dit Toussaint Gilles, en prenant l'attitude qu'il jugea la plus imposante.

— Les deux chefs des pompiers se regardèrent un instant, comme on le dit familièrement, dans le blanc des yeux.

— Je désirerais savoir, reprit l'aubergiste, lequel de vous ou de moi est le commandant de la compagnie ?

— C'est vous, capitaine, répondit froidement Philippe Amoudru; ça ne fait pas une question.

— De quel droit alors vous permettez-vous de donner un ordre avant de l'avoir reçu de moi, votre chef ?

— Du droit que j'ai d'obéir au maire, qui est notre chef à tous deux.

— On m'en avait prévenu... mais je ne voulais pas le croire, reprit le capitaine d'une voix entrecoupée; ainsi donc c'est un coup monté... Voici les élections qui approchent, et l'on veut m'enlever le commandement de la compagnie.

— Il n'y a pas de coup monté, et personne ne songe à vous enlever le commandement de la compagnie, répondit Philippe Amoudru, qui mentait, car l'ambition dont l'avait accusé le garde Rabusson était loin d'être une invention calomnieuse, et, selon l'usage d'un assez grand nombre de ses collègues de la milice citoyenne, le lieutenant n'avait pas de plus chaud désir que celui de supplanter son capitaine.

— Je vous dis que c'est un complot contre moi, et que c'est votre père et vous qui en êtes les chefs.

— La preuve que vous vous trompez, c'est que vous n'avez qu'à aller endosser votre uniforme, et je serai le premier à vous obéir.

— Endosser mon uniforme ! s'écria Toussaint Gilles avec indignation; m'associer à ce tas de bêtises qu'on prépare ! mettre de côté ma dignité de patriote connu, de citoyen français, de bourgeois de Châteaugiron, pour faire la parade devant une famille d'aristocrates ! jamais !

— En ce cas, riposta Philippe Amoudru d'un ton déterminé, puisque vous, capitaine, vous refusez le commandement de la compagnie, c'est à moi, lieutenant, de le prendre, et je le prends. Allons, Toinot, ajouta-t-il impérieusement en s'adressant au tambour, rattache ta caisse, prends tes baguettes, et partons du pied gauche.

— Mais, lieutenant, dit Toinot, le capitaine...

— Si tu bouges, je t'assomme, beugla Toussaint Gilles.

— Mais capitaine, puisque le lieutenant...

— Si tu n'obéis pas, je te casse mon sabre sur le dos, dit Philippe Amoudru.

— Mais, lieutenant... mais capitaine...

Tandis que l'infortuné Toinot, ainsi placé entre le marteau et l'enclume, tournait alternativement vers ses deux chefs un regard effaré, le cercle des spectateurs s'ouvrit de nouveau pour livrer passage au vieux juge de paix, qui se précipita impétueusement sur le terrain en traînant à la remorque, et non sans efforts, le maire Amoudru presque aussi blême que le tambour.

— Qu'y a-t-il encore ? et quelle nouvelle insolence se permet ce brouillon ? s'écria M. Bobilier ; car loin d'imiter, ainsi que devaient le lui conseiller sa profession et son âge, le bon roi Sobrin s'efforçant d'apaiser les querelles du camp d'Agramant, le vieillard semblait plutôt avoir choisi pour modèle le bouillant Ferragus ou le fougueux Mandricard.

— Monsieur le juge de paix, s'écria Toussaint Gilles dont l'arrivée de ce renfort d'ennemis ne fit qu'accroître la fureur, je vous ai déjà dit que les affaires de notre commune ne vous regardent pas, et ceci est une affaire de commune.

— Eh bien ! voici le maire de la commune, répondit le magistrat en poussant en avant Amoudru qui cherchait à rester sur le second plan ; nous allons voir si vous osez commettre un acte de révolte contre son autorité. Parlez, Amoudru, et faites respecter les ordres que vous avez donnés.

— Allons, Toussaint Gilles, dit le maire lorsqu'il se fut enfin décidé à parler ; allons, Toussaint Gilles... il n'y a pas dans tout cela de quoi fouetter un chat... De vieux amis comme nous... Allons, Toussaint Gilles...

Ce fut là toute la harangue comminatoire que le premier magistrat de Châteaugiron parvint à tirer de son gosier municipal.

— Vous, dit l'aubergiste en avançant ses terribles moustaches sous le nez du maire, qui fit un mouvement en ar-

rière comme une souris à la vue d'un chat ; vous, Amoudru, je vous ai déjà dit, il y a quinze jours, que je me fichais de vous et de votre mairie, entendez-vous ça ?

— Il y a rébellion déclarée, et il avoue la récidive, s'écria le juge de paix avec une satisfaction sournoise ; allons, Amoudru, votre écharpe... il est temps d'en finir... votre écharpe?...

Le maire mettant une lenteur pleine d'irrésolution à sortir de sa poche l'emblème de son autorité, le pétulant vieillard arracha l'écharpe de ses mains, la lui passa brusquement autour du corps et se mit à la nouer avec la dextérité d'une femme de chambre alerte qui lace le corset de sa maîtresse.

— Lieutenant Amoudru, dit-il alors sans interrompre cette singulière besogne, en ce moment les pompiers n'ont de chef que vous, car la garde, c'est l'uniforme ; plusieurs de vos hommes sont déjà sur la place ; rassemblez-les ; nous en aurons besoin, si la rébellion veut essayer des voies de fait. Vous, père Cocquard, ajouta-t-il en s'adressant au vieux paysan qui se trouvait au premier rang des spectateurs, faites-moi le plaisir de courir à la justice de paix et de dire à mon greffier de venir ici ; surtout qu'il apporte de quoi écrire ; car il paraît que tout à l'heure nous allons avoir à dicter un assez joli procès-verbal.

Enchanté de pouvoir se concilier par ce petit service les bonnes grâces du magistrat qui devait le juger le jour même, le père Cocquard, dont les jambes valaient mieux que les yeux, partit en courant.

— Appelez vos greffiers, mugit alors l'aubergiste exaspéré ; appelez vos gendarmes, appelez les vingt-cinq mille diables, je me moque d'eux comme de vous. Je m'appelle Toussaint Gilles et je ne crains personne. J'étais à Paris en juillet et je m'y suis battu ; et si je n'ai pas eu la croix, c'est que déjà dans ce temps-là le gouvernement ne favorisait que les intrigants et les Jésuites. Personne ici ne me fera la

loi, entendez-vous, quand votre marquis lui-même et le reste de sa valetaille viendraient encore vous prêter main-forte ; je suis Français, moi... l'auberge du *Cheval-Patriote* est connue... je m'appelle Toussaint Gilles.

Tandis que le capitaine républicain poursuivait, en s'adressant à l'auditoire tout entier, cette allocution plus remarquable par la véhémence du débit que par l'enchaînement des idées, M. Bobilier, qui possédait le coup d'œil d'aigle et la promptitude de décision d'un général consommé, s'approcha du tambour.

— Tu t'appelles Toinot, je crois ? lui dit-il à demi-voix.

— Oui, monsieur le juge de paix, répondit le tambour un peu remis de son effroi.

— Jardinier de ton état ?

— Pour vous servir, monsieur le juge de paix.

— A partir d'aujourd'hui, tu es jardinier au château, et tu seras content des gages. Ça te convient-il ?

— Si ça me convient, monsieur-le juge de paix ? s'écria Toinot qui avait peine à croire à sa bonne fortune.

— A une condition : continue ton rappel et n'oublie pas un des recoins du village.

Toinot hésita un instant, car les terribles menaces de son capitaine étaient encore présentes à son esprit ; mais la voix de l'intérêt l'emporta sur celle de la peur ; il se glissa silencieusement hors du cercle, fit par prudence une cinquantaine de pas sans même effleurer du bout de ses baguettes la peau de sa caisse, et prenant enfin un parti décisif, il recommença son rappel.

A ce bruit, Toussaint Gilles bondit, et il voulut se précipiter sur les pas du tambour défectionnaire pour lui infliger le châtiment pittoresque dont il l'avait menacé ; mais, plus leste encore, Philippe Amoudru le saisit énergiquement au collet : plusieurs des assistants, subissant la triple influence de l'uniforme de l'officier, de l'écharpe du maire et du rabat du juge de paix, prêtèrent main-forte au lieute-

nant. Après quelques instants d'une lutte assez vive, car l'aubergiste était robuste, l'autorité l'emporta sur la révolte, et, comme disent les journaux en pareil cas, force resta à la loi.

— Savez-vous ce qui résultera de tout ceci ? s'écria Toussaint Gilles vaincu, en cessant tout à coup de se débattre entre les poignets vigoureux qui le contenaient.

— Rien du tout, monsieur Toussaint Gilles, répondit le juge de paix d'un air railleur, car je veux bien vous faire grâce de mon procès-verbal.

— Il en résultera une Sainte-Barthélemy, cria le capitaine républicain d'une voix de tonnerre. Puis, sans ajouter un mot, de peur sans doute d'affaiblir l'effet de cette écrasante apostrophe, il se dégagea par un effort imprévu des mains qui le retenaient encore, et s'élança dans son auberge, dont il referma violemment la porte, comme un lion blessé se retire dans son antre pour y méditer sa vengeance.

V

L'AVOCAT DE CAMPAGNE.

M. Bobilier et les deux Amoudru, restés maîtres du champ de bataille, ne tardèrent pas à le quitter pour se diriger ensemble vers la maison commune. Le maire, dont le premier soin avait été de remettre son écharpe dans sa poche, portait l'oreille basse et semblait inquiet de son triomphe ; son fils, au contraire, marchait martialement, en officier qui a bien mérité de son pays, et espère en conséquence se voir bientôt élevé en grade ; mais quelle que fût la fierté de son maintien, plus orgueilleuse encore était la satisfaction épanouie sur le visage du juge de paix. En songeant à la victoire qu'il venait de remporter sur ce jaco-

bin de Toussaint Gilles, sa bête noire depuis longtemps, l'aristocrate magistrat se trouvait presque aussi grand que le parut un jour à Kléber le général en chef de l'armée d'Égypte.

Sur la place commençait à arriver de différents côtés les pompiers convoqués par le tambour de Toinot, qui continuait d'éveiller successivement tous les échos du bourg. En cette occasion, l'influence exercée par l'aubergiste du *Cheval-Patriote* avait éprouvé un échec véritable. Parmi les soldats de sa compagnie, bien peu, quoiqu'il eût fait pour les endoctriner, avaient résisté à la tentation de se montrer à leurs concitoyens dans toute la gloire de leurs casques neufs, et, ajoutons-le, dans l'intérêt de la vérité historique, à la perspective du dîner qui les attendait au château, épisode essentiel de la fête, et que l'adroit juge de paix n'avait eu garde de passer sous silence.

Dans tous les groupes, la scène qui venait d'avoir lieu fournissait un thème intarissable aux débats les plus animés, et peu s'en fallait qu'au feu du brandon de discorde jeté par l'arrivée du marquis au milieu des dignitaires de l'endroit, vingt querelles particulières ne s'allumassent. Selon ses opinions politiques, car quel est le village de France où il ne se trouve des opinions en présence ? chacun prenait parti pour le capitaine des pompiers ou pour les autorités constituées. A en croire les uns, Toussaint Gilles était une victime, un martyr du despotisme judiciaire et municipal ; aux yeux des autres, ce n'était qu'un mauvais brouillon, un effronté perturbateur de l'ordre public.

— De quoi se mêle-t-il ? disaient les derniers ; que lui a fait M. le marquis de Châteaugiron ? de quel droit veut-il nous empêcher de recevoir poliment ce digne jeune homme qui a envoyé de si beaux casques à nos pompiers et qui veut donner des tableaux à notre église ?

— Toussaint Gilles a raison, répliquaient les autres ; c'est un vrai scandale de révolutionner toute une commune parce

qu'il a pris fantaisie à un noble, qui au fond ne vaut pas plus que nous, de venir montrer son château à sa femme.

— A la place du capitaine, s'écriait un des plus échauffés, je me serais fait assommer plutôt que de céder. Je lui croyais plus de caractère que ça.

— Soyez tranquille, répondit un voisin, on ne perdra rien pour attendre. Je connais Toussaint Gilles; il mettra le feu aux quatre coins du bourg plutôt que de ne pas se venger de l'affront qu'on vient de lui faire.

— Mettre le feu aux quatre coins du bourg ! ça serait drôle de la part d'un capitaine de pompiers !

— Avez-vous vu, disait un autre, comme Philippe Amoudru l'a pris au collet ? Il est crâne, tout de même le lieutenant.

— Il ne ressemble pas à son père, en ce cas; était-il pâle, notre maire !

— Ce pauvre cher homme, ajoutait une femme, ces scènes-là lui tournent le sang, et cependant il devrait être habitué au bruit, car sa femme ne fait que de crier du matin au soir.

— C'est notre juge de paix qui ne s'épouvante pas du bruit; quel vieux petit rageur !

— En voilà un qui a de l'aplomb.

— C'est qu'il faut marcher droit avec lui !

— Avec ça, il aurait dû mettre sa robe avant de s'en mêler, disait un des savants du bourg.

— Mais puisqu'il avait son rabat...

— Ça ne suffit pas; s'il avait été obligé de dresser procès-verbal, cela aurait pu être une cause de nullité.

Parmi les partisans de Toussaint Gilles, on entendait surtout répéter une phrase qui semblait exprimer une de ces opinions incontestables sur lesquelles tout le monde est tenu de se trouver d'accord.

— Si l'avocat Froidevaux avait été là, les choses ne se seraient pas passées ainsi.

Au bout de quelques instants, l'espèce de vœu public contenu dans ces paroles se trouva exaucé, et à l'entrée de la place on entendit répéter de groupe en groupe :

— Voici l'avocat ; voici M. Froidevaux ; que va dire de tout ceci M. l'avocat Froidevaux ?

L'accent de déférence mêlée d'emphase avec lequel étaient prononcés ces deux mots : *l'avocat Froidevaux*, n'a rien qui doive surprendre le lecteur. Dans les campagnes, après le curé pour qui l'on conserve un respect de tradition que commence même à altérer en certains lieux le progrès des idées libérales, le personnage important c'est l'avocat : le médecin lui-même ne vient qu'après, car la préoccupation des intérêts passe avant le soin de la santé chez les paysans qui presque tous ont le cuir de leur bourse beaucoup plus sensible que celui de leur peau.

Aux yeux des personnes habituées à la tenue uniforme et correcte, au maintien grave, important, quelquefois même gourmé des membres du barreau de Paris et des principales villes du royaume, l'avocat Froidevaux eût paru quelque chose de singulièrement disparate et anormal. Plus d'un naturaliste y eût regardé à deux fois avant de se décider à ranger dans la classe des coléoptères à noir fourreau qu'on voit fourmiller partout où s'émiette quelque procès, l'irrégulier scarabée dont voici la description :

Age, trente ans environ ; taille moyenne, robuste et bien découplée ; physionomie peu distinguée, mais en revanche expressive et mobile ; visage naturellement coloré et en outre bruni par le soleil jusqu'au fond de l'épiderme ; cheveux bouclés et roux que venait rejoindre, en avant de chaque oreille, un large collier de barbe d'une nuance plus claire, c'est-à-dire presque rouge ; blouse et pantalon de coutil gris ; guêtres et souliers de chasse ; sur la tête une vieille casquette de drap bleu ; une gibecière à l'épaule, un fusil sous le bras, un épagneul derrière les talons, tel était l'avocat Froidevaux du portrait duquel nous n'avons pas cru devoir exclure son

chiën, car en dépit de l'accusation d'hypocrisie portée contre ce dernier par le garde-chasse Rabusson, le robuste Pyrame était sincèrement attaché à son maître qui lui rendait cette affection ; si bien qu'on ne les voyait presque jamais l'un sans l'autre, même à l'audience.

L'avocat Froidevaux se dirigea en droite ligne vers l'auberge du *Cheval-Patriote*, au milieu d'une haie d'habitants du bourg et de paysans des villages voisins, qui la plupart se découvraient respectueusement sur son passage. Parmi ceux qu'une affaire litigieuse amenait à la justice de paix, plusieurs, le père Cocquard entre autres, essayèrent de l'aborder pour le prier de se charger de leur cause ou du moins pour en obtenir un avis ; mais à toutes ces requêtes, dont quelques-unes prenaient l'accent de la supplication, il répondait d'un ton bref, comme si cet empressement de clients l'eût moins flatté qu'importuné :

— Plus tard... je n'ai pas le temps maintenant..... Aujourd'hui je ne plaide que pour moi... Une consultation, dites-vous?... Vous me trouverez au *Cheval-Patriote* après l'audience.

Au moment où l'avocat de campagne s'approchait de l'auberge qui était restée fermée depuis la furibonde retraite de son propriétaire, une fenêtre du rez-de-chaussée s'ouvrit brusquement, et entre les deux châssis apparut, enflammée comme un morceau de fer au sortir de la fournaise, la farouche figure du capitaine Toussaint Gilles.

— Arrivez ! Monsieur Froidevaux, arrivez ! dit-il avec l'accent empressé d'un général qui, après avoir été battu par l'ennemi, voit survenir un renfort capable de rétablir ses affaires.

— Bonjour, capitaine, répondit l'avocat ; que diantre avez-vous donc pour être rouge ainsi ?

— C'est une infamie... c'est un attentat à mon autorité... c'est un guet-apens... Je vais vous conter ça.

— A vous comme aux autres, interrompit Froidevaux, je

suis obligé de répondre que je n'ai pas le temps de vous entendre en ce moment. Il faut que j'aille sur-le-champ à la justice de paix, car M. Bobilier veut me parler avant l'audience.

— C'est précisément de ce gueux-là et de ces deux autres scélérats d'Amoudru que je veux vous en retenir. Figurez-vous donc...

— Plus tard; pour vous aussi bien que pour moi. En ce moment votre colère sort du four, mais dans quelques heures vous serez refroidi, et vous pourrez alors me raconter votre affaire sans traiter de scélérat M. Bobilier et les Amoudru, qui sont tous de fort honnêtes gens.

— Ça d'honnêtes gens... trois têtes de brigands dans le même bonnet.

— Passe encore si le bonnet était rouge, n'est-il pas vrai? dit Froidevaux en souriant; mais laissons cela. Je suis pressé, et je venais seulement ici pour me débarrasser de mon équipement; tenez, prenez mon fusil et ma carnassière; et mettez-les dans un endroit où l'on ne puisse pas y toucher, car l'un est chargé et l'autre pleine. A toi, Pyrame, ajouta-t-il après avoir passé son attirail de chasse à l'aubergiste.

L'épagueul comprit ce qu'on attendait de lui, se dressa contre la fenêtre et essaya de la franchir; mais comme elle était assez élevée, il est douteux qu'il en fût venu à bout si son maître n'eût facilité son ascension en le soulevant par la nuque.

— Faites-lui donner à manger, ajouta Froidevaux, qui, en véritable chasseur, songeait aux besoins de son chien avant de s'occuper des siens. Le pauvre Pyrame a bien gagné son déjeuner ce matin; surtout ne le laissez pas sortir, car il viendrait me retrouver à la justice de paix, et le greffier, dont il a contaminé la robe à la dernière audience, pourrait bien, par rancune, lui jouer quelque mauvais tour pendant que je causerai avec M. Bobilier.

Sans écouter l'aubergiste qui essayait de le retenir, l'avo-

cat s'éloigna. Un instant après, il vit s'ouvrir devant lui la porte de la justice de paix, encore fermée au public.

Le sanctuaire où M. Bobilier rendait ses arrêts était une salle plus longue que large, située au rez-de-chaussée et éclairée par deux fenêtres donnant sur la place. Cette chambre se trouvait coupée, vers les deux tiers de sa longueur, par une barrière à hauteur d'appui, au centre de laquelle on apercevait une petite porte à claire-voie. La partie antérieure, destinée aux plaideurs et à l'auditoire, offrait pour tous meubles des bancs de bois rangés le long des murs, et le fond réservé au magistrat lui-même n'était guère plus splendidement meublé. Un bureau couvert d'un vieux tapis et placé sur une estrade d'un pied de haut ; en face du public, un fauteuil pour le juge de paix ; sur le côté, une chaise de paille pour le greffier ; une vieille horloge accrochée à la muraille vis-à-vis la fenêtre ; tel était le modeste mobilier de ce prétoire, qui, comme on le voit, avait singulièrement besoin d'être rehaussé par la dignité du juge.

M. Bobilier s'était enfin décidé à endosser sa robe ; il se promenait de long en large, les mains croisées derrière le dos, et tourmentait avec une impatience fébrile une fort belle tabatière d'or dans laquelle il puisait à chaque instant. A la vue de l'avocat, il s'arrêta brusquement ; mais au lieu de lui adresser la parole, il l'examina de la tête aux pieds d'un air de désagréable surprise.

— Bonjour, monsieur Bobilier, lui dit Froidevaux avec un accent de familiarité ; on vient de me dire que vous vouliez me parler.

— Froidevaux, répartit le juge de paix d'un ton sec, est-ce que vous comptez plaider ?

— Comment, si je compte plaider ? n'est-ce pas aujourd'hui que revient mon affaire avec M. de Vaudrey ? Oui, pardieu, je plaiderai, et de mon mieux ; c'est le cas ou jamais d'avoir de l'éloquence, puisque je suis moi-même mon client, aussi j'espère bien que ma défense fera un

digne pendant à l'oraison de Cicéron, *pro Domo sua*.

— Et votre intention est-elle de plaider dans le costume où je vous vois ? reprit le magistrat, dont la physionomie conservait une expression sévère contrastant avec l'accent de plaisanterie du jeune avocat.

— Eh bien ! qu'y trouvez-vous à dire, à mon costume ? répondit Froidevaux, qui se regarda de haut en bas et parut avoir quelque peine à retenir un sourire.

— Comment, ce que j'y trouve à dire ? une blouse !

— Une blouse ; et puis après ?

— Une blouse pour plaider devant moi ! une blouse !

— Je vous ferai observer, monsieur le juge de paix, dit Froidevaux avec un sérieux affecté, qu'après tout une blouse est une robe, et que la robe est le costume réglementaire des avocats plaidants dans tous les tribunaux du royaume.

— Il ne s'agit pas de plaisanter.

— Où voyez-vous que je plaisante ? Je viens de dire qu'une blouse est une robe, un peu courte, j'en conviens, mais une robe, enfin. Je maintiens ma thèse, et je défie le barreau en masse de me prouver que j'ai tort.

— Froidevaux, dit le vieux magistrat, dont la fibre irascible commençait à s'émouvoir, je vous ai passé bien des choses jusqu'à présent ; mais voici une inconvenance par trop forte. Sans croire mon tribunal à la hauteur de la cour de cassation, j'ai le droit d'exiger que les bienséances y soient respectées. Depuis quelque temps vous avez pris l'habitude de venir plaider en veste de chasse, et je l'ai toléré ; un tort réel que j'ai eu là, car c'est cette indulgence qui a encouragé votre sans-gêne naturel et amené enfin l'incongruité d'aujourd'hui. En blouse ! pourquoi pas en chemise ? Autrefois, quand vous avez commencé de plaider, vous étiez, je dois vous en avertir, beaucoup plus convenable ; toujours en habit, en habit noir même, ce qui est plus respectueux ; tandis que maintenant...

— Permettez-moi un mot de justification, monsieur le

juge de paix, interrompit Froidevaux en s'efforçant de garder son sérieux : si le respectueux habit noir dont vous parlez n'attire plus depuis peu les regards approbateurs que vous n'avez pas dédaigné de lui lancer quelquefois du haut de votre tribunal, c'est qu'après six ans de bons et loyaux services, il est devenu...

L'avocat parut hésiter.

— Devenu quoi ? demanda M. Bobilier d'un air d'impatience.

— Robe de chambre, répondit Froidevaux avec une comique emphase ; je doute que messeigneurs du barreau de Paris soient obligés de faire subir à leurs vieux habits, à supposer qu'ils aient de vieux habits, de semblables métépsychoses ; mais un pauvre avocat de village ne saurait apporter trop d'économie dans l'administration de sa garde-robe. Or, comme je n'avais que cet habit-là, ce qui vous explique pourquoi vous me voyiez invariablement vêtu de noir, vous comprenez...

— Je comprends que vous êtes un orgueilleux, interrompit M. Bobilier d'un ton radouci, car la pénurie qu'annonçait l'aveu du jeune avocat lui inspirait une commisération affectueuse qui se révéla plus clairement encore par la conclusion de sa phrase ; oui, un orgueilleux, sans cela vous seriez venu me trouver et nous aurions avisé ensemble aux moyens de donner un remplaçant à votre habit noir. Que diantre ! après tout, ce n'est pas un chemin de fer à établir. Je sais que vos clients sont encore plus ladres que pauvres, et qu'avec vos honoraires il n'y a pas de quoi rouler carrosse. Quoique je ne sois pas riche moi-même, j'ai une petite réserve au fond de mon secrétaire, et elle est tout à votre service. Vous êtes bien un peu mordu de la bête, comme tant d'autres ; mais malgré les folies républicaines qui vous trottent dans la cervelle, vous êtes un brave garçon que j'apprécie comme il le mérite. Ainsi, c'est entendu, vous viendrez me voir demain ; car pour aujourd'hui toute ma

journée est prise ; et la semaine prochaine j'aurai le plaisir de vous voir reparaître à mon tribunal en costume convenable. Pas d'objections, Froidevaux, pas de refus ; nous nous brouillerions.

Le jeune avocat saisit la main du vieux juge de paix et la serra énergiquement.

— Merci, monsieur Bobilier, lui dit-il avec émotion, vous êtes un digne homme, et je le sais depuis longtemps ; soyez sûr que votre offre m'inspire autant de reconnaissance que si je devais l'accepter.

— Vous ne me refuserez pas, si vous voulez que nous restions amis. Il n'y a pas de honte, sachez-le bien, à accepter un si petit service d'un homme qui pourrait être votre grand-père.

— Je le sais, monsieur Bobilier, je le sais ; aussi vous promets-je que si jamais j'ai besoin d'un service de cette nature, je ne m'adresserai pas à un autre que vous ; mais en ce moment, ce besoin n'existe pas ou plutôt n'existe plus ; grâce à mes économies, je suis parvenu enfin à réparer le désastre de ma garde-robe, et depuis quelques jours mon fameux habit noir a un successeur.

— Mais, malheureux, s'écria le juge de paix dont ces paroles rallumèrent le courroux, s'il est vrai que vous ayiez maintenant un costume convenable, de quel front vous présentez-vous ici dans cet odieux attirail que ne s'y permettrait pas un paysan, et dont l'aspect seul agace tout mon système nerveux !

— Rassurez-vous, répondit en riant le jeune avocat ; je suis trop pénétré du respect dû à la majesté de votre tribunal pour avoir l'intention d'y manquer. Cette blouse, qui excite votre indignation, n'est que la coque fort peu élégante, j'en conviens, d'où, modeste chrysalide en ce moment, je sortirai, dans cinq minutes, brillant papillon.

— Comment cela ?

— Vous le verrez : tout ce que je puis vous dire, c'est

qu'aujourd'hui, loin de rougir de votre barreau, vous n'aurez qu'à vous en enorgueillir.

— Bien vrai ? dit le juge de paix d'un air de doute.

— Tout ce qu'il y a de plus vrai ; et puisque vous semblez avoir peu de confiance en mes paroles, voici une preuve qui vous convaincra peut-être ! je dîne à la forge.

— Oh ! en ce cas je suis tranquille, s'écria M. Bobilier dont le visage se rasséréna soudain ; puisque vous dînez avec l'objet de votre flamme, je suis sûr que votre toilette aura toute la recherche qu'elle laisse quelquefois désirer.

— L'objet de ma flamme ! répéta Froidevaux après avoir rougi fortement en dépit du renom d'insensibilité qu'ont en général les avocats, les médecins, les confesseurs, tous les hommes, en un mot, qui, par état, subissent le continuel frottement des intérêts, des souffrances ou des passions.

— Il ne faut pas rougir pour cela, Froidevaux ; quand sera-t-on amoureux, si ce n'est à votre âge ? d'ailleurs l'objet de votre flamme n'en est pas indigne. Un vrai morceau de roi, comme on disait dans le bon temps.

— Prétendrait-on que je suis amoureux de madame Grandperrin ? dit le jeune homme, qui prononça ces paroles avec une hésitation visible.

Le juge de paix se mit à rire.

— En ce moment, dit-il, vous ressemblez à ces cerfs d'incors qui font lever un jeune daim afin de dépister la meute ; mais je suis un trop vieux limier pour prendre le change ; qui vous parle de madame Grandperrin ?

— De qui alors... est-il question ? balbutia Froidevaux de plus en plus décontenancé.

— De sa belle-fille, ventrebiche ! de la jeune et charmante Victorine ; un morceau de roi, je le répète ; pas de roi constitutionnel, par exemple ; ceux-là n'ont guère l'habitude d'en manger de si friands.

Le vieillard se mit à rire ; mais cette fois il est probable que ce fut aux dépens des rois constitutionnels, pour les-

quels l'opiniâtre partisan de l'ancien régime professait une vénération assez médiocre.

— C'est une histoire absurde, dit le jeune avocat en cherchant à dissimuler son émotion. Je crois ne pas manquer de bon sens : comment admettre alors que je sois assez fou pour oublier à ce point la distance qui me sépare de mademoiselle Grandperrin ?

— Quelle distance ? s'écria vivement le juge de paix ; certes, je ne suis pas l'ami des mésalliances ; mais ici où serait-elle ? Georges Froidevaux vaut bien Victorine Grandperrin !

— Non, monsieur Bobilier, non, dit avec un accent de tristesse le jeune homme accusé d'être amoureux.

— Pourquoi non ?

— Parce que mademoiselle Grandperrin est riche, et que Georges Froidevaux est pauvre.

— C'est une raison, j'en conviens ; mais que d'avocats ont fait leur fortune qui n'avaient pas votre talent ! car vous avez du talent, mon garçon, je le dis à qui veut l'entendre.

— Faire fortune à Châteaugiron ! dit Froidevaux avec un sourire où perçait une amertume secrète.

— Qui sait ? répliqua le vieillard d'un air de mystère ; mais la poire n'est pas encore mûre, quand elle le sera, nous reparlerons de tout ceci. En attendant, ne vous laissez pas aller au découragement, tenez-vous ferme et maintenez votre terrain contre votre rival.

— Mon rival ! s'écria l'avocat, dont les joues se couvrirent de nouveau d'une rougeur ardente. Qui appelez-vous mon rival ?

— Ai-je commis une indiscretion ?

— Non ; mais veuillez me répondre. Qui appelez-vous mon rival ?

— Le baron de Vaudrey, ventrebiche ! Ne le saviez-vous pas ?

— Le baron de Vaudrey !

— Du moins tout le monde le dit.

— Tout le monde le dit ?

— Sans doute ; plus de dix personnes m'en ont parlé.

— Et vous a-t-on donné des détails ? dit le jeune avocat d'une voix mal assurée.

— Chacun raconte la chose à sa manière : les uns disent que le baron est amoureux comme un fou malgré ses cinquante-cinq ans, car il n'est pas loin des cinquante-cinq ans, le baron, j'en sais quelque chose ; si je ne l'ai pas planté, du moins je l'ai vu naître, ajouta le vieux magistrat en riant lui-même de cette allusion à une romance en vogue dans sa jeunesse.

— Et que disent les autres ?

— Les autres disent que c'est madame Grandperrin qui cherche à conclure ce mariage pour se débarrasser d'une belle-fille dont la jeunesse et la beauté l'importunent.

— Ceux-là disent vrai, s'écria impétueusement Froidevaux.

— Puisque vous en savez plus que moi, pourquoi m'interrogez-vous ? demanda le juge de paix d'un air railleur.

— Pour que vous me fassiez boire le calice jusqu'à la lie, pour que vous me disiez que je suis un fou, pour que vous me forciez de rougir de ma sottise ; car je l'aime, monsieur Bobilier, et si elle se marie à un autre... Mais ne parlons plus de cela... C'est assez d'en avoir perdu le sommeil... c'est assez d'être près d'en perdre la raison... sans vous rendre encore témoin de mes extravagances. Parlons d'autre chose. Vous m'avez fait demander ; qu'avez-vous à me dire ?

Quoique les traits assez vulgaires de l'avocat Froidevaux et sa physionomie, plutôt joviale que sérieuse, fussent complètement dépourvus de cette romanesque mélancolie qui seule semble digne de servir d'interprète aux grandes passions, il y avait dans son accent une émotion vraie et poignante dont le vieillard fut touché.

— Oui, parlons d'autre chose, répondit-il avec un accent d'intérêt; plus tard nous reprendrons cette conversation, et sans doute alors... Mais je ne veux pas vous donner des espérances qui peut-être ne se réaliseraient pas. Ainsi parlons d'autre chose. Voulez-vous me faire un plaisir ?

— Vous n'en doutez pas.

— Vous me voyez dans une perplexité terrible, poursuivit M. Bobilier, qui en ce moment oublia les soucis de son interlocuteur pour ne plus songer qu'aux siens propres; d'abord jugez de mon guignon. Je n'ai que deux audiences par semaine, et c'est le jour de l'une de ces audiences que le marquis choisit pour celui de son arrivée; ensuite, au lieu de m'indiquer le moment précis de cette arrivée, il se contente de m'annoncer qu'il sera à Châteaugiron dans la matinée; vous, Froidevaux, qu'entendriez-vous par ces mots : la matinée ?

— Ce que tout le monde entend sans doute, répondit l'avocat à qui, en dépit de son chagrin, l'inquiétude du vieillard arracha un sourire; la matinée, c'est le temps qui précède le dîner.

— Fort bien ! c'est aussi mon avis ; mais à Châteaugiron l'on dîne à midi, tandis qu'à Paris on dîne au moment où nous soupions. Or, si le marquis entend la matinée à la mode parisienne et qu'il n'arrive que dans sept ou huit heures, que deviendront mes préparatifs ? car tout est prêt : les garçons qui donnent le mouton sont réunis dans la cour du château ; depuis une heure les filles répètent mes couplets dans la sacristie, et elles y mettent tant d'ardeur qu'il est à craindre qu'au moment décisif il ne leur reste plus de voix ; enfin, d'ici vous pouvez voir les pompiers qui se rassemblent ; tout est donc prêt, Froidevaux, et le marqui n'arrive pas !

L'ordonnateur de la fête prononça ces derniers mots d'un ton si pénétré, que l'avocat à son tour éprouva quelque compassion pour cette anxiété puérile, mais sincère.

— Rassurez-vous, monsieur Bobilier, lui dit-il, je suis sûr que M. de Châteaugiron sera ici avant midi.

— Autre cauchemar ! neuf heures approchent, et je vais être forcé d'ouvrir l'audience. Supposez que le marquis arrive une fois que je serai à mon bureau, et c'est probable maintenant, tant je suis en malheur, quel désagrément pour moi, Froidevaux ! quel contre-temps ! moi qui me suis donné tant de mal pour que tout se passe dans les règles !

— Il est sûr que vous n'avez pas épargné vos peines.

— Mes peines ! elles dépassent les bornes de l'imagination. Depuis quinze jours il n'est sorte de métier que je n'aie dû faire. Peintre, poète, décorateur, artificier, tapisier, maître d'hôtel même ; car les gens qu'a envoyés le marquis sont un tas d'imbéciles qui n'y entendent rien. Et puis, remettre le curé à sa place, car c'est un petit intrigant qui n'aurait pas mieux demandé que de me souffler la direction de la fête ; élever à la hauteur des circonstances le maire Amoudru, véritable mannequin toujours prêt à m'échapper des mains ; enfin réduire à l'impuissance ce jacobin de Toussaint Gilles... ceci, c'est fait, et victorieusement ; mais je n'ai pas le temps maintenant d'entrer dans des détails. Voilà ma vie depuis quinze jours, Froidevaux ; et dire que je vais peut-être échouer au port !

— Chassez ce lugubre présage, dit le jeune avocat, qui eut besoin de tout son empire sur lui-même pour s'empêcher de rire.

— Vous faites-vous une idée de ma position ? poursuivit le juge de paix en s'animant de plus en plus ; me voyez-vous cloué dans mon fauteuil et ne pouvant assister que des yeux, car d'ici on aperçoit tout ce qui se passe sur la place, à cette fête si laborieusement préparée, et dont les moindres détails sont mon ouvrage ?

— Ce serait désagréable en effet.

— Désagréable, dites-vous ! c'est cruel, c'est affreux, c'est désolant qu'il faut dire. D'un autre côté, voyez-vous Amou-

dru offrant la main à madame la marquise pour descendre de voiture ? Un honneur qui me revient de droit ! Un brave homme, Amoudru, j'en conviens, quoiqu'il n'ait pas plus de caractère qu'un mouton ; mais enfin un paysan, un vrai rustre. Sait-il seulement ce que c'est qu'une paire de gants ?

— S'il le sait, dit Froidevaux toujours sérieux, du moins se conduit-il comme s'il ne s'en doutait pas.

— Et quel orateur ! s'il lui faut haranguer madame la marquise sans que je sois là pour l'encourager, il n'arrivera jamais à la fin de sa première phrase. Le curé aussi n'est pas des plus forts, malgré ses prétentions à l'éloquence de la chaire ; tandis que moi, sans me flatter d'être un Démosthène, j'avais préparé un petit discours qui, je crois, eût produit quelque effet.

— Je n'en doute pas, monsieur Bobilier ; tout le monde sait qu'en fait de harangues, vous vous en tirez à merveille, et que, pour être mis à votre véritable place, il ne vous manque qu'un plus grand théâtre.

— Je ne vous demande pas de compliments, dit le vieux magistrat sans paraître pourtant révoquer en doute le moins du monde la sincérité de son interlocuteur ; je sais bien que je ne suis pas un Berryer, mais je crois aussi n'être pas complètement dépourvu de la facilité d'élocution qui a de tout temps distingué les Bobiliers. Juges châtelains, puis baillis de la terre de Châteaugiron de père en fils, et cela pendant dix générations peut-être, nous avons toujours su nous mettre à la hauteur de notre position. Depuis plus de deux cents ans il n'est pas arrivé ici une seule nouvelle dame du château, sans qu'un Bobilier se soit trouvé là pour lui adresser le compliment de bienvenue ; dans ma famille, nous savons parler aux marquises, Froidevaux ; oui, nous savons parler aux marquises, et c'est là un talent qui s'en va chaque jour.

— J'avoue que la conjoncture est délicate, dit le jeune

avocat, qui trouvait le préambule un peu long ; mais enfin en quoi puis-je vous servir ?

— Voici l'affaire. Si je n'avais à juger aujourd'hui que des paysans, vous ne me verriez pas sur les épines ; car je suis littéralement sur les épines. Au premier claquement du fouet des postillons, je lèverais l'audience, et bien hardi qui oserait y trouver à redire. Mais si le baron de Vaudrey vient plaider sa cause lui-même, et je n'en doute pas, car il a une passion effrénée pour la plaidoirie, et il aurait dû naître avocat ; s'il prend la parole, en un mot, nous en avons pour une heure.

— Sans compter ma défense.

— Sans compter votre défense, et quand le démon de la plaidoirie vous tient vous-même, vous n'êtes pas non plus fort laconique.

— J'abrégèrai, si cela peut vous être agréable, monsieur Bobilier.

— Vous abrégerez, c'est fort bien ; mais le baron n'abrégèra pas, lui. Et le moyen de lui couper la parole une fois qu'il sera lancé ? Autant vaudrait essayer d'arrêter la pluie qui tombe ou le tonnerre qui gronde.

— Que puis-je y faire ?

— Ce que vous pouvez y faire ! dit le magistrat avec chaleur : vous pouvez me tirer de peine, vous pouvez me rendre un service dont je vous garderai une reconnaissance éternelle, vous pouvez en un mot...

— Quoi donc, monsieur Bobilier ?

— Faire défaut.

— Faire défaut ?

— Et me laisser adjuger au baron le profit dudit défaut ; de la sorte il aura la bouche close, et moi je serai sauvé.

— Ce que vous me demandez là est impossible, répondit Froidevaux, dont la physionomie était devenue complètement sérieuse dans la position où je me trouve vis-à-vis de

M. de Vaudrey, je ne puis pas plus désertier le terrain d'un procès que celui d'un duel.

— Mais comprenez donc, reprit le juge de paix d'un ton pressant, qu'il ne s'agit ici que d'une véritable misère. Une palissade brisée, cela n'a jamais porté atteinte à la considération de personne; en un mot, ce n'est pas une chose qui touche à l'honneur. Quant à la question financière, ajouta le vieillard avec une nuance d'hésitation, les frais et les dommages-intérêts n'iront pas en tout à cinquante francs... et comme le renouvellement de votre garde-robe doit avoir causé un certain vide dans votre bourse... vous ne trouverez pas mauvais... qu'en qualité de vieil ami...

— **Monsieur Bobilier**, interrompit le jeune avocat sans paraître blessé, mais avec un accent de détermination inébranlable; exigez de moi tout autre service, je serai trop heureux de vous le rendre; mais quoiqu'il m'en coûte de vous refuser, jamais, en aucune circonstance, et vous comprenez ce que je veux dire par là, je ne romprai d'un pas devant **M. de Vaudrey**.

— Mais votre cause est détestable, s'écria le vieux magistrat en s'échauffant de nouveau.

— Ce n'était pas votre avis il y a huit jours.

— Il y a huit jours, je me suis laissé prendre à vos sophismes; vous m'avez circonvenu, en un mot.

— Circonvenu?

— Ébloui, aveuglé si vous aimez mieux; depuis j'ai étudié la question à fond, et, je dois vous le dire, vous avez tort, complètement tort.

— Je vous ferai observer, **monsieur Bobilier**, dit l'avocat avec sang-froid, qu'il est assez d'usage qu'un juge, avant de rendre son arrêt, entende les parties. Lorsque vous aurez écouté la plaidoirie de **M. de Vaudrey** et la mienne, vous serez plus à même de vous former une conviction et de décider dans votre justice qui de nous deux a tort ou raison.

— Mais ce sont précisément ces maudites plaidoiries qui me désespèrent ; tandis que vous serez là, le baron et vous, à vous déchiqueter comme deux coqs de combat, le marquis et la marquise arriveront, et tout ira de travers, puisque je n'y serai pas.

— Encore une fois, que puis-je y faire ?

— M'accorder ce que je vous demande.

— Vous me désolez, monsieur Bobilier, par cette insistance ; mais, je vous le répète, ce que vous exigez de moi est impossible.

— Ainsi vous me refusez ?

— A mon extrême regret, mais je le dois.

— Eh bien ! allez à tous les diables ! s'écria le juge de paix en fermant brusquement sa tabatière dans laquelle, depuis un instant, il prenait coup sur coup des prises qu'il répandait à mesure sur son rabat, l'agitation nerveuse à laquelle il était en proie ne lui permettant pas de les conduire à bon port.

Froidevaux s'inclina en souriant.

— Je vous demanderai la permission de ne pas aller sur-le-champ où vous m'envoyez, dit-il, car il est temps que je m'habille pour votre audience. Avant dix minutes je serai de retour, et j'espère, dans l'intérêt de ma cause, que la calme impartialité du magistrat aura remplacé alors l'émotion si naturelle d'ailleurs de l'ordonnateur de fêtes.

Le jeune avocat s'inclina de nouveau avant de sortir, sans que le juge de paix furieux fit mine de lui rendre son salut.

VI

LA CHAMBRE A DEUX LITS.

En rentrant à l'auberge du *Cheval-Patriote*, Georges Froidevaux se trouva de nouveau en butte aux sollicitations du capitaine de pompiers, qui s'obstinait à vouloir lui raconter l'histoire de sa défaite, traitée par lui de guet-apens; mais il coupa court brusquement à cette narration intempestive.

— Je vous répète, dit-il, qu'en ce moment il m'est impossible de vous écouter; il faut avant tout que je m'habille pour l'audience; je coucherai ici, et dans la soirée vous pourrez me conter votre affaire.

Un peu calmé par cette assurance, Toussaint Gilles se décida enfin à laisser passer le jeune avocat, qui, après avoir pris son fusil et sa gibecière, se dirigea, suivi du fidèle Pyrame, vers l'escalier conduisant au premier étage.

— Où allez-vous me mettre? demanda-t-il au moment de monter la première marche.

— Il y a du monde dans toutes mes chambres, répondit l'aubergiste; mais quand je devrais vous céder mon propre lit, il ne sera pas dit que M. l'avocat Froidevaux soit venu frapper à la porte du *Cheval-Patriote* et qu'on ne lui ait pas ouvert. Voyons. J'ai au numéro 1 M. de Boisjoly, conseiller de préfecture à Mâcon...

— M. de Boisjoly! que diantre vient-il faire à Châteaugiron?

— Sans doute manigancer quelque diablerie au sujet de l'élection au conseil général qui doit avoir lieu ces jours-ci.

— Et vous, républicain farouche, vous donnez l'hospitalité à un émissaire de la préfecture de Mâcon!

— Que voulez-vous, monsieur Froidevaux ? j'ai mes opinions, mais je suis aubergiste.

— Raison péremptoire. Le numéro 1 est donc pris, et le numéro 2 ?

— Occupé aussi par un monsieur qui est sorti dès le matin.

— Le numéro 3 ?

— La chambre jaune à deux lits ? il s'y trouve cinq voyageurs.

— Cinq pour deux lits ?

— Ce sont des Auvergnats.

— Merci ; ce n'est pas moi qui compléterai la demi-douzaine. Et enfin le numéro 4 qui est, je crois, le dernier ?

— L'autre chambre à deux lits ? celle-ci fera votre affaire. Il ne s'y trouve qu'une seule personne : le vicomte de Langerac, à ce que dit l'adresse de sa malle ; connaissez-vous ce nom-là ?

— Pas le moins du monde. Quel homme est ce vicomte ?

— Un gringalet blond dont les moustaches ne feraient pas le demi-quart des miennes, et qui a toujours l'air de vous rire au nez quand il parle ; enfin un petit insolent comme tous les nobles ; mais, à part ça, depuis ce matin je n'ai pas trop lieu de m'en plaindre. A son déjeuner, il a bu une bouteille de pouilly, une autre de thors, et il vient de s'en faire monter une troisième de champagne.

— Voilà des façons d'agir qui feraient pardonner trente-deux quartiers de noblesse et le titre de duc, dit Froidevaux en riant ; en conscience, je ne pouvais guère espérer de trouver un compagnon de chambre si aimable. Va donc pour cohabiter jusqu'à demain avec le vicomte de Langerac.

— Je vous laisse aller, dit l'aubergiste à l'avocat qui, sans plus amples informations, commençait à monter l'escalier.

— Oui, oui, je connais le chemin, allez à vos affaires.

La chambre vers laquelle se dirigeait le jeune avocat, toujours accompagné de son chien, donnait sur la place,

ainsi qu'on l'a déjà vu ; les deux lits, séparés par la porte, se trouvaient placés chacun en face d'une fenêtre ; en retour, et vis-à-vis l'une de l'autre, deux commodes de bois de chêne, une petite table dans l'embrasure de chaque croisée, quatre chaises de paille dépareillées, tel en était le mobilier.

M. de Langerac était assis à l'une des tables où l'on apercevait, au milieu des débris d'un copieux déjeuner, trois bouteilles à peu près vides et une carafe à laquelle ne manquait pas une goutte d'eau. Quoique les assiettes et les flacons couvrirent la nappe presque en entier, le vicomte, en empilant les unes et en serrant les autres, avait trouvé moyen de placer devant lui un cahier de papier et une écriture dont il se servait en ce moment. A voir le froncement laborieux de ses sourcils et ses longs temps d'arrêt, le coude appuyé sur la table et le front dans la paume de la main, on eût deviné que cet épilogue de son déjeuner exigeait qu'il fit un appel énergique à toutes les puissances de son cerveau, de même que le déjeuner lui-même avait dû mettre à l'épreuve toutes les forces digestives de son estomac.

Au bruit de la porte, le jeune homme blond leva la tête en laissant échapper un geste d'impatience, et il dirigea un regard assez peu bienveillant vers l'importun qui se permettait de le déranger.

L'avocat salua poliment son futur compagnon de chambre, fit entrer son chien et referma la porte.

— Qu'est-ce que vous me voulez ? demanda le vicomte d'un ton brusque.

— Moi ? je ne vous veux rien du tout, répondit Froidevaux, qui, sans paraître accorder une plus longue attention à l'interrogateur peu poli, lui tourna le dos et regarda alternativement les deux lits.

Sur l'un, près duquel on apercevait une petite malle de cuir, se trouvaient un chapeau et un stick à tête d'or ciselée. Respectant ces indices de la prise de possession,

Froidevaux s'approcha de l'autre lit, y jeta sa casquette et sa gibecière et posa son fusil à l'angle du chevet, tandis que le fidèle Pyrame, harassé par la chasse du matin, se couchait sur le plancher, en chien qui se sent chez lui.

— Ah ça, m'sieur, qu'est-ce que ça signifie ! s'écria tout à coup Langerac, qui avait suivi ces différents mouvements d'un œil surpris.

— Ce que ça signifie, m'sieur ? répéta l'avocat en reproduisant exactement l'abréviation assez impertinente dont s'était servi le vicomte.

— Oui, où croyez-vous être ?

— Dans une auberge, répondit Froidevaux, qui se mit à ôter sa blouse.

— Eh bien ! qu'est-ce que vous faites donc maintenant ?

— Vous le voyez, j'ôte ma blouse.

La blouse ôtée, l'avocat la jeta sur le lit, près de sa gibecière, et il commença de détacher les boutons de son pantalon de coutil.

— Pardieu ! ceci est trop fort, s'écria le vicomte en faisant mine de se lever.

— Rassurez-vous, je n'ai nullement l'intention d'offenser votre pudeur.

En un instant, et avant que le jeune homme blond, un peu alourdi par les libations copieuses de son déjeuner, fût parvenu à se mettre debout, Froidevaux enleva son pantalon de coutil et parut alors vêtu d'une sorte de braie en casimir noir tout neuf ; mais ce ne fut là qu'un vêtement transitoire, car en deux tours de main la culotte se déroula jusqu'aux pieds et redevint pantalon.

— Assez comme ça, s'écria impérieusement le vicomte, dont la mauvaise humeur ne fut pas désarmée par l'amélioration qu'avait apportée ce changement à vue au costume de son interlocuteur ; la chambre où je me trouve n'est pas faite pour vous servir de vestiaire ; détalez donc sur-le-champ, vous, vos bagages et votre sale chien.

A ce dernier mot, Pyrame, qui depuis son entrée dans la chambre n'avait pas quitté des yeux le vicomte, se mit à gronder sourdement comme s'il eût voulu répondre à une insulte par une menace.

Sans paraître partager le moins du monde l'émotion courroucée qu'indiquait l'attitude de l'épagnéul, Froidevaux s'assit sur une chaise, et s'occupa de détacher ses guêtres.

— L'épithète de sale dont vous venez de gratifier mon chien est impropre, dit-il avec le plus grand sang-froid ; je dis cela sans chercher à faire un calembour. La saleté est une habitude, tandis que la boue n'est qu'un accident ; mon chien n'est donc pas sale, mais je conviens qu'il est crotté.

— Sale ou crotté je vais le jeter par la fenêtre, et vous après, si vous ne me laissez pas en paix tous deux ! s'écria le vicomte, irrité par ce flegme imperturbable.

Pyrame gronda de nouveau, mais plus fort cette fois.

— Monsieur, dit Froidevaux en se levant pour aller ouvrir sa gibecière d'où il tira une paire de bottes aussi neuves que le pantalon, je connais tous les égards dus à un homme qui a bu à son déjeuner trois bouteilles, dont une de vin de champagne ; vos apostrophes pourront donc émouvoir mon chien, mais je vous déclare que pour moi j'y suis parfaitement insensible ; si vous étiez à jeun, je vous répondrais autrement.

Cela dit, l'avocat changea tranquillement de chaussures, et remplaça ses gros souliers crottés par des bottes d'un luisant irréprochable.

— Vous m'insultez, je crois ! reprit Langerac furieux.

— Pas le moins du monde ; je fais un simple rapprochement. D'une part, j'additionne les bouteilles posées sur cette table ; de l'autre, j'examine le vermillon de vos joues, l'éclat de vos yeux, le tremblement de votre voix ; ces deux faits observés et rapprochés l'un de l'autre, j'en tire la conséquence.

— Quelle conséquence ? fichtre !

— La conséquence, fichtre ! que vous êtes ivre.

En disant ces mots, Froidevaux prit dans sa gibecière une cravate de mousseline blanche soigneusement pliée et destinée à remplacer le foulard roulé en corde qui lui avait entouré le cou jusque-là.

Le vicomte se précipita du côté de son lit pour y prendre le stick qu'il y avait posé, et s'avança ensuite vers l'avocat de l'air le plus menaçant ; mais, à mi-chemin, il se trouva prévenu par le vigoureux Pyrame, qui, passant subitement des grondements sourds aux hostilités déclarées, lui sauta à la gorge sans plus de façon que s'il se fût agi d'étrangler un lièvre.

— Retenez votre chien ou je l'assomme, s'écria Langerac, car malgré la petite canne dont il frappait l'épagneul un peu au hasard, il semblait menacé d'avoir le dessous dans le combat, et déjà son gilet était déchiré, en attendant sa peau.

— A bas, Pyrame ! dit Froidevaux, qui d'une main saisit le chien par le cou, tandis que de l'autre il désarmait le vicomte.

Châtié par quelques coups de stick que son maître lui appliqua sans ménagement, l'épagneul se réfugia sous un des lits en poussant des cris plaintifs.

— Monsieur, dit alors l'avocat, tandis que le jeune homme blond, que cet assaut était loin d'avoir raffermi sur ses jambes, se rasseyait machinalement, avant de nous jeter par la fenêtre l'un ou l'autre, et pour vous dire ce que j'en pense, je crois que c'est vous qui sauteriez le pas ; avant donc de chercher réciproquement à nous casser le cou, il me semble que nous ne ferions pas mal de nous expliquer, si toutefois Bacchus le permet.

— Ce n'est pas à Bacchus, c'est à votre enragé Pyrame qu'il faut demander la permission, répondit le vicomte en examinant d'un œil courroucé le dégât de sa toilette.

— Un gilet perdu, et j'en suis fâché ; car je sais par expérience qu'un gilet de moins dans une garde-robe...

— J'ai vingt gilets, interrompit brusquement Langerac, et ce n'est pas de cela qu'il s'agit. M'expliquerez-vous enfin, monsieur, de quel droit, abusant de la férocité de votre chien et peut-être de la supériorité de vos muscles, vous venez vous emparer d'une chambre où je suis ?

— Permettez, monsieur, je ne m'empare pas de la chambre, mais de la moitié de la chambre, ce qui est bien différent.

— Le tout ou la moitié, peu importe ; cette chambre est à moi, puisque je l'occupe depuis ce matin, et je ne veux la partager avec personne.

— Le droit du premier occupant est fort respectable sans doute, quoique, aux yeux de la loi, il ne constitue pas souvent un titre suffisant.

— Monsieur est avocat ? demanda le vicomte avec un accent d'ironie.

— J'ai cet honneur, monsieur, dit Froidevaux en endossant un gilet de soie noire qu'il venait de tirer de sa gibecière.

— Je serais honoré moi-même, monsieur, de jouir de la société d'un homme de votre robe ; mais la cohabitation que vous semblez vouloir m'imposer n'est pas dans mes habitudes ; je vous le répète, cette chambre est à moi puisque je la paie, et je prétends y être seul.

— Prétention mal fondée, ainsi que je vais avoir l'honneur de vous le démontrer, reprit le jeune avocat qui boutonnait avec une certaine complaisance son gilet non moins neuf que son pantalon ; vous êtes de Paris, monsieur ?

— A quoi devinez-vous ça ? dit d'un air de dédain Langerac.

— A vos vingt gilets ; en province on ne donne pas dans de semblables prodigalités. Étant donc de Paris, il est naturel que vous portiez partout les idées et les mœurs de Paris ; de

là votre erreur, monsieur. Chaque pays a ses habitudes, chaque localité ses usages.

— Et l'usage à Châteaugiron, en fait de chambre d'auberge, c'est sans doute que là où il y a place pour un, il y a place pour deux ?

— L'usage des auberges de Châteaugiron, c'est que la chambre, c'est le lit. Ici vous voyez deux lits : c'est donc absolument comme s'il y avait deux chambres.

— Chez quels sauvages suis-je tombé ! s'écria le vicomte en se levant par un mouvement d'indignation.

— Entre l'hôtel *Meurice* et un wigwam il y a plus d'un degré ; vous êtes ici à peu près au milieu de l'échelle.

— Et il n'y a que cette auberge dans votre aimable patrie ?

— Si fait ; elle n'est pas la seule, mais elle est la plus logeable de beaucoup.

— Comment diable alors sont les autres ?

Froidevaux, qui n'avait pas un instant interrompu sa toilette pendant ce dialogue, tira de sa carnassière un habit soigneusement plié, dans les manches duquel il passa successivement ses deux bras avec les précautions pour ainsi dire respectueuses que mérite un vêtement porté pour la première fois.

— Ah ça, dit le vicomte qui ne put s'empêcher de rire en dépit de sa mauvaise humeur, votre sac de chasse est donc aussi fécond que les jupes de madame Gigogne ! Que diantre en allez-vous tirer encore ?

L'avocat replongea la main dans sa gibecière, et y prit cette fois une boîte de carton peinte en rouge, ronde comme une assiette, un peu plus large et presque aussi mince.

— Je suis sûr que vous allez sortir de cette tabatière une calèche à quatre chevaux, reprit Langerac en riant tout à fait, car il commençait à trouver que l'aventure ne méritait pas d'être prise au tragique.

Froidevaux ouvrit la boîte et en tira un objet noir et plat

qui, au moyen d'un coup de poing en dessous, se développa soudain, comme se gonfle un ballon quand le gaz le remplit : Chapeau Gibus ! fit l'avocat , qui enfonça sur sa tête cette coiffure élastique.

— Vous n'êtes vraiment plus le même homme que quand vous êtes entré, dit Langerac en le considérant de la tête aux pieds d'un air d'admiration moqueuse. Que ne vous présentiez-vous tout de suite dans cet imposant appareil ? j'aurais reconnu le gentleman avec qui l'on peut partager sa chambre sans inconvénient ; j'aurais reconnu la fleur des pois de l'endroit, le lion de Châteaugiron, en un mot ; car, n'est-ce pas, vous êtes le lion de Châteaugiron ?

— Pas plus que vous n'êtes vous-même le lion de Paris, monsieur le vicomte de Langerac.

— Ah ! vous savez mon nom ? dit le jeune homme blond un peu surpris ; je ne me doutais pas que la renommée l'eût porté jusqu'en ces parages.

— Ce n'est pas la renommée qui l'y a porté, c'est votre malle.

— Je comprends : il paraît que si le garçon qui a monté ma malle est sourd quand on l'appelle, en revanche il n'est pas aveugle.

— On est curieux partout, et il ne loge pas tous les jours des vicomtes à l'auberge du *Cheval-Patriote*.

— C'est parfaitement juste, dit Langerac avec fatuité ; mais, monsieur l'avocat, puisque le hasard vous a appris mon nom, ne vous semblerait-il pas convenable de me décliner le vôtre ? Peut-être serons-nous dans la cruelle nécessité d'échanger une balle ou deux ; car enfin, en admettant la légitimité du droit que vous prétendez avoir à la moitié de ma chambre, d'après je ne sais quel usage barbare en vigueur dans cette capitale ; en admettant, dis-je, que je doive vous accepter pour compagnon de logis, il est un autre fait qui exigera peut-être que je vous demande une légère réparation.

— Quel fait, monsieur ? demanda Froidevaux en tirant d'une poche de son habit une paire de gants noirs dans lesquels il commença d'introduire, non sans peine, ses larges et fortes mains brunies par le soleil, comme le sont inévitablement les mains de tout chasseur.

— Il me semble, monsieur l'avocat, que tout à l'heure vous m'avez arraché mon stick un peu brusquement.

— Votre stick ?

— Ma canne, si vous voulez, reprit le vicomte, que l'ignorance du provincial fit sourire de pitié : vous m'avez donc enlevé ma canne d'une manière un peu lesté, sans compter mon gilet dévoré par votre chien.

— Je vous ai enlevé votre stick pour vous empêcher de m'en frapper, ainsi que vous paraissiez en avoir l'intention ; ce qui, par parenthèse, aurait pu vous coûter un peu cher. Quant à votre gilet, je vous ai déjà dit que j'étais fâché qu'il fût déchiré ; mais c'est votre faute, vous auriez dû savoir que qui menace le maître s'expose à être mordu par le chien.

— Bien, fort bien ; on régularisera tout cela. Vous savez, ou vous ne savez pas, monsieur l'avocat, qu'en pareille circonstance on s'en rapporte au jugement d'un ami. Dès que Châteaugiron sera arrivé, je lui soumettrai la chose, et il décidera si je dois exiger une réparation.

— Vous êtes l'ami de M. le marquis de Châteaugiron ? demanda Froidevaux.

— Son ami intime, monsieur l'avocat ; mais je prendrai la liberté de vous faire observer que vous connaissez mon nom, ainsi que celui d'un de mes amis, tandis que moi j'ignore encore le vôtre, quoique j'aie déjà eu l'honneur de vous le demander.

— Georges Froidevaux, dit le jeune avocat en boutonnant ses gants.

— Georges Froidevaux ! répéta le vicomte qui parut

frappé de ce nom : attendez donc.... Georges Froidevaux..... et vous êtes avocat ?

— Depuis huit ans.

— C'est bien ça, fit à part lui Langerac, qui tira d'une poche de son gilet un petit carnet et parut le consulter attentivement.

— Vous connaissez mon nom ? demanda l'avocat assez étonné de cette pantomime.

— Parfaitement ; le nom de Georges Froidevaux est de ceux qui, pour aller loin, n'ont pas besoin d'être gravés sur la plaque d'une malle.

— La plaisanterie, monsieur le vicomte, peut être fort piquante, mais en ce moment il m'est impossible d'y répondre, car je ne puis prolonger davantage cet aimable entretien. L'audience du juge de paix va s'ouvrir, et, vous le savez, l'exactitude est le premier devoir d'un avocat.

— Rien de plus juste, monsieur Froidevaux, allez où le devoir vous appelle ; mais un mot encore : où me sera-t-il possible de vous retrouver ?

— Ici même, monsieur de Langerac ; je compte y coucher.

— Je n'en dis pas autant, car, malgré le charme de votre société, les chambres à deux lits ont pour moi peu d'attraits : mais ce soir ou demain matin vous aurez de mes nouvelles.

— Quand il vous plaira, monsieur le vicomte ; je n'ai pas un moment à perdre, ajouta Froidevaux qui en ce moment se trouvait près de l'une des fenêtres ; voilà ma partie adverse qui traverse la place.

— Ah ! voyons la partie adverse ; elle doit être curieuse. Le vicomte s'approcha de la fenêtre.

— Ce grand et gros monsieur à longue barbe ? reprit-il en regardant M. de Vaudrey que le jeune avocat lui désignait du doigt.

— Lui-même, le baron de Vaudrey.

— Le baron de Vaudrey ! répéta Langerac en portant vi-

vement son lorgnon à son œil ; ah ! c'est là le baron de Vaudrey ?

— Votre carnet en parle-t-il aussi ?

— De quoi ne parle-t-il pas ? Ah ! c'est là le baron de Vaudrey !

— En personne.

— Eh bien ! il a l'air d'un taureau qu'il ne doit pas être prudent de prendre par les cornes.

— C'est pourtant ce que je ferai tôt ou tard, dit Froidevaux, à qui ces paroles échappèrent involontairement.

— En vérité ? s'écria le vicomte avec un accent de curiosité.

Mais l'avocat pressé par l'heure ou regrettant peut-être d'en avoir déjà trop dit, appela son chien, qui quitta aussitôt l'asile où il s'était réfugié ; puis saluant légèrement le vicomte, il sortit de la chambre, et descendit l'escalier suivi du fidèle Pyrame.

Après le départ du jeune avocat, Langerac fit quelques tours de long en large, comme pour rappeler l'inspiration qu'avait chassée cette importune visite ; il se rapprocha ensuite de la table et se versa un verre de vin de Champagne qu'il avala d'un trait, quoiqu'il eût déjà pris du café.

— Il faut pourtant finir cette satanée lettre ! dit-il alors en se rasseyant.

Le vicomte laissa tomber son front sur sa main, rêva quelque temps, reprit enfin la plume et se remit à écrire. Les premiers mots qu'il ajouta à la *satanée* lettre, dont nous connaissons plus tard le contenu, furent ceux-ci : *Ange adoré !*

VII

LA ROBE ET L'ÉPÉE.

A neuf heures moins cinq minutes, ponctualité toute militaire, le baron de Vaudrey avait paru à l'entrée de la place du château. La veste un peu trop négligée qu'il portait habituellement le matin se trouvait en ce moment remplacée par un habit bleu à boutons dorés, fermé du haut en bas, de manière à cacher le gilet, et que décorait à l'une des boutonnieres la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Un pantalon blanc, une cravate noire, un chapeau penché cavalièrement sur l'oreille droite, des bottes dont les talons supportaient des éperons sans molettes, complétaient son costume, où l'on retrouvait la propreté minutieuse et la correction un peu roide que donne l'habitude de l'uniforme.

Les groupes qui couvraient la place s'ouvraient devant le baron, et chacun mettait à se découvrir au moins autant d'empressement qu'il en avait montré sur le passage de l'avocat Froidevaux. On pouvait cependant remarquer une différence assez prononcée entre les saluts des bourgeois de Châteaugiron et ceux des paysans des villages d'alentour. Les figures de ces derniers, lorsqu'ils ôtaient leurs chapeaux, offraient une expression de cordialité respectueuse, tandis que les autres, en s'inclinant plus bas peut-être, semblaient moins obéir à un sentiment affectueux que rendre un involontaire hommage à un antagoniste redouté.

Lorsque les pompiers, rangés devant la mairie, aperçurent M. de Vaudrey, on entendit circuler dans leurs rangs l'avertissement suivant :

— Voici le colonel ; attention, voici le colonel.

Ces mots produisirent un effet électrique. Le peloton, assez mal en ordre jusqu'alors, rectifia de lui-même son alignement; chacun redressa la tête, avança la poitrine, allongea les bras le long des cuisses, tourna les pieds en dehors, prit en un mot son plus beau port d'armes; peu s'en fallut même que le lieutenant Amoudru ne fit mettre le sabre à la main et que le tambour Toinot ne battit aux champs.

Sans paraître étonné du mouvement dont son arrivée était la cause, le baron ralentit le pas comme un général qui commence une revue, et il passa devant le front du peloton en regardant successivement chaque homme de son oeil ferme et pénétrant; deux ou trois fois il salua familièrement de la main quelques pompiers qu'il connaissait, et à qui cette distinction fit porter le casque deux pouces plus haut; enfin, arrivé près de Philippe Amoudru, car il avait commencé cette espèce d'inspection par la gauche, il s'arrêta et lui dit à haute voix :

— Vos pompiers sont superbes, lieutenant, et je doute que ceux de Paris aient meilleure mine.

Malgré son antipathie pour les bourgeois de Châteaugiron, l'ancien lieutenant-colonel n'avait pu voir une soixantaine de casques en bataille sans penser à ses cuirassiers et sans sentir la fibre militaire vibrer dans sa poitrine.

— Qu'a dit le colonel ? demandèrent à la fois trente pompiers qui quittèrent leurs rangs pour entourer le lieutenant, dès que M. de Vaudrey eut monté le perron de la justice de paix.

— Il m'a dit que nous étions superbes, répondit Amoudru avec une juste fierté, et il a ajouté que les pompiers de Paris n'avaient pas si bonne mine que nous.

— Eh bien ! Toussaint Gilles en pensera ce qu'il voudra, s'écria un des hommes du peloton, j'aime le colonel; voilà un dur à cuire, un troupiier fini.

— C'est lui qui figurerait crânement en tête du bataillon, si l'on réorganisait la garde nationale du canton !

— Que cela arrive, je lui donne ma voix d'avance.

— Et moi la mienne, dirent en même temps plusieurs pompiers.

— Mais Toussaint Gilles prétend que c'est un aristocrate.

— Toussaint Gilles est un envieux, et pas autre chose.

— C'est vrai ; tout ce qui est au-dessus de lui, il le traite d'aristocrate.

— Et comme le colonel le dépasse au moins de quatre pouces, il est tout simple qu'il en dise du mal.

— Ce n'est pas tant encore de la taille du colonel qu'il est jaloux que de sa naissance et de sa fortune.

— C'est vrai, c'est vrai, répéta-t-on de toutes parts : aristocrate ou non, le colonel est un brave militaire, un soldat de l'empire, un vieux de la vieille ; et Toussaint Gilles, qui, malgré ses grandes moustaches, n'a jamais déchiré une cartouche, n'est pas digne de lui tirer ses bottes.

La faveur publique abandonne volontiers les vaincus ; il n'est donc pas étonnant que l'échec éprouvé par le capitaine des pompiers eût porté quelque atteinte à sa popularité. En ce moment, d'ailleurs, la plupart des soldats de sa compagnie, préoccupés du festin qui les attendait au château, se trouvaient, sans le savoir, de l'avis de Sosie ; l'amphitryon où l'on devait dîner leur semblait digne de tous leurs hommages, non-seulement lui, mais ses parents jusqu'au dixième degré. Or, à part sa valeur personnelle, et dans le pays personne ne songeait à la contester, le lieutenant-colonel de Vaudrey était l'oncle du marquis de Châteaugiron.

Quoique la masse des plaideurs ne fût pas encore admise dans le sanctuaire de la justice de paix, la porte s'ouvrit pour le baron comme elle s'était ouverte quelques instants auparavant devant l'avocat Froidevaux. Il se trouva donc bientôt en présence du vieux magistrat, qui avait repris sa promenade agitée et dont la physionomie, sous un masque de politesse empressée, trahit à sa vue l'espèce d'angoisse que

cause à un débiteur peu solvable la rencontre de son créancier.

— C'est un grand jour pour vous que ce jour, Sangaridel

dit M. de Vaudrey d'un ton de comique emphase.

— Monsieur le baron, je suis votre très-humble serviteur, répondit le vieillard en cherchant à dompter son agitation : c'est un beau jour en effet pour moi comme pour tout le pays, que ce jour qui ramène dans le domaine de ses ancêtres le rejeton d'une famille illustre et honorée.

— C'est sans doute là l'exorde de la harangue que vous vous disposez à débiter à mon neveu ; sans flatterie il me paraît fort bien tourné, et il répond dignement aux autres préparatifs de votre fête.

Il est assez rare qu'un auteur distingue un persiflage d'un compliment : aussi quoique M. Bobilier eût quelque raison de se défier de la sincérité de l'ancien militaire, se laissa-t-il prendre au sérieux affecté par ce dernier.

— Serais-je assez heureux, monsieur le baron, dit-il avec un sourire qui semblait, par son humilité même, solliciter de nouveaux éloges ; serais-je assez fortuné pour que mes efforts obtinssent votre approbation ?

— S'ils ne l'obtenaient pas, monsieur le juge de paix, je serais bien difficile. Tout ici a un air animé qui sent sa fête d'une lieue : vos pompiers sont magnifiques ; vos cantatrices de la sacristie tirent de leurs gosiers des notes que pas un soprano de l'Opéra n'obtiendrait du sien ; quant à votre arc de triomphe, je n'ai qu'une chose à vous en dire, c'est que, sous un rapport au moins, il surpasse celui de la barrière de l'Étoile.

— Oh ! monsieur le baron, ceci, c'est de l'ironie, dit le magistrat, qui ne put s'empêcher de trouver l'exagération un peu forte.

— Pas le moins du monde, monsieur Bobilier ; car observez que je ne vous ai pas dit que votre arc de triomphe

surpassait celui de l'Étoile sous tous les rapports ; je me suis contenté de dire sous un rapport.

— Et ce rapport ?... demanda l'ordonnateur de la fête avec un intérêt visible.

— C'est le couronnement ; l'arc de l'Étoile attend encore le sien, tandis que votre arc de triomphe à vous en possède un qui produit un effet monumental.

— Le mérite, monsieur le baron, en est moins à mes faibles pinceaux qu'à la beauté du sujet. Vous avez sans doute reconnu les armes de votre famille ?

— Parfaitement ; sauf quelques petites erreurs, fort peu importantes, elles sont d'une exactitude irréprochable.

— Quelques erreurs ! répéta le magistrat artiste, d'un air alarmé.

— Oh ! des bagatelles.

— Il n'y a pas de bagatelles dans les choses de cette gravité, reprit M. Bobilier de plus en plus inquiet ; de grâce, monsieur le baron, s'il est vrai que j'aie péché, veuillez me dire en quoi !

— D'abord, vos lions, effrayants de ressemblance du reste, devraient être *d'or* et non *au naturel*.

— Erreur, monsieur le baron, s'écria le vieillard dont la physionomie s'éclaircit soudain ; je sais que La Chenaye-Desbois, et d'après lui Viton de Saint-Alais, sont aussi tombés dans cette erreur qui, de leur part, me semble inexplicable. Mais je soutiens, moi, que les supports de vos armes sont bien deux lions *au naturel* et non deux lions *d'or*. C'est ainsi, en effet, qu'ils sont désignés dans tous les anciens ouvrages. Si vous ne me croyez pas, monsieur le baron, lisez l'*Histoire de Bourgogne*, par dom Plancher et dom Merle ; lisez le *Nobiliaire de Charolais* ; lisez l'*Illustre Orbandal* ou *Histoire de la ville de Châlon-sur-Saône*, par Bertaud et Cusset ; lisez...

— Je ne lirai rien de tout cela, interrompit en riant M. de Vaudrey, j'aime mieux vous croire sur parole, et je passe

condamnation sur les lions ; mais comment expliquerez-vous l'hérésie que vous avez commise dans la peinture du château ?

— Une hérésie ! s'écria M. Bobilier, qui de nouveau parut alarmé, car sur un point de cette nature il n'était pas homme à entendre la plaisanterie.

— Sans être de votre force en blason, je ne suis pas cependant tout à fait un ignorant ; il me semble donc que le château du chef de l'écu, vous voyez que je sais employer au besoin les termes techniques, doit être *ajouré, maçonné, essoré et girouetté d'or* ; GIRQUETTÉ, entendez-vous, monsieur Bobilier ?

D'un violent coup de la paume de sa main le vieux juge de paix aplatit sur son chef chenu les boucles de sa perruque jaune.

— J'ai oublié les girouettes ! s'écria-t-il en même temps d'un air désolé.

— Vous avez positivement oublié les girouettes.

— Quelle étourderie impardonnable !

— Me permettez-vous de dire ce que je pense ? dit M. de Vaudrey, qui avait quelque peine à conserver son sérieux.

— Parlez, monsieur le baron ; accablez-moi, je le mérite : avoir oublié les girouettes !

— Eh bien ! je crois qu'il n'y a dans votre fait ni oubli ni étourderie.

— Comment ! me croyez-vous capable d'avoir supprimé volontairement ?...

— Oui, je vous en crois capable, monsieur Bobilier, et j'ajoute que, pour ma part, je ne vous en sais pas mauvais gré.

— Je ne vous comprends pas, monsieur le baron.

— Je m'explique donc. La suppression d'un objet qui a de tout temps passé pour le symbole de l'inconstance politique me semble une ingénieuse leçon que vous voulez don-

ner à mon neveu, et, je vous le répète, je ne vous en sais nullement mauvais gré.

— Donner une leçon à M. le marquis ! comment oserais-je me le permettre ?

— Si vous ne vous le permettez pas, je me le permettrai, moi, et il n'y perdra rien, dit le baron qui paraissait ne plus avoir envie de plaisanter. On assure que mon neveu, quittant la ligne qu'il a suivie jusqu'à ce jour, a commencé des démarches pour se faire élire au conseil général de Saône-et-Loire, et que ce n'est là qu'un acheminement vers la députation. Si le fait est vrai, et vous devez en savoir quelque chose, mais je ne vous interroge pas ; si le fait est vrai, il y aura une rupture définitive entre la branche aînée et la branche cadette des Châteaugirons ; et, après tout, une rupture définitive vaudra peut-être mieux que le désaccord qui règne depuis deux ans entre mon neveu et moi.

— Ce que vous me dites là, monsieur le baron, me fait beaucoup de peine, répondit le juge de paix, à qui l'accent sérieux de son interlocuteur fit perdre de vue l'accident des girouettes oubliées, j'osais espérer que ce beau jour serait l'occasion d'un rapprochement entre vous et M. le marquis ; je me flattais même que c'était pour assister à son arrivée que vous étiez descendu aujourd'hui à Châteaugiron.

— Vous avez commis là, mon cher juge de paix, l'erreur la plus complète, répondit M. de Vaudrey en reprenant l'accent du persiflage ; je n'ai vu nulle part que les oncles, surtout les oncles à barbe grise, fussent obligés de se déranger pour venir faire des salamalecs à leurs neveux. Je sais qu'autrefois j'aurais dû prêter foi et hommage entre les mains d'Héraclius pour mon fief de Vaudrey ; mais, sous le régime actuel, je ne lui dois rien, et c'est lui qui me doit.

— Si ce n'est pour M. le marquis, que ce soit du moins pour madame la marquise, qui vient dans son château pour la première fois, reprit le juge de paix d'une voix insinuante : on la dit si belle, si aimable, si distinguée !

— Vous me prenez par mon faible, monsieur Bobilier, et la botte est adroitement dirigée; cependant je ne céderai pas. Madame la marquise est ma nièce, et je ne refuse pas de la voir; mais fût-elle encore cent fois plus belle et plus distinguée, c'est à elle de me prévenir. Si donc vous me voyez ici, ce n'est pas que j'aie le moins du monde l'intention de lui présenter mon hommage à sa descente de voiture; j'ai quitté mon antre pour une affaire d'une tout autre espèce et que vous paraissez avoir un peu oubliée.

— Votre affaire avec l'avocat Froidevaux? dit le juge de paix dont le front s'assombrit.

— Précisément. Mais tandis que nous causons, le temps s'écoule; il est neuf heures passées. Est-ce que vous n'ouvrez pas l'audience?

— Dans un instant, monsieur le baron... je crois que Froidevaux n'est pas encore arrivé... Tenez-vous beaucoup à le faire condamner, ce pauvre garçon? ajouta le magistrat après un instant d'hésitation.

— J'y tiens particulièrement, monsieur le juge de paix; j'y tiens même infiniment! Ce pauvre garçon, comme vous l'appellez, est le plus enragé braconnier du pays; il a juré à mes perdreaux une guerre à mort qui, depuis trois ans que je suis ici, m'a fait faire plus de mauvais sang que les perdreaux ne valent à coup sûr; car ce n'est pas tant le meurtre de mon gibier qui me courrouce que la manière dont il est opéré. Si M. Froidevaux m'avait demandé la permission de chasser dans mes bois, il est probable que je ne la lui aurais pas refusée; mais il y met de la bravade, du défi; aussi, puisque je trouve enfin l'occasion de l'amener, non pas pour délit de chasse, car on ne l'a pas vu chassant, et d'ailleurs vous seriez incompetent, mais pour délit forestier, devant votre tribunal, rien ne m'empêchera de faire tous mes efforts pour que vous le condamnerez; et, malgré la remise à huitaine que vous lui avez accordée jeudi dernier, en dépit de mes réclamations, je crois que vous serez obligé

de le condamner, monsieur le juge de paix ; car l'affaire est claire comme le jour, continua le baron en se frottant les mains de l'air d'un homme sûr de son fait, claire comme le jour, quoique jeudi vous n'ayez pas voulu en convenir.

— Je n'ai jamais prétendu que vous eussiez tort, monsieur le baron ; jamais. Jeudi dernier, ma religion n'était pas suffisamment éclairée, voilà tout.

— Eh bien ! j'espère qu'aujourd'hui elle le sera tout à fait ; car pour suppléer à l'insuffisance de mes arguments, pour lesquels vous professez, je crois, assez peu d'estime...

— Ah ! monsieur le baron !

— Pour suppléer, dis-je, à l'insuffisance de mes arguments, je me suis muni de deux petites consultations...

— Deux consultations ! s'écria le vieux magistrat, qui tressaillit en voyant tomber sur sa tête, plus lourd encore qu'il ne l'avait prévu, le contre-temps dont il redoutait la chute.

— Tout autant, monsieur le juge de paix ; votre tribunal mérite bien qu'on se mette en frais pour paraître plus dignement devant lui.

— Mais alors nous en aurons pour une heure !

— Pour que cela ne durât qu'une heure, il faudrait que M. Froidevaux fût prodigieusement concis, et ce n'est guère son habitude. Quant à moi, je vous le déclare, je serai peut-être un peu long.

— Il est impossible que cela se passe ainsi ! s'écria le juge de paix tout effaré ; une heure !

— Mettons deux.

— Deux heures ! pour une affaire qui peut être plaidée en deux mots et jugée en cinq minutes ! une affaire claire comme le jour, ainsi que vous le disiez tout à l'heure !

— Autant que je me le rappelle, vous ne la trouviez pas claire du tout jeudi dernier.

— J'avais tort, monsieur le baron, complètement tort : vous voyez que je n'hésite pas à en convenir. Depuis jeudi

J'ai étudié la question à fond. Votre droit est incontestable, le procès-verbal du garde champêtre parfaitement régulier, et mon arrêt est dicté d'avance. Ainsi donc, pourquoi de longues plaidoiries? pourquoi des lectures de consultations qui ne m'apprendront rien dont je ne sois déjà convaincu? pourquoi perdre en phrases inutiles un temps précieux, le temps de tous mes autres justiciables, monsieur le baron?...

— Et pourquoi, interrompit ironiquement le plaideur obstiné, exposer M. Bobilier à manquer l'arrivée de madame la marquise de Châteaugiron?

— Eh bien! monsieur le baron, je ne veux pas faire du stoïcisme hors de propos. Oui, vous avez mis le doigt sur la blessure. Si madame la marquise arrivait sans que je fusse là pour lui adresser le compliment de bienvenue, ainsi que c'est mon droit, ainsi que mes ancêtres l'ont toujours fait en pareil cas depuis dix générations, soit comme juges shâtelains, soit comme baillis, je ne m'en consolerais pas, monsieur le baron, je ne m'en consolerais jamais. C'est peut-être une faiblesse; mais je vous conjure d'y avoir égard. Au lieu de la plaidoirie interminable dont vous me menacez..... ce n'est pas que je n'aie toujours un plaisir infini à vous écouter, mais vous me comprenez, un jour comme celui-ci!.... Ainsi donc, au lieu de plaider, contentez-vous de prendre vos conclusions; je déciderai Froidevaux à ne répondre qu'en deux mots; avant cinq minutes, le jugement sera rendu, et je serai libre.

— Mais vos autres justiciables, dont le temps est si précieux?

— Ceux-là ne m'inquiètent guère. Allons, monsieur le baron, accordez-moi ce que je vous demande. A votre premier procès, et vous savez que vous en avez quelquefois, vous tiendrez toute l'audience, si bon vous semble.

— Quelque séduisante que soit cette perspective, elle ne m'empêchera pas de remplir aujourd'hui ce que je regarde comme un devoir.

— Un devoir ?

— Oui, un devoir envers Chambard, le garde champêtre, qui pour la première fois de sa vie peut-être a rempli le sien, à l'égard d'un habitant de Châteaugiron-le-Vieil, et dont le procès-verbal s'est vu taxé d'illégalité jeudi dernier par M. Froidevaux. Chambard a gardé mes bois, ainsi que je lui en avais donné l'ordre; puisqu'on l'attaque pour ce fait, c'est à moi de le soutenir, et je le ferai.

— Monsieur le baron, je vous en prie, reprit le juge de paix d'une voix émue; vous savez si les Bobiliers ont toujours été les serviteurs dévoués des Châteaugirons.

— Je sais cela, mon cher Bobilier, je sais cela; demandez-moi donc toute autre chose, elle vous est accordée d'avance; mais n'insistez pas pour que je renonce à plaider. Vous m'avez renvoyé à huitaine malgré moi, ce qui a jeté une sorte de défaveur sur ma cause, et je sais qu'à ce sujet MM. vos bourgeois de Châteaugiron se sont déjà égayés à mes dépens: il me faut une satisfaction morale. Et puis, comment voulez-vous que je consente à ménager par mon silence M. Froidevaux, qui ce matin encore tuait mes perdreaux à la Tremblaie ?

— C'est impossible, on vous a trompé, monsieur le baron.

— Rabusson m'a dit qu'il l'avait pris pour ainsi dire sur le fait, et Rabusson ne ment pas.

— Au moment de comparaître à mon tribunal ! l'audace serait trop forte.

— C'est mon avis. Vous devez comprendre qu'à part toute autre raison, je ne puis, sous peine de devenir la fable du pays, accorder le moindre ménagement à cet incorrigible braconnier. Peut-être aurais-je pu passer l'éponge sur le reste, mais ce dernier trait sort des bornes de la plaisanterie. Ainsi donc je suis désolé de vous refuser, mon cher juge de paix; mais vous le voyez, M. Froidevaux m'a jeté le gant ce matin encore, et ce n'est pas un vieux

soldat comme moi qui peut se dispenser de le relever.

— C'est donc cet endiablé de Froidevaux qui est l'unique cause du déboire qui me menace en ce moment, dit le vieux magistrat avec une sourde indignation.

Le greffier qui remplissait en même temps les fonctions d'huissier audiencier, ainsi que cela se pratique dans la plupart des justices de paix, parut à l'entrée de sa salle.

— Monsieur Bobilier, dit-il, neuf heures sont sonnées depuis longtemps, et ils ont l'air de s'impatienter là dehors. Faut-il ouvrir les portes?

Le juge de paix implora du regard M. de Vaudrey; mais celui-ci n'eut pas l'air de comprendre ce dernier appel, et sa figure demeura impassible.

— Faites entrer l'audience, dit alors le vieux magistrat en se résignant à sa destinée, mais sans parvenir à étouffer un soupir.

A l'instant où le greffier se retirait pour ouvrir la porte extérieure, Froidevaux le remplaça à l'entrée de la salle. A son retour, le jeune avocat avait appris que le baron de Vaudrey était en conversation particulière avec le juge de paix, et par discrétion il s'était arrêté dans le couloir qui séparait la justice de paix de la mairie; mais aux derniers mots prononcés par le vieux magistrat, il crut pouvoir entrer.

Froidevaux salua d'un air de politesse hautaine M. de Vaudrey, qui, après avoir répondu par un salut non moins froid, lui tourna le dos et se mit à régler sa montre sur l'horloge de la salle, manifestant clairement ainsi son désir d'éviter toute conversation.

En apercevant le jeune avocat, M. Bobilier alla brusquement au-devant de lui, et le repoussa jusqu'à la porte de la salle, de manière à l'éloigner le plus possible du baron.

— Froidevaux, lui dit-il alors d'une voix altérée par la colère, si ce qu'on vient de me dire est vrai, je regretterai

de ne pouvoir vous infliger, au lieu d'une amende minime, cinq ou six mois de prison.

— Bien obligé, monsieur le juge de paix, répondit le jeune avocat, sans paraître fort ému de cette véhémence apostrophe; moi qui m'attendais à recevoir de vous des compliments au sujet de mon costume! qu'ai-je donc fait encore?

— Est-il vrai que vous ayez chassé ce matin dans le bois de la Tremblaie?

— C'est parfaitement vrai; mais cela ne mérite pas, selon moi, cinq ou six mois de prison.

— Non, je ne veux pas le croire, quoique vous ayez l'audace d'en convenir. Au moment de paraître devant mon tribunal! ce serait avoir mis en oubli tous les lois de la décence. Non, je ne le croirai pas, à moins d'avoir vu les pièces de conviction.

— Eh bien! vous les verrez, dit Froidevaux avec le plus grand calme, car elles sont chez vous.

— Chez moi! s'écria le juge de paix ébahi.

— Voici l'histoire: en revenant de la Tremblaie, j'ai passé devant votre maison, puisque c'est le chemin pour venir ici. Votre gouvernante Toinette était sur la porte; elle m'a demandé si j'avais fait bonne chasse, et je lui ai répondu en lui offrant à votre intention les deux perdreaux que je venais de tuer; car je sais, monsieur Bobilier, que vous ne méprisez pas le perdreau.

Pendant un instant la physionomie du vieux magistrat trahit l'irrésolution d'un homme qui ne sait s'il doit s'attendrir ou se mettre en fureur.

— Froidevaux, je n'entends pas cela, dit-il enfin, en prenant une espèce de terme moyen entre l'indulgence et la colère; voilà trop souvent que cela vous arrive, et, je vous le répète, je n'entends pas cela. D'abord je n'ai pas besoin de vos perdreaux, quoique je doive convenir qu'ils se trouvent toujours fort bons, car vous avez soin de me

réserver les plus belles pièces de votre chasse ; en outre, d'avocat à juge, de pareilles attentions, surtout lorsqu'elles sont répétées, peuvent donner lieu à des observations fâcheuses ; et quand même elles n'auraient pas d'autres inconvénients, ce serait une raison suffisante pour qu'on dût s'en abstenir. L'Écriture a dit : *Xenia et munera excæcant oculos judicium*. Vous savez le latin mieux que moi, ainsi je n'ai pas besoin de traduire.

— Vous pouvez être tranquille à cet égard, monsieur Bobilier, mes perdreaux n'auront jamais ni l'intention ni le pouvoir d'aveugler votre justice.

— Mais enfin, ce sont des cadeaux, des présents, et de tout temps il a été défendu aux magistrats d'en recevoir ; cela constituait autrefois le crime nommé par la loi romaine *repetundarum*, c'est-à-dire de concussions.

— Un crime de concussion à propos de deux perdreaux qui ne sont pas même truffés !

— Et notre ancien style flétrissait ces choses-là du nom de dons corrompables. Or, toutes les ordonnances de nos rois, celle de Philippe le Bel, de 1302, celle d'Orléans, de 1560, et d'autres encore, ont sévèrement prohibé les dons corrompables ; il est vrai, par exemple, que les choses à boire ou à manger pouvant être consommées en peu de jours, et nommément la venaison, enfin ce qu'on nommait *esculentum* et *poculentum*, n'ont jamais été comprises par lesdites ordonnances au nombre des dons corrompables.

— Vous voyez donc bien, monsieur Bobilier, que vous pouvez manger mes perdreaux sans le moindre scrupule, dit le jeune avocat, qui, lors même qu'il eût su que les ordonnances de Moulins et de Blois, postérieures à celles dont nous avons parlé plus haut, avaient étendu à l'*esculentum* et au *poculentum* l'anathème lancé par leurs aînées contre les dons corrompables, se fût gardé d'avertir de son oubli le juge de paix qui les avait passées sous silence.

La foule, qui envahit la salle en cet instant mit fin à la

conversation. Froidevaux, dont la cause devait être appelée la première, s'approcha de la barre, où le baron de Vaudrey vint également se placer. Le juge de paix, de son côté, alla s'asseoir dans son fauteuil de l'air d'un patient qu'on mène au supplice. Après avoir interrogé du regard la place à travers la fenêtre placée à sa droite et qu'il avait eu le soin de laisser ouverte ; après avoir prêté l'oreille pour écouter si quelques claquements de fouet ne se faisaient point entendre ; après avoir longuement puisé dans sa tabatière et essuyé son front baigné de sueur, le digne magistrat, fort mal résigné à la contrariété qu'il lui fallait subir, se décida enfin à laisser tomber de sa bouche la phrase sacramentelle :

— Greffier, appelez les causes !

VIII

UNE AUDIENCE DE JUSTICE DE PAIX.

Jamais, dans la salle où M. Bobilier rendait ses arrêts, l'auditoire n'avait été si nombreux. Le bruit que Georges Froidevaux, ce grand avocat, et le baron de Vaudrey, ce personnage considérable, allaient plaider en personne l'un contre l'autre, s'était répandu sur la place, et le prétoire en peu d'instants se trouva rempli d'une masse de spectateurs avides d'assister à une si belle joute d'éloquence. Ainsi la foule se presse aux portes de la chambre des députés lorsqu'on sait que M. Thiers doit y prononcer un de ses discours ministres et qu'on s'attend à une réplique de M. Guizot.

Parmi les curieux entassés dans cette salle étroite, on remarquait une partie des pompiers ; voyant que le marquis de Châteaugiron se faisait attendre, ils avaient cru pouvoir rompre leurs rangs, prêts à les reformer au premier coup de baguette.

Lorsque le greffier, après avoir appelé la cause de sieur

Henri de Châteaugiron, baron de Vaudrey, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, et du sieur Georges Froidevaux, avocat, eut donné lecture du procès-verbal dressé contre ce dernier par le garde champêtre Chambard, le magistrat, selon l'usage, accorda la parole au demandeur pour qu'il prît ses conclusions.

— Monsieur le juge de paix, dit le baron, avant que je commence, auriez-vous la bonté de faire fermer cette fenêtre ; tout à l'heure, le bruit qu'on fait sur la place empêchait d'entendre la lecture du procès-verbal, et je désire être entendu de tout le monde.

— Vermot, fermez la fenêtre, dit M. Bobilier avec le ton d'un patient mis à la question depuis quelque temps, et qui ne compte plus les tortures.

Vermot, gros garçon démocrate et joufflu, craignant les courants d'air, et qui avait déjà maugréé en silence contre la fenêtre ouverte derrière ses oreilles, s'empressa d'exécuter l'ordre de son supérieur.

— Monsieur le juge de paix, dit alors M. de Vaudrey d'une voix dont le timbre sonore semblait accuser de superfluité la précaution qu'on venait de prendre, l'affaire qui m'amène devant votre tribunal est fort simple et peut être plaidée en deux mots.

M. Bobilier respira plus librement, et ses petits yeux gris s'arrêtèrent sur le baron avec une expression de reconnaissance. Quoiqu'il eût souvent éprouvé que les promesses des plaideurs ne méritent guère plus de croyance que les serments des ivrognes, l'honnête magistrat, tant il est naturel de croire ce qu'on désire, avait pris au sérieux le rassurant exorde du demandeur.

— Vous venez d'entendre la lecture du procès-verbal dont la véracité n'a pas été contestée, poursuivit le baron ; je vais compléter les faits le plus brièvement possible.

Un nouveau soupir de soulagement sortit de la poitrine du juge de paix.

— Il y a trois semaines, forcé de me rendre à Mâcon et d'emmener avec moi Grégoire Rabusson, garde de mes propriétés, je donnai l'ordre à Jérôme Chambard, garde champêtre de la commune de Châteaugiron, de veiller en notre absence à la conservation de mes bois, et je lui déclarai que je le rendrais personnellement responsable des délits qu'y pourraient laisser commettre sa négligence ou son mauvais vouloir.

Jérôme Chambard, qui avait un instant quitté la garde de son artillerie pour venir assister à la lecture du procès-verbal, hocha en signe d'assentiment un front chauve qui, à part le gigantesque baron, dominait toutes les autres têtes de l'auditoire.

— Ce n'est ni sans intention ni sans raison que je viens de prononcer le mot de mauvais vouloir ; jusqu'ici, en effet, Jérôme Chambard, imbu de certains préjugés aristocratiques dont ne sont pas exempts non plus quelques autres bourgeois de cette commune, avait regardé les paysans de Châteaugiron-le-Vieil, parmi lesquels j'ai l'honneur de me ranger, comme des êtres d'une nature fort inférieure à la sienne, et dont les propriétés ne méritaient pas qu'il prît la peine de les garder.

Quoique l'auditoire fût composé en partie des bourgeois sur lesquels venait de tomber par ricochet l'ironie de l'orateur, des rires unanimes accueillirent ses paroles, et tous les yeux se dirigèrent vers l'aristocrate garde champêtre qui, en se voyant l'objet de l'hilarité publique, renfonça son cou dans ses épaules au point de devenir subitement d'une taille ordinaire et d'échapper ainsi aux regards des rieurs.

Le juge de paix fut le seul qui ne prit aucune part à la gaieté universelle ; son front, éclairci pendant un instant, redevenait sombre à vue d'œil.

— Du reste, poursuivit le baron en poussant jusqu'à l'oubli de ses devoirs le dédain que lui inspiraient les pauvres habitants de Châteaugiron-le-Vieil, le garde champêtre

Jérôme Chambard ne faisait que régler sa conduite sur celle des hommes à qui est confié le soin des intérêts de cette commune.

Au moyen de cette transition, M. de Vaudrey, qui ne manquait jamais l'occasion de dire en face aux bourgeois, ses antipathiques voisins, les vérités les mieux acérées, entama l'énumération des nombreux griefs que nourrissait contre le bourg dominateur le village depuis si longtemps opprimé.

Pendant cette digression, qui, nous devons l'avouer, ne se liait que par un fil fort ténu au fond de l'affaire, l'attitude et la physionomie de M. Bobilier étaient curieuses à examiner. Le corps penché sur son bureau, comme s'il eût été tenté de mettre un terme à la loquacité du baron, en lui sautant au visage, l'œil errant, de l'horloge dont les aiguilles lui semblaient marcher avec une lenteur inouïe, à la fenêtre par laquelle il pouvait apercevoir une partie de la place, l'oreille fort peu attentive à la plaidoirie, mais en revanche aux écoutes du moindre bruit extérieur, le front baigné de sueur quoiqu'il l'essuyât à chaque instant, et le nez barbouillé de tabac, car, dans sa sourde fureur, il avait à peu près vidé sa superbe boîte d'or, le juge de paix, qu'on nous pardonne ce rapprochement ambitieux, ressemblait à Ulysse comparé lui-même par Homère à un boudin sur le gril, si toutefois on s'en rapporte à la traduction de Perrault.

— Mais, monsieur le baron, s'écria tout à coup l'infortuné magistrat hors d'état de laisser rôtir plus longtemps sa patience, je ferai observer que ces détails sont complètement étrangers à la cause.

—..... Avocat, il s'agit d'un chapon,

dit à demi-voix Froidevaux d'un air de persiflage.

— Et non pas d'Aristote ou de sa politique,

ajouta le baron en jetant de son côté un regard moqueur à

sa partie adverse; vous pouvez avoir raison, maître Froidevaux, et puisque M. le juge de paix est aussi de votre avis, je quitte les généralités pour arriver au fond de la cause.

— Enfin ! grommela M. Bobilier en s'enfonçant dans son fauteuil.

— On ne s'est pas inscrit en faux contre le procès-verbal du garde champêtre; ce procès-verbal fait donc foi en justice, et les faits qui s'y trouvent relatés sont acquis à ma cause. Il est constant que le 3 septembre dernier M. Froidevaux a été aperçu par Jérôme Chambard au moment où, pour sortir d'une sapinière située dans le bois de la Gardie, dont je suis propriétaire, il franchissait, en la brisant, la palissade qui entoure ladite sapinière, composée exclusivement de jeunes plants. Que faisait dans mon bois M. Froidevaux? C'est une question que je n'ai pas à examiner ici, mais à laquelle pourraient répondre, je crois, toutes les personnes qui savent qu'au mérite d'être un avocat fort distingué, M. Froidevaux joint un amour effréné pour la chasse, surtout lorsqu'elle a lieu sur le terrain d'autrui, et la réputation du plus habile tireur de l'arrondissement.

Des rires nombreux se firent entendre dans l'auditoire; mais ils étaient à demi étouffés par le respect qu'inspirait l'avocat Froidevaux, en face duquel personne n'eût osé éclater, comme on l'avait fait sans scrupule au nez de Jérôme Chambard.

— Le procès-verbal ne mentionne pas le délit de chasse, dit le juge de paix, qui vit avec effroi le plaidoyer du demandeur près d'accrocher quelque nouvelle digression, et crut urgent de pousser à la roue; nous n'avons à nous occuper ici que du délit forestier.

— Laissons donc sur la conscience de M. Froidevaux les perdreaux et les bécasses qu'il lui a plu de mettre en abatis réglé dans mes bois, et restons dans les termes du procès-verbal. Le bris de la palissade est avéré, et ce qui ne l'est pas

moins, c'est le passage illégal à travers ma sapinière qui, vu la jeunesse des plants et son état de clôture, rentre évidemment dans la classe des *terrains préparés* dont parle l'alinéa 13 de l'article 471 du Code pénal. Ces faits, sont-ils constants, ou bien M. Froidevaux prétend-il les contester?

— Il est inutile que je réponde à cette interrogation, dit le jeune avocat, peu important les faits. Je n'ai pas à discuter la sincérité d'un procès-verbal dont je vais prouver tout à l'heure l'illégalité.

— Vous me permettrez de vous précéder sur ce terrain, reprit M. de Vaudrey, qui, depuis le commencement de sa plaidoirie, n'avait cessé de montrer l'aisance, le sang-froid et l'aplomb du légiste le plus exercé; j'aborde donc la question de droit, et j'abandonne les faits à la sagesse de M. le juge de paix, dont la religion doit être à cet égard suffisamment éclairée dès à présent.

— Les faits sont constants, se hâta de dire M. Bobilier qui, les yeux pétillants d'impatience, se remit à pousser à la roue du procès; toute la difficulté réside dans l'interprétation de l'article 16 du Code d'instruction criminelle.

— Je remercie monsieur le juge de paix de vouloir bien me mettre sur la voie, poursuivit le baron avec une politesse où perçait le persiflage; mais j'allais arriver de moi-même à l'article qu'il vient de citer. Que dit donc l'article 16?

Le plaideur campagnard ouvrit le recueil des Codes qu'il avait tiré de sa poche un instant auparavant, et lut le premier alinéa de l'article dont il venait de parler.

— Vous voyez, monsieur le juge de paix, dit-il ensuite, qu'aux termes de l'article 16 du Code d'instruction criminelle, les gardes champêtres sont chargés de rechercher les délits qui auront porté atteinte aux propriétés rurales et forestières. L'article est fort clair, et n'implique assurément ni exclusion, ni incompatibilité dans les fonctions de ces deux estimables classes d'officiers de police judiciaire. Mais que ne peut l'audace du sophisme? Or vous a dit, et l'on

va sans doute vous répéter, que de la disposition des termes de l'article 16, il résulte...

— Permettez, monsieur, dit Froidevaux, il est inutile que vous preniez la peine d'exposer mes moyens de défense? je compte plaider moi-même.

— Avocat, n'interrompez pas! s'écria le juge de paix, qui, dans son impatience de voir arriver à sa conclusion la plaidoirie du demandeur, lança au défendeur un regard furieux.

— Il résulte, vous dira-t-on, de la disposition des termes de l'article 16, que les gardes champêtres ont qualité pour constater les délits ruraux, et que les gardes forestiers sont chargés de rechercher les délits forestiers; mais que ce sont là des attributions distinctes et séparées, sur lesquelles, mutuellement, ils n'ont pas le droit d'empiéter.

— C'est là, en effet, dit Froidevaux, ce que je soutiendrai et ce que je prouverai.

— Encore une fois, avocat, n'interrompez pas! s'écria de nouveau M. Bobilier, dont la perruque sembla se hérissier de colère comme les dards d'un porc-épic irrité.

— Avant d'écraser un pareil système, reprit le baron, sous le poids d'autorités qui vous paraîtront, je l'espère, irréfragables, j'en ferai ressortir la faiblesse par un raisonnement fort simple et à la portée de tout le monde. La plupart des communes, Châteaugiron est du nombre, n'ont que des gardes champêtres qui sont entretenus au moyen de centimes additionnels répartis sur tous les propriétaires fonciers; supposez qu'un de ces propriétaires ne possède que des bois, cela arrive souvent, il sera donc obligé de contribuer à l'entretien d'un garde sans pouvoir exiger qu'en retour de l'argent qu'il paie on veille à la conservation de sa propriété; en un mot, il se trouvera exclu de cette réciprocité qui est une des grandes lois sociales; il donnera et ne recevra pas! L'énoncé seul d'une pareille proposition suffit pour en démontrer l'injustice que prouvera

plus victorieusement encore la pièce dont je vais vous donner lecture.

En voyant le baron tirer de sa poche et déployer à la hauteur de ses yeux une feuille de papier de grand format, dont les quatre pages lui parurent couvertes d'une écriture fine et serrée, le malheureux juge de paix se tordit sur son siège comme s'il eût éprouvé une subite attaque de goutte.

— Mais, monsieur le baron, dit-il en même temps d'une voix étranglée, il me paraît inutile que vous nous donniez lecture de cette consultation. Vous avez parfaitement exposé le point de droit, et il ne saurait devenir plus clair qu'il ne l'est déjà.

— Permettez, monsieur le juge de paix, répliqua M. de Vaudrey, qui était résolu d'obtenir pleine et complète ce qu'il nommait sa satisfaction morale, arrêter ma plaidoirie, c'est me dire que j'ai gagné mon procès, et je doute que mon adversaire s'accommode de se voir jugé avant d'avoir été entendu.

M. Bobilier se rejeta au fond de son fauteuil avec une grimace désespérée qui fit dire à quelques-uns des assistants :

— Qu'a donc notre juge de paix à se démener ainsi et à rouler ses yeux comme le diable dans un bénitier ?

Le baron semblait prendre un malicieux plaisir à prolonger le supplice du digne magistrat ; il lut la consultation d'une voix lente et posée, et sans omettre un seul mot depuis le début d'usage : *L'avocat soussigné qui a vu les pièces*, jusqu'à la signature, qui était celle du premier avocat de Mâcon.

M. Bobilier, pendant cette lecture, avait graduellement cessé ses soubresauts nerveux pour tomber dans une sorte d'atonie. Il se souleva, quand elle fut terminée, comme un homme enfin débarrassé du poids qui l'oppressait ; mais au moment où il ouvrait la bouche, le baron porta de nouveau

la main à sa poche et en tira un second papier, non moins consciencieusement rempli de syllabes que le premier.

— Après l'avis de M. Michalet, dont le nom est européen, dit le plaideur impitoyable, M. le juge de paix me permettra de lui lire une autre consultation émanée de M. Ménestrier, l'un des professeurs les plus distingués de la Faculté de droit de Dijon.

— Vermot, dit à son greffier le vieux magistrat, qui, à la vue de ce second calice d'amertume, s'était de nouveau renversé dans son fauteuil en poussant une sorte de gémissement; Vermot, ouvrez la fenêtre, je vous prie... on étouffe ici... et je crois que je vais me trouver mal.

Le greffier obéit en grognant sourdement.

M. de Vaudrey lut la consultation du savant professeur en appuyant sur chaque mot, ainsi qu'il l'avait déjà fait pour l'avis de l'avocat à réputation européenne; mais enfin, comme il n'est si long discours qui ne doive prendre fin, le baron, après avoir retourné, commenté, expliqué chaque point de son argumentation, trouva sans doute qu'il avait obtenu une satisfaction morale suffisante, car il articula brièvement ses conclusions, et s'inclina ensuite devant le juge de paix en cessant de parler.

— La parole est au défendeur, dit aussitôt M. Bobilier, qui respira ensuite aussi largement que s'il fût sorti de dessous la cloche d'une machine pneumatique.

Un avocat reste rarement court, sa cause fût-elle la plus mauvaise du monde; Georges Froidevaux plaida donc, et il ne laissa aucun des arguments de son adversaire sans réplique; mais, soit qu'il fût préoccupé, soit qu'il attachât peu d'importance à cette affaire, soit qu'il eût compassion des angoisses renaissantes du vieux magistrat, il abrégé sa plaidoirie autant que le baron avait prolongé la sienne. Le résultat de cette sobriété de paroles inattendue fut qu'en général l'auditoire trouva son avocat favori au-dessous de lui-même; ce qui rehaussa encore par le contraste l'effet

prodigieux produit par l'intarrissable faconde de M. de Vaudrey.

Si le défendeur s'était montré concis, le juge, délivré enfin de son cauchemar, fut bien plus laconique encore. Sans prendre la peine de motiver sa décision par aucun des prolixes considérants dans lesquels il se complaisait d'ordinaire, il prononça d'un ton bref et cassant, un arrêt qui condamnait Georges Froidevaux à cinq francs d'amende, maximum de la pénalité encourue par la contravention dont il s'était rendu coupable ; à vingt francs de dommages-intérêts, à l'occasion de la palissade brisée, et enfin aux dépens du procès.

— Appelez une autre cause, dit-il au greffier, dès que celui-ci eut fini de rédiger cette sentence expéditive.

En disant ces mots, M. Bobilier se rassit majestueusement sur son fauteuil et promena sur l'auditoire le regard d'un chat qui, à peine échappé à la mâchoire d'un dogue menaçant, rencontre des souris et leur montre les dents à son tour, prêt à se venger sur elles de la peur qu'il vient d'éprouver.

— Monsieur Froidevaux, dit le baron à son adversaire vaincu, êtes-vous de la cause qu'on va plaider ?

— Non, monsieur, répondit froidement l'avocat.

— En ce cas, voudriez-vous m'accorder un instant d'entretien ?

— Je suis à vos ordres, monsieur.

— Eh bien ! veuillez me suivre, car au milieu de cette cohue il est impossible de s'entendre.

Le baron se dirigea vers la porte, et, malgré l'encombrement, sa vaste poitrine eut bientôt opéré à travers la foule une trouée dont Froidevaux profita pour le suivre.

— Tiens ! le colonel et l'avocat qui sortent ensemble ? répétait-on sur leur passage ; vont-ils se battre, par hasard ?

— Je ne conseillerais pas à M. Froidevaux d'en tâter, dit un des pompiers, qui, en qualité de militaire sans doute,

affichait une préférence pour M. de Vaudrey, exaltée en ce moment jusqu'à l'enthousiasme ; le colonel l'aplatirait d'un coup de poing comme il vient déjà de l'aplatir par la parole.

En arrivant au bas du perron, le baron s'arrêta, et le jeune homme en fit autant.

— Ah çà ! Froidevaux, dit le premier d'un ton dont la familiarité contrastait avec la politesse hostile qui avait jusqu'alors caractérisé son langage, vous aimez donc bien mes perdreaux ?

— Il me semble, monsieur le baron, que maintenant j'en ai le droit, répondit le jeune avocat en armant ses lèvres de leur plus ironique sourire, car il crut que son adversaire voulait abuser de sa victoire en le persiflant.

— Comment ! vous avez maintenant le droit d'aimer, ce qui veut dire de tuer mes perdreaux ?

— Sans doute, puisque je les paie.

— Il est vrai, reprit le baron en riant, que vingt francs de dommages-intérêts pour deux échalas cassés, c'est un peu exorbitant ; et je crois, comme vous, qu'en me les allouant, notre digne juge de paix a eu l'intention de m'indemniser du gibier que vous me tuez tous les jours.

— En ce cas il ne vous a pas alloué assez, dit Froidevaux d'un air sardonique, car si vingt francs de dommages-intérêts font dix francs par échalas, en revanche ils ne font pas un sou par perdreau.

— Écoutez, Froidevaux, répliqua M. de Vaudrey redevenu sérieux, j'entends la plaisanterie, mais je n'aime pas qu'elle tourne à la bravade.

— Je ne brave personne, monsieur, de même que je ne crains personne.

— Notre entretien ne continuera pas un instant de plus sur ce ton, dit le baron avec un accent de paternelle sévérité, je vais vous parler sérieusement, veuillez m'écouter de même.

Malgré sa ferme résolution de ne pas reculer d'un pas

devant l'homme qu'il croyait son rival, et de lui rendre provocation pour persiflage, Froidevaux sentit le sourire de l'ironie expirer sur ses lèvres, et en contemplant l'attitude imposante de l'ancien militaire, il prit de son côté un maintien grave et réservé.

— J'ai beaucoup connu et beaucoup aime votre père, Froidevaux ; c'était un brave et digne officier ; aussi quand il est mort, tout notre régiment l'a pleuré. Nous avons commencé le métier ensemble, et plus d'une fois nous avons trouvé l'occasion de nous donner quelques-unes de ces preuves de dévouement qui resserrent les liens de la fraternité militaire. Vous savez ce qu'il a fait pour moi à Leipsick ?

— Je crois savoir en effet, monsieur le baron, que mon père fut alors assez heureux pour vous rendre un léger service.

— Un léger service ! J'étais blessé au bras droit, j'avais la jambe gauche prise sous mon cheval, qui venait d'être tué, et une demi-douzaine de hussards autrichiens caracolait autour de moi en m'appliquant des coups de sabre qui, sans mon casque et ma cuirasse, m'auraient haché comme une julienne. Voilà l'agréable position où je me trouvais, lorsque votre père accourut à mon secours, seul de sa personne, seul contre six, c'est-à-dire une fois plus héroïque qu'Horace ; et notez que le subterfuge du Romain n'était pas de mise dans la circonstance. Un instant de retard, j'étais taillé en morceaux ; il ne s'agissait donc pas de séparer les ennemis, mais de les charger à fond ; c'est ce que fit votre père, Froidevaux. Tandis que je jurais comme un païen contre le pauvre animal qui me retenait cloué à terre, votre père, en moins de temps que je n'en mets à vous conter ceci, enfonça son sabre dans la poitrine des deux hussards qui me serraient de plus près, et mit le reste en fuite. Un instant après, il m'avait tiré de dessous mon cheval et remonté sur celui d'un des Autrichiens qu'il ve-

naît de tuer. Ah ! vous appelez cela un léger service ! Je dis, moi, que votre père m'a tout uniment sauvé la vie ; aussi, tant qu'il a vécu, tout ce que je possède, mon sang compris, a toujours été à sa disposition.

En dépit de sa jalousie, Froidevaux ne put entendre sans émotion cet hommage rendu à la mémoire de son père, par un juge si compétent du courage guerrier.

— J'ai donc été l'ami de votre père, poursuivit le baron, et je ne vois aucune raison sérieuse pour devenir l'ennemi de son fils. Si j'ai donné suite à l'affaire d'aujourd'hui, c'est que, le procès-verbal du garde une fois déposé, il m'était impossible de ne pas le soutenir ; d'ailleurs j'ai pour habitude de ne jamais abandonner mon droit lorsque je le vois contesté. Mais maintenant que tout est fini, voici ce que j'ai à vous dire. Vous distribuerez aux pauvres de la commune les vingt francs de dommages-intérêts, et dorénavant vous chasserez dans mes bois tant qu'il vous plaira. Que diantre ! si endiablé destructeur de gibier que vous soyez, vous n'aurez point le cœur assez dur pour ne pas me laisser quelques pièces à tirer !

Cette concession imprévue, et surtout l'accent d'enjouement et de bonhomie par lequel M. de Vaudrey semblait avoir voulu en réhausser le prix, changèrent en un embarras visible l'émotion qu'avait causée au jeune avocat le récit du glorieux fait d'armes de son père.

— Monsieur le baron, dit-il en hésitant à chaque mot, j'apprécie comme je le dois la générosité de votre procédé... Mais après ce qui s'est passé aujourd'hui... j'ai moins de droit que tout autre à une faveur... que je n'ai pas sollicitée... et que je vous demande la permission... de refuser.

— Vous me refusez ! s'écria M. de Vaudrey surpris.

— Oui, monsieur le baron.

— Vous, le chasseur fanatique, vous refusez la permis-

sion de chasser dans mes bois, qui sont les plus giboyeux du canton !

— Oui, monsieur le baron.

— Pardieu ! dit en riant le gentilhomme campagnard, autrefois nous appelions votre père l'original ; mais je crois que vous lui auriez rendu des points. Que jusqu'ici vous n'avez pas voulu demander un permis de chasse, ce n'est que de l'orgueil et je comprends l'orgueil ; mais refuser ce permis quand je vous l'offre, et vous savez que sur cet article-là je ne suis pas fort libéral ; ceci, permettez-moi de le dire, c'est de l'originalité poussée jusqu'à la bizarrerie.

— Soit ; je suis un homme bizarre, dit Froidevaux en s'efforçant de sourire.

— Mes perdreaux vous sembleraient-ils moins bons parce que vous pourriez les tuer en sûreté de conscience ?

— Peut-être bien.

— La chasse vous paraît donc plus agréable quand elle est assaisonnée par l'attrait du fruit défendu ?

— Précisément, monsieur le baron, répondit le jeune avocat avec une gaieté forcée ; c'est en effet le fruit défendu qui m'attire ; avec votre permis de chasse dans ma poche, j'aurais la moitié moins de plaisir.

— En ce cas, vous ressemblez à quelques-unes des femmes que j'ai connues autrefois ; dans leur amant, c'était moins l'amant lui-même qu'elles aimaient que le danger à braver, et le petit délit qu'il fallait commettre pour le voir.

— Voilà justement l'histoire de ma passion criminelle pour vos perdreaux ; passion, du reste, éteinte à tout jamais par l'offre bienveillante que vous avez bien voulu me faire. A partir d'aujourd'hui, monsieur le baron, je vous en donne ma parole, vos bois seront sacrés pour moi.

M. de Vaudrey arrêta sur le jeune avocat un regard scrutateur.

— Ainsi, dit-il, c'est sérieusement que vous me refusez ?

— Fort sérieusement.

— Jamais je n'ai rougi de devoir la vie à votre père ; rougiriez-vous donc d'être mon obligé pour une bagatelle ?

— Non, sans doute, monsieur le baron ; mais il est inutile de chercher plus longtemps les motifs de mon refus ; tenons-nous-en à votre première supposition. Je suis un homme bizarre, et cela suffit pour expliquer ma conduite.

Le baron observa son interlocuteur avec une attention pénétrante ; mais celui-ci supporta cet examen sans qu'aucun muscle de son visage trahît le secret de sa pensée.

— N'en parlons plus, monsieur Froidevaux, dit au bout d'un instant l'ancien militaire, dont la figure avait pris une expression d'ironie contenue.

Les deux hommes échangèrent un salut cérémonieux, et M. de Vaudrey, traversant la place sans s'y arrêter, se dirigea vers le pont ; car c'était son chemin pour aller à la forge, où l'attendait madame Grandperrin.

Quelques instants après, les groupes dont était couvert le théâtre de la fête furent agités par une émotion soudaine. La cause de cette alerte était un courrier qui venait de déboucher au coin de la rue, près de l'auberge du *Cheval-Patriote*. Ce précurseur du marquis de Châteaugiron était un garçon de bonne mine, possesseur d'une superbe barbe brune, et vêtu d'une veste bleue à galons d'or, que serrait à la taille le ceinturon d'un couteau de chasse. Il traversa la place au petit galop de son cheval, au milieu de la foule des curieux dont plusieurs faillirent à se faire écraser pour le regarder de plus près, et s'arrêta devant l'arc de triomphe sans mettre pied à terre.

— M. le marquis va-t-il bientôt arriver ? lui demanda Philippe Amoudru en s'approchant tout empressé.

— Je n'ai pas cinq minutes d'avance, répondit le chasseur, et M. le marquis sera ici dans un instant.

— Pompiers, aux armes ! cria le lieutenant d'une voix éclatante.

Le tambour Toinot se jeta sur sa caisse, et en tira un appel si retentissant, que les pompiers se précipitèrent à l'envi hors de la salle d'audience, et sautèrent, pour la plupart, les cinq marches du perron à la fois.

Au son du tambour, M. Bobilier avait bondi sur son fauteuil.

— A huitaine ! cria-t-il d'une voix plus aiguë encore que celle du lieutenant de pompiers.

— Mais, monsieur le juge de paix... dit le père Cocard, qui en ce moment essayait de justifier ses moutons du délit de pâturage dans le pré d'autrui, dont les accusait un de ses voisins.

— L'audience est levée, vieux bavard, interrompit le juge de paix, en quittant brusquement son fauteuil.

— Mais, monsieur le juge de paix, je demeure à trois lieues d'ici ; trois lieues pour venir, autant pour m'en retourner, ça fait six lieues, songez-y donc ; et recommencer le voyage dans huit jours, pour une bouchée de méchante herbe qu'ont peut-être mangée mes moutons, ça me paraît...

Le vieux paysan à la vue basse aurait pu continuer longtemps ainsi sans courir le risque d'être interrompu. Dès les premiers mots de cette réclamation, M. Bobilier, oubliant sans doute ce qu'il avait dit peu d'instants auparavant du prix du temps de ses juticiables, avait disparu par une petite porte placée derrière son fauteuil, et qui communiquait de la salle d'audience au vestiaire.

IX

L'ARRIVÉE AU CHÂTEAU.

Sur la place, tout était mouvement, rumeur et confusion ; mais bientôt l'ordre se fit dans ce chaos.

Les pompiers, promptement alignés sur deux rangs, se dédoublèrent pour former une haie en avant de l'arc de triomphe ; de la sorte, les curieux furent refoulés de chaque côté, et l'espace du milieu resta libre.

Au même instant, une vingtaine de garçons réunis jusqu'alors dans la cour d'honneur vinrent se ranger devant la grille, sous la direction de l'un d'entre eux, qui menait en laisse un gros mouton enrubanné.

D'un autre côté, la porte de l'église s'ouvrit ; on en vit sortir une troupe de jeunes filles uniformément vêtues de blanc et décorées de nœuds de rubans bleus, rouges et jaunes, semblables à la parure du mouton et aux torsades des colonnes de l'arc de verdure. Ces couleurs, il est inutile de le dire, étaient celles des Châteaugirons. Grâce à la proximité de la ville de Châlon-sur-Saône, l'ordonnateur de la fête avait pu distribuer les rubans auxquels se rattachaient des souvenirs chevaleresques, avec autant de profusion qu'en montrent en Angleterre, au moment d'aborder les hustings, les candidats des élections.

Sans offrir le poétique aspect des théories athéniennes, ce peloton de Bourguignonnes, à l'œil mutin, au teint de pêche et à la mine éveillée, que faisaient encore ressortir leurs petits bonnets ronds, ne manquait pas d'une certaine grâce piquante. Deux d'entre elles, non pas les plus jolies, mais, selon l'usage, les plus qualifiées, portaient une

grande corbeille remplie de fleurs. L'une des élues était la fille du maire, l'autre la sœur du percepteur, et, quelque dépit qu'eût causé cette distinction au reste de la troupe, aucune parmi les plus orgueilleuses n'avait osé disputer à des filles de ce parage la gloire de présenter la corbeille à la nouvelle dame du château.

Les cantatrices villageoises traversèrent la place en bon ordre et se groupèrent sous l'arc de triomphe même, car tel était le poste honorable que leur avait assigné la galanterie septuagénaire de M. Bobilier.

Derrière cet aimable troupeau marchait son pasteur, le curé Dommartin, maigre et bilieux jeune homme, sur les traits duquel Lavater, à coup sûr, eût reconnu tous les indices caractéristiques de l'ambition. Après avoir présidé au placement de ses choristes en jupon, le curé s'approcha du maire Amoudru, qui, pour la première fois de sa vie peut-être, venait de prendre de lui-même une détermination en ceignant son écharpe tricolore.

Pendant ce temps les autres personnages dont nous avons déjà parlé n'étaient pas restés étrangers à l'agitation générale.

Au moyen d'un briquet dont il s'était muni, le garde champêtre avait allumé sa mèche, et, prêt à faire feu au premier signal, il se tenait debout devant la ligne de ses boîtes.

L'avocat Froidevaux s'était placé sur le perron de la mairie, à la manière de ces curieux du monde élégant, qui ne dédaignent pas les fêtes populaires, mais les regardent de loin sans y prendre part.

Depuis un instant le vicomte de Langerac, qui avait probablement achevé sa laborieuse épître, était descendu sur la place, un gros bouquet à la main. Au prix de quelques bourrades, car les bourgeois de Châteaugiron n'étaient pas gens à se laisser marcher sur le corps, il parvint à percer la foule et finit par arriver près de l'arc de triomphe.

Enfin, sur le seuil de l'auberge du *Cheval-Patriote*, Tous-saint Gilles venait de reparaitre, les mains dans les poches de sa carmagnole, et sa calotte rouge enfoncée jusqu'aux yeux. Fort peu avenante dans son état ordinaire, la figure du capitaine démocrate exprimait en ce moment un violent dépit qu'il essayait de dissimuler sous une affectation de pitié méprisante ; mais les prodigieuses bouffées qu'il tirait de sa pipe trahissaient sa fureur secrète, comme la fumée d'un cratère annonce, alors qu'elle redouble, la rage intérieure du volcan.

Le curé Dommartin et le maire Amoudru se trouvaient seuls en avant de l'arc de triomphe ; c'était la place réservée par l'ordonnateur de la fête aux autorités du bourg.

— Monsieur le curé, dit Amoudru qui depuis un instant promenait de tous côtés des regards inquiets, que dites-vous de M. Bobilier qui nous plante là au moment critique ?

— S'il ne vient pas, on se passera de lui, répondit d'un ton bref le jeune prêtre à qui l'absence du juge de paix semblait un sujet de satisfaction bien plus qu'un motif d'anxiété, car il existait à Châteaugiron une sourde lutte entre le pouvoir judiciaire et l'autorité ecclésiastique.

— Mais enfin, reprit Amoudru comment nous tirerons-nous d'affaire s'il n'arrive pas à temps pour prononcer son discours ?

— Le mien suffira, dit le curé avec le même laconisme.

En ce moment des claquements de fouet redoublés se firent entendre dans le lointain.

Le curé se tourna du côté de l'église et leva la main. A ce signal, deux jeunes Châteaugironais, assez méchants vauriens toute la semaine, mais enfants de chœur le dimanche, se suspendirent lestement à deux grosses cordes qui, par un trou pratiqué dans le plancher du porche, descendaient jusqu'à six pieds de terre ; à la seconde secousse, les entrailles des cloches s'émurent, et bientôt leur sonnerie éclata joyeusement à toute volée.

M. Bobilier venait de changer de costume en toute hâte dans le petit cabinet qui lui servait de vestiaire ; mais si pressé qu'il fût, il avait cru pouvoir prendre le temps d'examiner, dans un miroir de toilette, de quelle manière se comportaient les boucles de sa perruque. Au premier son des cloches le miroir lui tomba des mains, et il se précipita lui-même hors du vestiaire, avec une vivacité incroyable pour son âge. En quelques secondes, il eut traversé la salle d'audience et le corridor, descendu le perron, et franchi l'espace qui séparait la justice de paix de l'arc de triomphe. Plus tranquille alors, il promena partout un regard vigilant qui trouva chaque chose en ordre et tout le monde à sa place. L'exactitude rigoureuse avec laquelle son programme avait été exécuté, et le bel effet qui lui parut résulter de ses dispositions, firent épanouir sur son visage une satisfaction orgueilleuse, et ce fut d'un air radieux, le sourire aux lèvres et sa tabatière tout ouverte dans sa main, qu'il s'approcha des dignitaires dont il venait compléter le triumvirat.

— Eh bien ! messieurs, dit-il en leur offrant successivement du tabac, qu'en pensez-vous ? Pour moi, je crois que ça ira ! comme disaient ces gueux de jacobins.

— La voiture approche, et nous ferions bien de nous placer, répondit le curé, qui en même temps fit signe au maire de se mettre à sa gauche, et d'un geste invita le juge de paix à passer à sa droite.

Alors se renouvela la scène qui eut lieu aux Tuileries lors de l'installation du Consulat. Aussi leste à déjouer les prétentions du curé Dommartin, que l'avait été Bonaparte à déconcerter les desseins de l'abbé Sieyès, M. Bobilier prit le maire par le bras, le fit brusquement appuyer à gauche, et avançant lui-même d'un pas, il se trouva placé entre ses deux collègues.

— Mais, monsieur le juge de paix, dit le curé, dont le visage blême rougit légèrement, c'est ma place que vous prenez là.

— Pas le moins du monde, monsieur le curé, c'est la mienne, répondit d'un ton sec le vieux magistrat.

— Cependant, de tout temps, le clergé a eu le privilège d'occuper le premier rang dans les cérémonies publiques.

— Autrefois, c'est possible.

— Autrefois et aujourd'hui encore. Je suis étonné qu'un homme de votre âge, qu'un homme à qui l'on accorde des sentiments religieux, prétende contester...

— Monsieur le curé, laissez là mon âge et ma religion, qui n'ont rien à faire ici, et soyez sûr qu'en ce moment nous sommes tous les deux à notre place.

Le curé Dommartin se mordit les lèvres jusqu'au sang.

— Si j'insiste, reprit-il, avec un calme factice, ce n'est pas par un sentiment de vanité personnelle; Dieu le sait, si je n'écoutais que mes goûts, ce serait au dernier rang que j'irais prendre place, mais enfin j'ai l'honneur de mon ordre et de ma robe à soutenir.

— Si vous avez une robe, j'en ai une aussi, monsieur le curé, et même elle est un peu plus vieille que la vôtre.

— Monsieur le juge de paix, reprit le curé, dont la figure, après avoir rougi un seul instant, était devenue d'une pâleur blafarde, prenez-y garde!

— A quoi, monsieur le curé?

— Je vous déclare que, si vous persistez, je regarderai votre conduite comme une atteinte outrageante à mes droits.

— Vos droits, monsieur le curé?

— Oui, mes droits.

— Connaissez-vous, monsieur le curé, le décret impérial du 24 messidor an XII? demanda le vieux magistrat d'un air ironique.

— Qu'importe ce décret?

— Il importe beaucoup; car c'est lui qui règle la matière. Je vous conseille de le lire, monsieur le curé; vous y verrez que les premiers présidents des cours d'appel ont la préséance sur les archevêques; or, à Châteaugiron, si vous êtes

l'archevêque, je suis le premier président. J'ai donc le pas sur vous, et je le garde.

A ces mots, M. Bobilier frappa la terre du pied, comme pour y prendre racine.

— L'induction est fausse, s'écria le jeune prêtre en s'emportant malgré lui ; entre un curé et un archevêque il n'y a qu'un seul intermédiaire, tandis qu'entre un juge de paix et un premier président, il y en a dix.

— Lisez le décret du 24 messidor, reprit le magistrat avec un sourire moqueur ; il est vrai qu'il ne fait pas même mention de MM. les curés, si grands personnages qu'ils soient à vos yeux, mais en revanche il règle le rang des juges de paix dans les cérémonies publiques ; je vous le répète, monsieur le curé, lisez le décret du 24 messidor.

— Monsieur Bobilier, je ne veux pas faire d'esclandre, dit le jeune prêtre dont les lèvres mêmes étaient devenues blanches de colère ; mais, je vous en préviens, je me plaindrai.

— A qui ?

-- A mon évêque diocésain, monseigneur d'Autun.

— Et moi j'en référerai au procureur général de Dijon. L'affaire ira devant le garde des sceaux, et comme il est probable que Son Excellence aura lu le décret du 24 messidor, que vous devriez lire vous-même, monsieur le curé vous en serez pour votre plainte.

Pendant ce dialogue, débité fort rapidement de part et d'autre, le maire Amoudru, ce Roger-Ducos du consulat châteaugironais, n'avait soufflé mot, car le débonnaire administrateur, ployant déjà sous le faix du troisième rang, n'aurait eu garde de disputer à qui que ce fût l'écrasant honneur de la première place.

Au moment où le curé, de plus en plus livide, rouvrait la bouche, une formidable détonation lui coupa la parole et mit fin à la querelle.

Depuis quelque temps, le garde champêtre se tenait

dressé sur la pointe des pieds, et ces trois ou quatre pouces de supplément ajoutés à sa grandeur naturelle lui permettaient de voir, par-dessus toutes les têtes de la foule, ce qui se passait à l'autre bout de la place. Ne quittant pas des yeux le coin de la rue par où était arrivé le courrier, il fut le premier qui aperçut les chapeaux enrubannés des postillons. Aussitôt il fit feu, et, parcourant ensuite d'un pas martial le front de sa batterie, il continua le salut sur toute la ligne avec une régularité dont eût pu s'applaudir l'artilleur le plus exercé.

Les enfants du bourg accueillirent par des cris sauvages cette canonnade si impatiemment attendue, et les cloches, de leur côté, parurent émues d'un noble sentiment de rivalité, car leur sonnerie redoubla de vigueur ; enfin, au milieu de ce tapage, le tambour Toinot, saisi d'un transport soudain, se mit à battre aux champs comme pour le roi, quoique son chef lui eût donné l'ordre de rappeler seulement ; les honneurs qu'on a l'habitude de rendre aux princes du sang ayant paru devoir suffire pour un marquis.

Pendant quelques instants, la place et le bourg tout entier retentirent d'un de ces magnifiques vacarmes auxquels les auditeurs les plus froids ont peine à rester insensibles, et qui rendraient l'ouïe aux plus sourds. Le bronze mugissait, la poudre tonnait, mille cris confus complétaient l'harmonie, et le soleil, éclairant à pleins rayons l'arc de verdure et la façade du château, semblait se pencher, spectateur bienveillant, pour écouter le concert de plus près.

La voiture qui par son apparition venait de déterminer cette explosion générale était une calèche de voyage à panneaux armoriés, dont la capote avait été rabattue, sans doute pour que les personnes assises dans l'intérieur pussent à la fois voir et être vues ; des postillons en tenue de gala la menaient fièrement, en faisant claquer leur fouet à tour de bras. Sur le siège antérieur on apercevait deux laquais vêtus de la grande livrée de Châteaugiron : habit bleu de roi,

orné de galons dont la laine offrait une alternative de gîrons jaunes et rouges. Deux femmes de chambre occupaient le siège de derrière ; fidèles à l'uniforme qu'apportent en voyage toutes les créatures de cette estimable condition, elles portaient de larges chapeaux de paille destinés à préserver leur teint des injures du soleil, et des manteaux à larges collets pour se garantir du froid, sans parler des parapluies, des ombrelles, des souliers fourrés, des instruments de toilette, des provisions de bouche, de toutes les choses, en un mot, que n'oublie jamais, en entrant en campagne, une femme de chambre de bonne maison.

L'intérieur de la calèche exige une description plus détaillée.

Dans le fond, à droite, se renversait nonchalamment sur les coussins une femme de cinquante ans, dont la figure et le maintien semblaient en révolte permanente contre les inflexibles réalités de cet âge. Des sourcils trop noirs pour que le pinceau n'eût pas passé par là, des joues rosées et plus jeunes de vingt ans que le reste du visage, des cheveux fort abondants autour des tempes mais beaucoup moins drus sur le derrière de la tête que dérobaient invariablement aux regards indiscrets les bonnets les plussavamment tortillés ; tout dans cette femme était artifices, prétentions et coquetterie. Son costume se composait d'un chapeau rose garni de dentelles et de fleurs, d'un cachemire dont le fond blanc disparaissait sous les dessins les plus extravagants, relevés par les couleurs les plus criardes, et d'une robe de satin vert, que fermait vers le haut du corsage une énorme broche de diamants. Cette petite toilette de campagne était complétée par une profusion de boucles d'oreille, de bracelets, de montres, de châtelaines, de binocles, de cassolettes : en un mot, toute une orfèvrerie.

Madame Bonvalot, ou, pour emprunter le style de ses cartes de visite, madame *ladouairière* de Bonvalot, était la belle-mère du marquis de Châteaugiron ; nous aurons plus

d'une fois l'occasion de revenir à cette mûre et prétentieuse beauté.

A sa gauche était assise sa fille, jeune femme de vingt-trois ans à peine, dont la physionomie, les manières et la mise contrastaient avec la minauderie vieillotte et les éclatants atours de la douairière. Une capote de paille d'Italie, nouée par de frais rubans couleur de mauve, une mante grise sous laquelle on entrevoyait une robe de soie à reflets changeants, telle était sa simple toilette ; mais la coquetterie la plus raffinée n'eût rien imaginé de mieux, tant ce modeste costume encadrait avec une gracieuse harmonie le doux et gai visage, les soyeux cheveux blonds et la taille aussi souple que noble de l'héroïne de la fête.

Sur le devant de la calèche, en face de madame Bonvalot, se trouvait le marquis Héraclius de Châteaugiron. C'était un élégant jeune homme, à la figure aristocratique et même un peu hautaine. Sauf la couleur de ses cheveux, qui étaient presque aussi blonds que ceux de sa femme, il ressemblait à son oncle, mais, quoique assez grand, sa taille n'approchait pas de celle du baron ; ainsi que lui, du reste, il portait toute sa barbe, avec cette différence, que de sa part c'était un acte de soumission à la mode qui commençait à s'établir alors, tandis que le gentilhomme campagnard y voyait avant tout l'économie d'une partie du temps consacré à sa toilette.

A côté du marquis on apercevait une jeune, fraîche et joufflue paysanne, coiffée de la mitre de linon garnie de dentelles, qui sert de bonnet aux villageoises de quelques cantons de la Normandie. Cette appétissante Cauchoise, de qui Sganarelle à coup sûr eût fort aimé à médicamenter la *nourricerie*, tenait dans son giron un tout jeune enfant enveloppé d'une longue pelisse de cachemire blanc, qui suçait gravement un hochet à grelots d'or dont le corail se confondait avec le vermillon de sa bouche mignonne.

En approchant de la place, les postillons, qui avaient

maintenu jusqu'alors leurs chevaux au galop, ralentirent à peine, malgré la foule, ce train fougueux ; mais le marquis, soit qu'il craignît quelque accident, soit qu'il trouvât cette allure peu convenable dans un jour de réception solennelle, leur ordonna de mettre l'attelage au pas.

— Mais, c'est charmant ! s'écria madame Bonvalot, lorsqu'au tournant de la rue elle eut embrassé du regard le château seigneurial, l'arc de triomphe et son couronnement pittoresque, les casques étincelants des pompiers sous les armes, les mille têtes des spectateurs curieux, enfin la place tout entière remplie de soleil, de mouvement et de bruit.

Le salut des boîtes qui éclata en ce moment et la respectueuse batterie du tambour Toinot changèrent en une sorte d'enivrement la satisfaction qu'avait déjà causée à l'aimable douairière la sonnerie des cloches.

— Mais c'est charmant ! mais c'est charmant ! répéta-t-elle en promenant de tous côtés des yeux ravis. Les cloches ! les tambours ! le canon ! une réception royale ! Marquis, je vous fais mon compliment ; tout ce que je vois, tout ce que j'entends est charmant. Mais regarde donc, Mathilde, comme tous ces paysans ont bonne mine ; et quel savoir-vivre ! tous le chapeau à la main, tous sans exception.

En ce moment la douairière de Bonvalot, qui, selon l'usage des personnes royales en pareil cas, prodiguait aux assistants les saluts les plus gracieux, aperçut Toussaint Gilles, toujours fumant, ricanant et enrageant devant la porte de son auberge. Au lieu de détourner les yeux de dessus cette figure de trouble-fête, la belle-mère du marquis pinça la bouche en cœur et adressa au capitaine des pompiers une séduisante inclination de tête, dans le but sans doute de le décider à ôter sa calotte rouge, qui seule rompait l'harmonie au milieu de la masse des fronts découverts. Cette provocation intéressée obtint pour toute réponse, nous rougissons d'être obligé de le dire, une énorme bouffée de

tabac que tira dédaigneusement de sa pipe l'aubergiste républicain.

— Fi! le rustre! s'écria la coquette douairière, choquée outre mesure de l'insolence de ce Mardochée de cabaret.

— Madame, dit le marquis en souriant d'un air de mépris, que la grossièreté de l'homme au bonnet rouge ne vous étonne pas, il me fait l'honneur d'être mon ennemi.

Madame de Châteaugiron semblait accorder peu d'attention à la scène animée dont le spectacle se déroulait autour d'elle. Tous ses regards étaient pour son enfant; mis en gaieté par un étourdissant tapage, il s'agitait entre les bras de la nourrice et promenait sur la foule l'étonnement de ses grands yeux limpides.

Lorsque la calèche eut atteint la haie formée par les pompiers, le marquis Héraclius, qui jusque-là s'était contenté de porter de temps en temps la main à son chapeau, se découvrit tout à fait, et à son tour commença de droite et de gauche une distribution de saluts auxquels s'associa sa belle-mère en redoublant de sourires et en agitant son mouchoir.

— Bonnes gens! répétait-elle avec un accent de bienveillance protectrice; à part cet ignoble personnage en bonnet rouge, je vois que ce sont de bonnes gens; n'est-ce pas, marquise?

— Sans doute, ma mère; mais regardez donc comme Pauline s'amuse.

Les yeux de la jeune femme se reportèrent aussitôt avec amour sur le visage mignon de sa petite fille, à qui les casques des pompiers, étincelant au soleil, semblaient causer un redoublement de gaieté.

La voiture, après avoir décrit un quart de cercle, s'arrêta en présentant le flanc droit à l'arc de triomphe, devant lequel, ainsi que nous l'avons dit, se tenaient rangés sur la même ligne, les trois principaux dignitaires de l'endroit.

M. Bobilier radieux, parmi tant d'autres sujets d'orgueil, de la victoire qu'il venait de remporter sur le curé, fit trois pas en avant, sans attendre que les valets de pied eussent ouvert la portière. Il s'inclina d'abord d'un air à la fois grave et galant devant madame Bonvalot qui se trouvait de son côté, et dont la toilette éclatante ainsi que la figure plâtrée de jeunesse avaient attiré son premier regard ; il étreignit ensuite avec une reconnaissante effusion la main que lui tendait le marquis, et prenant la parole de sa voix la plus solennelle :

— Monsieur le marquis, madame la marquise, dit-il, c'est un beau jour.

— Permettez, mon cher Bobilier, interrompit le marquis, en réprimant un sourire, les discours comme les vôtres méritent bien d'être écoutés debout ; permettez donc que nous descendions de voiture.

La portière fut ouverte par les valets de pied, qui, en vrais laquais de Paris, avaient déjà échangé plus d'une remarque moqueuse à propos de l'étrange figure du juge de paix et de quelques autres visages châteaugironais non moins réjouissants.

Le marquis mit pied à terre le premier et voulut ensuite aider sa belle-mère à descendre ; mais le vieux magistrat s'y opposa résolûment.

— Monsieur le marquis, dit-il avec une respectueuse vivacité, tandis qu'il se dégantait la main droite en homme qui sait son étiquette, souffrez que je réclame un privilège dont ont toujours joui mes ancêtres. En ce beau jour, et lorsque madame la marquise met le pied pour la première fois sur le sol de Châteaugiron, c'est à moi que revient l'honneur de lui offrir la main.

— Mon cher Bobilier, je ne prétends contester aucun de vos privilèges, répondit le marquis en souriant ; mais pour que vous puissiez présenter votre main à ma femme, il

faut d'abord que vous me permettiez d'offrir la mienne à madame de Bonvalot.

Un regard significatif accompagna ces paroles, et le vieux magistrat rougit jusqu'aux oreilles en reconnaissant sa méprise, qui, du reste, ne lui avait nui en aucune façon dans l'esprit de l'agréable douairière.

— Ce vieux monsieur est bien laid, dit-elle à demi-voix en s'appuyant sur le bras de son gendre, mais il a l'air fort aimable.

Lorsque M. Bobilier put enfin exercer ce qu'il nommait le privilège de ses ancêtres, il présenta, conformément aux anciennes lois du cérémonial, non pas la main, mais le parement de sa manche à madame de Châteaugiron. Après l'avoir remercié par un gracieux sourire, la marquise lui effleura le bras de son gant et s'élança légèrement à terre.

La nourrice descendit à son tour, surveillée pendant cette opération par l'œil vigilant de la jeune mère.

— Maintenant, monsieur le juge de paix, et vous aussi, messieurs, ajouta le marquis en saluant le maire et le curé, nous sommes tout à vous.

X

UNE RÉCEPTION SOLENNELLE.

— Monsieur le marquis, madame la marquise, déclama M. Bobilier en envoyant cette fois son second salut à sa véritable adresse, c'est un beau jour pour le pays, et j'ose ajouter pour moi surtout, que ce jour qui ramène dans le domaine de ses ancêtres le rejeton d'une famille illustre et honorée ; un jour depuis longtemps désiré et impatiemment attendu ; un jour dont l'aurore nous a comblés de joie, et

dont le souvenir vivra longtemps..... que dis-je? vivra toujours dans nos cœurs.....

Ici le magistrat fit une pause, soit que son émotion lui coupât la parole, soit qu'ayant débité son exorde tout d'une haleine, il eût besoin de respirer.

— Il n'en finira pas avec ses jours, dit le curé au maire d'un air sardonique.

Mais le timide administrateur était trop préoccupé des deux ou trois paroles qu'il devait prononcer lui-même et qu'il ne cessait de répéter mentalement, pour s'associer, ne fût-ce que par un sourire, à cette remarque dénigrante.

— Un jour enfin, grand, remarquable et précieux parmi tous les autres jours, puisqu'il nous apporte le bonheur sous la forme d'un ange; car, madame la marquise, si pour la première fois aujourd'hui nous sommes admis à l'honneur de contempler les traits charmants de votre visage et toutes les grâces qui vous distinguent, vos vertus en revanche nous sont depuis longtemps connues; maintenant qu'il nous est enfin accordé de joindre l'admiration de la vue à la reconnaissance du cœur, rien ne manque à notre félicité, et nous n'avons plus qu'à remercier le ciel qui nous a accordé ce jour deux fois heureux.

— L'y voilà revenu, murmura le curé en ricanant; la fin vaut le commencement.

— C'est charmant, charmant, dit haut la douairière de Bonvalot, car, s'attendant à être aussi complimentée, elle crut devoir encourager l'orateur.

Au lieu de se tourner vers la douairière, qui déjà prenait pour l'écouter sa pose la plus majestueusement gracieuse, M. Bobilier s'approcha de la nourrice, et saisit dans ses doigts secs et crochus la main de la petite Pauline, qui regardait avec de grands yeux étonnés cette vieille et étrange figure.

— Monsieur le comte, lui dit-il en souriant avec attendrissement, j'ai dit jour deux fois heureux, c'est trois fois heu-

reux que j'aurais dû dire ; mais je n'avais pas osé espérer le plaisir que j'éprouve en ce moment, en vous souhaitant aussi la bienvenue dans cette terre illustrée, depuis tant de siècles, par les vertus chevaleresques de votre race.

— Que chante donc ce vieux honhomme avec son monsieur le comte ? dit à sa fille la douairière, visiblement choquée de n'avoir pas eu sa part dans ces félicitations officielles.

— Mon Dieu ! il prend Pauline pour un garçon, répondit madame de Châteaugiron en étouffant un éclat de rire.

— Mon cher Bobilier, dit le marquis, fort disposé à partager l'hilarité de sa femme, le comte de Châteaugiron, à qui vous venez d'adresser un si aimable compliment, serait comtesse en Allemagne, mais en France ce n'est qu'une pauvre petite fille qui ne mérite pas qu'on fasse des frais d'éloquence pour elle.

— Et pourquoi ne le mériterait-elle pas ? s'écria vivement la marquise en jetant à son mari un regard de reproche ; il me semble que ma fille vaut bien tous les garçons du monde. Pauline ne peut pas encore vous répondre, monsieur le juge de paix ; mais moi je vous remercie pour elle, car je l'espère, quoique ce ne soit qu'une pauvre petite fille, comme vient de dire son père, vous ne rétractez pas pour cela votre souhait de bienvenue.

Pendant que madame de Châteaugiron parlait, le vieux magistrat s'était remis de la confusion où l'avait jeté son second quiproquo.

— Madame la marquise, répondit-il avec un accent de galanterie dégagée sentant son dameret d'ancien régime, il n'est pas étonnant que le bonheur de vous voir ait tourné la tête d'un vieillard qui ne l'a pas déjà trop bonne ; il y a quelques mois, M. le marquis m'avait fait l'honneur de m'écrire que vous veniez de le rendre père d'une charmante petite fille, et, si ma mémoire s'est trouvée un instant en défaut, j'espère que vous aurez de l'indulgence

pour cette meprise ; après tout, ce n'est qu'une erreur de date ; j'ai pris le présent pour l'avenir.

— Comme tout à l'heure vous preniez le passé pour le présent, dit malicieusement le marquis en se penchant à l'oreille du vieillard.

Du coin de l'œil M. Bobilier examina la douairière de Bonvalot, et il se demanda quel prestige d'optique avait pu lui faire confondre cet automne avec un printemps.

— Je n'ai pas besoin de vous répéter, mon cher juge de paix, reprit tout haut Châteaugiron, à quel point nous sommes sensibles à toutes les choses aimables que vous venez de nous dire ; ma femme sait déjà que notre famille n'a pas de plus ancien ni de meilleur ami que vous ; aussi, dès à présent vous pouvez compter sur son affection comme sur la mienne.

— M. de Châteaugiron, monsieur, ne vous dit rien que je ne sois prête à confirmer, ajouta la marquise en souriant avec bienveillance au galant septuagénaire.

L'honnête représentant de l'antique dévouement féodal se trouva amplement payé, par ce peu de mots, de toutes les peines qu'il s'était données depuis quinze jours, et il s'inclina en silence, les larmes aux yeux.

Le curé Dommartin, encore ému du dépit de se voir abaissé au second rang, s'approcha pour débiter à son tour sa harangue dont nous ne dirons rien, car tous les compliments ecclésiastiques se ressemblent ; comme aux jours de la bénédiction d'Isaac, la graisse de la terre et la rosée du ciel en composent le thème invariablement ; seulement il est d'usage d'y ajouter quelques mots sur la vie éternelle à laquelle on ne pensait guère du temps du vieux patriarche.

Tout ambitieux est courtisan : le jeune prêtre n'eut donc garde d'oublier dans ses félicitations et dans ses souhaits madame Bonvalot, et, par cet habile à-propos, il se concilia

les bonnes grâces de la douairière, autant que le vieux juge de paix se les était aliénées par son oubli.

Enfin le maire Amoudru, forcé, bien malgré lui, de prendre aussi la parole, récita, les yeux baissés, le front couvert de sueur et du ton d'un écolier fort peu sûr de sa leçon, les deux courtes phrases composées à son usage par l'ordonnateur de la fête.

Les harangues officielles terminées, les cantatrices vêtues de blanc sortirent en masse de dessous l'arc de triomphe comme s'avance sur la scène, lorsque les principaux personnages ont débité leurs tirades, le chœur des tragédies antiques.

Les deux dignitaires chargés de la corbeille de fleurs s'approchèrent à pas comptés de madame de Châteaugiron, et la plus élevée en rang, la fille du maire Amoudru, non moins troublée que son père, balbutia d'une voix inintelligible un petit compliment que la marquise accueillit avec sa grâce accoutumée ; puis, sur un signe du curé, qui se mit à battre la mesure avec l'aplomb d'un maître de chapelle, toutes les autres partirent d'un seul cri dont durent frémir les échos à un quart de lieue à la ronde.

Jusqu'alors la petite Pauline avait pris avec un courage exemplaire les honneurs rendus à ses parents : cloches, boîtes, tambour, tout enfin ; même la figure en casse-noisette et la perruque ébouriffée de M. Bobilier ; mais à cet unisson renversant, sa fermeté l'abandonna, et bientôt elle joignit à l'aiguë mélodie des choristes des cris non moins percants qui changèrent en duo ce morceau écrit à une seule partie.

— Ah ! mon Dieu ! quelle cacophonie ! dit à sa fille madame Bonvalot, en faisant le geste de porter les mains à ses oreilles.

Heureusement la jeune femme eut le temps de lui saisir le bras et de prévenir ainsi cette démonstration offensante.

— Songez que nous ne sommes pas ici aux Italiens,

dit-elle en même temps avec un sourire d'indulgence.

— Pourquoi me parler des Italiens au milieu de cet affreux charivari ? répondit la douairière d'une voix languissante : c'est rappeler l'idée d'un lit de roses à un malheureux rôti sur des charbons. Ah ! mon cher Rubini, où es-tu ? Moi qui ai l'oreille si délicate, les nerfs si sensibles, l'organisation si impressionnable ! Je ne saurais te dire à quel point cette musique sauvage m'agace, me déchire, me torture. En vérité, si je ne me retenais, je jetterais des cris perçants.

— Gardez-vous-en bien, dit madame de Châteaugiron en riant, c'est assez que Pauline s'en mêle, sans que vous vous mettiez encore de la partie.

La marquise s'approcha de sa fille pour essayer de la calmer ; mais déjà la Cauchoise était parvenue à lui fermer la bouche par le moyen que la nature met toujours à la disposition des nourrices.

Parmi les auditeurs se trouvait une personne encore plus désagréablement affectée que la douairière de Bonvalot et non moins émue que la petite Pauline, mais d'une autre manière et par une cause différente, c'était M. Bobilier.

Dès les premières mesures du couplet entonné si vigoureusement par les choristes, la figure du juge de paix avait exprimé une surprise profonde, qui bientôt fit place à une sorte de stupeur à laquelle succéda enfin la plus violente indignation.

— Oh ! l'infâme jésuite, dit-il entre ses dents en lançant un regard furibond au curé Dommartin, qui continuait de battre la mesure sans avoir l'air de songer à mal ; oh ! le monstre d'ultramontain ! il a changé mes vers pour y substituer des platitudes de sa façon.

Selon l'usage de l'ancienne magistrature, le juge de paix professait en religion les doctrines gallicanes, et par conséquent se trouvait en désaccord complet avec le curé qui, comme la plupart des membres du jeune clergé, se mon-

trait le fidèle partisan des maximes de la cour de Rome ; mais les combats qu'ils s'étaient livrés à plusieurs reprises sur ce chapitre n'étaient que d'insignifiantes escarmouches au prix de la lutte près de s'engager entre eux en ce moment ; car si le jeune prêtre n'avait pas encore digéré la petite humiliation qu'il venait de subir en se résignant à n'occuper que la seconde place, le vieux magistrat à son tour se trouvait blessé par son adversaire dans sa paternité poétique, c'est-à-dire, de l'accord unanime de tous les observateurs, au centre le plus irritable de la vanité humaine.

Pendant un instant, M. Bobilier fut tenté de se précipiter sur le chœur des jeunes filles pour interrompre le chant des couplets usurpateurs ; il voulait démasquer le perfide curé et lui demander raison, devant tout le monde, de cet attentat inqualifiable ; mais donner cours en ce moment à son indignation trop légitime, n'eût-ce pas été offenser la marquise de Châteaugiron ? Et le moyen, d'ailleurs, de jeter le trouble au milieu d'une fête qu'il regardait, non sans raison, comme son ouvrage ! Le juge de paix s'efforça donc de se contenir ; et, à l'aide de sa tabatière qu'il acheva de vider coup sur coup, il y réussit en partie ; mais ses petits yeux gris, fixés sur le jeune prêtre avec une expression de rancune implacable, pétillaient comme le charbon embrasé d'où sortira bientôt un incendie.

— Abominable moliniste ! grommelait-il en se barbouillant le nez de tabac avec fureur ; disciple de Sanchez ! nouvel Escobar ! Je me vengerai, Tartufe que tu es. Oui, tôt ou tard tu passeras par mes verges.

Lorsque les jeunes choristes eurent achevé les trois couplets de rigueur, M. et madame de Châteaugiron leur adressèrent les compliments obligés sur la beauté de leurs voix et l'éclat de leur exécution.

— Mesdemoiselles, dit ensuite le marquis d'un air d'enjouement cavalier, je crois que ma femme a dans ses malles quelques bagatelles que vous ne dédaignerez peut-être pas

de porter au bal d'aujourd'hui, car je vous prévient qu'on dansera toute l'après-midi sur la terrasse du château, et nous espérons que vous serez le plus bel ornement de cette petite fête.

Au mot de bal, les jeunes filles avaient senti la surexcitation nerveuse de leurs gosiers descendre subitement dans leurs jambes; mais ce moment de bonheur complet fut court, et bientôt leurs yeux se fixèrent sur le curé avec une expression d'inquiétude mêlée de prière.

Les prêtres en général, les plus jeunes surtout, ne prennent guère pour modèle le bon pasteur de Béranger; ils n'aiment pas trop, peut-être n'ont-ils pas tout à fait tort, que leurs paroissiennes aillent danser sous le vieux chêne: aussi, au lieu d'accorder l'autorisation que lui demandaient avec une muette éloquence tous les regards arrêtés sur lui, le curé Dommartin baissa-t-il la tête en se mordant les lèvres d'un air contrarié. Il se trouvait en effet entre deux écueils: d'un côté, déplaire au maître du château en s'opposant à une chose que celui-ci semblait désirer; de l'autre, affaiblir son autorité pastorale par une concession qui pourrait en entraîner d'autres.

— Monsieur le curé, dit le marquis en remarquant l'attitude embarrassée du jeune prêtre, ne restez pas insensible aux prières qu'on n'ose pas vous adresser, mais qui n'ont pas besoin de la parole pour se faire comprendre!

— Monsieur le marquis... répondit le prêtre en s'inclinant d'un air contraint.

— S'il y a péché, il ne sera ni à votre compte, ni à celui de ces aimables demoiselles, je m'en charge, ou plutôt je le mets sur la conscience de mon oncle.

— De monseigneur d'Autun?... dit le curé surpris.

— De lui-même, monsieur le curé. En passant à Autun, d'où nous sommes partis ce matin, j'ai dit à mon oncle que j'avais l'intention de donner ici un bal pour fêter la première visite de ma femme à Châteaugiron, et, ie vous

en donne ma parole, il m'a répondu qu'il n'y voyait aucun mal, et que, pour sa part, il m'y autorisait complètement.

— Quand l'évêque a parlé, le curé doit se taire, dit l'ecclésiastique empressé de mettre sa responsabilité à couvert sous l'autorité de son supérieur.

— Monsieur le curé, vous nous permettez donc de danser? s'écrièrent à la fois plusieurs jeunes filles qui aussitôt baissèrent les yeux et rougirent de confusion.

— Je ne permets rien, répondit le jeune prêtre d'un ton sec, car le goût pour l'herbe défendue que manifestaient si naïvement les blanches brebis de son troupeau causait à ce rigide pasteur encore plus de dépit que de surprise.

La joie qui étincelait dans les yeux des jeunes filles s'éteignit soudain, et une sorte de consternation se peignit sur leurs visages.

— Je ne permets rien, répéta le curé en changeant d'accent, car mon chef a déjà permis et il ne me reste qu'à lui obéir.

— Ainsi nous danserons? s'écria une petite Bourguignonne dont les jambes rondelettes dansaient déjà.

— C'est ce que j'ignore, c'est ce que je veux ignorer; et pour cela je vous avertis que je n'irai pas me promener sur la terrasse du château.

A cette permission tacite, le chœur des jeunes filles tout entier répondit par un tremoussement avant-coureur des plaisirs du bal.

— Quelle transaction jésuitique! murmura le juge de paix.

— Vous devez de nouveaux remerciements à notre vieil ami, dit le marquis à sa femme, quand cette grave affaire fut arrangée; non-seulement c'est lui qui a tout ordonné, tout dirigé, mais encore les moindres détails sont son ouvrage. Ainsi, ce tableau qui représente nos armes, c'est lui qui l'a peint.

— Une croûte effroyable! dit à demi-voix la douairière

de Bonvalot, qui gardait rancune au juge de paix ; je suis sûr que ces lions hideux m'empêcheront de dormir.

— Comment ! Monsieur Bobilier, dit la jeune marquise avec une intonation flatteuse, magistrat et artiste !

— Ajoutez poète, reprit Châteaugiron en regardant sa femme de manière à déconcerter la gravité qu'elle s'efforçait de conserver.

— En vérité ! poète aussi ?

— Certainement ; et vous venez d'entendre un échantillon de sa poésie, car les couplets chantés par ces demoiselles sont de lui.

— Ils m'ont paru fort jolis, répondit madame de Châteaugiron, vouée pour ce jour-là du moins à l'optimisme le plus inépuisable.

Ces paroles firent épanouir une satisfaction radieuse sur le visage blafard du curé ; mais en revanche elles entrèrent comme une pointe de poignard dans le cœur du magistrat.

— Madame, dit ce dernier en grimaçant un sourire qu'on eût pu prendre pour un grincement de dents, si les dents n'y eussent manqué, il me serait bien doux d'avoir mérité un éloge prononcé par une bouche si charmante ; mais la vérité m'oblige de vous déclarer que je n'y ai aucun droit.

Le curé Dommartin prit le maintien modeste d'un auteur applaudi dont on va jeter le nom au public d'un théâtre.

— J'avais en effet composé quelques faibles vers, poursuivit M. Bobilier après avoir lancé à son ennemi un regard foudroyant ; j'espérais, madame la marquise, qu'ils auraient l'honneur d'être chantés aujourd'hui devant vous, et déjà ils avaient été répétés ; mais M. le curé, les trouvant sans doute indignes d'une si belle récompense... a jugé à propos... dans sa sagesse... sans même me prévenir... de supprimer mes couplets et de les remplacer par d'autres... beaucoup meilleurs sans doute... mais enfin peut-être eût-il été plus convenable... plus poli... plus honnête... de m'avertir de ce changement.

La physionomie du poète désappointé exprimait un courroux si plaisamment pathétique, sa voix entrecoupée prenait des intonations si bizarres, sa perruque elle-même frémissait d'une telle indignation, que la marquise n'eut que le temps de détourner les yeux en portant son mouchoir à sa bouche ; de son côté, Châteaugiron, qui n'avait pas cette ressource, mordit sa moustache à belles dents pour s'empêcher d'éclater ; quant à la douairière de Bonvalot, loin de compatir à la poignante émotion du magistrat, elle se tourna vers le jeune prêtre, et lui sourit le plus gracieusement possible.

— Ainsi, monsieur le curé, dit-elle, les vers que nous venons d'entendre sont de vous ? Je joins mon compliment à celui de ma nièce ; ils sont charmants, et vous pouvez m'en croire, car j'ai la prétention et même la réputation de m'y connaître un peu ; oui, je le répète, ils sont charmants.

Le curé s'inclina profondément d'un air pénétré ; puis se tournant vers le maître du château :

— Monsieur le marquis, dit-il gravement, je vous dois une explication au sujet du grief que vient d'articuler contre moi M. le juge de paix ; je le confesse humblement, j'ai cru devoir modifier, changer même les couplets qu'il avait bien voulu me remettre, et si M. le juge de paix l'exige, je suis prêt à faire connaître les raisons qui m'ont forcé de prendre ce parti, peut-être rigoureux, mais nécessaire.

— Oui, monsieur, je l'exige, s'écria M. Bobilier avec une chaleur extrême ; car au ton que vous prenez en ce moment, je vois que ceci est désormais pour moi une question d'honneur.

— Puisque M. le juge de paix l'exige, reprit le curé en continuant de s'adresser au marquis, voici la raison qui m'a décidé, à mon grand regret, à supprimer ses vers : il m'a paru peu convenable, je dirais presque peu décent..

— Peu décent ? interrompit le vigoureux vieillard.

— Oui, peu décent, répéta le jeune prêtre d'un ton sévère, de faire chanter par des jeunes filles chrétiennes, et d'adresser à une jeune femme chrétienne, des couplets, fort bien tournés peut-être sous le rapport poétique, mais répréhensibles au point de vue moral, car on y respire un parfum païen...

— Un parfum païen ! s'écria le juge de paix de plus en plus irrité ; apprenez, monsieur le curé, que je ne suis pas plus païen que vous, entendez-vous bien, et sans la présence de madame la marquise...

— De grâce, mon cher Bobilier, interrompit à son tour Héraclius, permettez à M. le curé de s'expliquer ; il a pu, sans mauvaise intention, se servir d'une expression impropre.

— Monsieur le marquis, dit le jeune prêtre d'un ton sérieux, je connais la valeur des termes dont je me sers ; j'ai dit un parfum païen, car quelle autre expression plus juste et plus modérée aurais-je pu employer pour caractériser des vers où, à propos de madame la marquise, il est question de Vénus et d'Hébé qui, si je ne me trompe...

— Il est question aussi de Minerve, dit impétueusement le vieux poète ; mais voilà ce que vous avez bien soin de passer sous silence.

— De Minerve aussi, puisque vous y tenez, il n'en est pas moins vrai que toutes ces fausses divinités du paganisme sont d'étranges saintes à invoquer dans une fête dont le caractère doit être avant tout religieux et chrétien ; et moi, pasteur de cette paroisse, j'ai eu raison...

— Et moi je vous dis, s'écria M. Bobilier qui s'échauffait de plus en plus, que les gens les plus éminents de votre ordre, des gens devant qui vous vous seriez courbé jusqu'à terre, monsieur le curé, le cardinal de Bernis, l'abbé de Cnaulieu, et tant d'autres qu'il est inutile de citer, ont mis dans leurs vers cent fois plus de paganisme que vous n'en trouverez jamais dans les miens.

— Messieurs, dit Châteaugiron d'un air conciliant, permettez-moi de clore ce débat ; vous, monsieur le curé, vous avez peut-être raison à votre point de vue : vous, mon cher Bobilier, vous n'avez pas tort au vôtre. Tout ceci ne roule donc que sur un malentendu, qui, du reste, n'aura fait que doubler nos jouissances ; car, après le plaisir d'avoir entendu la poésie de M. Dommartin, nous aurons, je l'espère, celui d'écouter aussi la vôtre, mon cher juge de paix. C'est convenu ; vous nous direz vos vers à dîner, et M. le curé, qui s'est déjà si gracieusement exécuté au sujet de la danse, voudra bien conserver quelque indulgence pour vos petites hardiesses poétiques, fussent-elles, ainsi qu'il l'assure, un peu entachées de paganisme.

— Au lieu de réciter mes vers, dit le juge de paix rasséréiné par cette agréable perspective, j'aurai l'honneur de les chanter à madame la marquise, si du moins elle daigne me le permettre.

— Vous chantez donc aussi, monsieur Bobilier ? demanda madame de Châteaugiron en riant.

— Comment, s'il chante ! s'écria le marquis ; quand je vous dis qu'il a tous les talents.

— S'il chante comme il peint, dit la douairière à sa fille, cela nous promet un joli dessert.

— Ce débat heureusement terminé, ce fut au tour des garçons de présenter leur offrande ; ils s'en acquittèrent avec toute la gaucherie qu'on pouvait attendre de jeunes rustres de quinze à vingt ans, mais le mouton enrubanné ayant tout à fait ramené la gaieté sur le visage de la petite Pauline, sa mère se montra charmée du présent.

Le marquis exprima sa satisfaction d'une manière aussi expressive que laconique, en mettant dans la main de l'orateur de la troupe une bourse dont les mailles laissaient entrevoir, le prix du mouton payé, au moins autant de pièces d'or qu'il y avait de donateurs.

— *Vive monsieur le marquis ! vive madame la marquise !*

s'écrièrent en chœur les jeunes garçons à la vue de cette rémunération seigneuriale.

— *Vive monsieur le marquis! vive madame la marquise!* répéta comme un écho une voix sonore qui semblait partir d'une des colonnes de l'arc de triomphe.

En même temps le vicomte de Langerac, son chapeau d'une main et son bouquet de l'autre, sortit de derrière le pilier de verdure où il s'était tenu caché jusqu'alors.

— Qui te savait là, et que diantre y fais-tu ? lui demanda le maître du château sans paraître très-étonné de cette apparition.

— Tu le vois, je fais comme les autres, dit le vicomte en s'avancant d'un air dégagé : je chante tes louanges et celles de madame la marquise.

— Le jeune homme blond s'inclina devant madame de Châteaugiron, dont la figure, à sa vue, avait exprimé une surprise désagréable, et qui lui répondit par un accueil glacial. Il salua ensuite madame de Bonvalot ; mais cette fois il obtint en retour le sourire le plus bienveillant, et, sans le fard dont étaient couvertes les joues de la douairière, on eût pu voir qu'elle avait rougi.

— Mon cher Bobilier, dit le marquis après avoir échangé une poignée de main avec le nouvel arrivant, il me semble que maintenant nous pourrions entrer au château ?

— Si auparavant, répondit le juge de paix, monsieur le marquis voulait bien adresser quelques paroles aux pompiers.... Ils s'y attendent.... et je suis sûr que cela ferait bon effet.

— Monsieur le bailli a raison, dit Langerac d'un air gouguenard ; à quoi penses-tu donc ? Allons ! un petit speech à ces dignes pompiers ; c'est de rigueur.

En reconnaissant le jeune homme qui de la fenêtre de l'auberge du *Cheval-Patriote* lui avait jeté déjà une interpellation assez impertinente, le vieillard fronça le sourcil.

— Vous commettez une erreur, monsieur, dit-il sèche-

ment, je n'ai pas l'honneur d'être bailli, je ne suis qu'un pauvre juge de paix.

— Si vous n'êtes pas bailli, mon cher monsieur, je suis sûr du moins que vous êtes digne de l'être.

— Je crois, en effet, répondit M. Bobilier en relevant fièrement la tête, que si la charge dont vous parlez, n'avait pas été emportée comme tant d'autres par la tourmente révolutionnaire, je saurais la remplir avec honneur, ainsi que l'ont fait pendant dix générations mes ancêtres.

— Quand je vous disais que vous sentiez le bailli d'une lieue ! Je vous ai reconnu sur-le-champ, rien qu'à votre perruque.

Les yeux du vieux magistrat étincelèrent ; et il ruminait quelque réplique mordante, lorsque le marquis, après avoir adressé ses remerciements aux pompiers et les avoir invités à dîner au château, revint près de lui et dit en souriant :

— Mon cher juge de paix, voici le moment d'exercer votre privilège ; veuillez donner le bras à ma femme et nous montrer le chemin.

Il n'y avait ni dépit ni déplaisir qui pussent tenir contre une invitation si flatteuse. M. Bobilier s'approcha de la marquise en déployant ses plus grands airs d'ancien régime, et bientôt il obtint l'inappréciable faveur, ce fut là l'expression dont il se servit toujours par la suite, de sentir s'appuyer sur son vieux bras le bras frais et potelé de la jeune femme.

— Monsieur le maire, ayez la bonté de conduire madame de Bonvalot, reprit le marquis en riant malgré lui de la tournure triomphante du juge de paix.

Au moment où Amoudru, tout étourdi de l'honneur imprévu qui lui tombait en partage, promenait un regard effaré de la douairière à la nourrice, le vicomte de Langerac s'empressa d'offrir son bras à madame de Bonvalot, qui mit à l'accepter un empressement presque aussi prononcé.

— Quelle folie ! lui dit-elle tout bas en minaudant ; vous avais-je permis de venir ?

— Non, sans doute, répondit le jeune homme blond avec cette familiarité cavalière pour laquelle les femmes d'un âge mûr ont une toute particulière indulgence ; vous ne me permettez rien, il faut bien alors que je me passe de la permission.

— Que dira le marquis ?

— Vous voyez comme il m'a reçu ; d'ailleurs il a besoin de moi.

— Mais que pensera Mathilde ?

— Ce qu'elle pense déjà.

— Que pense-t-elle déjà ? demanda la douairière avec un accent d'inquiétude.

— Que je suis venu pour elle.

— Et si c'était vrai !

— Jalouse ? dit le vicomte avec un tendre sourire.

— Jalouse ! non, je n'ai pas dit cela, répondit la douairière d'un air mignard qui eût mieux convenu à une ingénue.

— Ah ! plutôt au ciel que vous fussiez jalouse ! s'écria Langerac avec chaleur ; je croirais alors...

— Changeons d'entretien ; vous savez que je vous ai défendu ces élans passionnés. Oui, changeons d'entretien. Est-ce à Mathilde que vous voulez offrir ces fleurs ?

— Vous savez bien que c'est pour vous que je les ai cueillies.

Le vicomte offrit son bouquet à madame de Bonvalot qui le prit sans se faire prier, et le respira quelque temps d'un air rêveur.

— Surtout ne le confiez pas à votre femme de chambre, reprit Langerac avec un sourire significatif.

— Pourquoi cela ? demanda la douairière en prenant la physionomie la plus naïve que comportât le badigeonnage de sa figure.

— Parce qu'en général, les femmes de chambre sont plus curieuses que leurs maîtresses.

— C'est un vilain défaut que la curiosité!

— Mais, pas toujours.

— Comment! vous voudriez que je fusse curieuse?

— C'est la chose que je désire le plus en ce moment.

La douairière de Bonvalot porta de nouveau le bouquet à son nez, et si elle n'aperçut pas un petit billet assez mal caché entre les fleurs, c'est que sans doute elle avait bien mauvaise vue.

L'entretien finit, car les deux interlocuteurs venaient d'entrer dans un salon du rez-de-chaussée où les avaient précédés madame de Châteaugiron et le juge de paix, et où arrivèrent un instant après, le marquis, le curé, le maire, accompagnés de plusieurs des notables de la commune.

Après quelques instants de conversation, M. de Châteaugiron conduisit sa femme et sa belle-mère dans les appartements qui leur avaient été préparés, et prit ensuite congé de ses hôtes jusqu'à l'heure du dîner.

— Maintenant, dit-il en retenant M. Bobilier qui s'appretait à sortir avec les autres, allons causer de notre affaire.

Le marquis et le juge de paix, suivis du vicomte de Langerac, se dirigèrent vers une bibliothèque servant de cabinet de travail, qui se trouvait située à l'un des angles du château.

X

LE CONSEIL.

Ainsi que nous l'avons dit, peu de temps après son arrivée au château, le marquis de Châteaugiron, accompagné de M. Bobilier et du vicomte de Langerac, s'était dirigé vers la

bibliothèque. Lorsqu'ils y furent entrés tous trois, le maître du logis avança un fauteuil au juge de paix, et s'assit lui-même, tandis que le vicomte s'étendait négligemment sur un petit divan de cuir placé dans un entre-deux de fenêtres.

— Voyons, mon cher Bobilier, dit le marquis, pendant que ces dames s'habillent, que les pompiers se mettent à table et que vos nymphes de Châteaugiron batifolent dans les jardins en attendant le bal, causons sérieusement. Où en sommes-nous ?

D'un clin d'œil expressif, le vieillard montra le jeune homme blond qui en ce moment s'occupait d'allumer un cigare.

— Vous pouvez parler devant Langerac, reprit Héraclius, il est mon ami et je n'ai pas de secrets pour lui ; d'ailleurs il est déjà depuis longtemps au courant de notre affaire.

Le juge de paix hocha la tête comme si en secret il eût désapprouvé le choix d'un pareil confident.

— Nous vous écoutons, monsieur le bailli, dit le vicomte en plaçant un oreiller sous sa tête et en s'allongeant sans façon sur le divan.

— Je vous ai déjà fait observer, monsieur, répondit le magistrat d'un ton fort sec, que je ne suis pas bailli, mais juge de paix.

— Ne faites pas attention à ce que dit Langerac, interrompit le marquis, c'est un fou.

— Et vous mettez un fou au courant de vos affaires ? reprit M. Bobilier en haussant légèrement les épaules, malgré sa vénération profonde pour tout ce qui tenait à la famille de Châteaugiron.

— Sa folie ne l'empêche pas d'être de bon conseil ; vous en jugerez tout à l'heure.

— Puisque M. le juge de paix se trouve offensé de la qualification de bailli que j'avais cru devoir lui donner, tant il a le physique de l'emploi, je m'empresse de retirer cette

expression incongrue, dit Langerac qui accompagna ces paroles d'un nuage de fumée.

— Sachez, monsieur, que le titre de bailli n'a rien d'incongru, répondit M. Bobilier, dont la mauvaise humeur ne parut pas apaisée par cette rétractation ; certes, je m'estimerais heureux d'occuper cet emploi honorable qu'ont rempli pendant dix générations mes ancêtres ; mais enfin les baillis n'existent pas plus aujourd'hui que les petits seigneurs débraillés dont se moquait Molière ; et s'il plaît à M. de Langerac de copier les uns, il me permettra de ne pas imiter cette prétention, en acceptant, sans y avoir droit, le nom des autres.

— Tais-toi, Langerac, dit le marquis au vicomte, qui ôtait son cigare de sa bouche pour répliquer ; M. Bobilier a raison, et tu n'es pas de force à lutter avec lui. D'ailleurs nous avons autre chose à faire qu'à échanger des plaisanteries plus ou moins piquantes.

— C'est juste, dit le vicomte en remettant son cigare entre ses lèvres ; l'ordre du jour !

— Monsieur le marquis, reprit le vieux magistrat avec l'accent solennel qui lui était ordinaire dans les grandes circonstances, lorsqu'il y a un mois vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et de m'annoncer l'intention où vous étiez de vous mettre sur les rangs pour la place vacante au conseil général de Saône-et-Loire, ma première impression, je ne vous le cachrai pas, a été celle d'une triste surprise.

— Pourquoi cela ? demanda Héraclius étonné.

— Ah ! Monsieur le marquis, ne comprenez-vous pas combien il doit paraître pénible à un ancien serviteur, ou, comme vous avez la bonté de le dire, à un ancien ami de votre famille, de vous voir, vous, un Châteaugiron, le chef du nom et des armes de cette race antique, réduit à solliciter les suffrages de gens qui autrefois eussent été les humbles vassaux et les très-obéissants serviteurs de vos ancêtres ?

— Que voulez-vous, mon cher Bobilier ! ainsi va le monde. L'ancien château s'est écroulé il y a trois siècles ; celui d'aujourd'hui se fait vieux à son tour, et dans cent ans peut-être mes descendants, si j'ai des descendants de mon nom, seront obligés d'en bâtir un autre. Tout ici-bas n'est que décadence, transformation et renouvellement ; c'est pour obéir à cette loi universelle que j'ai résolu, et en cela j'ai suivi le conseil de mes amis, de prévenir l'éclipse totale dont est menacé depuis quelques années l'astre des Châteaugirons. Au lieu donc de m'asseoir lamentablement, comme je le vois faire à quelques-uns, au milieu des ruines d'un passé qui ne peut plus renaître, je suis décidé à tenter avec énergie les chances que m'offre le présent. La révolution de juillet a enlevé à mon père sa pairie ; mon affaire, à moi, c'est de la reconquérir. Voilà mon but, et je ne vous en fais pas un mystère.

— Qu'est-ce qu'une pairie viagère pour un Châteaugiron ? demanda le vieux magistrat en hochant la tête.

— L'hérédité de la pairie sera rétablie tôt ou tard, reprit le marquis, et alors il n'y aura plus d'aristocratie que dans la Chambre haute. Croyez, mon cher Bobilier, que je n'ai pas pris mon parti à la légère. L'ambition ressemble à cette grotte d'Antiparos dont l'entrée est si basse qu'il faut se courber pour y pénétrer, mais qui offre à l'intérieur un palais éclatant. Me voici donc tout prêt à me courber devant les électeurs de votre canton ; mais soyez tranquille, je saurai me redresser plus tard.

— A part la grotte d'Antiparos, qui n'est pas du style parlementaire, tu parles bien, s'écria Langerac ; et avec un peu d'exercice, tu attraperas tout à fait le chic du *speech* constitutionnel.

— Je ne prétends pas discuter avec vous, monsieur le marquis, dit le vieux juge de paix d'un air résigné ; vous savez mieux que moi ce qu'il vous convient de faire, et puisque votre parti est pris, il ne me reste qu'à vous rendre

compte de la manière dont j'ai exécuté vos instructions,

— Fort bien. Mais d'abord ai-je des adversaires?

— Deux, monsieur le marquis.

— Et qui sont-ils?

— Le médecin Boisselat, candidat de la gauche, et M. Grandperrin, le maître de forges, que soutient le gouvernement.

— Quant à ce dernier point, vous vous trompez, dit vivement le marquis. M. Grandperrin ne saurait être le candidat du gouvernement, puisqu'au ministère de l'intérieur on m'a promis formellement de me soutenir.

— Monsieur le marquis, je suis sûr de ce que j'avance.

— Mais c'est impossible... après une promesse formelle?

— Tu crois aux promesses, toi! dit Langerac; tu es encore un peu naïf pour un ambitieux.

— Je vous assure, mon cher Bobilier, reprit le marquis, que vous êtes complètement dans l'erreur.

— La preuve que je ne me trompe pas, répondit le juge de paix, c'est que depuis quinze jours il n'est sorte de démarches qui n'aient été tentées, dans l'intérêt de la candidature de M. Grandperrin, près de toutes les personnes qui ont quelque chose à craindre ou à espérer du gouvernement.

— Comment! on a fait des démarches près de vous?

— Près de moi, non; mes principes et mon dévouement à votre famille sont trop connus pour qu'on s'y soit risqué; mais près du maire, près de l'adjoint, près du percepteur, en un mot près de toutes les personnes que le gouvernement tient plus ou moins sous sa main; et je dois vous prévenir, monsieur le marquis, qu'à part Amoudru, que je suis parvenu à maintenir par la raison que vous savez, tous les autres ont fait demi-tour et voteront pour M. Grandperrin.

— En êtes-vous sûr? demanda Châteaugiron avec un accent d'inquiétude.

— Parfaitement sûr; et la preuve que l'affaire est sérieu-

sement engagée, c'est que M. de Boisjoly, conseiller de préfecture à Mâcon, le grand faiseur d'élections du département, est arrivé hier soir à Châteaugiron et dine aujourd'hui à la forge de M. Grandperrin, où il y a une réunion d'électeurs et où, à ma grande surprise, doit se trouver aussi l'avocat Froidevaux. Il y a un mystère là-dessous.

— Quel homme est-ce, ce Grandperrin ? dit Langerac en se mettant brusquement sur son séant.

— Un honnête homme, répondit le juge de paix.

— Ce n'est pas cela que je vous demande. A-t-il de l'ambition ?

— Pas d'autre, à ce que je crois, que celle d'arrondir sa fortune, fort belle déjà.

— De la vanité ?

— Infiniment.

— A-t-il la croix ?

— Non, mais je crois qu'en revanche il la désire beaucoup.

— Il l'aura, gardez-vous d'en douter. Votre Grandperrin, à ce que je vois, est un de ces êtres commodes dont un gouvernement est toujours sûr, pour peu qu'il accorde la plus mince pâture à leur amour-propre. Châteaugiron, M. Bobilier a raison ; tu es joué.

— Ils n'oseraient ! s'écria le marquis en rougissant de dépit.

— C'est tout osé. Te rappelles-tu le dîner de garçons que tu nous as donné le mois dernier, lorsque madame de Châteaugiron est allée voir sa tante à Rouen ?

— Après.

— Tu as d'excellent vin, et, en amphitryon qui connaît ses devoirs, tu as prêché d'exemple en laissant rarement ton verre vide ; il est résulté de là que tu as beaucoup parlé, trop parlé.

— Qu'ai-je donc dit ?

— Voici tes paroles : Dans un mois je serai membre du

conseil général de Saône-et-Loire ; dans trois mois je serai député de l'arrondissement de Charolles, puisque le député actuel est atteint d'une maladie qui l'emportera avant ce terme ; enfin, dès que je remplirai les conditions exigées par la loi de 1831, j'aurai la pairie qu'on a volée à mon père, car il faudra bien que le gouvernement compte avec moi.

— Ai-je dit cela ?

— En propres termes. Tu vois maintenant que le gouvernement t'a pris au mot, et qu'il te fait ton compte un peu plus tôt que tu ne t'y attendais.

— Mais comment ces paroles, à supposer que je les aie prononcées, auraient-elles pu être répétées ?

— Tu m'amuses vraiment ; et le petit Blassigny qui ne bouge pas du ministère de l'intérieur, pour qui le prends-tu ?

— C'est vrai ; il était du dîner.

— Et c'est lui qui a tout dit. Il est tout simple alors qu'en voyant la hauteur de ta visée, nos seigneurs du ministère aient changé d'avis, et t'aient abandonné pour adopter le Grandperrin. D'un côté, une pairie pour règlement de compte, tandis que de l'autre dix centimètres de ruban rouge feront l'affaire : des sots eussent balancé, et ces messieurs sont fort loin d'être des sots.

Le marquis se mordit les lèvres, et pendant un instant il garda le silence.

— Fort bien, dit-il enfin avec une insouciance affectée ; vous pouvez avoir raison tous deux, et j'accepte la position nouvelle que le gouvernement m'a faite, sauf à lui en témoigner plus tard ma reconnaissance. Ainsi donc, continua Châteaugiron, nous sommes trois candidats : M. Boisselat, M. Grandperrin et moi. Je ne connais pas le premier.

— C'est un médecin, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, reprit M. Bobilier : homme aussi complètement nul qu'il soit possible de l'être ; en un mot, un vrai pantin libéral dont l'avocat Froidevaux fait jouer les fils.

— Celui-ci, je le connais, répondit le marquis.

— Et moi aussi, dit Langerac.

— Nous avons fait notre droit à Dijon ensemble ; mais comme naturellement nous ne voyions pas la même compagnie, nous n'avions aucune intimité. Je crois t'avoir parlé de lui, car M. Bobilier me le désignait dans ses lettres comme un homme fort influent dans le canton et dont le suffrage n'était pas à dédaigner.

— Tu m'en as parlé en effet, et j'avais pris note de son nom ; du reste, j'ai fait connaissance avec lui aujourd'hui même.

— Où ça ?

— Dans une méchante auberge qui donne sur la place, vis-à-vis de ton château.

— Chez Toussaint Gilles, dit le juge de paix ; c'est là en effet que loge Froidevaux quand il vient à Châteaugiron.

— Toussaint Gilles ! répéta le marquis, c'est chez lui, m'avez-vous dit, que fonctionne le comité-directeur de l'extrême gauche ?

— Précisément, monsieur le marquis.

— Coulons à fond l'affaire du Boisselat, dit le vicomte qui, malgré ses allures évaporées, semblait diriger la discussion.

— M. Boisselat, repartit le juge de paix, n'est en réalité qu'un chapeau que Froidevaux envoie au conseil-général pour y retenir sa place en attendant qu'il paie les 200 fr. de contributions exigés.

— En ce cas, laissons là le chapeau, et parlons de l'homme.

— C'est un garçon de talent, reprit M. Bobilier.

— Oui, il m'a paru qu'il avait la réplique assez facile.

— Non-seulement il a un vrai mérite comme avocat, mais comme homme il est plein d'honneur et de caractère ; en un mot, c'est un adversaire dangereux.

— Vous croyez donc qu'il a des chances de faire triom-

pher son chapeau ? demanda Châteaugiron en riant.

— Il en a sans doute, mais vous en avez vous-même, monsieur le marquis, et M. Grandperrin en a aussi de son côté.

— Diable ! fit Langerac, il paraît alors que l'affaire sera chaude.

— Il faut s'y attendre, répondit le juge de paix ; on remue ciel et terre depuis quinze jours ; ainsi donc il est impossible que l'élection ne soit pas vivement disputée.

— Eh bien ! j'aime mieux ça, reprit le vicomte ; la lutte, voilà mon élément ; d'ailleurs,

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire !

— Je suis de ton avis, dit le marquis avec un sourire un peu forcé, quelque formidables que doivent paraître des adversaires tels que M. le maître de forges Grandperrin, M. le médecin Boisselat et même M. l'avocat Froidevaux, je suis prêt à entrer en lice avec eux.

— Monsieur Bobilier, reprit Langerac qui depuis qu'il s'était vu vertement relevé par le vieux magistrat avait renoncé à le choisir pour but de ses plaisanteries en l'affublant du titre de bailli, ayez la bonté de nous désigner maintenant les personnes qui ont de l'influence sur les électeurs du canton ; avant d'ouvrir la campagne, il est bon de savoir à qui l'on a affaire.

— Les personnes influentes dans le canton, répondit le juge de paix en s'adressant au marquis, sont, avant tout et hors ligne, M. le baron de Vaudrey, votre oncle..

— J'espérais que nous aurions aujourd'hui le plaisir de le voir, interrompit le marquis d'un air contraint.

— Le curé Dommartin, poursuivit le juge de paix sans paraître avoir entendu cette observation.

— Il doit être à nous, le curé ? dit Langerac d'un ton léger.

— M. le curé, reprit le vieillard avec un accent mo-

queur, est trop habile pour contrecarrer en quoi que ce soit le neveu de monseigneur l'évêque d'Autun.

— C'est ce que je pensais.

— Autrefois il était fort assidu chez M. Grandperrin ; mais depuis qu'il a appris que M. le marquis se mettait sur les rangs, il a cessé presque entièrement ses visites.

— Fort bien, c'est notre homme.... et les autres ?

— Il y a Froidevaux, M. Grandperrin, ce jacobin de Toussaint-Gilles, et enfin moi-même.

— Nous commençons à voir clair sur notre échiquier, dit Langerac avec aplomb ; naturellement M. Grandperrin se donnera ses voix, sans parler des votes que lui assure l'appui du gouvernement ; l'avocat Froidevaux donne les siennes à son médecin, et il faut y ajouter sans doute celles dont dispose le susdit Toussaint-Gilles. Mais à propos de l'avocat Froidevaux, comment diantre se fait-il qu'il dîne aujourd'hui chez M. Grandperrin, l'un des adversaires de son protégé ?

— Je n'y comprends rien, et, je le répète, il y a là-dessous un mystère...

— Que je me charge d'éclaircir ; car je dois revoir maître Froidevaux ce soir ou demain matin, et je saurai bien le faire parler. Voilà donc l'actif de nos deux concurrents ; quant au nôtre, nous disons : les voix du curé, celles de M. de Vaudrey et les vôtres, monsieur Bobilier, car il est inutile de dire que nous comptons sur vous.

— Monsieur le marquis, dit le juge de paix en s'inclinant devant Châteaugiron, sait que mon dévouement lui est acquis du jour de sa naissance, comme il l'avait été auparavant à son père et à son aïeul.

— Voilà donc sur quoi nous pouvons compter, reprit le vicomte en continuant de parler au pluriel, comme si la candidature du marquis eût été une affaire commune entre eux ; vos voix, celles du curé et celles de M. de Vaudrey.

— Mes voix, c'est certain, répondit le vieux magistrat ;

celles du curé, c'est plus que probable ; quant à celles dont dispose M. le baron, ajouta-t-il en secouant la tête, c'est une autre affaire.

— Comment ! pensez-vous qu'il abandonnerait son neveu dans une semblable circonstance ?

— Mon oncle, ajouta Châteaugiron avec un accent d'inquiétude, vous a-t-il dit quelque chose qui puisse faire croire qu'il refusera de me soutenir ?

M. Bobilier tourna et retourna entre ses doigts sa tabatière dont les émotions de la matinée avaient complètement épuisé le contenu, et après quelques instants d'hésitation, il reprit la parole.

— Monsieur le marquis, au risque de vous faire de la peine, je dois vous dire la vérité ; M. le baron désapprouve formellement vos projets, il me l'a encore répété aujourd'hui même. Ainsi donc, vous ne devez pas compter sur son appui.

— Mais cela n'a pas le sens commun ! s'écria Langerac en haussant les épaules ; un oncle oublier ainsi ses devoirs envers son coquin de neveu ! Dans quelle comédie cela s'est-il jamais vu ?

— M. le baron de Vaudrey n'est pas un oncle de comédie, répondit le vieux magistrat d'un air choqué.

— M. Bobilier a raison, dit le marquis avec un accent sérieux où perçait une anxiété secrète ; l'affaire est grave et la plaisanterie hors de propos. Vous avez donc vu mon oncle ce matin, monsieur Bobilier ?

— Il m'a fait l'honneur de plaider pendant près d'une heure et demie devant mon tribunal.

— Voilà un gaillard qui parle bien, dit le vicomte dont la légèreté d'expressions semblait incorrigible ; j'ai assisté à la fin de sa plaidoirie. Quels poumons ! quel flux de paroles ! et comme il vous a battu à plate couture cet aimable M. Froidevaux, qui pourtant se trouvait sur son terrain, puisqu'il est avocat !

— Ainsi mon oncle a passé une partie de la matinée à Châteaugiron, dit le marquis en souriant d'un air d'amertume, et il n'a pas attendu notre arrivée, lui qui ne connaît pas encore ma femme !

— C'est l'observation que j'ai pris la liberté de lui adresser.

— Et que vous a-t-il répondu ?

— M. le baron m'a répondu qu'il verrait avec plaisir madame la marquise, mais qu'il attendrait sa visite.

— Que diantre m'avais-tu dit des habitudes chevaleresques de ton oncle ? Mais c'est un vrai paysan du Danube !

— De grâce, Langerac, quitte ce ton de plaisanterie en parlant de mon oncle ; c'est un homme pour qui j'ai la plus profonde estime, quoique nous vivions depuis quelque temps en désaccord, et je n'aime pas à entendre parler de lui avec cette légèreté.

— M. le baron de Vaudrey n'est pas exempt de défauts, dit le vieux magistrat ; par exemple, il est un peu long dans ses plaidoyers, et quand il a mis quelque chose dans sa tête ; Satan lui-même ne parviendrait pas à l'en arracher ; mais, à cela près, c'est le cœur le plus excellent, l'esprit le plus juste, le caractère le plus ferme et le plus droit, un chevalier d'autrefois enfin, un vrai Châteaugiron.

— Vous n'exagérez pas, monsieur Bobilier ; mon oncle est le plus noble cœur que j'aie jamais connu, et j'éprouverais un véritable chagrin s'il me fallait renoncer à l'espoir de redevenir pour lui ce que j'étais autrefois.

— Votre réconciliation sera facile sans doute, répondit le juge de paix avec une sorte d'embarras ; il ne saurait exister de sérieuses raisons de mésintelligence entre M. le baron et vous.

Héraclius de Châteaugiron baissa les yeux d'un air rêveur.

— Savez-vous où est allé mon oncle en vous quittant ? demanda-t-il après un instant de silence.

M. Bobilier se remit à tourmenter sa tabatière, dans la-

quelle, quoique vide, il puisait de temps en temps par une habitude machinale.

— Pourquoi ne pas boire le calice d'un trait? dit-il tout à coup en homme qui prend un parti violent, mais nécessaire; M. le baron dîne à la forge.

— Chez M. Grandperrin? s'écria le marquis.

— Dans le camp ennemi! ajouta Langerac.

— Oui, monsieur le marquis, et puisque j'ai commencé, autant vaut tout dire.

— Sans doute, sans doute; achevez, mon cher Bobilier.

— Nous vous écoutons avec un intérêt palpitant.

— Non seulement, reprit le juge de paix, M. le baron dîne aujourd'hui à la forge avec M. de Boisjoly et les principaux électeurs dont dispose le ministère; mais j'ai tout lieu de croire qu'à l'élection prochaine, s'il ne vote pas lui-même, du moins il fera voter tous les gens sur lesquels il a de l'influence.....

— Pour M. Grandperrin, interrompit vivement le marquis.

— Oui, pour M. Grandperrin.

— Que mon oncle ne me soutienne pas si cela blesse ses opinions, je comprendrais cela à la rigueur; mais quel motif pourrait-il avoir pour prendre contre moi le parti d'un de mes adversaires?

Cette fois le vieux magistrat, dont l'embarras semblait redoubler à chaque interrogation du marquis, fit sauter sa tabatière d'une main à l'autre à la façon des jongleurs de l'Inde.

— Châteaugiron a raison, dit le vicomte en remarquant l'hésitation du vieillard; à quel titre M. Grandperrin obtiendrait-il de M. de Vaudrey l'appui que celui-ci refuse, dites-vous, à son neveu?

— A quel titre?

— Oui, à quel titre?

— A titre de beau-père futur... Voilà le grand mot lâché.

— A titre de beau-père futur ! répétèrent les deux jeunes gens interdits.

M. Bobilier, à qui ce dernier aveu semblait avoir coupé la respiration, hocha silencieusement la tête à plusieurs reprises de l'air le plus affirmatif.

— Quoi ! demanda Héraclius avec une émotion visible, vous pensez que mon oncle serait homme à épouser mademoiselle Grandperrin ?

— Il y a donc une demoiselle Grandperrin ? s'écria Langerac.

— Fort jeune, fort aimable et fort jolie, répondit M. Bobilier.

— En ce cas, nous sommes flambés ; il n'est sorte de sottise dont ne soit capable, lorsqu'il tombe amoureux, un homme de l'âge de M. de Vaudrey. Ah ! il y a une demoiselle Grandperrin jeune, aimable et jolie ? Qui diantre aurait deviné que nous viendrions échouer contre ce jupon ?

Après un instant de silence, Héraclius, qui pendant ce temps avait paru plongé dans de profondes réflexions, releva la tête et fixa sur le vieillard un regard interrogateur.

— C'est madame Grandperrin qui a arrangé ce mariage, n'est-il pas vrai ? demanda-t-il avec une affectation d'indifférence qui cachait mal une émotion profonde.

— Tout le monde le dit, répondit le magistrat.

— C'est bien : j'en sais assez maintenant, et le reste me regarde.

Le marquis se leva.

— Mais enfin, dit Langerac, il faudrait prendre un parti.

— Le mien est pris.

— Peut-on le connaître ?

— Oui ; demain j'irai voir mon oncle.

— J'irai avec toi, s'empressa de dire le vicomte ; pour attaquer dans son fort un pareil sanglier deux chasseurs ne seront pas de trop.

— Comme tu voudras. Jusqu'à ce que j'aie eu avec mon

oncle une explication décisive, toute discussion sur notre affaire n'avancerait à rien ; il me semble donc que nous pouvons lever la séance.

Le juge de paix et le vicomte quittèrent leurs sièges.

— Si monsieur le marquis, dit le vieillard, voulait honorer un instant de sa présence le banquet des pompiers, je suis sûr qu'ils en seraient charmés et que cela produirait un excellent effet.

— Vous savez bien, mon cher Bobilier, dit Châteaugiron en s'efforçant de sourire malgré son anxiété secrète, que jusqu'à ce soir je m'abandonne à votre direction la plus absolue.

Le vieillard et les deux jeunes gens sortirent de la bibliothèque et se dirigèrent vers une tente dressée dans le jardin, où avait commencé depuis quelques instants le banquet offert à la compagnie de pompiers par le maître du château.

Pendant ce temps, d'autres scènes, qui se lient intimement au cœur même de cet ouvrage, se passaient à la forge de M. Grandperrin, où le baron de Vaudrey s'était rendu ~~à~~ sortir de l'audience, et où nous allons à notre tour introduire le lecteur.

XII

UNE CONFIDENCE.

En quittant l'avocat Froidevaux le baron de Vaudrey s'était dirigé vers le pont du bourg. Après l'avoir traversé, il suivit à gauche une étroite levée, espèce de quai garni pour tout parapet d'une rangée d'ormes, et arriva bientôt près d'une grande porte voisine du chenal de l'écluse ; cette porte donnait accès à une cour qu'entouraient de

tous côtés les bâtiments de la forge de M. Grandperrin.

Le baron se fraya un chemin à travers les amas de houille, les dépôts de minerai, les entassements de fer en gueuse qui encombraient une partie de ce vaste terrain, passa sous une voûte basse et sombre, et se trouva alors dans un grand jardin planté à l'anglaise, au bout duquel on apercevait un pavillon de construction moderne qui servait d'habitation au propriétaire de l'établissement.

Au lieu de traverser une pelouse, par laquelle il eût pu arriver directement à la maison, M. de Vaudrey prit un sentier qui après quelques détours, le conduisit à l'entrée d'une longue allée de marronniers, bordée d'un côté par des massifs et de l'autre par la rive gauche de la rivière. D'un coup d'œil le baron explora ce promenoir dont l'aspect seul invitait à la rêverie, et il aperçut aussitôt à l'autre extrémité la femme qui le lui avait assigné pour lieu de rendez-vous.

Madame Grandperrin avait cet âge intéressant que regardaient comme la maturité accomplie les anciens romanciers épris uniquement des héroïnes de pensionnat, mais qu'ont à l'envi réhabilité depuis quelque temps des écrivains moins exclusifs ou plus impartiaux : trente ans environ, peut-être quelque chose de plus. Elle était grande et bien faite ; la démarche souple, l'air aisé, le maintien noble ; gracieuse et fière à la fois dans ses moindres gestes. Ses cheveux couleur de jais à reflets bleuâtres, son teint pâle qu'un rayon de soleil semblait avoir caressé d'un peu trop près, ses grands yeux à larges prunelles, étincelant comme deux diamants noirs, tout en elle annonçait une de ces organisations passionnées jusqu'à la violence, ceinture incendiaire dont le ciel parfois se plaît à étreindre la vertu des femmes, sans doute pour en rehausser le mérite.

En ce moment, madame Grandperrin était vêtue d'une robe noire en damas de soie, qui, à part la beauté de l'étoffe, offrait une sévérité presque monastique et se trouvait

en harmonie avec l'expression orageuse et sombre de son visage. D'une main elle tenait un mouchoir où avait coulé plus d'une larme, et de l'autre un flacon de sels qu'elle respirait à chaque instant, comme si ses forces eussent été sur le point de l'abandonner.

— Enfin vous voici ! dit-elle en serrant convulsivement la main de M. de Vaudrey.

— Du courage, mon enfant ! répondit le baron avec un accent de tendre compassion : du courage ! hier vous m'avez promis d'en avoir.

— Où voyez-vous que je manque à ma promesse ? reprit la jeune femme en souriant amèrement.

— Vous avez encore pleuré ; je le vois.

— Qu'importe ?

— Qu'importe que vous pleuriez ?

— Oui ; c'est attacher trop d'importance aux larmes d'une femme que d'en chercher la trace. Une larme, c'est si peu de chose, et si peu de chose, une femme ! aussi ne vous ai-je pas prié de venir pour vous rendre témoin d'un de ces accès de folle douleur dont je rougis quand je suis seule, et dont je rougirais mille fois plus encore devant vous. Ce que j'ai à vous demander...

La jeune femme hésita.

— Ce que vous avez à me demander est fait d'avance, dit M. de Vaudrey d'un ton de bienveillance paternelle ; quelque changement qui soit survenu dans votre vie, je n'ai point oublié le passé. Madame Grandperrin est toujours pour moi Clarisse de la Gennetière, la fille de mon meilleur ami... mort trop tôt, hélas !... pour vous surtout, mon enfant.

— Oh oui ! pour moi surtout, répéta énergiquement madame Grandperrin ; si mon père avait vécu, je ne me serais pas trouvée à vingt ans abandonnée à la direction d'une parente... Je ne l'accuse pas, mais sa faiblesse, sa dé-

plorable indulgence, son aveuglement, en un mot, m'ont fait bien du mal... que Dieu le lui pardonne !

— Pourquoi réveiller ces tristes souvenirs ? Vous avez, disiez-vous quelque chose à me demander ?

La jeune femme baissa la tête et regarda un instant la terre avant de répondre.

— C'est aujourd'hui qu'il arrive, dit-elle enfin en relevant sur le baron un morne regard.

— C'est aujourd'hui ; mais plus tôt ou plus tard, ce retour était inévitable.

— Sans doute ; et de quel droit me plaindrais-je ? Depuis deux ans qu'il est parti, n'ai-je pas eu le temps de me préparer à l'épreuve de le revoir ?

— Qui vous force à la subir ?

— Oh ! enseignez-moi un moyen de m'y soustraire, et, fallût-il me condamner à une réclusion perpétuelle, fallût-il m'enterrer vivante, je suis prêt.

— Ces exagérations ne sont pas nécessaires ; laissez les choses suivre leur cours naturel , et l'épreuve que vous redoutez se trouvera suffisamment écartée. Jamais votre mari et mon neveu n'ont été liés ; des discussions d'intérêts se sont même élevées entre eux depuis quelque temps. Comment supposer alors que l'un ou l'autre puisse désirer et provoquer un rapprochement ?

— Lui, non ; du moins je veux le croire ; car, à moins d'être aussi cruel qu'il s'est montré ingrat, à moins de se promettre un barbare plaisir des angoisses où me plongerait sa présence, comment penserait-il à me revoir ? Mais M. Grandperrin, savez-vous à quelle démarche folle, ridicule , odieuse peut le pousser son incurable vanité ? Pour l'honneur de se voir admis sur un pied d'intimité au château de M. le marquis de Châteaugiron, il est capable de sacrifier ses intérêts même ; et quel sacrifice plus grand pourrait-il faire ?

— Mais maintenant il y a entre lui et Héraclius plus qu'un

commencement de procès, il y a rivalité politique. Devez-vous craindre alors qu'ils ne soient pas forcément séparés par une chose qui d'ordinaire brouille les meilleurs amis ?

— Vous ne connaissez pas M. Grandperrin ; qu'il lui vienne du château la moindre prévenance, la plus légère marque de politesse, une de ces invitations comme on en envoie au premier venu, dans l'enivrement où le jettera cette précieuse faveur, il est homme à tout abandonner, sa candidature aussi bien que ses intérêts.

— Je sais que la noblesse exerce sur votre mari une fascination un peu passée de mode aujourd'hui, et dans laquelle, au fond, il entre peut-être autant d'envie que d'éblouissement...

— Vous le peignez en deux mots : envieux et ébloui.

Encouragé sans doute par la dédaigneuse ironie avec laquelle madame Grandperrin parlait de son mari, le baron reprit en souriant :

— Peut-être même serait-il possible d'être encore plus concis et de le peindre en un seul mot.

— Parvenu, répondit sans hésiter d'un air de magnifique mépris la jeune femme qui, en épousant un plébéien, était loin d'avoir oublié qu'elle-même était née patricienne.

— Un excellent homme, du reste, dit M. de Vaudrey, comme pour atténuer sa critique ; droit, honnête et justement estimé.

— Savez-vous ce qu'il m'a dit ce matin ? reprit madame Grandperrin, sans s'associer par le moindre signe d'approbation à cette palinodie.

— Comment pourrais-je le savoir ?

— M. Grandperrin m'a déclaré qu'à la campagne il était indispensable de vivre en paix avec ses voisins, et qu'en conséquence, quoiqu'il eût sujet de se plaindre de M. de Châteaugiron, il était prêt à le voir pour peu que celui-ci s'y montrât disposé. — « Il me semble, a-t-il ajouté, que l'arrivée de la marquise nous offre une occasion toute naturelle

de rapprochement. » Et comme je me récriais : — « Les discussions d'intérêts, a-t-il repris, n'ont rien à voir dans une question de savoir-vivre et de politesse ; je trouve donc convenable que nous allions faire une visite au château, dans le cas où madame de Châteaugiron ne se croirait pas obligée de vous prévenir. » — Voilà ce que m'a dit ce matin même M. Grandperrin.

— O aveuglement ! es-tu donc un des principes constitutifs du tempérament marital ? se dit M. de Vaudrey en levant les yeux vers la cime des marronniers.

— Voilà où nous en sommes, poursuivit madame Grandperrin avec une émotion concentrée ; c'est l'homme dont le premier devoir est de me protéger contre tous, qui expose, — je ne dis pas mon cœur, il est mort, — mais mon repos, mais ma réputation, mais mon honneur à un danger contre lequel je me trouve sans défense.

— Sans défense ! répéta le baron qui examina la jeune femme attentivement ; sans défense ! et vous dites que votre cœur est mort !

— Mort, je vous le répète, dit Clarisse d'une voix sourde ; aussi n'est-ce pas de cet indigne cœur qu'il s'agit. Je suis sûre désormais de son insensibilité et de sa froideur autant qu'on peut l'être de la froideur et de l'insensibilité d'un cadavre. Non, ce n'est pas l'avenir qui m'effraie, c'est le passé.

— Le passé ? mais votre mari, mais tout le monde excepté moi, ignore qu'Héraclius vous a aimée, et que vous-même...

— De grâce, pas un mot de plus ; ne me rappelez pas ma honte, puisque, dites-vous, tout le monde l'ignore.

— Mais enfin que craignez-vous ?

— Ce que je crains ? Depuis deux ans cette terreur est assise à mon chevet. Ce que je crains ? c'est que cet homme n'achève son ouvrage ; c'est qu'il ne soit lâche après avoir été cruel ; c'est que, peu content d'avoir tué l'âme, il ne

lui prenne maintenant fantaisie de tuer l'honneur... et il le peut.

— Il le peut ?

— Il a mon portrait ; il a des lettres ; il a tous les gages que peut accorder la folie d'une femme.

Après avoir longtemps reculé devant cet aveu, madame Grandperrin le prononça d'une voix brusque ; puis, relevant fièrement la tête, elle fixa sur le baron des yeux ardents comme pour lire au fond de son âme.

En voyant aboutir à une appréhension d'une nature assez vulgaire les souffrances d'amour auxquelles il avait sincèrement compati jusqu'alors, M. de Vaudrey éprouva une surprise mêlée de désappointement. L'éclat de la poétique auréole dont la passion couronne parfois ses victimes lui parut s'amortir quelque peu au front de madame Grandperrin. Pendant un instant, au lieu d'Ariane gémissante ou de Didon désespérée, il crut avoir sous les yeux quelqu'une de ces prévoyantes héroïnes qui, pratiquant en amour la maxime professée au sujet de l'amitié par un moraliste cruel, pensent aux trahisons de l'avenir au milieu des séductions du présent, se gardent de l'abandon dans le péché bien mieux que du péché lui-même, et se montrent enfin plus avarés de billets que de baisers, parce que la trace des uns peut rester, tandis que celle des autres s'efface.

— Ce qu'elle se reproche, se dit-il, ce n'est pas sa faiblesse, c'est son imprudence. Ce qui l'occupe, ce n'est pas le chagrin de n'être plus aimée, c'est la crainte d'être compromise.

La physionomie du baron trahit sans doute l'impression dont il n'avait pu se défendre, car la jeune femme, voyant qu'il la regardait au lieu de lui répondre, reprit tout à coup, avec une sorte de ricanement sardonique :

— Vous êtes révolté, n'est-ce pas ? Confesser ma faute, avouer que je tremble en voyant ma réputation, c'est-à-dire l'honneur de l'homme dont je porte le nom, à la merci de

celui qui a détruit le repos de ma vie, c'est odieux en effet, et je suis une bien indigne créature !

Déjà M. de Vaudrey était revenu aux sentiments indulgents que développe l'expérience de la vie dans les cœurs naturellement généreux.

— Pourquoi la blâmer ? se dit-il ; après avoir trop pensé à lui, est-elle si coupable de penser un peu à elle-même maintenant ? De quel droit d'ailleurs l'homme, cet animal égoïste, exigerait-il dans la femme l'abnégation sublime dont il est si loin de lui donner l'exemple, et que ne comporte peut-être pas la nature humaine ?

— Vous ne me dites rien, reprit madame Grandperrin, dont les traits exprimaient un sarcasme mêlé d'inquiétude ; vous êtes scandalisé, je le vois, et c'est l'indignation qui vous ôte la parole ?

— Ma chère enfant, dit le baron avec un léger sourire, un soldat ne se scandalise guère, et, par malheur, j'ai passé l'âge où l'on s'indigne contre les femmes.

— Pourquoi donc tant tarder à me répondre ?

— Je réfléchissais à ce que vous venez de m'apprendre.

— Une chose horrible, n'est-il pas vrai ?

— Fâcheuse seulement ; mais c'est assez pour qu'il faille y porter remède sur-le-champ. Ce que vous avez à me demander se lie sans doute à l'aveu que vous venez de me faire. Vous voulez que je parle à Héraclius ?

— Le ferez-vous ? dit madame Grandperrin avec une sorte d'explosion.

— Dès demain. Mon intention était d'attendre sa visite, mais ceci change mon projet. S'il ne vient pas, je le préviendrai.

— Combien j'avais raison de compter sur votre amitié !

— En douter, c'eût été m'offenser.

— Puissiez-vous réussir !

— De deux choses l'une : ou vos lettres ont été brûlées, et en ce cas le danger que vous semblez craindre n'existe

plus ; ou il les a conservées, et alors il me les remettra, j'en réponds.

— Il ne les a pas brûlées, s'écria impétueusement la jeune femme.

— Je comprends qu'un pareil sacrifice vous paraisse difficile, reprit M. de Vaudrey d'un ton de galanterie : mais pourtant il n'est pas de jour, où, en se mariant, on n'en accomplisse de semblables.

— Il n'a rien brûlé, vous dis-je ; et s'il le prétend, c'est qu'il cherchera à vous tromper.

— Je n'ai jamais excusé les torts d'Héraclius ; ainsi vous pouvez me croire quand je vous assure qu'on peut ajouter foi à sa parole.

— Sa parole !

— D'homme à homme, du moins. S'il me jure qu'il a détruit les gages qu'il tient de vous, je le croirai ; et je compte que sur ma garantie vous en ferez autant.

Clarisse ne répondit rien, mais sa physionomie soucieuse annonça quelle irréparable atteinte avait porté l'expérience de l'amour à ses dispositions naturelles à la confiance.

En ce moment les cloches de l'église commencèrent à faire entendre leur sonnerie.

— Le voilà ! s'écria la femme abandonnée, avec un tressaillement nerveux.

Le baron lui prit les deux mains et les garda quelque temps serrées dans les siennes.

— Voici le moment de l'épreuve, lui dit-il d'un ton de sincère sympathie ; ne cherchez pas à contenir votre peine, épanchez-la au contraire tandis que nous sommes seuls. Dans quelques instants vous serez entourée, il faudra veiller sur vos moindres gestes et imposer à votre visage un masque impénétrable. Maintenant, vous êtes libre encore, libre de souffrir. Pleurez donc, mon enfant, et ne craignez pas de me laisser voir vos larmes : les chagrins du cœur sont bien loin de moi, sans doute, mais enfin je les ai con-

nus comme un autre, et quoique exempt désormais de les ressentir, je n'ai pas pour cela cessé de les respecter.

Tandis que M. de Vaudrey s'exprimait ainsi, avec cette espèce de mélancolie qu'inspire aux caractères les plus fortement trempés l'approche du déclin, et qui leur sied comme un pâle rayon de soleil à un paysage d'automne, la figure de madame Grandperrin avait passé graduellement de l'abattement le plus morne à la plus hautaine fierté.

— Pleurer encore ! s'écria-t-elle brusquement, pleurer toujours ! et c'est vous qui m'y encouragez ! Ah ! je le sais, l'œil d'une femme contient beaucoup de larmes ; mais il arrive enfin un moment où elles tarissent, et, grâce au ciel, je crois ce moment venu pour moi. Pour entrer dans la douleur il est bien des portes ; pour en sortir il n'en est qu'une peut-être, qu'importe ! pourvu qu'elle existe en effet ! et j'en suis sûre, car en cet instant même je la vois s'ouvrir devant moi : cette porte, c'est le mépris.

— Le mépris ?

— Ou plutôt le dégoût. A part vous, mon vieil ami, dont le cœur est aussi noble que l'esprit est généreux, tout ce qui m'entoure est si petit, si lâche, si bas, qu'au lieu de m'indigner follement, ou de me désespérer plus follement encore, je finirai par n'opposer à ces ignominies que le plus calme dédain.

— Mais à quel propos...

— Entendez-vous ces cloches ?

— Oui ; ce sont celles de l'église.

— Ce prêtre !... depuis qu'il est ici, ma maison a été la sienne ; il a mis à s'y introduire, à s'y établir, à s'y im-
patroniser une adresse et un artifice dignes de Tartufe, et maintenant le voilà rangé parmi mes ennemis.

— Le curé Dommartin ?

— Il y a trois semaines que je ne l'ai vu, lui qui pendant près d'un an n'est pas resté un seul jour sans venir ici. Alors, il est vrai, le château n'était pas habité ; maintenant

qu'il va l'être, M. Dommartin, comptant sans doute y trouver un patronage plus puissant que celui qu'il avait cherché à la forge, s'éloigne de moi sans motif ni prétexte, insolemment, brutalement...

— Que voulez-vous, ma chère Clarisse? Dommartin, ainsi qu'une partie de ses confrères, n'est au fond qu'un paysan. Sa blouse s'est allongée en robe et a passé du bleu au noir; voilà tout le fruit qu'en fait d'éducation il a retiré du séminaire. Comment alors attendre de lui la conduite d'un homme bien élevé, ou du moins les procédés par lesquels les gens qui se piquent de savoir-vivre préparent et pallient une rupture?

— Un homme comblé par M. Grandperrin et par moi!

— Il est ambitieux, et tout ambitieux est ingrat.

— L'ingratitude ne devrait plus me surprendre, et cependant je ne puis m'y habituer. Un homme qui, il y a un mois encore, manœuvrait tortueusement pour capter ma confiance!

— J'espère qu'il n'a pas réussi!

— Heureusement non, quoique à cette époque je ne pusse prévoir sa trahison d'aujourd'hui. Vous allez me trouver d'une faiblesse bien puérile. Ces cloches me font mal.

— S'il a ordonné de les sonner en l'honneur de mon neveu, c'est qu'il espère que leur écho arrivera jusqu'aux oreilles de notre cousin l'évêque d'Autun, de qui dépend son avancement. L'honnête curé a envie d'être vicaire général: voilà en deux mots l'histoire de ce que vous nommez sa trahison.

La détonation des boîtes d'artifice se mêla en cet instant au son des cloches.

— Mais c'est un jour de fête dans toutes les règles, s'écria madame Grandperrin avec un rire convulsif; je ne sais en vérité pourquoi nous restons dans cette sombre allée à échanger de tristes et vaines paroles, au lieu de nous réjouir comme tous les autres. Voyez, ajouta-t-elle en montrant

de la main la partie du bourg située de l'autre côté de la rivière, là-bas le soleil étincelle et le bonheur éclate; que n'allons-nous prendre notre part de l'un et de l'autre?

— Calmez-vous! dit M. de Vaudrey, qui accompagna ces paroles d'un clin d'œil expressif; nous ne sommes plus seuls.

Madame Grandperrin tourna la tête du côté que lui désignait le regard du baron.

— Victorine! dit-elle avec un accent d'impatience; que vient-elle faire ici?

La belle-fille de madame Grandperrin venait en effet de paraître à l'entrée de l'un des sentiers qui aboutissaient à l'allée des marronniers.

XIII

SOUS LES MARRONNIERS.

Victorine Grandperrin était une jeune fille de vingt ans à peine, blonde, jolie, un peu petite et douée d'un de ces attrayants embonpoints qui, à pareil âge, n'existent ordinairement qu'en espérance. Quoiqu'on fût alors au milieu de septembre, son costume était aussi printanier que sa personne; il se composait d'une robe de mousseline blanche, serrée à la taille par une ceinture de soie rose à laquelle se mariait un nœud de ruban de même couleur appliqué sur l'échancrure du corsage. Des bottines de satin vert chaussaient coquettement ses pieds étroits et cambrés. Elle avait la tête nue; mais trouvant sans doute que des cheveux, si abondants qu'ils pussent être, protégeaient mal contre les rayons du soleil un teint aussi frais que la fleur de l'hortensia, elle s'était mise sous l'abri plus efficace d'une ombrelle

qu'elle ferma lorsque l'épais feuillage de l'allée des marronniers eut rendu cette précaution superflue.

En apercevant sa belle-mère et le baron de Vaudrey, Victorine, dont la marche avait été jusqu'alors ferme et rapide, parut hésiter, et un certain embarras se peignit dans son maintien. Sans ressembler précisément à la présidente de Montesquieu qui boitait, assure son mari, dès qu'on la regardait, la jeune fille ne voyait jamais les yeux d'autrui fixés sur elle sans que sa démarche trahît la gêne que lui causait cette observation, dont la bienveillance cependant était presque toujours manifeste. Son aisance naturelle se changeait alors en une sorte de gaucherie plus piquante encore peut-être, car tout sied à vingt ans, et ce qui devient un défaut plus tard ne paraît souvent alors qu'une grâce de plus. Mais en ce moment l'embarras de mademoiselle Grandperrin avait une cause indépendante de la timidité de pensionnaire qu'en dépit de son caractère délibéré elle éprouvait habituellement en pareille rencontre. Elle s'attendait à trouver l'allée des marronniers déserte, et le motif qui l'attirait dans cette solitude était, le lecteur le soupçonne peut-être déjà, un de ces doux secrets qu'un jeune cœur craint toujours de voir deviner.

Après un instant d'hésitation, Victorine prit son parti et s'approcha, en s'efforçant de sourire, du couple qui s'était arrêté à sa vue.

— Ce que vous venez de me demander sera fait demain, dit M. de Vaudrey à madame Grandperrin avant que la jeune fille les eût rejoints ; ainsi donc, de la raison, du calme, et surtout que cette enfant ne s'aperçoive de rien.

La recommandation du baron était prudente, mais inutile. Déjà la victime de l'amour avait composé son visage, et des yeux beaucoup plus pénétrants que ceux de Victorine n'auraient pu parvenir à y découvrir la trace des émotions violentes et douloureuses qui l'avaient bouleversé un instant auparavant.

— Je vous avais priée de rester au salon, dit à la jeune fille madame Grandperrin, avec la froideur agressive qui caractérise assez ordinairement le langage des belles-mères.

— J'en viens, madame, répondit laconiquement Victorine, trop habituée sans doute à un pareil accueil, pour s'en montrer affectée.

— Vous feriez bien d'y retourner, reprit Clarisse du même ton bref et sec ; quelques-uns de ces messieurs peuvent arriver d'un instant à l'autre, et il est fort peu convenable qu'ils ne trouvent personne pour les recevoir.

— Mon père est dans son cabinet, dit la jeune fille, après avoir répondu, par une révérence amicale, au salut souriant que venait de lui adresser le baron.

— Le cabinet de votre père n'est pas le salon, et vous savez fort bien qu'il n'a pas l'habitude d'y recevoir les visites.

— Je vous demande pardon, madame ; en ce moment même mon père vient de faire entrer dans son cabinet M. de Boisjoly.

— M. de Boisjoly est déjà arrivé ? dit la belle-mère de Victorine, en changeant subitement d'intonation.

— Il y a un instant, madame.

— Mon cher monsieur de Vaudrey, reprit madame Grandperrin avec une vivacité inattendue, nous sommes de vieux amis, et je ne fais pas de façons avec vous. Me permettez-vous d'aller recevoir M. de Boisjoly ? Il dîne ici pour la première fois, et, comme vous le savez peut-être, on le dit légèrement pointilleux et formaliste.

— Je ne vous cacherai pas, madame, répondit le baron en souriant, qu'il m'est pénible de me voir ainsi sacrifié ; mais ce sont là de ces malheurs auxquels, à mon âge, il faut s'attendre et se résigner.

— Vous n'êtes pas si malheureux, puisque ma belle-fille va me remplacer près de vous, répliqua madame Grandperrin, qui fit un effort pour sourire à son tour.

— J'allais prier mademoiselle Victorine de m'accorder cet agréable dédommagement.

— Mademoiselle Victorine vous l'accorde sans se faire prier, répondit la jeune fille avec un enjouement plus franc que celui de sa belle-mère.

— Mais, madame, reprit M. de Vaudrey, pour rester à l'unisson de ce badinage, je dois, en conscience, vous en avertir : c'est un tête-à-tête en règle que vous autorisez là. Il n'est pas probable, sans doute, qu'il puisse être fort dangereux pour mademoiselle Victorine ; mais ne craignez-vous pas qu'il ne le soit pour moi, en dépit de ma barbe grise ?

Madame Grandperrin arrêta sur le baron un regard perçant, comme si elle eût cherché, sous cette plaisanterie apparente, un sentiment sérieux.

— A vrai dire, répondit-elle avec un accent singulièrement expressif, loin de le craindre, je crois que je le désirerais.

Victorine fronça les sourcils et rougit fortement, tandis que du bout d'un de ses pieds mignons elle martelait le sol de l'allée avec une impatience nerveuse.

Quant au baron, malgré la maturité de son âge et son usage du monde, l'insinuation de madame Grandperrin lui causa un embarras que trahit, pendant un instant, sa physionomie si impassible d'ordinaire.

En remarquant la double impression produite par ses paroles, la femme du maître de forges jugea inutile d'insister pour le moment, et, semblable aux archers parthes qui tournaient bride après avoir décoché leurs flèches meurtrières, elle s'éloigna d'un pas rapide.

Tant que sa belle-mère fut en vue, Victorine garda le silence et demeura immobile, les yeux baissés ; mais dès que madame Grandperrin eut disparu au tournant de l'un des sentiers qui conduisaient de l'allée de marronniers à la maison, la jeune fille releva la tête et fixa sur le baron

un vif et ferme regard où étincelait, comme un rayon de soleil dans une eau limpide, la naïve hardiesse qui distingue parfois l'innocence à vingt ans.

— Monsieur de Vaudrey, dit-elle d'une voix assurée quoique émue, je rends grâce au hasard qui me laisse seule avec vous ; depuis quelque temps je désirais cette occasion de vous parler sans témoin, car j'ai une confidence à vous faire.

— Et de deux ! se dit le gentilhomme campagnard avec une ironie mélancolique. Décidément il paraît que je suis encore plus respectable que je ne le supposais, et que désormais il faut me résigner au rôle de confident. C'est triste.

— Avez-vous compris ce que vient de dire ma belle-mère ?

— Je le crois, mais je puis me tromper.

— Enfin, quel sens attachez-vous à ses paroles ?

— Celui que vous y attachez sans doute vous-même.

— Mais ce n'est pas là répondre, dit Victorine d'un ton d'impatience.

— Je vais donc m'expliquer, puisque vous l'exigez, reprit le baron en la regardant fixement : Madame Grandperrin, sans s'en douter peut-être, vient de me souhaiter le plus grand malheur qui puisse arriver à un homme de mon âge.

— Un malheur ! dites-vous ?

— D'autant plus affligeant, qu'il serait de ceux pour lesquels on est sans pitié ; le malheur de tomber amoureux d'une charmante jeune fille dont je pourrais être le grand-père.

— N'est-ce pas que cela n'aurait pas le sens commun ? dit mademoiselle Grandperrin.

— J'en conviens, répondit M. de Vaudrey en s'efforçant de sourire ; mais enfin supposez que cela arrive.

Un instant éclairci, le front de la jeune fille redevint soucieux.

— Les cheveux blancs ne préservent pas toujours de la

folie, poursuivit le baron d'une voix où perçait quelque émotion; supposez donc que je puisse un instant oublier les miens, et que le souhait de votre belle-mère se réalise en dépit de moi-même; dites-moi, ne serais-je pas bien malheureux?

— Et moi, donc! s'écria Victorine avec une franche explosion qu'elle se reprocha sans doute, car aussitôt elle baissa les yeux d'un air confus.

Si M. de Vaudrey avait conservé quelques-unes des illusions d'amour-propre dont sont aveuglés quelquefois les hommes qui ont passé la cinquantaine, la cruelle naïveté de la jeune fille lui eût porté un rude coup; mais le baron était un de ces esprits droits et justes auxquels profite l'expérience, et qui savent que dans les épreuves successives de la vie la sagesse consiste à conformer ses sentiments à son âge. Depuis que ses cheveux et sa barbe portaient les couleurs de l'hiver, il avait compris qu'il devait désormais renoncer aux roses parfumées du printemps. Le sentiment de sa dignité, d'accord avec le bon sens, lui conseillait de quitter l'amour avant d'en être dédaigné; docile à cette voix raisonnable, il avait sevré son âge mûr de ces philtres dangereux dont peut sans honte s'abreuver la jeunesse puisqu'elle y puise la grâce, le courage, toutes les nobles ardeurs, quelquefois même le génie, mais que doivent écarter de leurs lèvres les vieillards, sous peine de voir trébucher leurs dernières années dans une ivresse ridicule et dégradante.

La philosophique tempérance que s'était imposée le gentilhomme campagnard au sujet de la plus séductrice des passions, n'allait pas sans doute jusqu'au stoïcisme, et il y avait dans sa réserve beaucoup plus de prudence que d'insensibilité. Il était donc résigné sans être exempt de tout regret, et sa résignation elle-même se trouvait quelquefois exposée à de pénibles épreuves. Ainsi le baron n'avait pu voir chaque jour, depuis plusieurs mois, les

grâces naïves et piquantes de la jeune Victorine, sans sentir remuer les fibres de son cœur, vivace encore sous la froide armure dont il avait cru devoir le couvrir. Mais sa raison était restée victorieuse de ce retour involontaire aux émotions de sa jeunesse, et le sentiment trop vif que lui avait d'abord inspiré la jeune fille s'était peu à peu changé en une affection plus calme dans sa tendresse, quoique le nom de paternelle ne lui eût peut-être pas encore tout à fait convenu.

— Vous avez raison, dit M. de Vaudrey en s'efforçant de dissimuler l'impression assez désagréable que lui avait causée l'exclamation irréfléchie de mademoiselle Grandperrin ; nous serions malheureux tous deux, et de plus je serais parfaitement ridicule.

— Ainsi, reprit avec empressement Victorine, vous me promettez bien...

La jeune fille hésita et parut embarrassée pour terminer sa phrase.

— Je vous promets bien... de ne pas devenir amoureux de vous. Est-ce là ce que vous voulez dire ? demanda le baron qui appela à son aide toute sa philosophie.

— C'est-à-dire, je ne vous empêche pas de m'aimer, et même je le désire, car j'ai moi-même beaucoup d'amitié pour vous.

— Bien vrai ? demanda M. de Vaudrey.

— Je ne mens jamais, répondit Victorine en posant ses doigts blancs et potelés dans la puissante main que lui présentait le vieux gentilhomme : j'ai la plus grande estime pour votre caractère ; je vous honore parce que vous êtes brave, noble et charitable ; je vous aime parce que vous êtes simple, spirituel et bon ; en un mot, j'ai pour vous une amitié aussi vive que respectueuse, l'attachement d'une fille pour son père, mais...

— Je m'attendais à ce mais, dit le baron avec un sourire mélancolique, et j'aurais tort de m'en offenser. La

part que vous m'avez faite est déjà trop belle pour un harbon comme moi.

— Mais si le projet que s'est mis en tête ma belle-mère, et auquel mon père paraît s'associer depuis quelques jours, devait se réaliser, je serais malheureuse, je le sens ; et voilà ce qui me donne en ce moment le courage de vous parler avec une franchise bien inconvenante peut-être...

— Non, mon enfant. La franchise n'est jamais un tort, et pour vous prouver que la vôtre ne me blesse pas, je vais l'imiter. Le projet que vous attribuez à votre belle-mère ne m'a pas échappé non plus.

— J'en étais sûre ! s'écria Victorine en rougissant de dépit. Suis-je assez humiliée ! Ainsi vous vous êtes aperçu qu'on me jette à votre tête ?

— Ce dont je me suis aperçu surtout, et à mes dépens, répondit le baron d'un air de douce plaisanterie, c'est que vous n'êtes pas fille à vous laisser conduire à l'autel malgré vous ; et je serai bien étonné si l'on parvient jamais à vous réduire à l'état de victime résignée.

— C'est pourtant à cela que vise ma belle-mère.

— Il ne faut pas lui en vouloir, son intention au fond est excellente.

— Oh ! je n'en doute pas, dit la jeune fille avec une ironie marquée, elle m'aime tant !

— Vous la jugez mal, et en cela je ne puis vous approuver, reprit M. de Vaudrey d'un air sérieux.

— Il est tout simple que vous la souteniez, reprit vivement Victorine, vous êtes son ami.

— Je suis aussi le vôtre, et c'est pour cela que je voudrais voir régner entre vous l'union et la bonne harmonie.

— Comment ! mais nous sommes parfaites l'une pour l'autre ; moi la plus soumise des belles-filles, elle la plus tendre des belles-mères ; tout à l'heure encore, n'avez-vous pas eu un échantillon de notre aménité respective ? Nous sommes au mieux, vous dis-je, et des calomniateurs pour-

raient seuls prétendre que l'accord le plus touchant ne règne pas toujours au sein de notre famille.

L'accent de mademoiselle Grandperrin était empreint d'une raillerie pleine d'amertume qui donnait le démenti le plus formel au sens littéral de ses paroles.

— Voulez-vous que je vous dise quel est votre principal grief contre votre belle-mère? dit le baron en affectant un air enjoué, dans le but sans doute de faire diversion aux pensées désagréables que trahissait la physionomie de la jeune fille.

— Elle a épousé mon père, voilà mon premier grief, répondit Victorine avec énergie; elle occupe dans notre maison la place de ma mère à moi... Ma pauvre mère, ajouta la jeune fille, dont les yeux se mouillèrent de larmes, morte si jeune, et sitôt remplacée par cette étrangère!

— Ma chère enfant, reprit affectueusement M. de Vaudrey, je respecte votre douleur, mais elle ne doit pas vous rendre injuste. Il était fort difficile, impossible, pour mieux dire, que dans sa position et à la tête d'un établissement considérable, votre père ne se remariât pas.

— Comme si, à vingt ans bientôt, je n'eusse pas été assez raisonnable pour diriger sa maison!

— Dans une position de cette espèce, il est bien rare qu'une jeune fille acquière l'autorité qu'on n'ose pas contester à une femme mariée.

— Eh bien! alors, qui empêchait mon père de me marier?

— Ceci est juste, dit le baron en souriant, mais j'avoue que l'aversion manifestée par vous-même tout à l'heure pour le mariage m'avait empêché d'étudier la question sous ce point de vue.

— Mais enfin, monsieur de Vaudrey, se hâta de dire la jeune fille un peu confuse, ne sentez-vous pas qu'il m'est impossible d'aimer la femme qui est venue prendre la place de ma mère?

— Je comprends vos preventions et je les excuse en par-

tie ; mais je dis qu'un peu de réflexion ne tarderait pas à les guérir. Puisque votre père était décidé à se remarier, pourquoi vous révolter contre un fait inévitable ? D'ailleurs, croyez-en mon expérience, belle-mère pour belle-mère, vous auriez pu trouver plus mal.

— Plus mal que mademoiselle de La Gennetière ! dit Victorine avec un dédain peu dissimulé.

La figure de M. de Vaudrey devint grave et presque sévère.

— Comme vous le disiez tout à l'heure, répondit-il, je suis l'ami, le sincère ami de votre belle-mère, de même que je suis le vôtre ; or, je n'ai pas l'habitude de laisser dire devant moi du mal de ceux que j'aime.

— Je me tais, monsieur, reprit la jeune fille d'un air contrit, en baissant les yeux devant le regard désapprobateur du baron ; je suis une étourdie qui parle trop librement, et souvent fort mal ; si je vous ai fait de la peine, je vous en demande pardon.

— Ce serait plutôt à moi de vous demander pardon de ma rudesse, dit le gentilhomme campagnard désarmé par cette soumission ingénue ; mais vous savez qu'un vieux soldat a son franc parler. Dans tout ceci, je l'espère, il n'y a qu'un de ces malentendus qui divisent parfois momentanément les familles les mieux unies, et qui disparaissent à la première explication. Je le répète, vous n'avez qu'un seul grief sérieux contre votre belle-mère.

— Lequel ? demanda Victorine qui depuis un instant semblait distraite.

— Ce projet de mariage, répondit M. de Vaudrey en s'efforçant de parler d'une chose qui le touchait de si près, aussi tranquillement que s'il eût été question d'un autre prétendu.

Au lieu de répondre, la jeune fille lançait du côté de la rivière des regards furtifs, mais ce silence même et cet embarras pouvaient passer pour un acquiescement.

— Vous comprenez, poursuivit le baron dont l'enjouement semblait en ce moment un peu forcé, qu'il m'est impossible de m'associer à votre rancune contre madame Grandperrin, à propos d'un projet qui aurait pour moi tout l'attrait du bonheur s'il m'était permis d'y songer sans folie, et qui d'un autre côté exciterait peut-être un peu moins votre courroux si, au lieu d'avoir cinquante-cinq ans et de se nommer le baron de Vaudrey, le futur n'en avait que trente et s'appelait...

— Et s'appelait ? répéta Victorine dont le visage était couvert d'une rougeur ardente et le corsage doucement agité.

— Comme s'appelle ce monsieur en habit noir qui cherche, vis-à-vis de nous, de l'autre côté de l'eau, à se cacher derrière un arbre.

A ces mots prononcés avec un calme affecté, mais où perçait cependant quelque peu de ce sentiment d'aigreur jalouse qu'éprouvent souvent les hommes d'un âge mûr à l'aspect des jeunes gens qui les supplantent impitoyablement dans les plaisirs et les succès de la vie, M. de Vaudrey étendit la main en désignant à mademoiselle Grandperrin, qui probablement n'avait pas attendu jusqu'alors pour l'apercevoir, Georges Froidevaux fort mal caché derrière un saule, à l'ombre duquel, avec la bienheureuse confiance particulière aux amoureux, le jeune avocat se croyait parfaitement à l'abri des regards indiscrets.

XIV

LES CAQUETS DU VILLAGE

En face de l'habitation de M. Grandperrin, de l'autre côté de la rivière, un étroit chemin, bordé de saules, sépa-

rait du courant les jardins de quelques-unes des maisons du village. Ce sentier, d'où l'on apercevait toute la lisière du parc de la forge, était devenu depuis quelque temps la promenade favorite de Georges Froidevaux. Chaque jour les habitants du voisinage pouvaient l'y voir, marchant à pas lents, d'un air pensif, ou assis au pied d'un arbre, une ligne à la main ; de la part d'un si déterminé destructeur de gibier, une pareille conduite avait de quoi surprendre, car, en général, l'amour viril de la chasse ne s'accorde pas plus avec le goût efféminé de la rêverie qu'avec le tranquille passe-temps de la pêche.

Quelques observateurs ou plutôt quelques observatrices s'étaient donc permis de mettre en doute la sincérité de la passion subite pour la truite et la carpe dont se prétendait atteint l'avocat campagnard ; mais quoique partageant au fond cette incrédulité, M. Bobilier n'avait pas hésité à venir officieusement en aide à son jeune ami, tant le cœur du vert septuagénaire ressentait de sympathie pour tout ce qui lui rappelait les émotions de ses galantes années.

Ceci demande une explication et nous force à rétrograder pour quelques instants.

A Châteaugiron, une demi-douzaine de femmes, parmi lesquelles nous devons placer au premier rang madame Estèveny, buraliste de la poste aux lettres, et mademoiselle Ursule Chavelet, sœur du percepteur des contributions, étaient reçues dans le salon de la forge, et pour cette raison, quoique tenues à distance respectueuse par la maîtresse du logis, elles regardaient avec un dédain assez prononcé le reste du beau sexe du bourg. Cette coterie composait l'aristocratie de Châteaugiron ; c'était une Chaussée-d'Antin au petit pied, car ses éléments essentiellement bourgeois ne lui permettaient pas d'aspirer à reproduire en miniature cantonale le noble faubourg Saint-Germain.

Envieuse jusqu'à la rage de la fortune et de la beauté de madame Grandperrin et de sa belle-fille, la société château-

gironaise (ainsi se nommait avec orgueil et privativement à toute autre cette petite réunion féminine) s'évertuait toutefois, et fort malheureusement d'ordinaire, à les prendre pour modèle ; mais à part cette subordination involontaire, c'était une véritable puissance avec laquelle chacun était tenu de compter. Elle donnait le ton, fixait la mode, rendait sur toutes les matières des arrêts sans appel, et surtout cultivait avec l'assiduité la plus fervente la médisance, cet euphorbe vivace dont il est impossible de se former une idée juste lorsqu'on ne l'a étudié qu'à Paris, car ce n'est qu'en province que se développent complètement le luxe de sa floraison et l'âcreté de son venin.

Pendant longtemps, M. Bobilier et Georges Froidevaux avaient fait les délices de ce club en jupon. Sans rivaux dans la commune pour l'éducation, les manières polies et les talents d'agrément, puisque, à part ses visites à la forge, le baron de Vaudrey ne fréquentait pas la société châteaugironaise, et que, de son côté, M. Grandperrin concentrait toute son intelligence dans ses spéculations industrielles, le juge de paix et l'avocat s'étaient vus, à des titres divers, également recherchés, fêtés, courtisés, adulés. Il eût été fort difficile de décider lequel des deux jouissait de la plus grande faveur près de ces dames et de ces demoiselles ; car si le jeune homme était un causeur enjoué et parfois spirituel, s'il savait assez de musique pour marier sa basse sonore au soprano perçant de mademoiselle Chavelet, qui possédait une discordante épinette baptisée par elle du nom de piano d'Erard, quels succès en revanche n'obtenait pas le vieillard, et par quels applaudissements ne se voyait-il pas encouragé, lorsque, papillonnant dans le salon de madame Estèveny, il effeuillait les plus fines fleurs de son savoir-vivre aristocratique, racontait les glorieuses histoires des châtelains et des baillis ses ancêtres, ou récitait avec une emphase paternelle quelque fragment de poésie légère, auquel, avait-il soin de dire, le *Mercur*e de France n'avait

pas refusé l'hospitalité une cinquantaine d'années auparavant !

Quand il s'agit de décerner le prix entre deux concurrents, si leur mérite est tellement égal qu'il soit impossible de préférer l'un sans se montrer injuste envers l'autre, il est d'usage de partager la couronne. Tel avait été l'embaras de la société du bourg pour décider lequel était en définitive l'homme le plus aimable du vieux juge de paix ou du jeune avocat, que pour en sortir on avait fini par recourir à l'expédient conciliateur dont nous venons de parler.

— M. Froidevaux est Alcibiade, mais M. Bobilier est Anacréon, avait dit sentencieusement, en pinçant sa bouche en cœur, madame Estèveny, bas-bleu émérite, à qui l'amitié sans doute désintéressée d'un vénérable membre de l'Institut avait fait obtenir le bureau de poste de Châteaugiron. On sait que les écrivains en cornettes sont particulièrement friands de ces sortes de places, sans doute parce qu'ils se figurent que trier les lettres, c'est encore les cultiver.

Mais si la plupart des femmes de la Chaussée-d'Antin châteaugironaise tenaient, à l'exemple de madame Estèveny, la balance égale entre les deux rivaux, il en était une néanmoins qui, tout en rendant justice à l'amabilité de l'Anacréon, avait peine à cacher sa préférence pour l'Alcibiade. C'était mademoiselle Ursule Chavelet, fille majeure depuis longtemps, et menacée de devenir bientôt la doyenne de l'aimable chœur de chant que nous avons vu si vigoureusement à l'œuvre dans un des précédents chapitres. En général, la présidence dévolue à l'âge est peu ambitionnée, par le beau sexe surtout. Aussi, nul doute que la sœur du percepteur n'eût fait bon marché des honneurs réservés à son célibat mûrissant, si quelque parti sortable, et par-dessus tous les autres Georges Froidevaux, se fût offert à la changer de vieille fille en jeune femme : métamorphose que nous voyons s'accomplir avec succès tous les jours et après laquelle cette intéressante créature, en dépit de sa pruderie

et de sa dévotion, soupirait un peu plus qu'elle n'eût voulu en convenir.

« Est-il besoin d'ajouter que la première personne qui remarqua la diminution des assiduités du jeune avocat près du beau monde de Châteaugiron et la fréquence de ses promenades solitaires le long de la rivière fut mademoiselle Chavelet ? La maison où elle demeurait avec son frère le percepteur se trouvant située vis-à-vis de la forge, au bord de l'eau, la fille majeure se figura d'abord naïvement que c'était la pêche de son cœur qu'avait pour but la ligne dont était toujours armée la main de son accompagnateur ordinaire ; mais dès la première épreuve, cette agréable illusion fut cruellement détruite.

Un jour que mademoiselle Ursule, dans une intention des plus encourageantes, avait pris position sous une tonnelle, à l'extrémité de son jardin, et à quelques pas seulement du saule au pied duquel, depuis quelque temps, Georges Froidevaux venait s'asseoir chaque matin, sous prétexte de poissons à capturer, elle put remarquer, à son vif désappointement, que l'aimable pêcheur ne tournait pas une seule fois la vue de son côté, mais qu'en revanche ses regards ne quittaient point le parc, qui s'étendait de l'autre côté de la rivière. Une robe blanche et une blonde chevelure qu'elle put entrevoir à plusieurs reprises sous le feuillage de l'allée de marronniers dont nous avons parlé, achevèrent de détacher le bandeau qui avait couvert pendant quelques jours les yeux de la trop sensible célibataire ; à la flamme de cette révélation foudroyante s'alluma subitement dans son cœur, à l'endroit de Georges Froidevaux, une haine rancunière au moins égale en intensité au tendre sentiment dont ce cœur abusé n'avait pas su se défendre.

« Le soir même, dans la coterie aristocratique du beau sexe châteaugironnais, éclata cette nouvelle étrange, incroyable, scandaleuse : M. Froidevaux est amoureux de ma-

demoiselle Grandperrin, et tous les matins, à onze heures, ils ont des rendez-vous.

Pressée de questions, mademoiselle Chavelet, il est vrai, fut obligée de reconnaître que, pendant les susdits rendez-vous, la rivière coulait entre le couple amoureux, ce qui ne laissait pas que d'être assez rassurant au point de vue de la moralité; mais madame Estèveny, dont l'opinion faisait loi pour cet aimable cénacle, décida que, dans une intrigue de cette espèce, une rivière de plus ou de moins ne signifiait absolument rien, et que ce n'était pas là un incident qu'on pût admettre comme circonstance atténuante.

— N'avons-nous pas l'histoire d'Héro et de Léandre? dit-elle avec le sourire précieux dont elle assaisonnait toujours ses allusions classiques.

Depuis qu'elle était établie à Châteaugiron, la protégée du vénérable académicien se livrait plus passionnément que jamais à son goût pour l'érudition et le bel esprit, et cela sans que personne y trouvât à reprendre; car, disait en plaisantant le jeune avocat, le moyen de contester à une buraliste de poste le titre de femme de lettres?

— Il est sûr, dit une autre interlocutrice, prude de son métier, qu'une rivière de soixante pieds de largeur n'est pas un obstacle capable d'arrêter un homme aussi entreprenant que M. Froidevaux. Si c'était à moi qu'il en voulût, et qu'au lieu d'être séparés par une espèce de ruisseau, nous eussions la Loire entre nous deux, assurément je ne dormirais pas tranquille.

— Cependant, madame Perron, la Loire est bien large! objecta une cousine de M. Bobilier, qui était de beaucoup la femme la plus indulgente de la société.

— Pas si large que l'Hellespont, dit madame Estèveny en articulant emphatiquement ce dernier mot.

— Je ne connais pas cette rivière-là, reprit d'un air de simplicité la parente du vieux juge de paix.

— L'Hellespont n'est pas une rivière, madame Giraud,

répondit avec une sorte de condescendance l'érudite burlesque, c'est un détroit, un bras de mer que traversait toutes les nuits Léandre, un jeune Grec, pour aller voir la belle Héro, sa maîtresse.

— Jésus-Dieu ! fit une vieille dévote en levant les yeux au ciel, dire que des chrétiens commettent de pareilles abominations et qu'il y a des femmes qui les permettent !

— Je vous ferai observer, mademoiselle Bergeret, que Léandre n'était pas un chrétien, mais bien un païen, dit madame Estèveny avec un sourire moqueur, tel que devait s'en permettre quelquefois, en observant la rustique ignorance de ses hôtes, Ovide exilé chez les Sarmates.

— Si votre Léandre n'avait pas de religion, tant pis pour lui, répliqua la dévote en s'échauffant.

— Je n'ai pas dit que Léandre n'avait pas de religion; j'ai dit qu'il était païen.

— Comme si ce n'était pas la même chose !

— Pas tout à fait : les païens, mademoiselle Bergeret, avaient leur culte comme nous avons le nôtre.

— Un joli culte ! un tas d'horreurs ! reprit la vieille fille de plus en plus animée. D'ailleurs il ne s'agit pas de cela ; M. Froidevaux est chrétien, lui, ou du moins il devrait l'être, et s'il est vrai qu'il traverse la rivière toutes les nuits pour aller faire l'amour à cette petite péronnelle...

— Mais personne n'a dit cela, interrompit madame Giraud.

— Personne ne l'a dit, c'est vrai, dit mademoiselle Chavelet avec un sourire amer, mais aussi personne n'a dit le contraire.

— Et dès lors, c'est fort possible, ajouta la prude charitamment.

— Dites excessivement probable, reprit la dévote en enchérissant, selon l'usage ; et vous ne trouvez pas cela révoltant ! et vous ne pensez pas qu'il est plus que temps de mettre un terme à un pareil scandale ! et vous n'êtes pas

d'avis d'avertir ce pauvre curé, afin que dans son prône de dimanche il fasse rentrer en terre ce débauché et cette dévergondée ?

— Mademoiselle Bergeret, vous allez beaucoup trop loin, s'écria la buraliste avec une sorte d'inquiétude, car ayant assez peu de confiance dans la discrétion de ses compagnes, elle commençait à craindre que quelques détails de ce bienveillant colloque n'arrivassent aux oreilles des maîtres de la forge.

— Comment ! je vais trop loin ! reprit mademoiselle Bergeret d'un ton courroucé ; je vais trop loin parce que je m'indigne contre le libertinage !

— Oui, vous allez trop loin. Que la conduite de M. Froidevaux soit équivoque, je l'accorde ; mais je ne vois pas qu'il y ait lieu à élever le moindre doute au sujet de la vertu de mademoiselle Grandperrin ; c'est une jeune personne aussi sage que bien élevée.

— Une franche coquette, grommela la dévote, une petite impie qui, à l'église, au lieu de tenir les yeux baissés sur son livre de messe, ainsi que doit le faire une fille modeste, se retourne à chaque instant afin de voir ce qui se passe derrière elle.

— Mais, mademoiselle Bergeret, dit avec une certaine malice la cousine de M. Bobilier, pour savoir que mademoiselle Victorine se retourne quand elle est à l'église, il faut que vous vous retourniez vous-même, puisque votre banc est au-dessus du sien.

— Madame Giraud, répondit la dévote d'un ton sec, sachez que s'il m'arrive quelquefois de regarder derrière moi quand je suis dans la maison de Dieu, c'est dans une intention pieuse et louable, tandis qu'en se retournant, votre demoiselle Grandperrin, dont vous prenez si chaudement le parti, n'a d'autre but que de satisfaire une curiosité profane.

— C'est-à-dire de regarder M. Froidevaux, dit Ursule Chavelet avec un ricanement haineux ; depuis quelque

temps il ne manque pas une messe, lui qui auparavant ne mettait jamais les pieds à l'église.

— Faut-il que le temple du Seigneur soit témoin de pareilles monstruosités ! reprit la dévote en joignant douloureusement les mains.

— Tout cela ne m'empêche pas d'être de l'avis de mademoiselle Estèveny, dit madame Giraud. Que M. Froidevaux soit amoureux de mademoiselle Victorine, c'est fort possible ; cette chère demoiselle est bien assez jolie pour qu'on l'aime. Mais...

— Dites qu'elle est riche, interrompit Ursule d'un air dédaigneux qui cachait mal la jalousie secrète dont son cœur était dévoré ; maintenant les hommes ne s'inquiètent guère qu'on soit laide ou jolie ; la seule chose qu'ils cherchent en se mariant, c'est l'argent !

— Mais, poursuivit madame Giraud, jusqu'ici rien ne prouve que mademoiselle Victorine encourage M. Froidevaux et soit d'accord avec lui ; car traverser toutes les nuits la rivière pour la voir, c'est une histoire qui n'a pas le sens commun.

— Qu'y aurait-il là de si étonnant ? dit insidieusement madame Perron ; M. Froidevaux nage comme une loutre.

— Vous l'avez donc vu nager ? demanda la cousine du juge de paix sans paraître entendre malice à cette question.

— Dieu m'en préserve ! répondit la prude en baissant les yeux ; mais n'a-t-il pas sauvé l'an dernier deux enfants qui se noyaient ?

— Il est sûr qu'il est fort adroit à tous les exercices du corps, dit madame Estèveny ; d'ailleurs est-il nécessaire de nager comme lord Byron pour traverser une petite rivière qui est presque à sec une partie de l'année ?

— En ce moment même il ne passe pas deux pouces d'eau sur l'écluse, dit mademoiselle Chavelet.

— Et pour un homme jeune et alerte c'est aussi commode qu'un pont, ajouta madame Perron.

— Il n'y a pas à en douter, s'écria en manière de conclusion la vieille dévote, c'est par l'écluse que passe ce mauvais garnement pour aller à ses infâmes rendez-vous.

— Mais enfin, mademoiselle, dit la cousine du juge de paix, avant d'accuser ce pauvre M. Froidevaux de s'introduire pendant la nuit dans la maison de M. Grandperrin, ce qui serait une chose fort grave, il faudrait posséder quelques preuves. Où sont les vôtres ?

— Mes preuves, madame, répondit d'un air digne mademoiselle Bergeret, elles sont dans ma conviction.

La réponse était péremptoire ; la bienveillante madame Giraud essaya pourtant d'y répliquer, mais vainement chercha-t-elle à établir que, loin d'être un indice de culpabilité, les stations matinales du jeune avocat au bord de la rivière prouvaient au contraire l'innocence de mademoiselle Grandperrin de la manière la plus évidente, puisqu'un amant complètement favorisé n'eût jamais commis ces sentimentales imprudences. A tous ces raisonnements fondés sur la justice et le bon sens, l'opiniâtre vieille fille se contenta de répondre en branlant la tête :

— Tout cela est bel et bon, madame Giraud, et cette petite pécore peut se flatter d'avoir en vous une amie dévouée : mais j'ai ma conviction, et vous ne me l'ôtez pas.

A part madame Estèveny, qui, de peur de se voir compromise plus tard par quelque indiscretion, évita de se prononcer ouvertement, toutes les autres femmes de la société châteaugironaise se rallièrent au sentiment de mademoiselle Bergeret, et déclarèrent, à son exemple, que leur conviction était irrévocablement formée ; puis chacune à l'envi s'efforça d'expliquer les invraisemblances du roman dont le jeune avocat se trouvait proclamé le héros sans s'en douter, et grâce au plus ingénieux commentaire, tout y devint bientôt clair, évident, incontestable.

Si M. Froidevaux n'était plus aimable comme autrefois, c'est qu'il était amoureux ; s'il se montrait distrait, rêveur,

triste même, lui si gai d'ordinaire, c'est qu'il était amoureux; s'il mettait une sorte d'affectation farouche à fuir une société dont il avait été pendant si longtemps l'ornement et la joie, c'est qu'il était amoureux. Jusque-là, rien que de fort logiquement raisonné; mais la perspicacité d'une demi-douzaine de provinciales curieuses, désœuvrées et médisantes ne devait pas se contenter d'une induction si naturelle et si sensée: à peine eurent-elles subodoré une aventure galante, qu'elles se préoccupèrent du dénouement avec une avidité exclusive, et comme en réalité ce dénouement leur était parfaitement inconnu, elles en composèrent un de leur choix, grâce à la fertilité d'imagination qui caractérise la plupart des femmes en pareil cas.

Voici donc le dernier chapitre du roman de Georges Froidevaux et de Victorine Grandperrin, tel qu'il fut rédigé séance tenante par la collaboration Chavelet, Perron et Bergeret, nonobstant les protestations réitérées de madame Giraud, en présence de la neutralité prudente qu'avait cru devoir afficher madame Estèveny :

Toutes les nuits le jeune avocat, traité d'Alcibiade par la docte buraliste, justifiait ce nom illustre dans les fastes de la séduction, en s'introduisant près de l'objet de sa flamme. L'habitation de M. Grandperrin était entourée de murs de tous côtés, à l'exception du bord de l'eau: c'est par la rivière qu'il y pénétrait, soit à la nage, à l'imitation du beau Léandre, soit plus prosaïquement au moyen de l'écluse, soit enfin, et ceci était le plus probable, à l'aide de l'une des barques qui se trouvaient amarrées sur la rive droite. De la sorte, l'effronté séducteur ne laissait aucune trace de son passage, et en outre il évitait les chiens de garde à la vigilance desquels il n'eût pu échapper s'il avait tenté l'escalade sur quelque autre point de la forge. Les choses devaient nécessairement se passer ainsi; telle était l'opinion unanime des clairvoyantes collaboratrices.

Ce joli dénouement inventé, enjolivé et parachevé, cha-

cune des trois aimables créatures dont l'imagination mise en commun en avait fait les frais, exprima sa vertueuse indignation par une pantomime analogue à son caractère et à ses habitudes : la vieille dévote leva les yeux au ciel avec une componction douloureuse ; la prude entre deux âges baissa les siens d'un air de pudeur alarmée ; mademoiselle Ursule Chavelet, enfin, poussa un de ces soupirs pleins de rancune contre l'espèce masculine qui soulèvent parfois le corsage des filles un peu trop majeures.

L'histoire en était là lorsque arriva M. Bobilier, qui jouissait des grandes et des petites entrées dans le salon de madame Estèveny, où se passait la scène que nous venons de raconter.

Mis au courant de la grande nouvelle du jour, le juge de paix, qui aimait Froidevaux, comprit sur-le-champ quels désagréments et quels ennuis pourrait lui attirer un malveillant bavardage, dont l'injustice d'ailleurs lui parut évidente. Dans l'intérêt de son jeune ami, il s'efforça donc de tarir à sa source une médisance ou plutôt une calomnie renfermée jusqu'alors dans un cercle étroit, mais qui ne pouvait manquer, si l'on n'y mettait ordre, de se répandre bientôt au dehors.

— Mesdames et mesdemoiselles, dit le vieillard avec l'accent de galanterie mêlée de causticité qui lui était familier, il est une chose en vous que je ne me lasse pas d'admirer, c'est la merveilleuse fécondité d'esprit au moyen de laquelle vous transformez en drame plein d'émotions le fait le plus insignifiant. Avec une pierre, vous avez le talent de bâtir une maison, et qu'on vous donne le moindre arbrisseau, je suis sûr qu'avant cinq minutes vous aurez trouvé moyen d'en tirer une forêt. Quoi ! parce que depuis quelques jours Froidevaux est devenu pêcheur, de chasseur qu'il était, vous en concluez qu'il est un Lovelace et qu'il a séduit mademoiselle Grandperrin ?

— M. Froidevaux fait semblant de pêcher, mais il ne

pêche pas, dit avec un rire sardonique mademoiselle **Chavelet** ; je suis sûre que depuis une semaine il n'a pas pris un seul goujon.

— Je vous demande pardon, mademoiselle, reprit le magistrat ; j'ai le droit de dire que vous vous trompez, car **Froidevaux**, qui avait l'aimable habitude de me faire manger assez souvent de son gibier, est devenu mon pourvoyeur de poisson depuis qu'il s'adonne à la pêche, et pas plus tard qu'hier il m'a encore apporté une fort jolie truite.

— Que votre gouvernante a achetée à **Lavernier** le pêcheur, dit en ricanant mademoiselle **Bergeret** ; j'étais présente, et j'ai remarqué la chose avec d'autant plus de satisfaction que de méchantes langues m'avaient assuré que vous faisiez gras le samedi.

En voyant le mauvais succès de son mensonge officieux, **M. Bobilier** changea prestement de batterie sans se laisser déconcerter par les rires moqueurs qui avaient suivi la déclaration de la vieille dévote.

— Eh bien ! dit-il en feignant de s'associer à l'hilarité générale, puisqu'il n'y a pas moyen de faire prendre le change à votre perspicacité, je vous dirai tout.

— Ah ! voyons, s'écrièrent trois ou quatre voix à la fois avec l'accent de la plus vive curiosité.

— Vous avez deviné, poursuivit le vieillard d'un air confidentiel ; les poissons peuvent jouer en toute sûreté autour de la ligne de **Froidevaux**, puisque la pêche n'est qu'un prétexte dont il se sert pour motiver ses fréquentes stations près de l'écluse ; car vous remarquerez que c'est toujours près de l'écluse qu'il s'assied.

— Parce que de là, interrompit vivement la sœur du percepteur, on aperçoit, comme si l'on y était, l'allée où mademoiselle **Grandperrin** a bien soin de se promener maintenant tous les matins à onze heures précises.

— Ma chère demoiselle **Chavelet**, reprit le juge de paix avec un sourire moqueur, ici votre sagacité se trouve en

défaut. La conduite de Froidevaux a une cause tout autrement grave et sérieuse que le tendre motif éclos un peu à la légère dans votre imagination romanesque.

Tous les regards interrogèrent la physionomie du rusé magistrat.

— Voulez-vous que je vous dise ce qu'il fait tous les matins près de l'écluse? reprit-il finement lorsqu'il vit qu'il avait réussi à éveiller la curiosité générale.

— Pourvu que ce ne soit pas la répétition de l'histoire de votre truite, répondit la vieille dévote, dont le visage rechigné annonçait clairement qu'elle était décidée d'avance à ne pas croire un seul mot de ce que pourrait dire le défenseur officieux du jeune avocat.

— Puisque vous révoquez en doute ma véracité, reprit M. Bobilier d'un air dégagé, c'est madame Estèveny qui va se charger de vous expliquer la conduite, si étrangement interprétée, de notre ami Froidevaux.

— Moi? dit la buraliste avec étonnement.

— Vous-même, madame; possédant à fond votre antiquité, il est impossible que vous n'ayez pas lu l'histoire de Démosthène.

— Je l'ai lue bien certainement, répondit madame Estèveny très-flattée du compliment que venait de lui attirer son érudition, mais je ne devine pas quel rapport...

— Vous vous rappelez sans doute ce que faisait dans sa jeunesse cet illustre orateur, dans le but de corriger un vice de prononciation qui aurait pu nuire à ses succès de tribune?

Après quelques instants de réflexion, la femme de lettres répondit avec une vivacité triomphante :

— Démosthène mettait des cailloux dans sa bouche.

— Mes dames, que vous disais-je? reprit le juge de paix après s'être flatteusement incliné devant la buraliste épauvrouée; j'étais bien sûr de trouver un soutien dans madame Estèveny, dont l'érudition littéraire n'est jamais en défaut.

— Ah çà, vous moquez-vous de nous tous les deux? dit avec aigreur la vieille dévote, qui, parmi toutes ses vertus chrétiennes, ne comptait pas au premier rang la patience; si ce Démosthène mettait des cailloux dans sa bouche, cela prouve seulement que c'était une espèce d'escamoteur qui ne valait guère mieux que le Léandre dont on nous parlait tout à l'heure. Mais, je vous le demande, qu'ont de commun toutes ces fariboles païennes avec les infamies de M. Froidevaux?

— Il me semble que mademoiselle Bergeret est dans le vrai, ajouta d'un air pincé madame Perron; quand même il serait prouvé que M. Froidevaux avale des cailloux à son déjeuner, je ne vois pas en quoi ce nouveau dérèglement démentirait la conduite scandaleuse qu'on lui attribue.

— Un instant, mesdames, dit M. Bobilier avec un geste qui semblait commander le silence et l'attention; permettez-moi d'ajouter un mot à ce que vient de dire avec tant d'à-propos madame Estèveny, et vous reconnaîtrez qu'il est inutile de nous rappeler à la question l'un et l'autre.

Le spirituel juge de paix n'ignorait pas que la docte buraliste exerçait une influence réelle sur l'aristocratie féminine de Châteaugiron; il avait donc grand soin, comme on le voit, de s'assurer de son appui, en établissant entre elle et lui, dès le commencement de la discussion, une sorte de solidarité.

— Indépendamment des cailloux que l'orateur grec mettait dans sa bouche, poursuivit-il d'un ton calme et posé, il avait recours à un autre exercice pour remédier au bégaïement dont il était atteint; il se promenait au bord de la mer, et travaillait assidûment son organe en s'efforçant de dominer par sa déclamation le bruit des vagues courroucées.

— Que signifie tout ce galimatias? demanda brusquement la vieille dévote.

— Ce galimatias, mademoiselle Bergeret, signifie que

Froidevaux fait depuis quelques jours au bord de notre rivière ce que faisait Démosthène sur le rivage de la mer. Pénétré de l'importance des devoirs que lui impose sa profession, et pressé par le désir de devenir tout à fait un orateur, il a choisi le voisinage bruyant de l'écluse pour y travailler son organe... Et faut-il tout vous dire ? ajouta le vieillard d'un air mystérieux, c'est moi qui lui en ai donné le conseil.

— Allons donc ! fit mademoiselle Bergeret en haussant les épaules avec l'incrédulité la plus manifeste.

— Je ne sache pas, dit à son tour madame Perron, que M. Froidevaux ait jamais bégayé ; au contraire, il a toujours eu une prononciation fort nette.

— L'exercice en question, répondit sans se démonter M. Bobilier, est non-seulement excellent contre le bégaiement, mais encore il fortifie étonnamment le timbre de la voix.

— Comme si M. Froidevaux avait besoin de fortifier son timbre, dit mademoiselle Chavelet d'un air aigre-doux ; tout le monde sait qu'il possède une basse-taille magnifique.

— Et vous pourriez ajouter que vous le savez mieux que personne, riposta le vieillard avec un sourire railleur ; mais enfin, sans être bègue ni asthmatique, Froidevaux a compris qu'il était de son intérêt de perfectionner, par un exercice assidu, les dons déjà fort remarquables dont l'a doué la nature. Ainsi donc, mesdames, au risque de démolir le petit roman construit par votre brillante imagination, je dois vous le répéter, la présence quotidienne de notre jeune ami auprès de l'écluse n'a pas d'autre cause que celle dont je viens de vous parler. Je dirai plus, ses progrès sont déjà sensibles, et à mes deux dernières audiences, chacun a pu le remarquer.

L'explication plus ou moins véridique du bien intentionné magistrat obtint un succès à peu près complet près de trois

personnes : madame Giraud, dont la bienveillance naturelle ne demandait qu'à trouver l'accusé innocent ; madame Estèveny, trop flattée dans son amour-propre littéraire pour refuser de se laisser convaincre, et enfin madame Peron, qui, en toutes choses, finissait toujours par se ranger à l'opinion de l'érudite buraliste.

Quant aux deux respectables célibataires de cette coterie féminine, elles persistèrent obstinément dans ce qu'elles nommaient leur conviction : mademoiselle Ursule, parce que la jalousie est de sa nature sourde et aveugle à tout ce qui ne s'accorde pas avec ses visions ; mademoiselle Bergeret, en raison de la peine qu'éprouve la médisance bigote à détacher sa dent de la proie où elle a commencé de mordre.

Sans se douter que ses démarches vinssent d'être passées au plus impitoyable tamis que puisse redouter pour sa conduite un jeune homme, la causerie intime de cinq provinciales d'un âge mur, Georges Froidevaux continua ses promenades matinales au bord de la rivière ; mais bientôt il s'aperçut qu'il était espionné.

La tonnelle située au bout du jardin du percepteur des contributions était devenue un poste d'observation, une sorte de hune où mademoiselle Chavelet et mademoiselle Bergeret, ces deux vierges involontaires si bien faites pour s'entendre, s'établissaient inmanquablement en vigie dès que pointait à l'horizon la ligne inoffensive qu'avait adoptée, pour se donner une contenance, le sensible provincial.

Du plus profond de son âme, Froidevaux dévoua aux divinités infernales, à qui les amoureux n'ont que trop souvent l'occasion d'adresser de semblables offrandes, le couple odieux dont les yeux semblaient vouloir lui jeter un maléfice chaque fois qu'il passait à sa portée ; mais, pour être troublé dans son bonheur solitaire, il ne se crut pas obligé d'y renoncer.

Le jeune avocat sans réputation et sans fortune se voyait

si froidement accueilli à la forge par la morgue bourgeoise de M. Grandperrin et par les aristocratiques dédains de sa femme, ses entrevues avec Victorine étaient si contraintes et si rares, que les plus passagères occasions de la voir, fût-ce de loin et avec une rivière entre eux deux, lui semblaient d'un prix inestimable. Il faut avoir habité la province pour comprendre avec quelle obstination, ou plutôt avec quel acharnement la passion soumise à l'espionnage le plus intolérant, exposée à des catastrophes quotidiennes, contrariée en un mot par mille obstacles inconnus sur un plus vaste théâtre, se cramponne aux moindres faveurs qu'on lui accorde : un regard à l'église, un sourire à la promenade, un ruban de telle ou telle couleur, un gant qu'on ôte et qu'on remet ; tendre et mystérieux langage au moyen duquel les amants ont cherché de tout temps à déjouer l'impitoyable surveillance dont ils sont les intéressantes victimes.

Tous les matins donc Froidevaux, muni de l'attirail qui fait partie du costume des pêcheurs à la ligne, venait prendre position à l'endroit le plus favorable du sentier du bord de la rivière ; et ce jour-là même, après avoir assisté à l'arrivée du marquis de Châteaugiron, il n'avait pu, quoiqu'il fût invité à dîner à la forge quelques instants plus tard, résister à l'attrait que lui offrait ce site champêtre, d'où si souvent il avait aperçu, avec l'espoir que ce hasard n'était pas tout à fait exempt de complicité, se promener dans l'allée des marronniers la jeune et charmante Victorine.

XV

UN PAS GLISSANT.

La remarque et le geste du baron de Vaudrey avaient changé le tendre embarras de mademoiselle Grandperrin en une confusion assez pénible.

Il est une chose qu'une femme ne pardonne guère à l'homme dont elle est le plus sincèrement aimée, c'est le manque d'à-propos.

Jusqu'alors Victorine avait trouvé à Georges Froidevaux, solitairement assis au pied d'un saule, comme un des bergers de Virgile, une physionomie tout à fait sentimentale, pour ne pas dire poétique; mais en cet instant elle ne put s'empêcher de penser qu'il avait fort mal choisi le moment de sa contemplation amoureuse, et, selon l'usage de toutes les filles d'Ève en pareille contrariété, elle lui reprocha en secret cette maladresse aussi vivement qu'elle se fût offensée de son absence, si par hasard il eût manqué à cet innocent rendez-vous.

— Quelle extravagance ! se dit-elle avec dépit, lui qui dîne avec nous aujourd'hui, et qui pendant toute l'après-midi eût trouvé tout naturellement tant d'occasions de me parler.

— M. Froidevaux a tort de jouer ainsi à cligne-musette, reprit le baron d'un air sarcastique; d'autres que nous pourraient le voir et interpréteraient fort mal la raison qui l'engage à se cacher derrière cet arbre... Et tenez, ajouta-t-il en désignant du doigt un petit jardin potager qu'une haie d'aubépine séparait du sentier où se trouvait le jeune avocat, voilà précisément deux bonnes âmes qui, en ce moment même, ou je me trompe fort, s'occupent de la conduite mystérieuse de notre aimable compatriote, un peu plus qu'il ne le désire sans doute.

A travers les pampres jaunissants de la tonnelle qui ornait un des coins du jardin du percepteur des contributions, mademoiselle Chavelet et mademoiselle Bergeret, ces pieuses espionnes, venaient en effet de laisser entrevoir leurs visages hostiles et rechignés. La vieille dévote portait, selon son habitude, des vêtements de couleur sombre; mais sa sœur cadette en célibat, en bigoterie et en médisance se rengorgeait dans une robe blanche immodérément empe-

sée, dont le corsage se trouvait encore décoré du nœud de rubans de différentes couleurs qu'y avait attaché, conformément à l'étiquette de ce jour solennel, le galant ordonnateur de la fête : on se rappelle peut-être que la sœur du percepteur venait de partager avec la fille du maire l'honneur de présenter la corbeille de fleurs à la marquise de Châteaugiron.

A l'aspect de ces deux respectables victimes de l'indifférence du sexe fort, Victorine s'efforça de sourire.

— Ne trouvez-vous pas qu'avec sa robe blanche et sa rosette tricolore, mademoiselle Ursule Chavelet ne ressemble pas trop mal à l'enseigne du *Cheval-Patriote* ? dit-elle en essayant une de ces diversions habiles qui sont la ressource des femmes embarrassées.

— Mademoiselle Ursule Chavelet me paraît encore un peu plus ridicule que de coutume, répondit le baron ; mais parlons de ce pauvre M. Froidevaux. En vérité sa position me fait de la peine.

— Qu'y voyez-vous donc de si triste ? demanda Victorine avec une insouciance affectée.

— Comment ! vous ne remarquez pas à quelle catastrophe il se trouve exposé ? Jamais rossignol n'a couru un si grand danger dans le voisinage d'un serpent ; car ici il y en a deux.

— Deux rossignols ou deux serpents ?

— Deux vieilles filles.

— C'est-à-dire, quoiqu'il y ait peut-être quelque injustice à les ranger parmi les vertébrés à sang froid, deux individus de l'espèce dont vous venez de parler en dernier lieu.

— Comme vous nous traitez, nous autres pauvres filles, dit d'un air boudeur mademoiselle Grandperrin, en continuant d'éloigner la conversation du point qu'elle redoutait de voir sérieusement abordé.

— Malgré votre aversion pour le mariage, reprit le baron avec un accent railleur, je ne crois pas que vous aurez ja-

mais le droit de prendre ce que je viens de dire pour une personnalité : mais pour en revenir à notre intéressant rossignol... je puis donner ce titre à M. Froidevaux, car ne dit-on pas qu'il a une fort belle voix ?

— Je l'ai entendu dire en effet, répondit un peu hypocritement Victorine.

— Pour en revenir à notre aimable virtuose, s'il tourne la tête en arrière, il est perdu, et je le vois déjà d'ici, succombant à une fascination irrésistible, se livrer de lui-même aux morsures de ce couple venimeux.

— Ah ! mon Dieu, vous me faites peur.

— Ce n'est pas de la peur qu'il faut avoir, c'est de la pitié.

— De la pitié ?

— Est-ce donc un sentiment si pénible à éprouver ?

— Je ne dis pas cela.

— Et vous avez raison, car la compassion est une vertu qui porte sa récompense en elle-même.

— En elle-même ? répéta machinalement la jeune fille, qui ne devinait pas encore où le baron en voulait venir.

— Sans doute ; ne trouvez-vous pas, par exemple, qu'en ce moment il serait fort charitable et par cela même assez agréable de tirer notre Cicéron châteaugironnais de la position dangereuse où il s'est fourré à l'étourdie ?

Ne sachant si M. de Vaudrey persiflait encore ou s'il parlait de bonne foi, mademoiselle Grandperrin leva sur lui un regard qui semblait indécis entre la reconnaissance et la rancune.

— Je parle sérieusement, dit en réponse à ce coup d'œil expressif le gentilhomme campagnard, car depuis longtemps déjà il avait réfléchi qu'en face d'un jeune homme que l'opinion publique lui donnait à tort ou à raison pour rival, la seule conduite exempte de ridicule était une bonhomie sans prétentions, généreuse, au moins en apparence,

et résignée au fond, quoique dans la forme un peu de persiflage ne lui fût pas interdit.

Un reste de défiance empêcha la jeune fille de rompre le silence qu'elle s'était imposé depuis quelques instants.

— M. Froidevaux ne dîne-t-il pas aujourd'hui à la forge ? reprit le baron d'un air dégagé.

— Je le crois, répondit Victorine à demi-voix.

— En ce cas, quoiqu'il soit encore de bonne heure, il a le droit de se présenter ici ?

— Sans doute.

— Voyez-vous quelque inconvénient à ce qu'il use de ce droit ?

— Aucun.... puisqu'il est invité à dîner.

— Fort bien ; nous allons donc lui rendre service sans qu'il s'en doute, en l'arrachant aux dents crochues de ces deux serpents à cornettes.

— Comment cela ? demanda mademoiselle Grandperrin, dont le regard, cette fois, se leva sur le baron avec une gratitude sans mélange.

— En lui jetant, de compagnie, un hameçon auquel il mordra, je n'en doute pas, un peu mieux que ne mordent à sa ligne les poissons pour lesquels il manifeste depuis quelque temps un goût si effréné et si malheureux.

Victorine rebassa ses jolis yeux bleus plus rapidement encore qu'elle ne les avait levés.

— Donnez-moi le bras, poursuivit M. de Vaudrey qui joignit l'exemple au précepte en passant sous son coude d'hercule le poignet mignon de la jeune fille.

— Pourquoi tout cela ? dit-elle en faisant un effort inutile pour résister.

— Maintenant plus un seul regard du côté de la rivière.

— Mon Dieu ! que vous êtes méchant aujourd'hui, vous que je croyais si bon ! Où voyez-vous que je regarde du côté de la rivière ?

— Enfin, à supposer que vous l'avez fait, ne le faites plus, du moins jusqu'à ce que j'aie levé la consigne.

— Oh ! vous pouvez être tranquille, dit la jeune fille, fort peu tentée de s'exposer plus longtemps aux remarques satiriques d'un observateur si clairvoyant.

— A la bonne heure ! reprit le baron ; mais maintenant vous en faites plus que je ne vous en demande. Avec vos yeux baissés et votre air contrit, vous ressemblez à une novice de couvent, tandis que pour la réussite de mon projet il vous faut jouer au moins pendant cinq minutes le rôle de coquette.

— Le rôle de coquette ! est-ce que je saurais ? dit Victorine ingénument.

— Mais vous y voilà déjà, reprit en souriant M. de Vaudrey ; l'intonation que vous venez de mettre à ce peu de mots : Est-ce que je saurais ? et le regard dont vous les avez accompagnés auraient certes fait honneur à mademoiselle Mars dans son meilleur temps.

— Vous êtes aujourd'hui d'une méchanceté odieuse, et si vous continuez ainsi, je finirai par vous prendre tout à fait en haine.

— En attendant, il s'agit de feindre un tout autre sentiment que celui dont vous me menacez.

— Quel sentiment ? dit la jeune fille d'un ton fort vif.

— Oh ! rassurez-vous, je ne serai pas trop exigeant : tout ce que je vous demande, c'est de paraître accorder une attention sans partage aux galants propos que je suis censé vous débiter pendant notre tête-à-tête à l'ombre de ces romantiques marronniers.

— Mais je ne vous empêche pas de m'adresser en réalité de galants propos ; cela serait plus agréable à entendre que vos moqueries.

Pendant ce dialogue, mademoiselle Grandperrin et M. de Vaudrey avaient repris leur promenade, que ce dernier

avait soin de diriger de façon à rester toujours en vue de l'amoureux Froidevaux.

— Savez-vous, reprit le baron au bout de quelques secondes, comment se nomme l'exercice que nous faisons en ce moment ?

— Il me semble que nous nous promenons, répondit Victorine d'un ton où perçait le dépit que depuis un instant elle ne cachait plus qu'avec peine sous un enjouement affecté.

— Point du tout; nous ne nous promenons pas, nous pêchons.

— Nous pêchons ?

— Et savez-vous comment s'appelle notre pêche ?

— Vous vous moquez encore de moi !

— Elle s'appelle la pêche au jaloux, dit M. de Vaudrey avec une gravité imperturbable, et je crois qu'elle sera bonne, ajouta-t-il, car, si je ne me trompe, le poisson a déjà mordu.

Par un mouvement qu'elle ne put réprimer, Victorine, en dépit de la recommandation de son interlocuteur, jeta un rapide regard vers la place où se trouvait Froidevaux un instant auparavant; mais il venait de quitter cette malencontreuse embuscade, et la jeune fille put l'apercevoir marchant à grands pas en proie à l'agitation la plus violente.

Pour continuer la métaphore du contrariant gentilhomme, le jeune avocat, depuis son arrivée au bord de la rivière, avait eu le temps d'avaler à pleine gorge l'hameçon empoisonné de la jalousie.

En dépit des propos répandus dans le public au sujet du mariage prochain du baron de Vaudrey et de mademoiselle Grandperrin, et quoique le matin même les paroles échappées à M. Bobilier eussent paru donner à ce bruit une consistance sérieuse, Froidevaux, qui avait sans doute quelque raison de se croire préféré en secret, ne s'était

pas jusqu'alors laissé aller à un découragement total; car l'espérance est une fleur qu'il faut arracher à bien des reprises du cœur des amoureux avant qu'elle cesse d'y pousser. Mais en apercevant la jeune fille dont il était épris seule avec l'homme qu'il croyait son rival, en remarquant surtout les apparences confidentielles de ce tête-à-tête ménagé, selon toute probabilité, par l'officieuse intervention de madame Grandperrin, Georges sentit bouillonner dans ses veines le sang qu'y chauffait déjà la passion d'accord avec une nature impétueuse, et la pantomime la plus véhémentement ne tarda pas à servir d'interprète à la cruelle émotion dont il venait d'être assailli.

Bien qu'il fût doué d'un caractère aussi bon que généreux, le baron n'était pas complètement exempt d'une petite faiblesse particulière aux hommes d'un âge mûr, et qui consiste à contrecarrer en toute occasion le jeune rival dont ils n'ont plus l'espoir de triompher sérieusement. La marche désordonnée du trop sensible avocat, et la sourde fureur empreinte dans ses gestes, éveillèrent donc chez le vieux gentilhomme un sentiment beaucoup plus voisin de la taquinerie satisfaite que de la compassion indulgente.

— Maintenant que le poisson a mordu, reprit-il en souriant malignement, il me semble que nous pouvons retirer la ligne.

A ces mots, le baron, serrant plus étroitement le bras de sa compagne, comme s'il eût craint qu'elle n'essayât de lui échapper, quitta le bord de la rivière et traversa l'allée de marronniers, en se dirigeant vers l'intérieur des jardins.

Ainsi que son auteur l'avait prévu, cette manœuvre exaspéra l'irritation du jeune avocat.

— Ils m'ont vu l'un et l'autre, se dit ce dernier en s'arrêtant tout à coup, car il se sentait suffoquer; et, comme je les gêne, ils s'éloignent pour chercher sans doute un endroit où ils soient à l'abri de mes regards importuns. Oh! les femmes! Vanité et perfidie, voilà leur devise. Une

jeune fille que je croyais si naïve et si sincère ! Toute sa conduite n'était donc que mensonge et trahison ?

Pendant ce monologue que nous abrégeons, car les doléances des amoureux ne se recommandent pas d'ordinaire par le laconisme, des chuchotements sardoniques et des rires insultants étaient sortis de la tonnelle dont le feuillage ne cachait qu'à demi mademoiselle Ursule Chavelet et sa digne compagne ; mais Froidevaux était trop vivement ému pour prêter l'oreille à ces dévotes vipères qui sifflaient, cachées sous l'herbe, en attendant le moment de mordre.

— Ai-je dû paraître assez ridicule ? reprit-il en continuant son soliloque ; j'ai l'air si gauche dans ce maudit habit neuf qui me serre comme dans un étau, tandis qu'avec mes pauvres vieilles vestes de chasse je me sens un homme. Je les ai vus rire ; c'était de moi sans doute. De moi ! Si j'en étais sûr, ce Goliath de baron verrait mon sang ou moi le sien.

En ce moment M. de Vaudrey et Victorine achevèrent de disparaître à travers les arbres du parc.

— Non, je n'accepterai pas le rôle niais et absurde qu'ils ont comploté de me faire jouer, se dit Froidevaux en frappant la terre du pied avec un redoublement de fureur. Au fait, je suis invité à dîner à la forge tout aussi bien que cet impertinent barbon ; pourquoi donc resterais-je ici à me désespérer comme un sot, tandis que j'ai le droit de me présenter chez M. Grandperrin, et qu'avant deux minutes je puis reparaître comme un remords vengeur aux yeux de cette perfide ?

A trente ans, il n'y a jamais loin du projet à la résolution, surtout lorsque l'amour est de la partie. En quelques secondes Froidevaux eut pris son parti ; restait à l'exécuter. Pour arriver à la forge, le chemin ordinaire était le pont, puisqu'il fallait passer la rivière ; mais quelle longueur n'offrait-il pas ! Deux cents pas au moins avant d'ar-

river à ce pont, autant sur l'autre rive pour en revenir, puis le bourg à traverser dans sa partie la plus populeuse et au milieu des encombrements d'un jour de fête ; que de retards ! que d'ennuis ! tandis qu'à quelques pieds seulement une voie de communication s'offrait d'elle-même, si facile et si courte !

La sécheresse depuis plusieurs semaines avait tellement diminué le volume d'eau de la petite rivière, qu'à part quelques infiltrations insignifiantes, pas une goutte ne passait sur l'écluse ; la masse totale suffisant à peine à alimenter le chenal de la forge. La digue, qui en temps ordinaire dirigeait le courant par un talus diagonal, se trouvait donc à découvert, et laissait voir ses larges pierres enduites çà et là d'une couche de lichen aquatique, tapis posé par la nature et le temps, ces décorateurs incomparables, et dont les plaques vertes et lustrées invitaient le pied à les parcourir, quoique l'inclinaison du plan et l'eau dormante qui en baignait la base parussent indiquer qu'une pareille promenade ne serait pas sans danger. Du côté de la forge, ce barrage aboutissait à une porte destinée à fermer au besoin l'entrée du chenal, et qu'il était facile d'escalader à l'aide des saillies transversales qu'y formaient les poutres dont elle était munie.

Bien des fois déjà, Froidevaux, au milieu de ses sentimentales contemplations, avait jeté un regard de convoitise sur ce chemin, qui en moins d'une minute eût pu le conduire près de celle qu'il se voyait réduit à courtiser des yeux seulement ; mais quoi qu'en eussent dit les médisances du beau monde de Châteaugiron, jamais l'idée de s'en servir, soit de jour, soit de nuit, ne s'était sérieusement présentée à son esprit ; et pour décider l'ardent mais imide amoureux à franchir ce passage tentateur, il ne fallait rien moins que les mille aiguillons de cet essaim de guêpes qui se nomme la jalousie.

En beaucoup moins de temps que nous n'en avons mis

à expliquer ceci, Froidevaux avait couru vers l'écluse et s'y était élancé du haut de l'escarpement que formait le sentier à cette place, la rivière se trouvant un peu encaissée du côté droit.

Ce trait d'audace inattendu arracha un double cri aux charitables dévotes, dont les têtes, au même instant, s'avancèrent avec une curiosité féroce en dehors du feuillage de la tonnelle, comme sortent, à l'approche d'une proie, du gîte qu'elles se sont choisi sous la paille d'un grenier, les museaux voraces d'une couple de belettes.

— Que disais-je ? qu'il passait par là toutes les nuits pour aller voir cette petite effrontée ! s'écria mademoiselle Bergeret d'un ton triomphant.

— En plein jour ! quel scandale ! riposta mademoiselle Chavelet en cherchant à cacher sa rage sourde sous un air révolté.

— Ces dames refuseront-elles encore de me croire, et ce vieux débauché de Bobilier osera-t-il répéter que c'est pour mâcher des cailloux que son digne imitateur vient tous les jours près de l'écluse ? Nous l'avons vu cette fois, vu de nos propres yeux. Nous le prenons sur le fait.

— Quel scandale, mon Dieu, quel scandale ! répétait Ursule, qui de ses ongles s'entr'égratignait les mains à force de les joindre ce qui est, comme on sait, le geste favori des dévotes indignées.

— Et comme on voit qu'il connaît le chemin ! ajouta mademoiselle Bergeret aussi ouvertement radieuse que sa compagne était désolée en secret ; il n'est pas plus embarrassé le jour que la nuit. Voyez-vous comme il court l'infâme libertin ! un lévrier ne gambaderait pas mieux.

En ce moment, en effet, Froidevaux, arrivé au milieu de l'écluse, venait de franchir d'un saut une assez large flaque produite par une des infiltrations dont nous avons parlé. Cet obstacle heureusement surmonté, il s'arrêta un instant à l'aspect d'un terrain plus difficile que celui qu'il avait par-

couru jusqu'alors, car la mousse dont était couvert le talus s'y trouvait humectée par de minces filets d'eau qu'on voyait sourdre en plusieurs endroits à travers les joints des pierres. Au désagrément presque inévitable de mouiller ses bottes si soigneusement cirées, se joignait pour le jeune amoureux le risque de tomber, pour peu qu'il vînt à perdre l'équilibre, car le pas était glissant, ainsi que l'a annoncé le titre de ce chapitre. Or la chute eût pu avoir des conséquences assez graves, le talus étant fort incliné et la rivière étalant à quelques pieds seulement son lit bleuâtre prêt à recevoir le maladroit.

Des éclats de rire moqueurs partis du parc de la forge aggravèrent soudain le danger de cette position.

M. de Vaudrey, qui continuait à retenir captive sous son bras la main blanche et satinée de Victorine Grandperrin, n'avait fait qu'une retraite simulée, et il était revenu presque aussitôt dans l'allée des marronniers, afin de voir si sa manœuvre avait produit l'effet qu'il en attendait. En apercevant Froidevaux immobile au milieu de l'écluse, le pied droit en l'air et cherchant inutilement une place sèche où le poser, le baron partit d'un éclat de rire de bon aloi, car en ce moment l'avocat, dont il ne pouvait se défendre d'être un peu jaloux, lui parut passablement ridicule ; et pour un homme approchant de la vieillesse trouver l'occasion de s'égayer aux dépens d'un jeune rival, est une bonne fortune qui n'est jamais dédaignée.

En dépit de sa sympathie secrète pour Georges Froidevaux, le premier mouvement de la jeune fille, naturellement enjouée et même un peu moqueuse, fut de s'associer à la bruyante hilarité du baron.

— Ma foi, dit ce dernier, il faut avouer que les jeunes gens d'aujourd'hui sont d'une précaution et d'une économie édifiantes. De mon temps nous n'étions pas si rangés ; et même à présent, je crois bien qu'à la place de M. Froidevaux, au lieu de tâter le terrain comme un chat qui craint

de mouiller sa patte, je risquerais bravement mes bottes.

Il est probable que M. de Vaudrey eût supprimé cette plaisanterie, s'il avait pu savoir quel intérêt tristement positif le pauvre avocat de campagne avait à ménager une chaussure qu'en cas d'accident il lui eût été impossible de remplacer convenablement.

Les rires moqueurs dont il se voyait l'objet, et parmi lesquels il put distinguer, à sa désolation profonde, les frais éclats de Victorine, changèrent l'hésitation assez comique de Froidevaux en une résolution désespérée.

— C'est ici qu'il faut vaincre ou mourir, se dit-il avec la gravité convaincue qui abandonne rarement les amoureux au milieu des accidents les moins susceptibles d'être pris au tragique ; certes, le sifflement des balles ne doit pas causer à ceux qui l'entendent pour la première fois une impression comparable à celle que me font éprouver les éclats de rire de cette petite fille. Oui, je voudrais que cette écluse fût le pont d'Arcole : en une minute j'aurais planté mon drapeau à l'autre bout ou je me serais fait tuer. Mais affronter la mitraille qui sort des yeux de cette franche coquette ! en vérité mes jambes fléchissent et le cœur me manque. Allons, Georges, point de lâcheté, elle te regarde.

Au moment où l'avocat s'élançait tête baissée, une autre risée, aigre et discordante, s'éleva derrière lui, à droite de la rivière.

Les deux vieilles filles venaient de sortir de la tonnelle pour satisfaire plus à l'aise leur haineuse curiosité, et par-dessus la haie du jardin elles poursuivaient de leurs railleries impitoyables le pauvre amant, qui de la sorte se trouva pris entre deux feux au moment où il s'efforçait de rappeler son courage. On sait qu'en pareille mésaventure les plus braves soldats perdent souvent la tête : ce fut ce qui arriva au malheureux avocat. Par un mouvement dont il ne fut pas le maître, et qui ne lui réussit pas mieux qu'à Orphée, il tourna les yeux en arrière ; curiosité déplorable, car pen-

dant qu'il foudroyait du regard le couple malfaisant acharné après lui, le pied lui glissa sur la mousse humide, et il tomba au beau milieu de la flaque d'eau qu'il venait de franchir sans encombre. Froidevaux se débattit un instant sur le talus presque aussi glissant que la surface d'un miroir, mais ses efforts ne firent qu'empirer sa position. Après avoir vainement cherché à se retenir, il roula du haut en bas de ce glacis perfide, et disparut, la tête la première, dans la rivière, où nous le laisserons.

XVI

LE COURTIER POLITIQUE.

Une scène d'un autre genre se passait à la même heure dans le cabinet de M. Grandperrin.

Ce cabinet était une assez grande pièce, éclairée par deux fenêtres donnant sur les jardins, et dont les boiseries blanches et vernies se trouvaient cachées dans presque tout leur pourtour par des bibliothèques en bois d'acajou. Sur les rayons, à la place des livres qui manquaient totalement, on apercevait, rangés dans un ordre méthodique, d'assez beaux échantillons de toutes sortes de minéraux. A part cette collection, qui semblait à sa place naturelle dans le logis d'un maître de forges, la décoration se réduisait à une pendule d'assez mauvais goût, posée sur la cheminée entre des candélabres du même style, et à deux vieux portraits endommagés par le temps, qui faisaient pendants de chaque côté de la porte principale.

L'un de ces tableaux de famille représentait un guerrier fort barbu et couvert d'une cuirasse garnie de ses brassards, comme on en portait encore à la fin du dixième siècle; l'autre offrait l'image d'un militaire moins complètement armé

que son voisin et surtout moins bien partagé du côté de la barbe, mais rachetant cette double infériorité par un brillant uniforme dans lequel on reconnaissait le costume des mousquetaires de Louis XIV, et par une de ces perruques démesurées qui, sous le règne du grand roi, ruisselaient, à l'instar de la crinière du lion, sur les épaules de tous les gens du bel air.

Ces deux portraits, avec une demi-douzaine d'autres du même genre, formaient le plus clair de la dot qu'en se mariant mademoiselle de La Gennetière avait apportée à son mari. M. Grandperrin, qui, malgré son origine plébéienne, ou peut-être à cause d'elle, ne pouvait se défendre d'un faible extrême pour la noblesse, avait réparti ces respectables visages dans les principales pièces de son logis, de manière à en avoir toujours quelques-uns sous les yeux, soit qu'il travaillât à son bureau, soit qu'il s'assît sur le divan du salon, ou qu'il prît ses repas dans la salle à manger, en un mot à tous les instants de la journée.

Ce n'étaient pas encore là tout à fait, il est vrai, les ancêtres personnels que le maître de forges, en dépit de son amour pour l'argent, eût payés d'une partie de sa fortune, si pareille denrée se trouvait sur la place. En fait d'ancêtres, l'honorable industriel ne connaissait que son père, qui, pendant trente ans, avait régi comme commis la forge dont lui-même avait fini par devenir le maître, et son grand-père sur lequel il gardait un silence prudent, et avec raison, disaient les bonnes âmes de la société châteaugironaise, car ledit grand-père était véhémentement suspect d'avoir quitté Saint-Fiour, sa patrie, en portant sur son dos, comme éléments de sa fortune future, les ustensiles nécessaires à la profession un peu bruyante dont s'honore, de temps immémorial, une partie des habitants de cette agréable cité. Au delà de cet aïeul, dont l'illustration, ainsi qu'on le voit, ne laissait pas que d'être un peu équivoque, la nuit des temps commençait pour la race des Grandperrins.

Ne pouvant dire sérieusement : *Mes ancêtres ! le maître de forges éprouvait du moins certain plaisir consolateur à dire : Les ancêtres de ma femme !* et cette locution revenait si souvent sur ses lèvres, qu'on pouvait supposer qu'il s'attribuait, par reflet, une partie de l'éclat aristocratique dont avaient brillé ces aïeux vénérables. Peut-être M. Grandperrin se figurait-il qu'à l'exemple du privilège dont jouissait, selon Molière, la maison de La Prudoterie, où le ventre anoblissait, son mariage avec la dernière descendante de la vieille famille de La Gennetière avait corrigé le vice de roture dont il se trouvait précédemment affecté, et finirait par le métamorphoser en véritable gentilhomme.

Au moment où commence la scène que nous allons raconter, deux hommes assis de chaque côté d'un bureau placé perpendiculairement à l'entre-deux des fenêtres, dialoguaient avec la chaleur croissante qu'apportent à un débat plein d'intérêt des interlocuteurs qui ne se trouvent pas d'accord.

L'un était M. Grandperrin lui-même, personnage de cinquante ans environ, doué d'une prestance assez imposante et d'une figure qui eût mérité l'épithète de respectable si une expression de morgue déplacée n'eût gâté le caractère patriarcal dont l'eussent embellie sans cela de belles boucles de cheveux gris correctement disposées autour du front.

L'autre, plus jeune d'une dizaine d'années, était M. de Boisjoly, le même individu que nous avons vu examinant curieusement, mais sans se laisser voir, de l'une des chambres de l'auberge du *Cheval-Patriote*, les scènes tumultueuses dont la place du château avait été le théâtre pendant la matinée.

Le conseiller de la préfecture de Mâcon était un homme grêle et chétif, aux cheveux noirs, au front fuyant, au teint bilieux, à la prunelle éveillée, et dont la physionomie tenait à la fois de la pie et du renard ; il était solennellement vêtu de noir, ainsi que le maître de forges, et en outre, gloire

qui manquait encore à ce dernier, une des boutonnères de son habit se trouvait ornée du ruban de la Légion d'honneur.

— Mon cher candidat, disait M. de Boisjoly en dessinant machinalement, à la pointe d'un crayon, d'informes arabesques sur un papier qu'il venait de poser sur le bureau après l'avoir consulté des yeux, je dois vous le répéter, afin de dissiper une erreur qui pourrait nous devenir préjudiciable : vous vous abusez complètement sur la force de votre parti.

— Et moi, mon cher conseiller, répondit le maître de forges avec l'accent assuré d'un homme qui connaît sa valeur et son importance, je vous répète que je ne m'abuse en aucune manière et que je suis sûr de ce que j'avance. C'est vous qui vous serez trompé dans votre calcul.

— Voilà deux fois que je le recommence, et j'arrive toujours au même résultat.

— Revoyons-le ensemble, ce résultat, dit M. Grandperrin en quittant son fauteuil, afin de pouvoir suivre par-dessus l'épaule de M. de Boisjoly les termes du problème électoral tracés par ce dernier sur le papier qu'il venait de reprendre sur le bureau.

— Le chiffre total des électeurs départementaux du canton de Châteaugiron, dit le conseiller de préfecture d'un ton posé, ne s'élève qu'au minimum exigé par la loi, et encore, pour y atteindre, a-t-on été obligé d'ajouter aux trente-trois noms inscrits sur la liste du jury et sur celle des électeurs à deux cents francs, dix-sept autres noms pris parmi ceux des plus imposés du canton. Nous disons donc cinquante votants ; majorité absolue, vingt-six. Est-ce votre compte ?

— Jusqu'ici nous sommes d'accord, répondit le maître de forges : majorité absolue, vingt-six voix, et je suis sûr de vingt-huit.

— Dans un instant je vous démontrerai votre erreur.

— Je suis sûr de mon fait, vous dis-je,

— Nous verrons cela tout à l'heure; en ce moment, permettez-moi d'achever mon calcul. Sur nos cinquante votants, deux sont malades; un est à Paris, un autre en Suisse; faisons la part des indifférents, des gens qui n'aiment pas à se déranger, et nous trouverons que notre chiffre définitif doit se réduire à quarante, peut-être trente-cinq; mais mettons quarante, ceci nous donne pour majorité absolue vingt et un.

— Or, comme je vous le disais, je suis sûr de vingt-huit, dit M. Grandperrin avec une superbe obstination.

— Vingt-huit, soit; je ne demande pas mieux, reprit le négociateur électoral en souriant assez ironiquement; mais faites-moi le plaisir de me dire où vous les prenez, vos vingt-huit voix.

— Le calcul en est facile.

— Je suis tout oreilles.

— Onze voix que m'assure le concours du gouvernement, et dont vous m'avez répondu vous-même.

— Et dont je vous réponds encore; pas un de mes hommes ne bronchera; ils savent trop bien ce que leur coûterait une trahison; d'ailleurs, pour plus de sûreté, leurs votes seront contrôlés.

— Comment! contrôlés?

— Nous avons de petits bulletins; au moyen d'un signe de convention cela va tout seul; je vous expliquerai ça.

— Onze voix que vous me garantissez?...

— C'est le plus beau fleuron de votre couronne.

— Et sept dont je suis sûr personnellement, car ce sont les voix de gens avec lesquels j'ai des rapports d'intérêt journaliers, et sur qui j'exerce une influence directe; onze et sept font bien dix-huit.

— A la bonne heure, j'accepte encore ces sept voix-là, quoique j'aie quelque lieu de craindre qu'à l'égard d'un de vos hommes du moins vous n'éprouviez un petit désappointement; mais je ne veux pas vous chicaner sur ce

point. Cela fait donc dix-huit voix ; trouvez-m'en encore quatre ou cinq, et je répons d'enlever l'élection.

— Comment quatre ou cinq ! Et les sept voix dont dispose le curé Dommartin qui m'est tout dévoué, et les trois voix de Amoudru, père, fils et oncle, pour qui les comptez-vous ?

— Pour qui je les compte ?

— Oui.

— Pas pour vous.

— Allons donc !

— Ou plutôt contre vous.

— C'est une plaisanterie.

— En pareille matière je ne plaisante jamais, de même que je me trompe rarement. Croyez-en mon expérience électorale, à l'heure qu'il est le curé Dommartin, c'est-à-dire les sept voix qu'il représente, et le triumvirat des Amoudru ont passé à l'ennemi.

— Ce sont d'honnêtes gens, mon cher conseiller, et vous leur faites injure.

— Entre nous, dit M. de Boisjoly avec le sourire sardonique dont ses lèvres étroites et blafardes avaient l'habitude, ils peuvent voter pour le marquis de Châteaugiron sans cesser pour cela d'être d'honnêtes gens.

— Assurément. Mais cependant lorsqu'il y a eu des promesses, des engagements...

— Vous croyez aux promesses ? interrompit M. de Boisjoly en haussant légèrement les épaules ; on voit bien, mon cher candidat, que vous faites votre premier pas dans la carrière. Il n'est, sachez-le bien, promesses ni engagements qui tiennent. Un fait domine toute la question : c'est la réception excessivement significative que viennent de faire à votre adversaire ce vertueux curé Dommartin et ces bons Amoudru que vous croyez si dévoués à vos intérêts.

— Vous vous inquiétez là d'un simple acte de politesse.

— Ah ! vous appelez cela un simple acte de politesse ?

— De déférence, si vous voulez. Après tout M. de Chateaugiron appartient à l'une des premières familles du pays, famille alliée anciennement à celle de ma femme ; il possède de grandes propriétés ; depuis quelque temps, il s'est montré fort généreux envers la commune, il est donc assez naturel qu'on se mette en frais pour le recevoir. Moi-même, quoique nous ayons en ce moment quelques difficultés au sujet des bois dont il m'a vendu la coupe pour ma forge, je ne dis pas que je n'irai point lui rendre visite.

— Ma foi, moi, à votre place, dit M. de Boisjoly, toujours sardonique, j'aurais poussé la courtoisie plus loin, et je serais allé l'attendre sur la place, à son débotté, ainsi qu'ont fait vos soi-disant partisans. De la part d'un adversaire le procédé eût été neuf et généreux.

— Mon cher conseiller, répondit le maître de forges un peu piqué, comment un homme aussi froidement positif que vous l'êtes peut-il prendre ainsi la mouche à propos de deux cloches mises en branle et du fracas d'une trentaine de boîtes d'artifice ?

— Mon cher candidat, si, comme vous dites, je prends la mouche, ce n'est pas sans raison. Là où vous ne voyez qu'une vaine et insignifiante cérémonie, je vois, moi, une démonstration de la plus haute gravité. J'ai plus d'expérience que vous de ces sortes d'affaires ; ainsi vous pouvez m'en croire. Au point où nous sommes rien n'est indifférent, et c'est un coup fort sérieux que nous a porté là ce vieux sournois de Bobilier.

— Allons donc ! dit dédaigneusement M. Grandperrin, ne voilà-t-il pas maintenant que vous prenez au sérieux la perruque du bonhomme Bobilier ?

— Mépriser ses ennemis n'est pas le moyen de les vaincre. Le juge de paix est un rusé compère, et ce n'est pas un autre que lui qui a débauché, à notre détriment, les Amoudru, en promettant au maire le fermage de la terre du marquis. Mes renseignements à cet égard sont positifs.

— Eh bien ! à supposer qu'il y ait quelque chose de vrai dans ce que vous dites là, répondit M. Grandperrin après avoir réfléchi un instant (et, au fait je dois convenir qu'après leur promesse, la conduite des Amoudru est un peu équivoque), ce ne serait jamais que trois voix défectionnaires, et celles du curé suffiraient....

— Celles du curé me paraissent tout aussi bien perdues pour vous que celles du maire.

— Ah ! ceci est trop fort.

— C'est fort peut-être, mais c'est exact, et c'est encore aux manœuvres du bonhomme Bobilier, dont vous semblez faire si peu de cas, que vous serez redevable de cette nouvelle défection.

— Quoi ! vous voulez me persuader que Bobilier a trouvé moyen d'exercer une influence directe sur le curé Dommartin avec lequel il est en dispute réglée depuis plus d'un an !

— Une influence directe, non ; mais une influence indirecte, ce qui revient au même.

— Expliquez-vous.

— Voici la chose : vous verrez si, pour un patriarche de soixante et douze ans, portant perruque, le coup est si mal joué. Bobilier, qui est le factotum du marquis de Château-giron, et qui sait son canton sur le bout du doigt, n'a pas manqué de faire le calcul que nous faisons nous-mêmes en ce moment, et il a trouvé que, pour assurer la majorité à son candidat, il était indispensable de tirer aux sept voix du curé. Qu'a-t-il fait ? Il a écrit au marquis ; le marquis, convenablement stylé, a écrit à son oncle l'évêque d'Autun, dont il est le favori, et monseigneur d'Autun, à son tour, a écrit au curé, qui, comme de juste, n'a rien à refuser à son évêque. Voilà quels ricochets a décrits le boulet qui menace de casser bras et jambes à votre élection. Comprenez-vous maintenant le sens politique des cloches qui sonnaient il n'y a qu'un instant à toute volée, et dont le tapage vous semblait si inoffensif ?

— Mais si vous êtes bien renseigné, c'est une infamie ! s'écria le maître de forges, qui pour la première fois parut éprouver quelque inquiétude ; un prêtre entrer dans de pareils tripotages !

— Comme si un prêtre n'avait pas ses petits intérêts tout comme un laïque ! Pour un candidat électoral, vous êtes encore un peu naïf, mon cher Grandperrin !

— Un prêtre reçu dans ma maison et nourri à ma table, pour ainsi dire quotidiennement, depuis plus d'un an.

— Tout cela ne fait rien, et le pis c'est que nous n'avons aucun moyen de parer le coup ou de punir le défectionnaire. Si Amoudru nous trahit, je le fais suspendre sur-le-champ, par un arrêté de mon préfet, en attendant qu'une bonne ordonnance le révoque ; rien ne nous empêche non plus de provoquer la destitution du bonhomme Bobilier, quoiqu'il soit assez d'usage de laisser les juges de paix mourir de vieillesse sur leur siège ; mais mordre à la soutane d'un prêtre ! nous y laisserions nos dents. Un prêtre ! répéta M. de Boisjoly avec une expression sarcastique où perçait l'espèce d'envie rancunière qu'éprouvent certains hommes d'expérience et d'affaires à la seule idée que d'autres peuvent être aussi habiles qu'eux-mêmes ; un prêtre ! mais c'est l'arche sainte ; si nous avons le malheur d'y toucher, le clergé tout entier prendrait les armes pour sa défense, et le garde des sceaux nous donnerait tort comme de coutume.

— Mais êtes-vous bien sûr de l'exactitude de vos informations ? Comment, par exemple, avez-vous pu découvrir que l'évêque d'Autun a écrit à ce jésuite de Dommartin ?

— Dans notre position ne devons-nous pas tout savoir ? répondit le conseiller de préfecture, sans s'expliquer davantage.

— Je vois qu'en effet la conjoncture est plus grave que je ne croyais, dit le maître de forges en hochant la tête d'un air soucieux.

— Si grave qu'à moins d'un miracle nous échouerons, et ce sera votre faute.

— Ma faute?

— Oui, votre faute. Mais voilà comme vous êtes, vous autres candidats conservateurs : une fois assurés de l'appui du gouvernement, vous vous endormez dans la plus magnifique confiance, sans attendre que votre lit soit fait, quoiqu'il soit bien certain cependant qu'il ne se fera pas tout seul et sans que vous y mettiez la main.

— Mais il me semble que je ne me suis pas endormi du tout, répondit M. Grandperrin un peu blessé de cette petite leçon ; tout le monde ici pourra vous dire que je n'ai pas épargné mes démarches.

— Vos démarches ? parlez-m'en, reprit le négociateur avec l'accent bourru que se permettent volontiers les gens qui se sentent nécessaires ; quelques visites à vos électeurs, des poignées de main, des promesses : menue monnaie que tout cela ! ça pouvait suffire il y a quelques années pour défrayer une élection, mais le siècle a marché : aujourd'hui on n'a rien pour rien, et c'est dans un creuset d'or qu'il faut fondre la cloche.

— Mais c'est de la corruption cela !

— Pas le moins du monde, répondit froidement M. de Boisjoly, c'est le progrès naturel de nos mœurs constitutionnelles, le développement inévitable de nos institutions. Voyez l'Angleterre, notre aînée en fait de gouvernement représentatif : aux élections, les candidats whigs ou tories jettent les bank-notes par les fenêtres ; c'est parfaitement reçu.

— Nous ne sommes pas en Angleterre.

— Sans doute ; mais sous ce rapport nous nous en rapprochons tous les jours ; et sans aller chercher des exemples au loin, voyez ce que vient de faire ici même un de vos adversaires, le plus à craindre des deux, le marquis de Châteaugiron. Il a compris le siècle, lui, ou plutôt ce vieux renard de Bobilier, qui n'a d'arriéré que les principes, mais

non l'intelligence, le lui a fait comprendre. Qu'a donc fait votre concurrent ? Il a pris votre population châteaugironaise par son faible ; il a donné des casques aux pompiers, promis des tableaux à l'église, fondé une pharmacie pour les pauvres, accordé à la commune un droit de passage auquel son père n'avait jamais voulu consentir. Voilà comment se conduit un candidat habile. Qu'avez-vous fait de tout cela ?

— Je ne suis pas aussi riche que M. de Châteaugiron, répondit l'industriel intéressé, qui parut éprouver fort peu de sympathie pour les théories dispendieuses professées par le manipulateur d'élections.

— Plus ou moins riche, peu importe ; d'ailleurs si vous n'aviez pas une très-jolie fortune, vous ne seriez pas notre candidat au conseil général ; car le gouvernement, et il a parfaitement raison, ne veut appuyer que des hommes qui aient un intérêt sérieux à le soutenir. Et puis au bout du compte, il ne s'agit ici que de semer pour recueillir. Voyons : sèmerons-nous, oui ou non ?

— Qu'entendez-vous par là ? demanda M. Grandperrin d'un air embarrassé.

— Voici, reprit le conseiller de préfecture en tirant un papier de sa poche, une petite note que j'ai rédigée tout à l'heure à l'auberge, lorsque j'ai été convaincu, par ce que je venais de voir, qu'il était urgent de recourir aux grands moyens.

M. de Boisjoly déploya le papier et en commença la lecture, sans paraître remarquer l'espèce d'inquiétude soudainement répandue sur la physionomie de son interlocuteur.

— *Note.* « Reprendre en sous-œuvre chacune des libéralités de X... »

— X ! répéta le maître de forges étonné de cette formule d'algèbre.

— Dans le style des notes diplomatiques, dit le conseiller en souriant, X signifie le marquis de Châteaugiron.

— Ah ! fort bien.

— « Reprendre en sous-œuvre chacune des libéralités de X, de manière à en saper l'effet par la base. » Ceci, comme vous voyez, n'est qu'une indication générale : suit le détail.

— Voyons ce détail, dit M. Grandperrin avec une légère anxiété.

— « 1° Pour contre-balancer les casques des pompiers... » Je commence par les casques, dit M. de Boisjoly, parce que je n'ai pu m'empêcher de remarquer le succès prodigieux qu'ils ont obtenu auprès de vos concitoyens. Le peuple est partout le même : c'est par les yeux qu'on le prend, et le dicton romain : *Panem et circenses*, sera toujours de saison.

— Vous pourriez ajouter que M. le marquis de Châteaugiron est un zélé partisan de cette maxime, repartit le maître de forges en ricanant ; aujourd'hui, par exemple, il n'a pas plus oublié le *panem* que les *circenses* ; on vient de me dire que toute la compagnie de pompiers allait s'attabler au château.

— Ce qui prouve que Bobilier pense à tout, et que nous avons en lui un adversaire vraiment redoutable. Revenons à notre note. « 1° Pour contre-balancer le casque des pompiers, Y pourrait... »

— Y, c'est moi sans doute ?

— Précisément. — « Y pourrait offrir à la commune, qui ne possède qu'une pompe, une seconde pompe avec tous ses accessoires... »

— Mais il y a une pompe à la forge, interrompit vivement M. Grandperrin, et il va sans dire qu'en cas de sinistre elle est toujours à la disposition des pompiers.

— Votre pompe de la forge n'empêchera pas la commune d'accepter avec une vive reconnaissance celle que vous lui offririez. Croyez-moi, je connais les gens des campagnes : la chose dont ils sont le plus fiers, après la cloche de leur église, c'est leur pompe.

— Mais puisqu'à Châteaugiron ils en ont déjà une...

— Ils en auront deux, et vous en saurez un gré infini, qu'il nous sera facile d'exploiter dans l'intérêt de votre candidature.

— Va pour une pompe, dit M. Grandperrin en poussant un soupir de résignation.

— Avec tous ses accessoires, paniers, tuyaux, échelles, etc. ?

— Avec tous ses accessoires...

— Vous verrez le parti que nous en tirerons de cette pompe. « Avec ses casques qui peuvent être fort beaux à la parade, ferons-nous dire par nos affidés, le marquis de Châteaugiron n'a cherché qu'à nous éblouir, tandis qu'en donnant une pompe, M. Grandperrin a rendu à la commune un service signalé. La différence des deux présents suffit pour caractériser les deux candidats. Comment pourrions-nous hésiter entre celui qui veut nous jeter de la poudre aux yeux, et celui qui, loin de faire du charlatanisme pour nous séduire, ne s'occupe que de nous être utile ? M. Grandperrin est l'homme qu'il nous faut. » Vous voyez que le thème est tout écrit. Voilà donc le premier point réglé ; passons au second. « Pour neutraliser l'effet fâcheux que produiront sans doute les tableaux promis par X... à l'église, Y pourrait prendre les devants et donner soit un calice, soit un ostensor, soit l'un et l'autre. »

— Dont ce traître de Dommartin se servirait pour dire sa messe ! s'écria le maître de forges avec emportement ; j'aimerais mieux renoncer à ma candidature.

— Puisque vous prenez la chose si vivement, je n'insiste pas. En vous proposant de faire un présent à l'église, j'avais moins en vue d'essayer de ramener à nous le curé, ce qui serait sans doute inutile, que de chercher à complaire aux dévots dont les voix sont à sa disposition ; mais nous réussirons peut-être à les avoir par un autre moyen ; ainsi je n'insiste pas. « 3°... »

— Encore !

— Que voulez-vous ? chaque botte exige sa parade.
 « 3^o Pour détacher N du parti de X (N, c'est le maire Amoudru), Y pourrait lui offrir quelque avantage positif, car N vise au solide ; par exemple, le charger d'une partie de son exploitation industrielle, au besoin lui garantir un léger intérêt... » ?

— Un intérêt dans ma forge à ce sounois d'Amoudru ! interrompit violemment M. Grandperrin ; pour le coup vous vous moquez de moi ! S'il faut me ruiner pour devenir membre du conseil général de Saône-et-Loire, je renonce à me mettre sur les rangs ; oui, j'y renonce, continua l'honorable industriel en s'échauffant de plus en plus ; toutes ces manigances me fatiguent à la fin. Jusqu'à ce jour je me suis passé des grandeurs, je saurai m'en passer encore. Oui, c'est décidé, ma femme en dira ce qu'elle voudra, je ne me mets plus sur les rang ; ainsi c'est une affaire finie, n'en parlons plus.

Au moment où le maître de forges, rebuté de la politique, donnait ainsi sa démission de candidat électoral, une des portes du cabinet s'ouvrit sans qu'au préalable on eût frappé.

Sur le seuil, madame Grandperrin parut, calme, gracieuse et souriante, en dépit des larmes qu'elle venait de verser.

XVII

UNE FEMME FORTE.

A la vue de la maîtresse de la maison qui s'était arrêtée à la porte du cabinet, en examinant d'un regard un peu surpris, mais éminemment pénétrant, la physionomie animée des deux interlocuteurs, M. de Boisjoly se leva d'un air de politesse empressée, et de son côté le maître de forges s'ef-

força de reprendre l'empire sur lui-même qu'il avait perdu pendant un instant.

— Eh bien ! messieurs, qu'y a-t-il donc ? demanda madame Grandperrin, après avoir répondu par une gracieuse inclination de tête aux saluts réitérés du conseiller de préfecture ; du salon et de la salle à manger on vous entend discuter, ou plutôt disputer, et pour des hommes politiques ce genre de conversation me paraît un peu indiscret.

— Grondez-nous, madame, répondit M. de Boisjoly avec une galanterie quelque peu gourmée ; pour ma part, je me soumetts complètement aux réprimandes qui pourront sortir d'une si jolie bouche.

— Nous parlons de notre affaire, dit à son tour M. Grandperrin d'un ton de déférence, qui suffisait pour indiquer que le riche industriel reconnaissait l'incontestable supériorité de sa femme.

— Ce n'est pas une raison pour parler de manière que les domestiques puissent vous entendre, répondit Clarisse en s'adressant à son mari ; je reconnais là votre irréflexion habituelle, mais en revanche je n'y retrouve pas la prudence bien connue de M. de Boisjoly.

— Madame, reprit le conseiller avec une inflexion de voix mielleuse, si notre discussion s'est un peu échauffée, la faute, M. Grandperrin me permettra de le dire, en est à lui un peu plus qu'à moi. Au moment même où vous êtes entrée, j'allais prendre la liberté de le rappeler à l'ordre, dont il me semblait s'écarter quelque peu.

— Faites, répartit madame Grandperrin en souriant finement, que ma présence ne vous empêche pas de gronder mon mari, s'il le mérite ; au besoin je vous aiderai.

— Ne dirait-on pas qu'elle en a l'habitude ? dit le maître de forges avec la bonhomme béate qui caractérise les époux subjugués par leurs femmes.

— Continuons la discussion, reprit madame Grandperrin, qui prit un fauteuil et d'un geste invita M. de Boisjoly

à se rasseoir ; j'espère qu'en ma présence monsieur le candidat voudra bien modérer ses éclats de voix.

— Je parlais donc bien fort ? dit M. Grandperin d'un ton soumis.

— Si fort que je vous ai entendu de l'antichambre. En vérité, si vous étiez déjà député, vous n'abuseriez pas davantage de votre organe.

— C'est qu'en effet, dit le conseiller de préfecture en riant avec affectation, M. Grandperrin m'écrasait, moi chétif, à l'aide de ses poumons de basse-taille, tout comme s'il eût déjà tonné contre l'Opposition, à la tribune de la Chambre.

Clarisse sourit par complaisance, et le maître de forges l'imita en mari bien dressé.

— Messieurs, reprit madame Grandperrin, si vous ne trouvez pas qu'il y ait trop de présomption de la part d'une pauvre femme, passablement ignorante, à se mêler à un entretien sérieux, nous reprendrons celui-ci au point où il en était resté.

— Comment donc ! madame, s'écria galamment M. de Boisjoly, vous serez notre Égérie ; à coup sûr nous ne saurions en souhaiter une plus intelligente et plus aimable.

Le conseiller de préfecture savait très-bien, en effet, que, dans la maison du maître de forges, madame Grandperrin jouait un rôle tout au moins aussi capital et inspirateur que l'emploi attribué par le prince, sage parmi tous les autres, à la nymphe éclore, pour les besoins de sa politique, dans son imagination royale.

— Va pour Égérie, dit la jeune femme d'un air d'enjouement, quoique, à vrai dire, entre vous deux, je n'aie pas encore aperçu Numa.

Les rires recommencèrent ; puis M. de Boisjoly, abordant le côté sérieux de la question, recommença ses calculs et commença d'expliquer à la femme du candidat découragé le déficit électoral produit par la trahison simultanée du curé Dommartin et du maire Amoudru.

— Vous ne me dites rien que je ne sache déjà, dit madame Grandperrin en interrompant le conseiller dès les premiers mots; le maire et le curé, c'est-à-dire dix votes au total, sont perdus pour nous sans ressource.

— M. de Boisjoly prétend que c'est par ma faute; est-ce exact? s'écria le maître de forges du ton d'un homme qui saisit avec empressement l'occasion de protester contre une accusation injuste.

— Par votre faute, par la mienne, ou par celle de tout autre, peu importe, répondit Clarisse froidement: le mal est accompli et irréparable; les dix voix sont bien perdues, et il ne s'agit plus de les poursuivre, mais de les remplacer.

— Oui, comment les remplacer? dit M. de Boisjoly d'un air perplexe; voilà justement, madame, la question que j'allais adresser à M. Grandperrin, lorsque vous êtes entrée.

— En effet, comment les remplacer ces six malheureuses voix? demanda à son tour le maître de forges, en interrogeant successivement du regard les yeux de sa femme et ceux du conseiller de préfecture.

— Il me semble, si toutefois il m'est permis de donner ici mon opinion, reprit madame Grandperrin avec une modestie plus ou moins sincère, qu'en pareil cas la conduite à tenir est bien simple.

— Éclairez-nous de vos lumières, madame, dit M. de Boisjoly toujours galant; nous ne demandons qu'à nous laisser diriger par notre charmante Égérie.

— Mes lumières sont bien faibles sans doute, mais enfin, les femmes passent pour avoir un certain petit bon sens qui leur indique parfois le chemin là où vous autres hommes, malgré votre majestueuse supériorité, vous ne voyez qu'écueils et fondrières.

— Montrez-nous le chemin, madame; nous sommes prêts à vous suivre, fût-ce au bout du monde.

— Je ne vous mènerai pas si loin, dit la jeune femme que semblaient légèrement impatienter les persévérantes

fadeurs du conseiller de préfecture; sans sortir de Châteaugiron, il n'est pas impossible, je crois, d'arriver à notre but.

— Ah! voyons, fit le maître de forges qui paraissait avoir complètement oublié qu'il venait de renoncer à sa candidature.

— Notre adversaire nous a pris dix votes, reprit madame Grandperrin d'une voix nette; si à notre tour nous lui en enlevions une douzaine, le mal ne serait-il pas plus que réparé?

— Sans doute, reprit vivement le candidat: douze voix, et dix-huit dont je suis sûr, feraient trente voix et dans tous les cas il ne m'en faudrait pas tant; mais il me paraît impossible...

— Rien n'est impossible, interrompit Clarisse d'un ton bref.

— Je comprends parfaitement ce qu'entend madame: c'est en petit le plan de campagne de Scipion contre Annibal, dit M. de Boisjoly, qui se piquait d'érudition historique: le Carthaginois nous a pris une partie de l'Italie, prenons-lui l'Afrique. Ce serait fort habile, j'en conviens, excessivement habile; mais, au risque de me trouver en contradiction avec notre aimable Égérie, je dois dire qu'ici l'Afrique me paraît un peu difficile à conquérir.

— Je croyais que les difficultés piquaient au jeu un esprit de votre trempe, loin de le décourager, répondit madame Grandperrin avec un imperceptible persiflage.

— Je ne suis nullement découragé, madame, surtout depuis que vous vous êtes mise à notre tête, et si vous voulez bien m'expliquer votre plan, vous verrez.....

— Mon plan est fort simple, interrompit la jeune femme: M. Grandperrin a deux concurrents, M. de Châteaugiron et M. Boisselat. Une partie des voix sur lesquelles compte le premier est à la disposition du baron de Vaudrey, son oncle; la totalité de celles qui semblent assurées au second est sous l'influence directe de l'avocat Froidevaux. Si donc

nous avons pour nous ces deux moteurs, M. de Vaudrey et M. Froidevaux, le succès serait infaillible et l'élection enlevée au premier tour de scrutin.

— Ce que vous dites là, madame, est d'une justesse incontestable ; et déjà moi-même, en faisant mes calculs, j'ai trouvé comme vous que MM. de Vaudrey et Froidevaux tiennent la clef de la position qu'il s'agit d'enlever.

— Mais cette clef, dit M. Grandperrin, ils ne la lâcheront pas.

— Depuis ce matin, reprit M. de Boisjoly, je me creuse la tête pour trouver quelque moyen de nous assurer l'appui de l'un ou de l'autre.

— Qu'avez-vous trouvé ? demanda Clarisse.

— Rien, madame, rien, j'en conviens à ma honte.

— Un homme de votre esprit et de votre expérience !

— C'est le premier pas qui m'embarrasse. Quoique M. de Vaudrey, dans notre monde du moins, passe pour un sanglier au boudoir duquel il n'est pas prudent de s'exposer, et que, d'un autre côté, M. Froidevaux ait une réputation de désintéressement fort édifiante dans un pauvre diable d'avocat de village, cependant, s'il m'était possible de me mettre en rapport avec l'un et l'autre, sans que cela parût trop maladroitement prémédité, car la maladresse est mortelle en ces sortes de démarches, je ne désespérerais pas...

— Une entrevue, convenablement préparée, avec M. de Vaudrey et avec M. Froidevaux, voilà ce que vous désirez ? interrompit madame Grandperrin avec une vivacité un peu brusque.

— Sans doute, madame, car, si embrouillé que soit un écheveau, dès qu'on en tient le fil on doit, pour peu qu'on ait d'adresse, parvenir à le dévider, et pour ma part, j'ai démêlé des fuseaux d'élection qui, au premier coup d'œil, paraissaient inextricables. Mais cette entrevue...

— Vous l'aurez, dit laconiquement la jeune femme.

— En vérité, madame ! reprit M. de Boisjoly un peu surpris ; et comment cela ?

— De la manière la plus simple, la plus naturelle et par conséquent la plus convenable.

— C'est qu'il faudrait que ce fût bientôt, car je suis obligé de repartir demain pour continuer ma tournée.

— Ce sera assez tôt puisque ce sera aujourd'hui.

— Aujourd'hui ?

— Tout à l'heure.

— Tout à l'heure ?

— Sans doute dit madame Grandperrin en souriant, M. de Vaudrey et M. Froidevaux ne dîneront-ils pas avec nous dans quelques instants ?

M. de Boisjoly se leva par un mouvement involontaire.

— Quoi, madame, s'écria-t-il vivement, M. de Vaudrey et M. Froidevaux dînent ici ?

— Tu as donc invité ces messieurs sans m'en prévenir ? demanda le maître de forges, non moins surpris que le conseiller.

— Oui, j'ai pris cette petite liberté, répondit Clarisse avec un sourire assez dédaigneux ; trouvez-vous que j'aie eu tort ?

— Madame, dit M. de Boisjoly qui s'inclina d'un air d'admiration, on ne peut pas dire une grande femme comme on dit un grand homme ; mais on dit une femme supérieure, et personne, à coup sûr, ne mérite ce titre mieux que vous. Comment, deux de nos adversaires, les plus importants de tous, vont s'asseoir à votre table, rompre votre pain et goûter à votre sel, ce qui chez plusieurs peuples crée encore aujourd'hui un lien sacré entre les hôtes ! C'est merveilleux, en vérité.

— Et remarquez, ajouta M. Grandperrin en enchérissant sur cette admiration, que vu les circonstances où nous sommes, et la composition de nos autres convives, notre dîner a un sens tout politique ; en sorte que ces deux messieurs, par

le fait seul de leur présence, se trouveront pour ainsi dire engagés envers moi, ou du moins ne pourront plus décemment battre en brèche ma candidature. Voilà ce qu'a compris ma femme tout de suite, et ce qui fait que sa conduite me paraît réellement fort habile.

— Admirable ! vous dis-je. Oui, je le répète, c'est le trait d'une femme supérieure, et madame est notre maître à tous.

Madame Grandperrin accueillait cet assaut de compliments par un sourire moqueur d'accord avec la fierté de son regard, et semblant annoncer qu'elle n'avait pas attendu cette espèce d'ovation pour être intimement convaincue de sa supériorité.

— Ne trouvez-vous pas, mon cher conseiller, dit tout à coup le maître de forges d'un air d'extase, qu'en ce moment ma femme ressemble étonnamment à ce portrait de famille que vous voyez à droite de la porte ?

A cette question fort inattendue, M. de Boisjoly tourna les yeux vers le tableau qui lui était désigné par M. Grandperrin.

— Quoi ! cette vieille barbe ! s'écria-t-il avec un étonnement qui semblait mêlé d'indignation ; en vérité, il n'y a que les maris pour avoir des idées pareilles. Cette vieille barbe ressembler à madame ! quel sacrilège ! quel blasphème !

— Et moi, je vous dis qu'en supprimant en imagination la barbe et en faisant la part de la différence d'âge, de sexe et de costume, il reste une ressemblance prononcée entre ce portrait et la figure de ma femme, lorsqu'elle sourit en prenant ses grands airs, comme elle fait en ce moment.

— Où voyez-vous que je prenne de grands airs ? dit Clarisse, sans que la fierté ironique de sa physionomie s'adoucit pour cela

— Vous en avez le droit madame, reprit le maître de forges en s'inclinant galamment ; de même que vous avez

le droit, , quoi qu'en dise M. de Boisjoly, de ressembler à vos ancêtres.

— Ce portrait est donc celui de l'un des ancêtres de madame? demanda le conseiller après avoir regardé de nouveau l'effigie du guerrier barbu.

— Philibert de La Gennetière, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, chevalier de Saint-Michel, brave parmi les braves, tué au siège d'Amiens, sous Henri IV.

M. Grandperrin mit à réciter cette biographie abrégée presque autant d'emphase qu'en déploie le maître d'une ménagerie, lorsqu'il explique aux spectateurs, les rares et curieux mérites de ses pensionnaires.

Le conseiller de préfecture, à qui le vaniteux industriel avait eu grand soin de présenter déjà officiellement ses quasi-ancêtres du salon, s'inclina devant l'image du chevalier de Saint-Michel avec une affectation de respect qui dissimulait mal un sourire moqueur.

— Celui-ci, reprit le maître de forges en désignant le second portrait, représente Christophe Gontran de La Gennetière, guidon des mousquetaires gris...

— De grâce, interrompit madame Grandperrin avec un accent d'impatience, laissons là mes ancêtres et revenons à notre affaire. En invitant à dîner pour aujourd'hui M. de Vaudrey et M. Froidevaux, j'ai voulu ménager à M. de Boisjoly, dont l'esprit a des ressources si nombreuses, l'occasion de sonder le terrain, et, s'il le trouve favorable, de livrer un petit assaut.

— Assaut que je livrerai, quel que soit le terrain, répondit M. de Boisjoly; car, en pareille matière surtout, l'occasion doit être prise aux cheveux; et voyez, madame, comme cela se rencontre bien! A tout hasard, et sans prévoir quel puissant auxiliaire je trouverais en vous, je me suis muni, en partant de Mâcon, d'un petit papier qui engagera, je l'espère, M. de Vaudrey, ce sanglier farouche, à accueillir favorablement mes ouvertures. Quant à maître

Froidevaux, il nous arrive une autre bonne fortune ; trois magistrats morts coup sur coup dans le ressort de notre cour royale.

— En quoi ces trois décès vous paraissent-ils une bonne fortune ? demanda M. Grandperrin un peu étonné, et que peuvent-ils avoir de commun avec Froidevaux ?

— Comment, candidat naïf et primitif, vous ne comprenez pas que je vais faire danser aux yeux de notre homme, dans un mirage éblouissant, la toque et l'épitoge des trois défunts ?

— On dit M. Froidevaux fort désintéressé, repartit la maîtresse du logis.

— Madame, on peut être fort désintéressé et avoir de l'ambition.

— L'ambition de devenir juge ou substitut dans un petit tribunal ? reprit assez dédaigneusement la jeune femme.

— Mais pour un avocat de village réduit à plaider à la justice de paix, une place de juge ou de substitut de première instance, c'est magnifique !

— Très-bien ; mais si vous échouez près de ces messieurs, dit Clarisse en souriant à demi, je livrerai aussi mon petit assaut.

— Vous me piquez d'honneur, madame, répondit d'un air d'enjouement M. de Boisjoly ; puisqu'il m'est impossible de vous disputer le mérite de l'invention, que j'aie du moins celui de l'exécution.

Un domestique entra dans le cabinet pour annoncer à sa maîtresse que plusieurs des convives étaient déjà réunis au salon.

— Allons, messieurs, dit Clarisse en se levant et en prenant le bras que s'empressa de lui offrir le conseiller de préfecture, nous pouvons en rester là. Tout est bien convenu, et il n'y a plus qu'à attendre de pied ferme M. de Vaudrey et M. Froidevaux.

Madame Grandperrin et ses deux compagnons ne se dou-

taient pas de la position critique où se trouvait en ce moment même Georges Froidevaux, position d'autant plus fâcheuse que le ridicule s'y joignait au danger, et de laquelle, pour cette double raison, il est temps de le tirer.

XVIII

UNE GRANDE NOUVELLE.

Lorsque le jeune avocat était tombé de l'écluse dans la rivière, plusieurs cris fort différents d'expression étaient partis en même temps de l'un et de l'autre bord.

— C'est le doigt de Dieu ! s'écria la vieille dévote avec une pieuse férocité.

— Oui, Dieu le punit, et c'est bien fait, dit de son côté mademoiselle Ursule, qui trouvait sans doute qu'il n'était mort si cruelle dont ne fût digne un homme assez pervers pour ne pas l'épouser.

Sur l'autre rive un seul cri s'éleva, cri d'angoisse sincère et de profonde épouvante ; après l'avoir poussé, Victorine pâlit et chancela au bras de M. de Vaudrey, qui, en la sentant fléchir, la porta plutôt qu'il ne la conduisit à un banc, où il la fit asseoir.

— Ne bougez pas de là jusqu'à mon retour, lui dit-il alors ; surtout rassurez-vous, il n'y a pas le moindre danger, et je répons de lui.

A ces mots, le gentilhomme campagnard courut à toutes jambes, ce qui, vu son embonpoint, ne lui était pas arrivé depuis vingt ans peut-être, vers une barque qu'il aperçut à quelque distance. La chaîne qui servait d'amarre se trouvant fermée par un cadenas, il arracha de son poignet d'athlète le pieu où elle était attachée. Le baron descendit ensuite dans la barque qui enfonça soudain de plusieurs

pouces, saisit à défaut de rames une gaffe qu'on y avait laissée par hasard, et, au risque de se voir entraîner par le courant sous les roues du chenal, il se dirigea, en manœuvrant avec autant d'adresse que de vigueur sa frêle embarcation, vers la place où Froidevaux venait de disparaître.

À l'instant où la barque, docile à la main de son conducteur, atteignait le bord supérieur de l'écluse qu'elle n'était pas exposée à franchir, puisqu'en ce moment ce courant ne la couvrait pas, la tête du jeune avocat reparut au-dessus de l'eau.

— Courage, Froidevaux, je suis à vous ! lui cria M. de Vaudrey d'une voix énergique.

En même temps le baron engrava son batelet sur la crête de l'écluse, de manière à le rendre immobile, puis il examina le terrain d'un œil rapide ; à la vue du talus glissant qui le séparait de l'homme qu'il venait secourir, il hésita un instant en dépit de son courage.

— Si je mets le pied sur ce miroir, se dit-il, je tomberai au premier pas, et je roulerai dans la rivière comme une boule, ainsi qu'il a fait lui-même tout à l'heure. Alors nous serons deux à nous noyer au lieu d'un ; et qui nous repêchera ? Bah ! poursuivit l'ancien militaire en prenant son parti, si à Leipsick son père avait fait toutes ces sottises réflexions, je ne serais plus en vie.

Sans balancer davantage, et au risque d'être précipité lui-même dans la rivière au lieu d'en retirer le fils de son ancien compagnon d'armes, M. de Vaudrey passa de la barque sur l'écluse.

Par hasard, Froidevaux était tombé dans un endroit assez profond ; le seul peut-être, à cent pas à la ronde, où il y eût assez d'eau pour qu'un homme pût se noyer. Il alla au fond d'abord ; mais le premier saisissement passé, il se débattit vigoureusement, et comme madame Perron n'avait pas exagéré son talent de nageur, il ne tarda pas, malgré le poids de ses habits alourdis par l'eau, à revenir à la

surface. Un instant après il s'était accroché à l'un des pilotis qui renforçaient la base de l'écluse.

— A merveille, lui cria le baron en lui tendant la gaffe dont il s'était armé : maintenant empoignez-moi cette ligne-là et je vous pêche comme un poisson.

L'avocat reprenait haleine en se cramponnant d'une main au pieu qu'il avait saisi, tandis que de l'autre il essayait ses yeux à demi aveuglés par l'eau qui ruisselait de ses cheveux.

— Ne m'en veuillez pas si je reste ainsi à distance respectueuse, reprit le baron, cette maudite écluse me paraît glissante en diable, et si je tombais à l'eau, je ne m'en tirerais peut-être pas aussi bien que vous ; d'ailleurs la gaffe est assez longue pour que vous puissiez la saisir.

Au lieu de faire ce que lui disait M. de Vaudrey, Froidevaux lâcha le pilotis et se remit à la nage pour recueillir son chapeau qui flottait à quelques pieds de là, circonstance puérile, mais caractéristique, car à moins d'avoir passé par les plus rudes épreuves de la gêne et du besoin, quel homme en pareil accident eût songé à son chapeau ?

Après avoir reconquis sur l'onde perfide l'indispensable complément de sa toilette, si pleine de lustre, hélas ! l'instant d'auparavant, et maintenant si déplorablement trempée, le pauvre avocat saisit des deux mains le bord inférieur du barrage et se tira hors de l'eau par un effort vigoureux ; un moment plus tard il était debout sur le talus ruisselant qui lui avait été si fatal.

— Venez, lui dit le gentilhomme, j'espère que la barque pourra nous porter tous les deux, quoiqu'elle paraisse déjà trouver son lest un peu lourd.

Froidevaux ne répondit rien, il est même probable qu'il n'entendit pas. Lorsque après sa chute il s'était senti entraîné au fond de l'eau, l'instinct de la conservation, si exclusif en pareil cas, l'avait porté à lutter contre la mort ; il s'était donc débattu machinalement sans qu'une volonté réfléchie

fût pour rien dans ses efforts. Mais dès qu'il se vit sain et sauf sur les dalles de l'écluse, le ridicule de son accident le saisit à la gorge et faillit d'accomplir, en le suffoquant, la catastrophe commencée par la rivière.

Pendant quelques instants, l'amoureux désolé éprouva la plus violente tentation de se rejeter à l'eau la tête la première, et s'il n'y succomba pas, ce fut parce qu'il se dit avec justesse qu'il était trop bon nageur pour réussir à se noyer, et qu'au dernier moment, le lâche instinct de la nature, plus fort que sa volonté même, l'arracherait de nouveau à la mort.

— Si j'avais seulement sous la main une pierre d'une cinquantaine de livres pour me l'attacher au cou, pensa-t-il, j'aurais l'espoir de rester au fond, mais malgré moi je m'en tirerais encore ; sans compter qu'avec son croc cet abominable homme serait capable de me repêcher, et ce suicide avorté n'aboutirait qu'à un ridicule de plus.

— Venez donc, lui cria le baron qui ne comprenait rien à l'attitude de l'avocat ; il ne fait pas chaud, et avec vos habits trempés vous pouvez attraper un refroidissement. A la forge, on vous donnera de quoi changer.

L'impression que lui causa la seule idée de paraître devant Victorine et sa famille dans le piteux état où l'avait mis son accident, tira soudain Froidevaux de sa morne immobilité. Sans répondre un mot à M. de Vaudrey, sans jeter un regard du côté où il eut pu apercevoir la jeune fille, il se frappa le front par un geste de désespoir, et prit sa course le long de l'écluse pour regagner le bord d'où il était parti.

— Perdez-vous la tête ? s'écria M. de Vaudrey, qui, dans l'intention la plus charitable, remit sa barque à flot afin de poursuivre par eau le fugitif ; mais cette manœuvre ne fit qu'accroître la vitesse de ce dernier ; poussé déjà par le besoin de cacher son humiliation à tous les yeux, et avant que le batelet eût pu le rejoindre, il atteignit l'extrémité de l'écluse, d'où il gravit précipitamment sur la berge.

Là une dernière épreuve l'attendait.

Dans le jardin du percepteur, mademoiselle Bergeret et mademoiselle Chavelet, dont on apercevait les figures grimaçantes par-dessus la haie d'aubépine, glougloutaient à l'envi comme deux dindons en colère. Lorsque le malheureux avocat passa devant elles, car il n'y avait pas d'autre chemin, leur harmonieux duo redoubla de vivacité et d'énergie, comme éclate à la strette un morceau d'opéra.

— Monsieur Froidevaux ! cria mademoiselle Ursule avec une ironie triomphante, c'est bien peu galant à vous de passer ainsi sans nous saluer ; mais, mon Dieu ! qu'avez-vous donc ? vous voilà trempé de la tête aux pieds ! Sortez-vous de la rivière, par hasard ? Quelle idée de prendre un bain par une bise pareille, et avec vos habits, encore ! des habits tout neufs ! C'est une drôle d'étrenne que vous leur avez donnée là !

De son côté, mademoiselle Bergeret, qui possédait les saintes Écritures plus qu'il n'appartient d'ordinaire aux dévotes catholiques, fut saisie à la vue du pécheur châtié par le doigt de Dieu, c'était son expression, d'un transport semblable à celui qui s'empara de Marie, sœur d'Aaron, après le passage de la mer Rouge.

— « Chantons des hymnes au Seigneur, s'écria-t-elle de sa voix la plus aiguë, en répétant les paroles de la sainte prophétesse, chantons des hymnes au Seigneur, parce qu'il a signalé sa grandeur et sa gloire, et qu'il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier. »

Poursuivi par ces cris sauvages, Froidevaux, qui en ce moment enviait le sort de Pharaon, s'élança dans le sentier du bord de l'eau, sans trop savoir où il allait, et ne tarda pas à disparaître.

M. de Vaudrey, pour le rejoindre, avait remonté la ligne de l'écluse jusqu'au rivage. Voyant l'inutilité de sa poursuite, il arrêta son batelet et se tourna vers les deux vieilles filles, qui continuaient leur chant de victoire à quelques pas de lui.

— Mademoiselle Bergeret et mademoiselle Chavelet, leur cria-t-il d'une voix tonnante, si vous ne cessez pas sur-le-champ vos glapissements, je vous accroche l'une et l'autre avec ma gaffe, et je vous mène prendre un bain en pleine eau.

A cette foudroyante apostrophe, et surtout à la vue du croc à deux branches dont était armée la perche que le baron brandissait vers elles d'un air menaçant, les deux dévotes, frappées d'une terreur panique, baissèrent d'abord la tête derrière la haie comme pour se dérober au premier coup; puis, sans répliquer un seul mot, tant leur parut terrible le colossal gentilhomme debout sur sa barque et prêt à les harponner, elles battirent en retraite précipitamment, et disparurent bientôt au fond du jardin comme s'évanouissent dans le brouillard les sorcières de *Macbeth*.

M. de Vaudrey n'accorda qu'un léger sourire à la déroute de ce couple malfaisant, et, virant de bord aussitôt, il traversa rapidement la rivière. En un tour de main, il eut renfoncé le pieu qui servait à amarrer la barque, et sautant à terre, il se dirigea vers le banc où il avait laissé Victoline, mais il ne l'y trouva plus. Vainement le baron, qui ne put se défendre d'une sorte d'inquiétude, jeta les yeux de tous côtés; il ne découvrit rien. La jeune fille était devenue invisible.

— Allons, se dit-il après s'être convaincu qu'il était impossible que cette disparition eût pour cause un nouvel accident, il me paraît maintenant prouvé qu'elle l'aime réellement. Elle a craint sans doute qu'à mon retour je ne m'égayasse aux dépens de ce pauvre Froidevaux, et, pour éviter mes plaisanteries, elle s'est sauvée. La fuite est significative. Au fait, pourquoi ne l'aimerait-elle pas? poursuivit le baron en s'efforçant de secouer le dépit involontaire que lui causait cette idée; puisqu'à moins de vouloir jouer le rôle d'un Cassandre, il m'est interdit de prétendre encore au don de plaire, mieux vaut Froidevaux que bien d'autres :

du moins c'est un garçon d'esprit et un honnête homme.

M. de Vaudrey, qui malgré lui était devenu rêveur, quitta l'allée des marronniers et prit un des sentiers qui conduisaient à la maison du maître de forges; au moment d'y arriver, il aperçut à l'entrée d'une petite pelouse et sous l'ombrage d'un vaste platane le garde-chasse Rabusson conversant avec la jolie femme de chambre de madame Grandperrin.

— Mes enfants, ne vous dérangez pas, dit avec bonhomie le baron, qui ne put s'empêcher de sourire en remarquant le mouvement de retraite qu'avait fait involontairement la jeune fille à sa vue.

— Mon colonel, se hâta de dire Rabusson, moins décontenancé que la femme de chambre, le facteur est arrivé, et je vous cherchais, ainsi que vous m'en avez donné l'ordre, car j'ai une lettre datée de Mâcon à vous remettre.

— Tu as le front de dire que tu me cherchais? reprit le gentilhomme campagnard, en prenant la lettre que lui présentait le garde-chasse.

— Mon colonel, je vous assure que je vous cherchais.

— Sans bouger de place, n'est-ce pas? Mademoiselle Virginie, poursuivit le baron en s'adressant d'un air railleur à la femme de chambre, vous voyez avec quel magnifique aplomb le vaurien ment; que cela vous serve de leçon et vous apprenne à ne pas trop vous fier à ses cajoleries.

— Mais croyez bien, monsieur le baron, que je ne m'y fie pas du tout, répondit vivement la jolie soubrette.

— Ce sont vos affaires, ma belle enfant, et vous êtes avertie. A propos, pourriez-vous me dire où est mademoiselle Victorine?

— Je viens d'apercevoir mademoiselle qui rentrait à la maison, répondit Virginie, dont les joues s'étaient couvertes des plus belles couleurs.

— M. de Vaudrey inclina la tête en signe de remerciement, et il ouvrit la lettre que venait de lui remettre le garde-chasse. Dès les premiers mots qu'il y lut, une vive

satisfaction éclata sur son visage, et il poursuivit avec l'intérêt le plus prononcé.

Mademoiselle Virginie profita de cette lecture pour, s'éloigner à petit bruit, mais non sans avoir échangé auparavant, en dépit des conseils du baron, un tendre regard avec l'ancien sous-officier de cuirassiers.

— Rabusson, dit M. de Vaudrey après avoir achevé de lire la lettre qu'il mit dans sa poche, tu vas retourner chez moi, et tu couperas tes moustaches.

— Couper mes moustaches ! s'écria le garde ébahi.

— Il me semble que je m'exprime en français, reprit l'ex-lieutenant-colonel avec l'accent d'un homme habitué par un long commandement militaire à se voir obéi à la lettre ; tu couperas tes moustaches.

— Je les couperai bien certainement, mon colonel, si ça peut vous être agréable, répondit Rabusson d'un ton soumis, mais c'est drôle.

— Drôle ! en quoi ?

— C'est drôle que la même idée vous soit venue au même instant, à vous, mon colonel, et à mademoiselle Virginie.

— Mademoiselle Virginie veut donc aussi que tu coupes tes moustaches ?

— Elle en parlait tout à l'heure.

— Mauvais sujet, dit le baron en riant, que lui ont donc fait tes moustaches ? Est-ce que tu aurais eu l'audace de l'embrasser ?

— Ma foi, mon colonel, il n'a tenu qu'à elle, et je n'aurais pas mieux demandé si elle avait voulu, répliqua Rabusson, qui mit dans cette réponse évasive toute la discrétion qu'on peut attendre d'un amant délicat.

— Je le crois bien, morbleu ! Virginie est un gentil brin de fille. Mais revenons à ton affaire : tu vas donc aller couper tes moustaches et quitter ta bandoulière.

— Quitter ma bandoulière, mon colonel, et pourquoi çans vous commander ?

— Parce que n'étant plus mon garde, à compter de cet instant, il n'est pas convenable que tu portes plus longtemps une bandoulière où se trouve la plaque de mes armes.

— Vous me renvoyez ! s'écria l'honnête Rabusson, dont l'étonnement fit place soudain à une émotion douloureuse qu'exprima fortement son visage martial.

— Te renvoyer ! dit M. de Vaudrey en lui frappant amicalement sur l'épaule ; est-ce qu'on renvoie jamais un brave garçon comme toi ? J'aurais donc perdu la tête ? Bien loin de me priver de tes services, je te fais monter en grade : tout à l'heure tu étais mon garde-chasse, à dater d'à présent tu es mon commis de bois.

— C'est-à-dire, répondit Rabusson d'un air épanoui, que de simple maréchal des logis vous me faites maréchal des logis chef ? Accepté, mon colonel.

— Je te fais officier, morbleu ! ne confondons pas. Entre un commis de bois et un garde-chasse, il y a autant de différence qu'entre une épaulette et un galon.

— Alors, ça me va de mieux en mieux, mon colonel.

— Et ce n'est là que le commencement des grandeurs qui t'attendent, ajouta en riant M. de Vaudrey.

— Je suis content comme ça, dit Rabusson qui se frottait les mains d'un air radieux, et si je pouvais seulement savoir pour quelle raison il faut que je coupe mes moustaches...

— Pour la même raison qui exige que tu quittes ta bandoulière.

— Je ne suis pas plus avancé, mon colonel.

— Ni les moustaches ni la bandoulière ne sont d'uniforme dans le régiment où tu vas entrer.

— Le régiment ! nous reprenons donc du service ? ça me va encore.

— Non, Rabusson, nous ne reprenons pas du service, et nos campagnes sont bien finies.

— Alors, mon colonel, je n'y suis plus du tout.

— Avant deux mois, Grégoire Rabusson, dit le baron avec emphase, tu auras l'honneur de faire partie de l'administration municipale du royaume : tu seras maire.

— Maire ! répéta le nouveau commis de bois en ouvrant de grands yeux.

— Maire de l'illustre commune de Châteaugiron-le-Vieil, ajouta M. de Vaudrey en redoublant de solennité.

— Nous avons donc notre commune ? s'écria Rabusson, qui parut prêt à danser de joie.

— Nous l'avons, mon brave Grégoire, dit le baron dont le contentement semblait tout aussi vif que celui de l'ex-garde-chasse ; cette fois nous la tenons, notre pauvre et vieille commune. Après tant de démarches et d'efforts inutiles, je l'ai emporté enfin, en dépit de toutes les chicanes que m'ont suscitées les honorables bourgeois nos voisins. J'ai triomphé malgré le conseil municipal, malgré le sous-préfet, malgré le préfet, malgré le ministre, je crois. Eh ! eh ! poursuivit le gentilhomme campagnard en se frottant les mains, il paraît que petit bonhomme vit encore. Quoique je sois un des vaincus de 1830, il y a à Paris quelques personnes qui n'ont pas oublié les services qu'Henri de Vaudrey a pu leur rendre sous un autre régime. Allons ! allons ! l'espèce humaine n'est ni si ingrate ni si noire qu'on veut bien le dire.

— C'est donc la lettre que vous venez de lire, mon colonel, qui a apporté cette grande nouvelle ?

— Voilà dix jours que je l'attends ; mais enfin la voilà, et la chose est certaine. L'ordonnance du roi est arrivée à Mâcon, et le maire Amoudru a peut-être déjà reçu les avertissements de la préfecture pour dresser les listes électorales de la nouvelle commune.

— Ça ne lui donnera pas beaucoup de peine, mon colonel, puisque vous les avez déjà dressées vous-même, et qu'à notre dernier voyage à Mâcon vous les avez fait imprimer. Il ne reste plus qu'à poser les affiches.

— Cela sera fait demain matin.

— Comme vous menez tout ça, mon colonel ! Ça me rappelle le régiment ; nous faisiez-vous assez voltiger, malgré nos casques et nos cuirasses !

— Tu trouves ? dit le baron en souriant.

— C'est que quand vous vous êtes mis quelque chose en tête, il n'y a pas à dire ; il faut que ça marche.

— Cette fois-ci cela n'a pas marché fort vite ; mais enfin, comme dit le proverbe : Mieux vaut tard que jamais.

— D'ailleurs maintenant ça va aller tout seul, puisque tout est prêt, tant vos mesures étaient bien prises. Avoir fait imprimer ces listes d'avance, de manière qu'on n'ait plus qu'à les afficher, voilà une idée ! Vous pensez à tout, mon colonel.

— Oui, on me prend rarement sans vert, répondit M. de Vaudrey, qui ne paraissait pas complètement insensible aux éloges que lui adressait son confident.

— Ce sont nos bourgeois qui ne s'attendent guère à ce qui leur pend à l'oreille ; vont-ils enrager !

— Je le crois, et, entre nous, j'y compte.

— Et moi donc, mon colonel ! La fête ne serait pas complète s'ils ne se trouvaient pas prodigieusement vexés.

— Sois sûr qu'ils le seront.

— Ce sera bien fait ; ont-ils assez vexé eux-mêmes notre pauvre village, ces vilains maringouins ! Voulez-vous me permettre une chose, mon colonel ?

— Quoi ?

— De parcourir la ville en annonçant partout la grande nouvelle. Et que pas un de messieurs les bourgeois ne fasse la grimace ou n'ait l'air d'y trouver à dire, à moins qu'il ne veuille que je lui sangle ma bandoulière à travers la figure ;

aussi bien, puisque vous dites que je ne dois plus la porter, je n'aurai pas peur de la détériorer.

— Je te défends, répondit le baron, de parler à âme qui vive de ce que je viens de te dire. Aujourd'hui l'arrivée de mon neveu occupe tout le monde, et cela empêcherait notre nouvelle de produire l'effet que nous en attendons; mais demain nous offrirons à nos aimables voisins un petit déjeuner d'artillerie qui les tiendra en joie tout le reste du jour. Combien y a-t-il de poudre à la maison?

— Deux livres à peine.

— Ce n'est pas assez; achètes-en encore quelques livres. J'entends que *Fracasse* et *Réveille-matin* répondent victorieusement aux boîtes qu'on tirait tout à l'heure. Après tout, une commune affranchie d'un long esclavage vaut bien un marquis visitant son château, et l'on ne saurait trouver une meilleure occasion pour brûler de la poudre.

— J'en achèterai en m'en retournant; mais, mon colonel, est-ce sérieux ce que vous disiez tout à l'heure au sujet de cette place de maire?

— Comment! si c'est sérieux? Je ne puis pas être maire moi-même, puisqu'il ne me convient pas d'exercer un emploi sous le gouvernement actuel: mais j'entends que la place soit remplie par un homme sur qui je puisse compter en toute occasion, par un second moi-même, en un mot, et ce second moi-même est trouvé; c'est toi, Rabusson.

— Vous me flattez diablement, mon colonel, dit le futur administrateur en rougissant de plaisir et d'orgueil; mais si toute ma personne n'est pas digne d'entrer en comparaison avec votre petit doigt, en revanche, je vous suis dévoué corps et âme, et si vous pensez que ça suffise pour faire un maire passable...

— Ça suffit et au delà, le reste n'est qu'une routine, une bagatelle, et avant six mois je t'aurai mis au courant de ta besogne; tu sais que je n'entends pas trop mal l'administration?

— Si vous entendez l'administration ! s'écria Rabusson d'un air exalté ; ah ! sacrebleu ! le conseil municipal de nos bourgeois et le sous-préfet de Charolles, et le préfet de Mâcon, pourraient en dire des nouvelles. Les avez-vous suffisamment fait enrager toutes les fois que l'occasion s'en est présentée ! Tous tant qu'ils sont, mon colonel, pour peu que la fantaisie vous en prit, vous les feriez passer par le trou d'une aiguille.

— Pas tout à fait, dit en riant M. de Vaudrey ; mais enfin je connais passablement mon Code municipal et mon *Bulletin des lois*, et je me charge de faire de toi un maire fort présentable ; d'ailleurs tu as déjà un commencement.

— Sans doute, répliqua l'ex-garde-chasse déjà tout apprivoisé avec sa dignité future ; quand j'étais maréchal des logis fourrier, n'était-ce pas moi qui tenais les écritures de l'escadron ?

— Sancho Pança, reprit le baron, qui rit de nouveau, n'avait point par devers lui un pareil apprentissage à son entrée dans la carrière administrative, et malgré cela l'île de Barataria conserve encore aujourd'hui le souvenir de son gouvernement. Ainsi, à plus forte raison, est-il certain que tu feras un excellent maire. — Mais il est une heure passée, continua le gentilhomme campagnard en tirant sa montre, et je me fais peut-être attendre. Fais donc ce que je t'ai dit, et surtout bouche close.

— Soyez tranquille, mon colonel ; *motus* pour le quart d'heure, mais demain canonnade à mort.

— Demain, pour te dédommager de ton silence d'aujourd'hui, tu feras causer *Françassé* et *Réveille-matin* tant qu'il te plaira.

Charmé de l'agréable assurance de faire enrager les bourgeois de Châteaugiron presque autant que de la carrière brillante qui allait s'ouvrir devant lui, le maire en perspective s'inclina respectueusement devant son futur administré, et se dirigea vers la sortie des jardins, tandis que M. de Vaudrey,

un peu en retard sur l'heure fixée pour le dîner, reprenait à grands pas le chemin de la maison du maître de forges.

XIX

UN DINER D'ÉLECTEURS.

Lorsque M. de Vaudrey entra dans le salon de la forge, tous les convives s'y trouvaient déjà réunis, à l'exception de Georges Froidevaux.

Après avoir salué la maîtresse du logis comme s'il ne l'eût pas encore vue de la journée, le baron s'approcha de Victorine qu'il aperçut assise à l'écart, plus pâle que de coutume et visiblement préoccupée.

— Le petit accident de notre jeune ami n'aura pas de suite fâcheuse, lui dit-il tout bas, et il en sera quitte pour changer d'habits; ainsi ne nous punissez pas tous en restant triste et boudeuse, au lieu de vous montrer aimable comme de coutume.

— Où voyez-vous que je boude? répondit la jeune fille avec une sorte d'impatience nerveuse; j'ai mal à la tête, voilà tout.

— Nous savons ce que signifie le mal de tête en pareil cas. Vous boudez, vous dis-je; et par malheur c'est moi qui en suis la cause.

— Vous! Cela veut-il dire que vous croyez m'en avoir donné sujet?

— Peut-être; mais faisons un accord.

— Quel accord?

— Ne boudez plus, et je ne plaisanterai plus.

— Bien vrai? demanda Victorine en levant sur le baron ses jolis yeux dont l'éclat semblait amorti par quelque souci secret.

— Foi de gentilhomme ? répondit M. de Vaudrey, qui prononça ce serment d'aussi bonne grâce qu'eût pu le faire François I^{er} lui-même.

— En ce cas, je vous crois, reprit la jeune fille dont le front s'éclaira soudain.

— Nous sommes amis ?

— Oui, car si tout à l'heure vous avez été bien méchant d'abord, votre conduite ensuite a réparé vos torts. Vous exposiez votre vie.

— Bien, bien, ne parlons pas de ça, dit le gentilhomme campagnard à qui parut médiocrement plaire l'espèce de remerciement que lui adressait Victorine au sujet du secours qu'il avait porté à son amant.

— M. l'avocat Froidevaux nous fait un peu attendre, dit à haute voix M. Grandperrin, d'un ton qui semblait annoncer que l'honorable maître de forges avait une aussi haute idée des égards qu'il croyait lui être dus qu'autrefois le roi Louis XIV de susceptible et orgueilleuse mémoire.

— Je crois qu'il est inutile de retarder le dîner à cause de lui, dit M. de Vaudrey en répondant à l'observation aigre-douce du maître de la maison ; tout à l'heure il lui est arrivé, en partie par ma faute, un petit accident qui l'empêche peut-être de venir.

— Un accident ? demanda madame Grandperrin, tandis que Victorine, persuadée que le vieux gentilhomme allait déjà violer le traité qu'ils venaient de conclure, lui lançait à la dérobée un regard courroucé.

— Oui, madame, reprit le baron du ton le plus naturel ; tout à l'heure, avant d'entrer ici, je suis allé faire un tour de promenade dans votre parc, au bord de l'eau. De l'autre côté de la rivière, j'ai aperçu M. Froidevaux se promenant comme moi, et je lui ai fait signe de venir me rejoindre, car j'avais à lui parler. Au lieu de faire le grand tour par le pont, mon étourdi, ce n'est pas un crime à son âge, a voulu prendre le plus court et passer sur l'écluse qui,

comme vous savez, est presque à sec; par malheur à mi-chemin le pied lui a glissé et il est tombé dans la rivière.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria madame Grandperrin, qui tout aussitôt jeta sur sa belle-fille un regard scrutateur, que celle-ci n'aperçut pas, car elle tenait les yeux baissés et semblait fort embarrassée de son maintien.

— Rassurez-vous, madame, poursuivit M. de Vaudrey, notre spirituel avocat, qui nage fort bien, est sorti de l'eau presque aussi vite qu'il y était entré, et son accident se réduit à des habits mouillés. Mais comme il demeure à une demi-lieue d'ici, aller chez lui, changer de vêtement, et revenir, si tortefois il revient, tout cela lui prendra bien certainement plus d'une heure; c'est ce qui me fait penser qu'il est inutile de l'attendre, car nous pourrions l'attendre longtemps; et, comme a dit je ne sais quel poète :

Un dîner réchauffé ne vaut jamais rien.

Madame Grandperrin s'approcha de la cheminée et tira le cordon de la sonnette.

Un domestique parut.

— Faites servir, dit la maîtresse du logis.

— Voilà un faux pas assez contrariant, lui dit à demi-voix M. de Boisjoly, qui se trouvait assis près d'elle; si M. Froidevaux ne vient pas, c'est une bonne occasion manquée.

— Chargez-vous seulement de M. de Vaudrey; c'est l'essentiel, répondit Clarisse du même ton. Quant à M. Froidevaux, peut-être n'aurai-je besoin de personne pour l'amener à composition. Ainsi occupez-vous uniquement de livrer au baron une attaque décisive.

— Fiez-vous à moi, madame, reprit le courtier politique avec un rusé sourire; je guigne mon sanglier, et fût-il encore dix fois plus féroce, j'ose espérer qu'il restera dans mes toiles.

Quelques instants plus tard, les convives, composés,

outre les personnages qu'on connaît déjà, d'une quinzaine d'électeurs départementaux, étaient assis autour d'une table servie avec la fastueuse abondance qui distingue en général les festins des maîtres de forges.

Madame Grandperrin avait à sa droite le baron de Vaudrey, et à sa gauche M. de Boisjoly. Victorine était assise près de son père, qui avait fait mettre de l'autre côté de lui, à la place primitivement destinée à l'avocat Froidevaux, le percepteur des contributions, Chavelet. Les autres convives, fermiers ou industriels, petits propriétaires ou employés subalternes, mais pour la plupart bourgeois de Châteaugiron, s'étaient assis au hasard.

Dans cette réunion gastronomique et politique, on se trouvaient tous les électeurs du canton qui tenaient par un lien quelconque au gouvernement, le juge de paix Bobilier et le maire Amoudru brillaient par leur absence comme autrefois dans les cérémonies publiques, sous le triumvirat romain, les images de Cassius et de Brutus. Mais aux yeux des invités, la dissidence de deux fonctionnaires devait se trouver plus que compensée par la présence inattendue, et en apparence fort significative, du baron de Vaudrey, ce personnage considéré par-dessus tout autre dans le pays; sans compter qu'on n'ignorait pas que l'avocat Froidevaux, cet autre important personnage si influent parmi les gens de son opinion, aurait aussi assisté au repas, s'il n'eût été, au moment d'y paraître, la victime d'un accident imprévu.

Cependant, quoique les électeurs du parti ministériel parussent devoir se livrer sans arrière-pensée à l'espoir de voir triompher leur candidat, le commencement du dîner fut froid et pour ainsi dire contraint. On mangeait fort bien à la vérité et l'on buvait de même, mais on parlait à peine. A part les maîtres du logis et les personnes placées près d'eux, la conversation se réduisait à quelques paroles échangées entre voisins de table, à voix basse et parfois d'un air

mystérieux ; plusieurs des convives semblaient distraits, d'autres même paraissaient soucieux.

En homme d'esprit et d'expérience, M. de Boisjoly devina promptement que la froideur ou, pour mieux dire, le malaise général, n'avait d'autre cause que l'arrivée du marquis de Châteaugiron. Par une coïncidence imprévue et funeste, cette arrivée triomphante écrasait de tout le poids de sa publique solennité le festin à huis clos du candidat conservateur. Il était évident que, grâce à quelques largesses habilement exploitées, le marquis avait obtenu le plus grand succès près de la majorité de la population châteaugironnaise ; et comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, ce succès se traduisait pour les partisans de son concurrent politique par une espèce de découragement qui chez quelques-uns même semblait prêt à tourner à la défection.

M. de Boisjoly, tout en soutenant une conversation assez banale, avait l'oreille aux écoutes ; il put donc entendre un employé du cadastre, assis à sa gauche, dire à son autre voisin d'un ton confidentiel :

— Des gens bien informés m'ont assuré que si le ministère tombait, le marquis serait nommé pair de France d'emblée ou tout au moins préfet.

— En ce cas, répondit le voisin, autre agent du gouvernement, ceux qui voteront contre lui pourront peut-être s'en repentir.

— C'est justement ce que je voulais vous dire.

— Cela demande réflexion.

Il est inutile de le dire, car tout le monde se le rappelle, en 1836, le ministère menaçait en effet de tomber, ainsi que cela lui arrive périodiquement au moins une fois l'an, et même cette fois-là, par hasard il tomba réellement. Or, pour peu qu'on ait fréquenté la race des employés, il est facile de se figurer l'impression que ne manque jamais de produire sur une partie de ses membres cette simple suppo-

sition, qu'elle soit comminatoire ou seulement prévoyante :
Si le ministère tombait.

Que le marquis de Châteaugiron pût être nommé d'emblée pair de France ou même préfet, cela était sans doute absurde à dire, et pourtant cela se disait presque ouvertement, et, qui plus est, cela se disait à la table de son concurrent politique, à qui le gouvernement prêtait hautement son appui. M. de Boisjoly comprit aussitôt le danger qu'il y aurait à laisser prendre la moindre consistance à un pareil propos, et il reconnut qu'il était urgent de porter remède sur-le-champ à l'attiédissement dont semblaient atteints la plupart des électeurs de la réunion.

Le conseiller dirigea donc franchement et hardiment la conversation vers le grand événement du jour, l'arrivée du marquis de Châteaugiron et la réception solennelle que lui avait faite une partie des habitants du bourg. Sachant que, pour détruire le prestige dont a su s'entourer un adversaire, l'arme la plus infailible est le ridicule, il cribla de plaisanteries impitoyables les différents acteurs qui avaient pris part à la cérémonie du matin. Ni la toge du juge de paix, ni l'écharpe du maire, ni même la soutane du curé, ne mirent ces trois éminents fonctionnaires à l'abri de ses brocards ; et sans la présence du baron de Vaudrey, il est hors de doute qu'il en eût décoché la meilleure partie au marquis de Châteaugiron lui-même.

Pendant cette flagellation satirique, M. de Boisjoly trouva un auxiliaire, sinon très-spirituel, du moins fort zélé, dans le percepteur des contributions, qui en toute occasion affichait un dévouement sans bornes au ministre auquel il devait sa place. Mais comme il arrive presque toujours aux subalternes lorsqu'ils essaient de copier leurs supérieurs, là où M. de Boisjoly avait glissé habilement sans appuyer, c'est-à-dire à l'endroit du marquis, Prosper Chavelet posa une lourde patte dont il croyait les griffes très-acérées, et il

cassa la glace, au risque de tomber dans l'eau et de s'y noyer; ce qui arriva.

M. de Vaudrey avait écouté en silence, et de l'air d'un homme parfaitement désintéressé dans la question, les plaisanteries assez piquantes du conseiller de préfecture; mais au premier mot du percepteur qui lui parut s'appliquer, moquerie assez grossière, au marquis de Châteaugiron, son neveu, il se pencha vers madame Grandperrin et lui dit à l'oreille :

— Je vous demande la permission, madame, de rappeler à l'ordre M. Chavelet, qui paraît se croire ici à une table d'hôte et non dans votre salle à manger.

Quoique vivement contrariée, Clarisse n'osa refuser au gentilhomme campagnard la permission qu'il lui demandait, et dont elle le connaissait capable de se passer au besoin.

— Mon cher baron, lui dit-elle à demi-voix, vous savez bien que chez moi vous avez votre franc parler; mais, je vous en prie, ne traitez pas trop durement ce pauvre percepteur, ses bons mots sont certes trop peu spirituels pour mériter l'honneur que vous voulez leur faire en les relevant.

M. de Vaudrey s'inclina du côté de sa voisine, comme pour la remercier de l'espèce de lettre de marque qu'elle venait de lui accorder malgré elle, et sans le moindre délai il donna chasse à l'employé trop zélé.

— Monsieur Prosper Chavelet, dit-il à haute voix en interpellant à travers la table le percepteur qui se trouvait assis précisément en face de lui, vos plaisanteries me semblent d'autant plus déplacées, qu'à part mon neveu, qui n'y attache pas, je crois, une excessive importance, elles tombent d'aplomb sur mademoiselle votre sœur; car ce matin même elle a pris part à la cérémonie dont vous vous moquez si agréablement, en offrant une corbeille de fleurs à la marquise de Châteaugiron, ma nièce.

— Monsieur le baron, balbutia le percepteur passablement abasourdi, je ne sais si ma sœur a pris part réellement...

— Ne faites donc pas l'ignorant, monsieur Prosper Chavelet, interrompit le gentilhomme campagnard avec un rire moqueur, personne ici ne vous croirait.

— Pourtant, monsieur le baron...

— Laissez donc, vous dis-je. Vous êtes un trop profond politique pour abandonner ainsi mademoiselle votre sœur à ses propres inspirations, et vous ne me persuaderez jamais que sa conduite de ce matin n'a pas été convenue d'avance entre vous deux.

— Je proteste, messieurs...

— Qu'on ose encore nier après cela que nous soyons dans un siècle de progrès ! reprit le baron, qui de nouveau coupa la parole au percepteur décontenancé et promena tout autour de la table un regard étincelant de sarcasme : autrefois les plus grands seigneurs seuls osaient pratiquer cette politique raffinée qui consiste à s'arranger entre frères de manière que l'un combatte dans un camp et l'autre dans un autre, afin de s'assurer des amis partout ; mais voilà qu'aujourd'hui M. Prosper et mademoiselle Ursule Chavelet, qui ne sont, que je sache, ni duc ni duchesse, se trouvent du premier coup passés maîtres en cette belle science, puisque, tandis que le frère sert le roi à cette table, la sœur, de son côté, sert la Ligue à celle de M. Châteaugiron, le tout du meilleur accord. Pour moi, je l'avoue, je trouve cela fort beau, et je me propose, si toutefois madame Grandperrin me le permet, de porter au dessert un toast en l'honneur du couple intelligent qui nous ramène ainsi aux mœurs édifiantes de certains grands seigneurs d'autrefois.

Parmi les convives, Prosper Chavelet comptait des ennemis ; tout percepteur en a. L'apostrophe ironique du baron fut donc accueillie par des rires unanimes, à peine

comprimés par le respect dû aux maîtresses de la maison. Quant au patient, qui, par son imprudence, venait de s'attirer une correction si vertement appliquée, rouge, confus, et forcé de dévorer en silence son humiliation, car un coup de coude de M. Grandperrin l'avait averti de se taire, il semblait rapetissé de plusieurs pouces et près de s'aplatir complètement sur sa chaise, comme s'affaisse un sac dont on vient d'ôter le grain.

— Eh bien ! que dites-vous de notre sanglier ? demanda tout bas madame Grandperrin à son voisin de gauche.

— Il a le coup de boutoir fort beau, répondit M. de Boisjoly en affectant la sarcastique impassibilité qui n'était pas le moindre mérite des mots à effet du prince de Talleyrand.

— Cela ne vous décourage pas ?

— Rien ne me décourage, madame, et vous en aurez bientôt la preuve.

— Vous persistez donc dans votre projet ?

— Dès que le dîner sera fini, au risque de me voir décousu comme vient de l'être ce pauvre percepteur, j'attaquerai la bête.

Le repas dura plus d'une heure encore, car en province on festine longuement ; mais enfin le moment arriva où la maîtresse du logis put, sans violer les lois de l'hospitalité châteaugironaise, donner le signal de la clôture, en se levant de table. A sa suite, tout le monde passa de la salle à manger sur une terrasse située entre la maison et le jardin, où le café fut aussitôt servi.

M. de Boisjoly ne différa pas d'un seul instant son attaque. Profitant d'un moment où les convives se trouvaient divisés en différents groupes, il se dirigea, une tasse de moka d'une main et une petite cuiller de vermeil de l'autre, vers M. de Vaudrey, qui, ne prenant jamais de café, se disposait à rejoindre mademoiselle Grandperrin, assise sur un banc, à l'un des bouts de la terrasse.

XX

LA CHASSE AUX VOTES.

En voyant venir à lui M. de Boisjoly, auquel jusque-là il n'avait pas accordé, du moins en apparence, la moindre attention, le gentilhomme campagnard prit un air réservé, mais il ne fit aucune tentative pour échapper à l'attaque dont il se trouvait visiblement menacé.

— Monsieur le baron, lui dit le conseiller de préfecture, avec la politesse mielleuse qui lui était habituelle, et que semblaient accroître encore les circonstances difficiles, j'aurais désiré que M. Grandperrin eût songé à me présenter à vous; mais puisque notre cher hôte a négligé cette petite formalité, permettez-moi de réparer son oubli en me présentant moi-même.

Sans répondre un seul mot, M. de Vaudrey s'inclina légèrement de l'air le plus froid.

— Quoique j'aie déjà eu l'honneur de me rencontrer avec vous, poursuivit M. de Boisjoly sans paraître remarquer la sécheresse de cet accueil, je doute que vous vous rappeliez mon nom.

— Je le connais, monsieur, répondit le baron d'un ton bref.

— Armand de Boisjoly...

— Conseiller de préfecture à Mâcon. Vous voyez, monsieur, que je vous connais parfaitement et qu'il était inutile que vous prissiez la peine de me décliner votre nom.

— Puisque vous avez si bonne mémoire, reprit le faiseur d'élections toujours souriant, peut-être n'aurez-vous pas non plus oublié à quelle occasion nous nous sommes rencontrés l'an dernier?

— A vrai dire, monsieur, répondit le gentilhomme cam-

pagnard, peu disposé à s'humaniser, je n'ai pas attaché assez d'importance à cette rencontre pour chercher à la graver dans mon souvenir.

— C'était à Charolles, monsieur le baron, lors du dernier comice agricole.

— C'est possible, monsieur.

— J'y remplaçais mon préfet, qui en ce moment se trouvait en congé à Paris.

— Je ne dis pas le contraire, monsieur, mais je n'y ai pas fait attention.

— Je comprends à merveille que vous n'avez conservé aucun souvenir de notre rencontre ; mais, quant à moi, s'il était possible que je l'eusse oubliée, un seul fait suffirait pour m'en rafraîchir la mémoire.

— Un fait, monsieur ?

— Très-flatteur pour vous, monsieur le baron ; car j'entends par là les trois prix que vous avez remportés à ce comice.

— Deux seulement, monsieur.

— N'était-ce que deux ? En tous cas, ces deux prix en valent bien trois, puisque l'un vous a été offert, si je ne me trompe, à l'occasion d'une charrue d'un nouveau modèle dont vous êtes l'inventeur, et l'autre en récompense de vos efforts aussi heureux qu'intelligents pour l'amélioration de la race bovine, dont vous aviez présenté au concours quelques échantillons magnifiques.

— Vous commettez une nouvelle erreur, monsieur, et cette fois elle est double, répondit M. de Vaudrey, qui, pour rester sourd aux flatteries intéressées du courtier électoral, semblait n'avoir aucun besoin qu'on lui mît de la cire dans les oreilles, comme fit Ulysse à ses matelots en passant devant l'île des Sirènes ; d'abord je n'ai nullement la prétention d'imiter Triptolème en inventant des charrues ; tout mon mérite se réduit à me servir dans l'exploitation de mon domaine de celles qui jusqu'ici m'ont paru les meilleures,

la charrue Grangé pour les labours profonds, et le swing-plough d'Artur Young pour les terres légères ; c'est donc à mon bon sens, qui, grâce aux deux instruments dont je viens de parler, a obtenu dans mon petit terrain d'assez beaux résultats agricoles, et non à mon imagination, laquelle, je dois en convenir, ne s'est jamais montrée fort créatrice, qu'on a bien voulu décerner un premier prix. Quant aux échantillons que j'ai présentés au concours, je suppose qu'au lieu de race bovine, c'est race ovine que vous avez voulu dire, puisque les magnifiques bœufs qui, dites-vous, m'ont fait décerner une seconde médaille, ne sont en réalité que de très-modestes moutons.

— Bovine, ovine, dit M. de Boisjoly en affectant de rire, c'est comme *Borgia* et *orgia* ; il n'y a qu'un B de différence, et en retranchant ce B, ainsi que cela se pratique dans le drame de Victor Hugo, nous nous trouverons d'accord. Je me rappelle parfaitement maintenant, ajouta-t-il d'un ton plus sérieux, que ce sont en effet vos superbes mérinos qui vous ont valu un second prix.

— Troisième erreur, monsieur. Mon domaine n'est pas assez vaste pour que je puisse y offrir à des moutons de race espagnole le changement de pâturage sans lequel prospèrent rarement ces animaux *transhumants* de leur nature ; mes superbes mérinos sont donc tout simplement des moutons de Dishley et de Cheviot que j'ai réussi à acclimater, et dont l'espèce semble même s'être améliorée depuis que j'ai eu l'idée de les croiser avec des moutons de Saxe.

— Cela va-t-il durer longtemps comme ça ? se demanda le conseiller de préfecture ; jusqu'à présent j'ai eu la main aussi malheureuse que ce cachalot a la peau dure, et voilà mon premier grappin hors de service. Allons ! essayons d'un autre.

M. de Vaudrey venait de s'incliner légèrement comme pour mettre fin à la conversation.

— Monsieur le baron, se hâta de dire M. de Boisjoly, puisque nous parlons du comice agricole, vous souvenez-vous de la piètre figure qu'y fit votre sous-préfet ?

— Je vous croyais l'ami de M. Dérivaux ? dit le gentilhomme campagnard d'un ton glacial.

— Son collègue, oui, ou du moins à peu près ; mais son ami ! fit le conseiller de préfecture avec une moue dédaigneuse ; si j'étais l'ami de M. Dérivaux, je n'aurais pas ri de si bon cœur de la petite leçon que vous lui avez donnée en plein comice, et qu'il s'était si justement attirée. Elle était verte et piquante, la leçon : ah ! ah ! j'en ris encore quand j'y pense.

— Je ne sais, monsieur, à quoi vous voulez faire allusion, dit le baron, dont le visage froid et sérieux refusa impitoyablement de s'associer à l'hilarité que M. de Boisjoly s'efforçait d'épanouir sur sa propre physionomie.

— Comment ! vous ne vous rappelez pas ? C'était dans une réunion des membres du comice ; on parlait, comme de raison, économie agricole, et l'entretien était tombé sur les meilleurs moyens de nourrir et d'engraisser le bétail. Vous prîtes la parole, monsieur le baron, et dans une allocution pleine de substance, comme vous savez en faire, vous énumérâtes différents systèmes d'alimentation parmi lesquels vous sembliez pencher pour le système légumineux. Vous devez vous en souvenir ?

— Fort vaguement.

— Le mot de carottes revint à plusieurs reprises sur vos lèvres : en pareille matière cela était fort naturel, mais cette répétition fit sourire M. Dérivaux, qui a des prétentions à la causticité, et il se permit d'adresser à l'un de ses voisins une observation qui vous parut devoir s'appliquer ironiquement au terme dont vous veniez de vous servir. Ce fut alors que, vous redressant de toute votre hauteur et prenant votre plus grand air (c'est qu'il n'y a pas à plaisanter quand vous pre-

nez cet air-là, ce pauvre percepteur Chavelet vient d'en faire l'épreuve tout à l'heure); prenant donc une attitude imposante, tandis que votre physionomie exprimait une dédaigneuse ironie, vous vous tournâtes du côté de M. Dérivaux, et, le regardant bien en face, vous lui dites : « Monsieur le sous-préfet, un pauvre campagnard de mon espèce n'est pas obligé de mettre de la littérature ni de l'éloquence dans ses paroles ; pourvu qu'il ne cherche à blesser personne et qu'il se fasse clairement comprendre, on doit lui permettre l'emploi du mot propre et le dispenser des périphrases poétiques, un peu passées de mode d'ailleurs depuis l'abbé Delille. De plus, je vous ferai observer, monsieur le sous-préfet, que si je parle de carottes, que si j'en plante même, du moins je n'en tire jamais. » Ah ! ah ! jugez de l'éclat de rire général.

— La plaisanterie, à supposer que j'aie adressé en effet quelque chose de semblable à M. Dérivaux, me paraît fort médiocre, dit le baron toujours impassible, et à coup sûr elle ne mérite pas l'honneur que vous lui faites en vous en souvenant.

— Une plaisanterie médiocre ! s'écria M. de Boisjoly, qui feignit de se révolter contre la modestie exagérée du gentilhomme campagnard; mais c'est à dire que dans la circonstance c'était bien plus qu'un trait piquant décoché avec autant d'à-propos que d'esprit, c'était un vrai coup d'assommoir pour ce pauvre sous-préfet, qui, au su de tout le monde, est criblé de dettes, sans cesse aux expédients, journellement occupé à tirer, aux dépens de ceux qui s'y laissent encore prendre, quelque légume du genre de ceux dont vous parliez. Ah ! ah ! ce bon M. Dérivaux ! Et ce qui rendait encore la chose plus amusante, c'est qu'il y avait là, au comice, trois ou quatre de ses créanciers qui riaient jaune, tandis que tout le reste éclatait. Une plaisanterie médiocre ! moi je vous soutiens, monsieur le baron, que la plai-

santerie était excellente, et vos carottes tout à fait assaisonnées au sel attique. Ah ! ah !

Le conseiller de préfecture recommença ses éclats de rire, dans l'espoir sans doute que son interlocuteur finirait par y prendre part ; mais il fut déçu dans son calcul, et, faute d'écho, cette gaieté factice ne tarda pas à s'éteindre.

M. de Vaudrey avait attendu sans sourciller la fin de l'accès ; il regarda alors M. de Boisjoly, et en même temps un sourire fin et moqueur vint animer sa physionomie, jusque-là grave et impassible.

— Monsieur, dit-il tranquillement, comptez-vous me faire poser longtemps ?

— Vous faire poser, monsieur le baron ! s'écria le conseiller de préfecture, dont la figure n'offrait plus la moindre trace d'hilarité.

— Écoutez ; débarrassez-vous de votre tasse, aussi bien votre café doit être froid, et allons faire un tour dans le parc ; pour causer nous y serons mieux que sur cette terrasse, où tous les yeux sont fixés sur nous.

Sans parler de madame Grandperrin et de son mari, la plupart des convives en effet observaient curieusement les deux principaux d'entre eux, et semblaient attendre avec une sorte d'impatience le résultat de leur entretien.

M. de Boisjoly se hâta de remettre à un domestique sa tasse de moka presque pleine, et il accompagna le baron qui dirigea sa marche vers l'allée des marronniers. Bien avant d'y arriver, les deux interlocuteurs se trouvèrent assez loin du reste des invités pour pouvoir reprendre leur conversation sans craindre les oreilles indiscrètes.

— Maintenant causons, dit le baron en rompant le silence qui avait duré depuis qu'ils avaient quitté la terrasse ; mais d'abord, permettez-moi de vous adresser une petite question.

— Parlez, monsieur le baron.

— Vous la trouverez peut-être assez déplacée, car un

écolier de huitième pourrait y répondre, et vous êtes, je le sais, un homme fort instruit ; mais veuillez considérer que je suis moi-même un pauvre campagnard devenu depuis plusieurs années fort étranger aux belles manières...

— Monsieur le baron, interrompit le conseiller en feignant de sourire, du moment que vous vous traitez de pauvre campagnard, c'est que vous allez me décocher quelque bonne malice, car c'est ainsi, je me le rappelle fort bien, que vous avez commencé l'exécution de ce bon M. Dérivaux.

— Laissons là M. Dérivaux, et revenons à ma question. Vous avez lu inmanquablement la fable du Renard et du Corbeau ?

— Je l'ai lue, en effet, répondit M. de Boisjoly en s'efforçant de stéréotyper sur sa physionomie un enjouement inaltérable.

— Je vois à votre sourire que vous devinez déjà l'application que j'en veux faire. D'ailleurs, si vous ne la devinez pas, la voici. Vous avez, certes, au moins autant d'esprit, d'adresse et d'éloquence que maître renard ; mais, de grâce, qui a pu vous faire supposer que j'eusse de mon côté la sotte et crédule vanité de maître corbeau ?

— Mon Dieu ! monsieur le baron, dit le conseiller avec un rire contraint, veuillez bien être persuadé que je n'ai pas la moindre envie de manger votre fromage.

— Si fait, monsieur, si fait ; ou du moins, s'il ne vous convient pas de le manger vous-même, ne seriez-vous pas fâché de pouvoir en faire cadeau à notre digne hôte, M. Grandperrin, puisque mon fromage, pour en finir avec l'allégorie, n'est autre chose que les voix des électeurs de ce canton sur lesquels vous vous figurez, à tort ou à raison, que je puis exercer quelque influence.

— Eh bien ! j'aime beaucoup mieux ça, s'écria M. de Boisjoly en prenant tout à coup un accent de brusque franchise ; je tournais fort gauchement autour de la question,

et je vous sais gré, monsieur le baron, d'avoir mis un terme à mes évolutions maladroitement, en abordant de vous-même le sujet dont je voulais vous entretenir. Oui, je n'hésite pas à en convenir, un de mes désirs les plus vifs, je n'ose pas encore dire une de mes espérances, est d'assurer à la candidature de notre ami commun Grandperrin l'appui de votre haute et si légitime influence.

— Avez-vous réfléchi, monsieur, qu'un des adversaires de M. Grandperrin est le marquis de Châteaugiron, mon neveu ?

— Il était impossible que je ne fisse pas une pareille réflexion.

— Et quoique vous l'avez faite, vous cherchez cependant à me gagner à votre parti ?

— C'est en ce moment mon désir le plus vif, comme je viens d'avoir l'honneur de vous le dire.

— Cependant il doit vous paraître probable que si je me décide à me mêler de cette affaire, je soutiendrai mon neveu plutôt qu'un étranger.

— De la part de tout autre que monsieur le baron de Vaudrey, cela, je l'avoue, me paraîtrait en effet excessivement probable.

— Pourquoi cette exception en ma faveur ?

— Parce que monsieur le baron de Vaudrey est lui-même un homme d'exception, un homme de dévouement autant que d'honneur, constant dans ses sentiments, invariable dans ses principes, fidèle à son parti en dépit des revers, un homme enfin...

— Nous voilà retombés dans notre fable de tout à l'heure, interrompit sèchement le gentilhomme campagnard.

En dépit de son assurance, M. de Boisjoly parut un instant démonté.

— Monsieur le baron, reprit-il après un silence de quelques secondes il est vraiment fort difficile de discuter avec

vous. Au moindre mot qui ressemble à un éloge, vous vous emportez comme un cheval ombrageux. Est-ce ma faute à moi si pour ce qui vous concerne la vérité ressemble quelquefois à la flatterie ?

— Encore ! dit M. de Vaudrey avec un sourire sardonique ; de grâce, maître renard, laissez là mon plumage, et veuillez me dire la raison qui vous fait supposer que je pourrais abandonner la candidature de mon neveu pour soutenir celle de M. Grandperrin ?

— Je vais m'expliquer clairement et catégoriquement, répondit M. de Boisjoly avec la résolution désespérée d'un joueur malheureux jusqu'alors qui place le reste de son enjeu sur une seule carte. Vous êtes légitimiste, monsieur le baron : vous avez quitté le service en 1830 pour ne pas prêter serment au gouvernement actuel, et pour la même raison vous vous êtes constamment abstenu d'aller aux élections. Il est donc impossible que vous ne voyiez pas avec un souverain déplaisir la conduite du marquis de Châteaugiron, prêt à quitter la ligne où il a marché jusqu'ici sur vos pas, pour se rallier au nouvel ordre de chose. Voilà ce qui me fait penser que, loin de l'encourager à un acte qu'il ne m'appartient certes pas de blâmer, mais qui à vos yeux doit équivaloir à une véritable défection, vous n'épargnerez rien au contraire pour l'en détourner ; et voilà, par une conséquence fort logique, pourquoi j'espère obtenir de vous que vous appuyiez notre candidat. En ce moment, vous le savez fort bien, et j'en conviens franchement, l'élection dépend de vous. Si vous soutenez votre neveu, ou même si vous restez neutre, nous serons battus ; si vous nous donnez vos voix, au contraire, il échouera et restera ainsi forcément dans la ligne où vous l'avez maintenu depuis six ans. Conserver au nom de Châteaugiron l'éclat de fidélité sans tache dont il a brillé jusqu'à ce jour, ou le voir donner un démenti à son passé en se laissant inscrire sur les listes des Tuileries, voilà, pour ce qui vous regarde, où

se réduit la question. Maintenant c'est à vous de la résoudre. — Eh bien ! monsieur le baron, ajouta le conseiller en arrêtant sur le vieux gentilhomme un regard fin et pénétrant, êtes-vous content, cette fois ? M'accuserez-vous encore d'être un flatteur ou de manquer de franchise, et suis-je toujours maître renard ?

— Plus que jamais, morbleu ! s'écria M. de Vaudrey d'un ton bourru ; car cette fois vous avez trouvé le vrai moyen de me soutirer mon fromage.

— Vrai ? dit M. de Boisjoly, qui ne put réprimer un mouvement de joie.

— Ne triomphez pas encore, reprit le baron en remarquant ce geste involontaire ; je ne promets rien, je ne prends pas d'engagement. Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai déjà envisagé la question sous le point de vue que vous venez de me présenter avec toute l'habileté qui vous caractérise, et que j'y réfléchirai encore sérieusement. En un mot, comme disent les rois, j'aviserais.

— C'est que je suis forcé de partir demain, observa M. de Boisjoly d'un air insidieux ; et si j'emportais la moindre assurance...

— Si vous partez, M. Grandperrin reste ; il me semble que c'est l'essentiel, interrompit d'un ton bref le gentilhomme campagnard.

— Assurément ! mais cependant si avant mon départ j'avais pu obtenir un résultat certain, je serais...

— J'aviserais, vous dis-je.

M. de Boisjoly vit à la physionomie du baron, redevenue soudain froide et sérieuse, qu'il y aurait de l'imprudence à insister davantage, et qu'à poursuivre un triomphe complet il courrait risque de compromettre le demi-succès qu'il venait d'obtenir.

— L'affaire est en bonne voie, se dit-il prudemment, et je puis abandonner maintenant à madame Grandperrin,

qui me paraît une femme fort adroite, le soin de la conduire au port.

Les deux interlocuteurs reprirent le chemin de la maison et firent quelques pas en silence.

— Monsieur le baron, dit au bout d'un instant le conseiller de préfecture d'un air souriant, maintenant que nous sommes d'accord, ou à peu près, et que je ne puis plus être accusé de chercher à vous séduire, ce qui serait, je crois, un peu difficile, j'ai bien envie de vous offrir un petit cadeau.

— Un cadeau ! répéta M. de Vaudrey en arrêtant sur son compagnon un regard sérieux.

— Oh ! rassurez-vous ; le présent que je veux vous faire n'a rien qui puisse blesser la susceptibilité la plus délicate, et j'ose même espérer que vous ne l'accepterez pas sans plaisir.

Le conseiller de préfecture tira d'une des poches de son habit une lettre assez volumineuse et l'offrit à M. de Vaudrey, en mettant dans ce geste toute la gracieuseté dont il était capable.

— Mais ce paquet est adressé au maire Amoudru, dit le baron en lisant sur l'enveloppe le nom de l'honnête administrateur.

— C'est égal, vous pouvez l'ouvrir.

— Briser un cachet ?

— Pourquoi pas, puisque c'est le cachet de la préfecture et que je représente ici cette même préfecture ?

— C'est juste, répondit M. de Vaudrey, qui, sans résister plus longtemps, décacheta l'enveloppe et en tira deux papiers pliés en quatre : l'un était une copie de l'ordonnance du roi qui venait d'accorder ou plutôt de restituer au village de Châteaugiron-le-Vieil le titre de commune ; l'autre renfermait un arrêté du préfet de Mâcon, enjoignant au maire Amoudru d'exécuter ladite ordonnance en procé-

dant sans délai à la confection de la liste des nouveaux électeurs communaux.

Après avoir parcouru ces deux pièces, M. de Vaudrey tira de sa poche à son tour la lettre que lui avait apportée Rabusson, et la montra au conseiller avec un sourire railleur.

— Votre nouvelle est un peu déflorée, lui dit-il, car je la sais depuis ce matin.

— Eh bien ! si je n'ai pu parvenir à vous surprendre, reprit M. de Boisjoly assez contrarié, vous me permettrez du moins de vous offrir mes compliments sincères ?

— Sincères, c'est possible, mais à coup sûr fort inattendus, dit le baron d'un air de persiflage.

— Mais pourquoi donc ?

— Parce que depuis deux ans votre préfecture a fait tout ce qui était en son pouvoir pour m'empêcher de réussir.

— Je vous assure, monsieur le baron, que vous êtes complètement dans l'erreur : c'est le sous-préfet Dérivaux qui a cherché à entraver votre affaire ; mais à Mâcon...

— A Mâcon aussi bien qu'à Charolles, l'administration a toujours été contre moi, ce qui, après tout, ne m'a pas empêché de réussir, comme vous venez d'en avoir la preuve. Maintenant que j'ai remporté malgré vous, ou plutôt contre vous, une victoire à laquelle, j'en conviens, je tenais infiniment, il est sans doute fort habile de chercher à vous en attribuer le mérite ; mais, par malheur, je suis trop bien informé pour ne pas me croire parfaitement dispensé de toute espèce de reconnaissance. Entendons-nous donc bien, monsieur, avant de nous séparer : nous restons vis-à-vis l'un de l'autre dans les mêmes termes où nous nous trouvions avant cette conversation ; je ne vous dois rien et je ne veux vous devoir rien, de même que vous auriez tort de vous croire mon obligé si, par des considérations tout à fait personnelles, je me décidais à soutenir la candidature de M. Grandperrin.

— Grogne, sanglier, grogne, se dit M. de Boisjoly au lieu

de répondre, pour avoir tes votes je te permettrais même de jouer du bouloir.

Un instant plus tard, le baron et le conseiller étaient revenus sur la terrasse, où leur retour excita un sentiment de curiosité qui ne fut pas satisfait, car ils se séparèrent aussitôt. Tandis que M. de Vaudrey allait s'asseoir sur un banc à côté de Victorine, M. de Boisjoly s'approcha de madame Grandperrin.

— Eh bien ? lui demanda-t-elle tout bas d'un air d'anxiété.

— Madame, répondit en souriant le courtier d'élections, j'ai blessé la bête, mais elle court encore, et maintenant c'est à vous de l'achever.

— Je m'en charge, dit Clarisse, lorsque M. de Boisjoly lui eut brièvement expliqué où en était l'affaire.

XXI

LE CLUB DU CHEVAL-PATRIOTE.

Au château, la fête destinée à célébrer l'arrivée de la marquise de Châteaugiron ne s'était vu troubler par aucun accident, et ses moindres détails avaient obtenu autant de succès qu'en pouvait désirer le juge de paix, son principal auteur.

Le dîner offert à la table même des maîtres de la maison, aux dignitaires et à une partie des notables du bourg ; le festin, moins raffiné peut-être, mais fort somptueux cependant, servi à la compagnie de pompiers sous une tente dressée à cet effet et décorée de banderoles aux couleurs de Châteaugiron ; le bal champêtre sur la terrasse, les jeux de toute espèce dans les jardins, un assez joli feu d'artifice tiré à la chute du jour, à l'extrémité d'une pelouse au bout de laquelle commençait le parc, tout, en un mot, avait réussi au delà des espérances de l'ordonnateur de la fête.

Complimenté à vingt reprises sur le beau résultat de ses diverses dispositions, M. Bobilier d'ailleurs avait remporté au dessert un succès plus flatteur encore, puisqu'il lui était tout personnel. En dépit de la mine renfrognée du curé Dommartin, et malgré les railleries échangées à demi-voix entre la douairière de Bonvalot et le vicomte de Langerac, assis à côté l'un de l'autre, les couplets chantés par le juge de paix avec l'enthousiasme le plus chevrotant, avaient obtenu les honneurs du bis, et la jeune marquise, comparée tour à tour à Hébé, à Vénus et à Minerve, avait, en retour de cette galanterie mythologique, porté la santé du poète septuagénaire en exprimant l'espoir qu'il vivrait encore assez longtemps pour être le parrain du premier enfant de la petite Pauline, âgée pour lors de six mois à peine.

— Après le jour d'aujourd'hui, auquel je n'en comparerai jamais nul autre, répondit M. Bobilier ému jusqu'aux larmes, ce serait le plus beau jour de ma vie, et si je vis assez pour le voir éclore, je pourrai m'écrier alors comme le vieillard Siméon : *Nunc dimitte servum tuum, Domine !*

Il n'est pas de bonheur sans mélange : à la tombée de la nuit, une averse imprévue et persistante éteignit l'illumination destinée à succéder au feu d'artifice ; mais tout avait trop bien réussi jusque-là pour que cet accident pût être regardé comme un contre-temps sérieux.

A neuf heures du soir, la place du château, si bruyante tout le jour, était redevenue calme et silencieuse ; la pluie achevait de noyer les lampions placés autour de l'arc de triomphe, le long de la façade de la mairie, devant le porche de l'église et sur les fenêtres de quelques édifices particuliers qui avaient essayé de participer à l'illumination. En face du château, la ligne de maisons au milieu de laquelle se trouvait l'auberge du *Cheval-Patriote*, était plongée dans une obscurité profonde, dissipée à demi devant l'auberge même par une grosse lanterne accrochée à côté de l'enseigne et criant au vent sur sa potence rouillée.

A de longs intervalles, quelques bourgeois de Châteaugiron, se dirigeant prudemment à travers ces ténèbres visibles, venaient frapper à la porte du logis de Toussaint Gilles; mais quoiqu'en raison de sa destination habituelle, l'entrée de ce lieu parût devoir être publique, on n'y était admis ce soir-là qu'après avoir subi, à travers la porte entre-bâillée, une espèce de reconnaissance militaire.

Un corridor, aboutissant à l'escalier du premier étage, coupait le rez-de-chaussée de l'auberge en deux parties à peu près égales. D'un côté se trouvaient la cuisine et un réduit où couchait l'espèce de maritorne qui présidait au gouvernement des fourneaux; de l'autre côté, on entrait dans une assez grande salle à manger, derrière laquelle s'ouvrait une autre pièce beaucoup plus petite dont l'unique fenêtre donnait sur une arrière-cour.

Dans cette seconde chambre assez reculée pour que de la rue on ne pût entendre ce qu'on y disait ni voir ce qui s'y passait, une demi-douzaine de bourgeois de Châteaugiron, parmi lesquels deux ou trois ne nous sont pas inconnus, étaient assis autour d'une table ronde couverte d'un vieux tapis, et sur laquelle deux chandelles, placées dans des flambeaux de cuivre, brillaient d'un assez triste éclat, car personne depuis longtemps n'avait songé à les moucher. Du reste, on n'apercevait sur la table ni verres, ni cartes, ni jetons, ni bouteilles; cette absence significative et la chaleur mystérieuse avec laquelle s'entretenaient les interlocuteurs, annonçaient que leur réunion avait un tout autre but que celui qui dirige d'ordinaire les habitués d'un cabaret.

— Je vous dis que j'en suis sûr, disait à demi-voix un personnage joufflu, en qui le lecteur reconnaîtra le greffier Vermot, l'aide de camp, mais non l'ami, bien s'en fallait, du digne juge de paix.

— Et moi je suis sûr du contraire, répondit du même ton un autre interlocuteur qui n'était autre que le boucher Gau-

therot, à qui le matin même le docte aubergiste avait donné une si belle leçon de blason.

— Je tiens cela de la bonne de la vieille Bergeret, reprit le greffier en insistant, et elle le tenait elle-même de sa maîtresse qui a tout vu de ses propres yeux.

— Et moi, reprit le boucher avec non moins d'obstination, j'ai rencontré ce soir Lavernier le pêcheur, qui se trouvait justement sur la rivière quand la chose est arrivée.

— La parole est à Vermot, dit un gros homme, coiffé d'une casquette de loutre, qui, en l'absence du capitaine Toussaint Gilles, semblait exercer les fonctions de président.

— Oui, laissez parler le greffier, ajoutèrent à la fois deux ou trois des assistants.

Le greffier Vermot, espèce de courtier marron judiciaire qui prenait le titre complexe de magistrat-homme de loi, et se mêlait de donner des consultations, jouissait dans le club du *Cheval-Patriote* d'une tout autre importance que le boucher Gautherot, dont le principal mérite consistait à saigner assez correctement un mouton, non que ce dernier talent ne suffise quelquefois pour porter un individu au pouvoir, ainsi qu'on en a eu plus d'un exemple en 1793; mais en 1836, la situation un peu agitée à la surface était fort calme au fond, et les hommes de plume primaient les hommes de coutelas, comme ils le font encore aujourd'hui, fort heureusement.

— D'abord, Vermot, en appuyant ses coudes sur la table et en gesticulant des deux avant-bras pour donner plus d'accent à son débit, il est un fait certain, c'est que ce matin Vaudrey et Froidevaux sont sortis ensemble de l'audience, fort irrités l'un contre l'autre.

Le greffier était un démocrate pur sang, et il avait banni de son langage tous les titres, même le terme, si inoffensif pourtant, de monsieur.

— Je les ai vus sortir, dit le vice-président en casquette de loutre, et il m'a paru qu'ils causaient assez tranquillement.

— C'était pour mieux cacher leur jeu, Vaudrey du moins,

car il n'est pas prouvé que Froidevaux ait eu l'intention de pousser les choses plus loin. Alors ils ont fait semblant de se séparer, mais très-probablement ils étaient convenus auparavant du lieu où ils se retrouveraient; et en effet une demi-heure plus tard ils s'étaient retrouvés.

— Vous appelez ça se retrouver? interrompit le boucher, qui était piqué qu'on lui eût enlevé la parole pour l'accorder à son contradicteur; à ce que m'a dit le pêcheur, l'un était à droite de la rive et l'autre à gauche; voilà ce que vous appelez se retrouver?

— Je vous répète, Gautherot, que c'était pour mieux cacher leur jeu, reprit le greffier; s'ils avaient pris le même chemin, on aurait pu les suivre, tandis qu'en allant l'un à droite, l'autre à gauche, ils déroutaient les curieux. D'ailleurs ils n'étaient pas si bien séparés que vous voudriez le faire croire, puisqu'en ce moment on peut passer sur l'écluse aussi aisément que sur le pont; et, en effet, voilà Froidevaux qui se met à la traverser, comme cela sans doute avait été convenu entre eux. Il est probable qu'ils avaient l'un ou l'autre des pistolets dans leurs poches, et qu'ils avaient décidé d'aller se battre dans un coin du parc de Grandperrin.

— C'est très-probable, dirent plusieurs des auditeurs.

— Alors, que fait ce vieux carliste de Vaudrey? poursuivit le greffier: quand il voit Froidevaux engagé sur l'écluse, il saute dans une barque, arrive comme la foudre, et d'un coup de gaffe le jette dans la rivière.

— Ça n'était pas de franc jeu, dit le vice-président en hochant la tête d'un air improbateur.

— C'est-à-dire, reprit avec un accent indigné le magistrat-homme de loi, que c'est tout bonnement un guet-apens, crime prévu et qualifié par l'article 298 du Code pénal.

— Je ne me serais jamais attendu à cela de la part de M. de Vaudrey, dit un des assistants; on le disait si brave et si loyal.

— De la part d'un aristocrate il faut s'attendre à tout, observa sentencieusement le gros homme coiffé de loutre, honnête épicier d'ailleurs.

— Voilà donc Froidevaux dans la rivière, reprit Vermot en continuant son récit, mais il nage bien, et en effet il s'en tire et remonte sur l'écluse. Croiriez-vous bien, ajouta le narrateur, les coudes toujours posés sur la table et les avant-bras agités d'un tremblement pathétique, croiriez-vous bien qu'alors ce gueux de Vaudrey, furieux de le voir en réchapper, l'a poursuivi dans sa barque jusqu'au bord, pour essayer de le rejeter à l'eau. La vieille Bergeret et cette autre bigotte de Chavelet se trouvaient par hasard dans le jardin du percepteur, qui touche presque à l'écluse, et, comme elles poussaient des cris d'indignation, savez-vous ce qu'a fait mon Vaudrey ? Il s'est avancé vers elles en brandissant sa gaffe comme un énergomène, et leur a crié de sa voix de taureau, que si elles ne se taisaient pas, il allait les jeter à l'eau toutes les deux, ainsi qu'il venait de faire à l'avocat, en sorte qu'elles n'ont eu que le temps de se sauver bien vite et qu'elles courent encore. Voilà mot pour mot ce que m'a dit la servante de la vieille Chavelet, à qui sa maîtresse n'a rien eu de plus pressé, en rentrant, que de raconter toute l'histoire.

Cette version, légèrement infidèle, ne trouva d'autre contradicteur que Gautherot, qui persistait à vouloir lui opposer le récit plus véridique du pêcheur Lavernier; mais le boucher châteaugironais était un de ces orateurs malheureux qui trouvent moyen de perdre les meilleures causes lorsque par hasard ils parviennent à se faire écouter.

Il demeura donc à peu près constant aux yeux des citoyens réunis à l'auberge du *Cheval-Patriote* que la chute de l'avocat Froidevaux dans la rivière n'était pas la suite d'un accident, mais bien le résultat d'un indigne guet-apens.

— Pour lors, demanda au greffier l'épicier vice-président, il paraîtrait qu'après s'être retiré de ce mauvais pas,

M. Froidevaux serait venu ici au lieu de retourner chez lui ?

— On compte une demi-lieue d'ici chez lui, répondit Vermot, et une demi-lieue, ça paraît long quand on vient d'être jeté à l'eau tout habillé. Il est donc revenu ici ; on lui a allumé un grand feu dans sa chambre, à ce que m'a dit Toussaint Gilles, et depuis ce temps-là, plus de nouvelles ; je ne sais pas même s'il s'est fait monter à dîner, et cependant il devait avoir besoin de se refaire.

— Pourvu que Toussaint Gilles le décide à descendre ! dit Gautherot.

— S'il ne descend pas, nous nous passerons de lui, répondit le greffier d'un ton sec.

— Vous vous en passerez si ça vous convient, reprit le boucher ; mais comme la chose qu'on nous propose pourrait peut-être nous mener plus loin qu'on ne croit, je ne serais pas fâché, moi, de savoir ce qu'en pense M. Froidevaux.

— Je trouve que cette fois Gautherot n'a pas tout à fait tort, dit le vice-président en soulevant sa casquette de loutre pour se gratter le front ; l'affaire au sujet de laquelle nous a convoqués Toussaint Gilles est grave, et il ne s'agit pas de nous faire donner sur les doigts. L'avocat connaît les lois parfaitement, et il n'y a que lui qui puisse nous dire jusqu'où nous pouvons aller sans nous attirer sur les bras une méchante affaire.

— Il me semble que je suis homme de loi tout aussi bien que maître Froidevaux, et de plus magistrat, ce qu'il n'est pas, répliqua le greffier avec un accent de mauvaise humeur où perçait l'envie ; ainsi, quand je vous assure que nous sommes dans notre droit et que nous ne courons aucun risque de nous compromettre...

Avant que Vermot eût achevé sa phrase, la porte de la chambre s'ouvrit, et le maître de l'auberge entra, le front couvert d'un nuage, et tenant une chandelle à la main.

— Eh bien ! M. Froidevaux va-t-il venir ? demandèrent vivement à l'aubergiste plusieurs des assistants.

— Non, répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru, et il souffla sa chandelle qui pourtant n'eût pas été de trop.

— Il refuse de descendre ? dit le boucher.

— Oui, répliqua l'aubergiste avec le même laconisme.

— Cependant, ajouta le vice-président, vous lui avez bien dit...

— Je lui ai dit tout ce qu'il y avait à lui dire.

— Et il vous a répondu ?

— Allez au diable ! et laissez-moi tranquille ! voilà ce qu'il m'a répondu.

— Je ne reconnais pas là la politesse de M. Froidevaux, dit le gros épicier avec une espèce d'incrédulité.

— Elle est aimable aujourd'hui sa politesse, répondit Toussaint Gilles après s'être assis ; depuis son accident, il n'est plus abordable ; comme si c'était ma faute ! D'ailleurs, si vous ne me croyez pas, vous pouvez l'aller trouver ; vous verrez comme il vous recevra.

— Gautherot, allons-y ensemble, dit l'épicier en se levant ; peut-être serons-nous plus heureux que notre président. Nous nous annoncerons comme députés du club.

Le boucher se leva sans faire d'objections. Après avoir rallumé la chandelle que venait d'éteindre l'aubergiste, les deux hommes sortirent de la petite salle qui servait de sanctuaire au club de Châteaugiron, et se dirigèrent vers l'escalier du premier étage. Un instant après, ils étaient arrêtés devant une porte sur laquelle le numéro quatre se trouvait écrit en gros caractères.

L'épicier frappa d'un doigt discret, mais il n'obtint pour réponse qu'un brusque aboiement, et tout aussitôt des reniflements répétés se firent entendre par dessous la porte.

— Amis ! dit Gautherot en répondant à l'espèce de quivive que leur adressait le fidèle Pyrame.

— Monsieur Froidevaux, dit le vice-président en adou-

cissant le timbre naturellement fort peu mélodieux de sa voix, c'est Pierre Gautherot et moi Laverdun qui voudrions vous dire bonsoir.

L'avocat ne répondit pas, mais le chien fit entendre un grondement sourd.

— Nous ne vous ennuiérons pas longtemps, dit le boucher en prenant la parole à son tour, nous n'avons qu'un tout petit mot à vous dire.

Froidevaux ne donna aucun signe de vie, mais Pyrame gronda plus fort.

— Ouvrez-nous donc, monsieur Froidevaux, reprirent à la fois les deux ambassadeurs en unissant leurs voix comme font dans un duo le ténor et la basse, lorsque chacun de son côté a chanté son solo ; nous sommes envoyés par les citoyens réunis au rez-de-chaussée.

— Si l'on ne me laisse pas enfin tranquille, s'écria tout à coup dans l'intérieur de la chambre une voix tonnante, si l'on ne descend pas l'escalier sur-le-champ, je prends mon fusil, et tant pis pour ceux qui recevront quelques grains de plomb dans la figure.

Au même instant, Pyrame appuya par un aboiement plus énergique encore que le premier la menaçante déclaration de son maître.

— Il n'y a rien à faire, dit au boucher l'épicier Laverdun, qui aussitôt battit précipitamment en retraite.

— C'est sa chute dans la rivière qui l'aura mis de mauvaise humeur, répondit le boucher en dégringolant l'escalier à la suite de son compagnon.

Les deux députés rentrèrent dans la salle du club, aussi désappointés que le furent, devant Troie, le grand Ajax, le divin Ulysse et Phénix, l'ami des dieux, lorsqu'ils revinrent au camp des Grecs après avoir échoué dans leur mission près de l'inexorable Achille.

— Le refus persévérant de l'avocat Froidevaux est regrettable sans doute, dit alors le capitaine Toussaint Gilles,

après avoir, à défaut de sonnette, frappé du poing sur la table pour commander le silence et l'attention, mais enfin il n'est pas membre de notre club ; nous ne l'y aurions admis qu'à titre de conseiller éclairé et discret ; ainsi son absence ne doit pas nous empêcher de délibérer.

— L'observation du président est parfaitement juste, fit remarquer le greffier joufflu, qui nourrissait une secrète envie contre le jeune avocat, et par conséquent n'était nullement fâché de son absence ; on disait autrefois : « Faute d'un moine l'abbaye ne chôme pas. » Or, nous valons un peu mieux que des moines ; à l'œuvre donc, et prenons un parti.

— Je suis arrivé le dernier, dit le taillandier Picardet, l'adversaire du boucher Gautherot dans la discussion héraldique qui avait eu lieu le matin, je ne sais donc pas de quoi il retourne.

— Je vais vous le dire à tous, reprit Toussaint Gilles en se redressant avec majesté sur sa chaise. Il s'agit, citoyens, de savoir si les bourgeois de Châteaugiron, j'entends les purs comme vous et moi, supporteront patiemment l'affront qu'on leur a fait ce matin dans ma personne ; s'ils laisseront triompher l'aristocratie, le carlisme et la prêtraille sans opposer aux scènes honteuses dont nous avons été aujourd'hui témoins autre chose qu'un lâche silence ; s'ils courberont la tête comme de vils bœufs sous le joug déshonorant qu'on voudrait leur imposer ; en un mot, il s'agit de savoir si les bourgeois de Châteaugiron, ces braves citoyens, ces chauds patriotes, ces fiers et généreux Français, sont encore, oui ou non, les bourgeois de Châteaugiron.

— Oui, ils le sont encore et ils le seront toujours ! s'écrièrent d'une seule voix les membres du club, exaltés par cet éloquent exorde.

— Si, comme vous m'en donnez l'assurance, reprit l'orateur avec chaleur, les bourgeois de Châteaugiron sont encore dignes de ce beau titre, dès demain la honte de la

journée d'aujourd'hui sera effacée ; dès demain le monument d'adulation servile élevé sur la place aura roulé dans la poussière ; dès demain les aristocrates, les prêtres, les chouans et toute leur clique seront rentrés honteusement dans leurs tanières pour n'en plus sortir, dès demain enfin nous serons vengés !

— Oui, vengeons-nous ! s'écria d'un ton non moins véhément le greffier Vermot ; il y a trop longtemps que ces gens-là, le vieux Bobilier en tête, ne cherchent qu'à nous vexer.

— Vengeons-nous, je le veux bien, dit avec un accent plus calme l'épicier Laverdun, quoiqu'à vrai dire je ne voie pas trop quel si grand mal nous fait à tous cet arc de triomphe qu'ils ont élevé au bout de la place.

— Je conviens qu'il ne nous a cassé ni bras ni jambes, reprit Toussaint Gilles avec un rire dédaigneux ; mais l'honneur, citoyen Laverdun, pour quoi le comptez-vous ?

— L'honneur ? répéta l'épicier en écarquillant ses gros yeux.

— Oui, l'honneur ! Supposé qu'on vous ait donné un soufflet, vous n'en mourriez pas probablement ; mais si vous ne vous vengiez pas, vous seriez déshonoré, et personne ne voudrait plus boire un seul verre de vin avec vous.

— A propos de ça, dit le taillandier, qui, pour siéger dans cette réunion patriotique, avait ôté sa veste, il fait diablement chaud, et un verre de vin ne serait pas de trop.

— Eh bien ! on nous a donné un soufflet, poursuivit le président, sans s'arrêter à cette interruption, et maintenant toute la question se réduit à savoir si nous le garderons comme de lâches esclaves, ou si nous nous vengerons comme de vrais citoyens.

— Voilà mon opinion, dit le boucher, qui, en dépit de ses revers de tribune, était toujours un des premiers à prendre la parole ; quand on me frappe, je riposte ; si donc on nous a donné un soufflet, comme assure le capitaine, il faut en rendre deux ; voilà mon opinion.

— Oui, tapons, dit Picardet en retroussant la manche de sa chemise comme s'il eût déjà été à l'œuvre ; tout à l'heure le capitaine a dit une chose très-juste : nous sommes ou nous ne sommes pas les bourgeois de Châteaugiron. Si nous le sommes, comme ça me paraît hors de doute, il faut mettre en capilotade tous les farauds qui nous manquent de respect.

En avant, marchons,
Contre leurs canons,
A travers....

— Citoyen Picardet, je te rappelle à l'ordre, interrompit le président d'un ton sévère ; le règlement défend de chanter pendant la durée des séances. D'ailleurs la *Parisienne* est une chanson dont le civisme est devenu plus que suspect.

— Eh bien ! la *Marseillaise* alors, répondit le taillandier, et du vin ! car on étouffe ici, et l'on peut bien boire un petit coup sans que ça empêche de causer.

— Il est certain que la pluie a refroidi le temps, dit le boucher sans remarquer qu'il se mettait en contradiction directe avec le préopinant dont il venait appuyer la motion ; un verre de vin ou deux ne nous feraient donc aucun mal.

— Citoyens, reprit le président Toussaint Gilles en redoublant de majesté, mon devoir est de faire respecter le règlement. Lors de la fondation de notre société, nous avons tous pris l'engagement d'y laisser régner l'ordre, la concorde, la dignité...

— Je ne trouble pas l'ordre, et je crois avoir tout autant de dignité qu'un autre, interrompit le taillandier, qui continuait de retrousser les manches de sa chemise ; mais ça n'empêche pas d'avoir soif.

— Citoyen Picardet, si tu persistes à interrompre la discussion, je serai obligé de te rappeler une seconde fois à

l'ordre, et tu sais que cela emporte une amende de vingt sous.

— Les voilà ! répliqua le taillandier en tirant de sa poche une pièce d'un franc qu'il jeta noblement sur la table ; je consens à payer l'amende, mais à condition que tu vas nous monter en échange deux bouteilles de vieux.

— Citoyens, je le répète, dit Toussaint Gilles avec une fermeté inébranlable, mon devoir comme président est de faire respecter le règlement, et le règlement sera respecté. Tant que nous serons en séance, je ne souffrirai dans cette salle ni chansons ni bouteilles ; après la délibération, je ne dis pas. En attendant, ceux qui ont soif n'ont qu'à passer dans la pièce à côté, on leur servira ce qu'ils désirent ; car je suis aubergiste, et je n'ai pas l'habitude de refuser à boire à mes pratiques.

— Tant qu'elles ont de l'argent, grommela Picardet d'un air de mauvaise humeur.

— Toussaint Gilles a raison, s'écrièrent plusieurs voix à la fois, après la séance boira qui voudra, mais en ce moment délibérons.

— Le président a parfaitement exposé la chose, dit le greffier Vermot en s'emparant de la parole ; mais dans son indignation il ne s'est occupé que de l'honneur, et a oublié d'expliquer à quel point nous nous trouvons lésés dans nos intérêts. Et, en effet, ajouta l'orateur qui affectionnait particulièrement cette locution, l'arrivée de ce Châteaugiron n'aurait-elle pas dû être pour notre bourg en général, et pour quelques-uns d'entre nous en particulier, une occasion de bénéfices légitimes ? Le vieux Bobilier a fait ruisseler une pluie d'or en cette circonstance ; en est-il tombé sur nous une seule goutte ? Voilà le président, par exemple, qui a d'excellents vins dans sa cave, lui en a-t-on acheté une bouteille ? Vous, citoyen Laverdun, dont la boutique est aussi bien assortie qu'un magasin de Paris, a-t-on pris chez vous le moindre pain de sucre ? Gautherot, vous a-t-on

demandé le plus petit gigot ? Picardet, c'était une belle occasion de vous faire allumer votre forge, puisqu'il y avait des travaux de serrurerie à exécuter, et cependant vous attendez encore la commande. Je ne parle pas de moi, poursuivit Vermot avec l'accent du désintéressement le plus stoïque, mais enfin n'est-il pas prouvé que dans tout ceci on nous a traités comme des gens qu'on pouvait humilier et vexer impunément ? Je dis, moi, qu'une pareille conduite crie vengeance !

— Sous ce point de vue, je conviens que vous avez raison, répondit le vice-président Laverdun, qui déjà n'avait pu s'empêcher de trouver que dans cette occasion de gala on avait manqué aux égards dus à son épicerie ; il est sûr que n'avoir rien pris dans mon magasin, pas même une pauvre livre de chandelles, c'est me dire assez clairement qu'on me regarde comme un homme sans aucune espèce d'importance. Oui, cela exige une réparation. Vengeons-nous donc, j'en suis d'accord, mais comment ?

— Rien de plus simple ni de plus facile, dit le capitaine Toussaint Gilles avec l'air assuré d'un homme qui a mûri son plan ; c'est demain dimanche ; pendant la messe nous nous réunirons ici, car j'espère que parmi nous il n'y a pas un seul mange-bondieu.

Un ricanement unanime et qui sentait sa réunion d'esprits forts accueillit cette plaisanterie philosophique.

— Nous nous réunirons donc ici avec tous les bons patriotes que chacun de nous pourra amener, et quand les badauds sortiront de l'église, nous sortirons nous-mêmes de mon auberge en grande cérémonie, sous le prétexte d'aller attacher un drapeau à l'arbre de la liberté, car celui que nous y avons placé en 1830 demande depuis longtemps un remplaçant.

— Voilà une fameuse idée, s'écria le taillandier Picardet en déchargeant sur la table un vigoureux coup de poing ; et, sauf un meilleur avis, c'est moi qui l'exécuterai. Je

grimpe comme un chat; ainsi je demande à être chargé d'attacher le nouveau drapeau.

Le président promena les yeux tout autour de la table, comme pour recueillir les suffrages.

— Citoyen Picardet, dit-il ensuite d'un ton solennel, la société, convaincue de ton patriotisme et charmée de trouver une occasion de le récompenser, t'accorde par ma voix l'honneur que tu réclames; c'est toi demain qui feras flotter nos glorieuses couleurs au sommet de l'arbre de la liberté.

— J'ai justement dans mon magasin l'étoffe nécessaire, dit le vice-président Laverdun, qui, selon l'usage des boutiquiers de petite ville, cumulait deux ou trois commerces et vendait du drap entre une pyramide de pains de sucre et une guirlande de jambons.

— Il faudra que le drapeau soit prêt demain à dix heures au plus tard, reprit le président.

— Il sera prêt dès le matin, répondit l'épicier, mon épouse et ma fille dussent-elles passer la nuit à le coudre.

— C'est bien dit, s'écria Gautherot; nous irons demain attacher un drapeau à l'arbre de la liberté; mais cela nous vengera-t-il suffisamment?

— Voici ce qui vous vengera, dit Toussaint Gilles avec un sourire triomphant et terrible : pour fêter l'immortel symbole de notre révolution, nous allumerons un feu de joie, et ce feu de joie, ajouta le capitaine des pompiers en grossissant dramatiquement son organe, ce sera ce monument servile qu'on a eu l'audace d'élever ce matin sous nos yeux pour nous braver.

-- L'arc de triomphe ? demandèrent plusieurs voix en même temps.

— Oui, ce qu'ils appellent l'arc de triomphe, reprit l'aubergiste d'un air de colère mêlé de dédain; il tombera demain ou j'y perdrai mon nom; oui, je mettrai moi-même le feu, moi-même, et malheur à qui essaierait de l'éteindre!

— Bien parlé, président. — A bas l'arc de triomphe ! —

**Au feu ! — Au diable les aristocrates ! — A bas la calotte !
— Vive la liberté !**

Ces chaleureuses exclamations, qui se croisèrent pendant quelques secondes, annoncèrent que le patriotique et vigoureux projet du capitaine Toussaint Gilles réunissait tous les suffrages, et la délibération se trouva close ainsi par un vote d'enthousiasme.

Après avoir réglé les détails de l'exécution, dont l'instant fut irrévocablement fixé au sortir de la messe, le club vida quelques bouteilles, car c'était l'épilogue obligé de toutes ses discussions ; puis les différents membres se séparèrent après avoir échangé pour adieux ces deux mots prononcés d'une voix sombre et tragique :

— A demain !!!

XXII

LES PRÉSENTS D'ARTAXERCE.

Le lendemain matin, avant qu'eût sonné l'heure de la grand'messe, Georges Froidevaux, vêtu de la blouse et du pantalon de coutil qui avaient excité à un si haut point l'indignation du vieux juge de paix, était assis solitairement dans la chambre à deux lits dont il était resté l'unique habitant, depuis l'installation du vicomte de Langerac au château.

Devant la cheminée, quoique le feu allumé la veille se fût éteint de lui-même au bout de quelques heures, on apercevait, étendus sur des chaises, les vêtements auxquels la rivière avait accordé une hospitalité si perfide ; ils étaient séchés depuis longtemps, mais leur propriétaire n'avait pas encore eu le courage d'en examiner les détériorations et d'aviser aux moyens d'y porter remède. Morne et pensif,

il se contentait de jeter de temps en temps sur ce costume tout neuf, mais si lamentablement défloré, le regard que pourrait adresser à ses ailes éparses sur la poussière un papillon redevenu chenille par le fait de quelque méchant écolier.

La table où avait déjeuné le vicomte de Langerac se trouvait encombrée des débris de ce pantagruélique festin, ce qui semblait annoncer qu'à l'hôtel du *Cheval-Patriote* le service n'était pas complètement exempt du champêtre abandon et de la philosophique insouciance qui distinguent la plupart des auberges de village. Sur l'autre table, également placée dans l'embrasement d'une des fenêtres, on voyait aussi les restes du beaucoup plus modeste repas, qu'en dépit de son chagrin, l'amoureux avocat s'était vu forcé de commander la veille au soir pour obéir aux exigences impérieuses d'un jeune et robuste appétit encore aiguisé par une chasse de plusieurs heures.

Au milieu de la chambre, Pyrame accroupi, la queue allongée sur le plancher et le museau posé entre ses pattes de devant, couvait son maître d'un regard aussi intelligent qu'affectueux, et semblait se conformer à sa triste pensée, comme autrefois les coursiers d'Hippolyte.

— Espérances déçues, projets insensés, luttés sans trêve ni résultat, voilà ma vie ! se disait Froidevaux en recommençant pour la vingtième fois cet amer monologue du découragement que tant d'hommes, avant d'avoir atteint leur trentième année, ont acquis le droit de réciter ; — si j'avais suivi ma vocation et que j'eusse embrassé l'état de mon père, j'aurais fait mon chemin, j'en suis sûr, car c'est du sang de soldat qui coule dans mes veines. Je serais allé en Afrique, et si le climat et le fer des Arabes m'avaient épargné, j'en serais revenu avec un grade supérieur. Mais comment résister aux vœux de ma mère, au moment même où la mort de son mari la laissait sans autre soutien que moi ? Pour lui obéir, j'ai donc fait mon droit ; cela mène à tout,

dit-on. Pauvre mère ! Elle avait entendu répéter si souvent cette absurdité qu'elle y croyait sincèrement. Dans son illusion, qu'heureusement elle a emportée dans la tombe, elle faisait pour moi les rêves les plus éblouissants. Déjà elle me voyait conseiller à la cour royale de Dijon, procureur général, premier président ; que sais-je ? garde des sceaux, peut-être ! car sur le chemin des châteaux en Espagne on ne fait guère halte avant d'être arrivé à la dernière borne. Où a-t-elle abouti, cette route trompeuse ? à ce puits perdu qui se nomme Châteaugiron, et dont le sable ignoré absorbe irréparablement chaque jour toutes les facultés de mon esprit.

Le jeune avocat pencha la tête sur sa poitrine et demeura quelques instants dans une morne immobilité.

— Sans protection et sans amis, j'ai lutté cependant, reprit-il en poursuivant son triste soliloque ; je puis me rendre cette justice, qu'abandonné de tous, du moins ne me suis-je pas abandonné moi-même ; mais comment soulever le double fardeau de l'obscurité et de la misère, quand partout je sentais le sol s'effondrer sous mon levier ? Où trouver ce point d'appui que demandait Archimède pour remuer le monde ? Si les dépenses de mon cours de droit n'avaient pas épuisé mes minimes ressources, s'il m'était resté de quoi meubler un appartement et acheter une bibliothèque, j'aurais pu m'établir à Dijon, y suivre le barreau, et peut-être aurais-je fini par percer, comme ont fait tant d'autres à qui je ne reconnais d'autre supériorité que celle du succès : à la vérité, dans la vie, le succès, c'est tout. Mais le moyen de donner des consultations dans un grenier ? Je me suis donc vu forcé de revenir à mon premier gîte, pour y mourir comme un lièvre épuisé par des efforts inutiles. Il est vrai qu'en attendant le dénoûment, ma longue agonie n'est pas sans quelque gloire. Je suis évidemment le premier avocat du canton, la fleur du barreau de la justice de paix, le Démosthène du tribunal dont M. Bobilier est le Minos ! Mes

clients campagnards me paient fort mal, sans doute, quand par hasard ils me paient; mais en revanche ils ne jurent que par moi et chantent partout mes louanges. A trois lieues à la ronde, j'exerce sur l'univers une certaine influence; et si seulement je payais le cens électoral, il ne tiendrait qu'à moi de devenir un homme politique. Enfin, gloire dernière et triomphe suprême, en dépit des cris féroces dont elle m'a salué hier au passage, mademoiselle Ursule Chavelet, je crois, ne dédaignerait peut-être pas de devenir madame Froidevaux.

A cette dernière idée, Georges partit d'un éclat de rire si plein d'amertume et d'ironie, que Pyrame se leva aussitôt avec une sorte d'inquiétude, et vint poser son museau sur les genoux de son maître, comme pour lui demander le sujet de cette hilarité de mauvais aloi.

— Mais c'était trop peu des souffrances de l'amour-propre et des épreuves de la pauvreté, continua le jeune avocat en accordant au fidèle épagneul une caresse machinale; il a fallu qu'une passion insensée vint encore se mettre de ma partie, comme si je n'avais pas été assez malheureux déjà! Moi, petit avocat de village, sans réputation et sans fortune, tomber amoureux de cette coquette qui a dès à présent 15,000 livres de rentes du chef de sa mère, sans compter ce que lui laissera M. Grandperrin! Quelle audace! quelle démente! mais aussi quelle punition!! L'aventure d'hier m'a-t-elle assez couvert de ridicule! Si du moins je m'étais noyé! peut-être ne m'aurait-elle pas refusé une larme; mais me laisser choir dans l'eau comme un homme ivre, y barboter sous ses yeux avec autant de grâce qu'un canard, et m'en tirer enfin lâchement au lieu de m'attacher au fond des deux mains, comme j'aurais certes fait si je n'eusse pas eu complètement perdu la tête! Voilà le cauchemar qui me poursuivra jusqu'à mon dernier jour! Quand j'y arrête ma pensée, la rougeur de la honte me monte au visage, et il me prend des envies de me jeter par la fenêtre.

Froidevaux se leva, et fit plusieurs tours dans la chambre à pas précipités.

— Voilà donc ma vie, reprit-il en se rasseyant tristement : à droite la misère, à gauche la folie ; partout l'humiliation, le découragement, le ridicule, la honte ! En vain je réclame ma place au soleil, c'est à l'ombre, une ombre humide et froide, qu'est vouée ma destinée. De quelque côté que je me tourne, une implacable fatalité m'emprisonne. Lorsque j'étends les bras pour embrasser mon songe, ce songe m'échappe et s'envole avec un rire moqueur ; si j'essaie de marcher, un mur d'airain m'arrête dès le premier pas ; veux-je m'asseoir, toutes les places sont prises. Déplorable existence, dans laquelle pourrait s'abrutir un cœur vulgaire, mais qui pour une âme énergiquement trempée n'a qu'un dénouement probable, le suicide. Car que fais-je au monde ? à qui suis-je utile ? qui songe à me demander un service ? quel besoin a-t-on de moi ? A quoi sert enfin, dans ce monde maudit, ce zéro, cet atome, ce grain de poussière qui se nomme Georges Froidevaux ?

En ce moment le vigilant Pyrame gronda sourdement, et presque au même instant on frappa à la porte.

Persuadé que c'était encore quelqu'un des amis indiscrets dont il avait été importuné la veille, l'amoureux désespéré ouvrit avec une brusquerie voisine de l'emportement ; mais le courroux qu'exprimait d'avance sa physionomie se changea en une froide réserve à la vue d'un visage qu'il n'avait jamais aperçu auparavant.

— Mon voisin, dit d'un air dégagé l'inconnu qui n'était autre que M. de Boisjoly, j'ai appris l'accident qui vous est arrivé hier, et quoique je n'aie pas encore eu le plaisir de faire votre connaissance, j'ai cru pouvoir venir sans indiscretion m'informer de l'état où vous vous trouvez maintenant.

— Vous avez trop de bonté, monsieur, répondit Froidevaux d'un ton sec ; mais votre visite est sans doute le ré-

sultat d'une méprise, car je n'ai pas, que je sache, l'honneur d'être votre voisin.

— Si fait, ma foi, puisqu'en ce moment même je juche dans le poulailler numéro 1, précisément en face du vôtre. Nous ne sommes séparés que par le corridor; je vois, du reste, ajouta le conseiller de préfecture en poursuivant la plaisanterie, que tous les perchoirs de notre digne hôte se ressemblent, et que partout règne la même somptuosité.

M. de Boisjoly, qui s'égayait ainsi aux dépens du mobilier de l'auberge, n'avait pas manifesté le moindre étonnement à la vue de la blouse à peu près hors de service qui servait de robe de chambre au Démosthène de Château-giron.

— C'est donc à M. de Boisjoly que j'ai l'honneur de parler? dit l'avocat en l'examinant avec une attention qui ressemblait à de la défiance.

— A lui-même, monsieur, répondit le conseiller toujours souriant. Hier j'espérais avoir le plaisir de dîner avec vous à la forge, mais votre accident n'a pas permis que vous fussiez des nôtres; croyez-le bien, parmi les convives je ne suis pas celui qui a le moins déploré ce contre-temps.

En parlant ainsi, M. de Boisjoly s'était insinué plutôt qu'il n'était entré dans la chambre, en dépit de la protestation muette que semblaient lui adresser le maintien guindé et la physionomie glaciale du jeune avocat.

— Monsieur, reprit-il alors en s'asseyant sans y être invité, malgré la réputation de diplomatie qu'on cherche à me faire, et qui peut-être est venue jusqu'à vous, je suis un homme tout rond, et, en affaires, je prends le moins possible le chemin de traverse. Je vais vous le prouver sur-le-champ. Vous avez peut-être déjà deviné que ma visite n'a pas pour but unique de m'informer de la santé d'un homme fort intéressant à coup sûr, mais que je n'ai jamais eu l'occasion de voir jusqu'à ce jour?

Froidevaux referma la porte, fit signe à Pyrame de s'aller

coucher dans un coin, et vint se rasseoir lui-même en face du conseiller.

— Si vous avez quelque chose à me dire, répondit-il alors, parlez, monsieur, je vous écoute.

— Monsieur, reprit M. de Boisjoly avec un aplomb qui s'efforçait de prendre les allures d'une franchise pour ainsi dire brutale, vous êtes jeune, pauvre et plein de talents; ces trois causes réunies vous ont jeté dans l'opposition, et c'est fort naturel. Vous êtes donc républicain ou à peu près. Or la république est un peu passée de mode, et d'ici à cent ans, peut-être, il n'est guère probable qu'elle nous fasse porter sa carmagnole et son bonnet phrygien. Votre opposition est donc essentiellement irréfléchie, stérile et prématurée; elle ne peut vous mener à rien qu'à des regrets. Lorsque vous serez arrivé à l'âge où toutes les illusions prennent leur vol à la fois, à mon âge, par exemple, vous reconnaîtrez le vide et l'inanité de celles qui vous séduisent en ce moment, et vous regretterez d'avoir perdu à leur poursuite les plus belles années de votre vie; mais alors il sera trop tard, car la jeunesse est un capital qui, une fois dépensé, ne se renouvelle plus. En un mot, aveuglé par des chimères dont je ne prétends contester ni la séduction, ni le désintéressement, ni la poésie, vous êtes tombé dans un puits sans issue, et où, à chaque instant, vous pouvez vous noyer : c'est de ce puits que je voudrais vous tirer, et je vous en tirerai en effet pour peu que vous vouliez saisir la main que je vous offre.

— Monsieur, répondit Froidevaux, dont la figure pendant cette tirade s'était graduellement composée au point de paraître à la fin impassible, ceci sans doute n'est qu'un exorde, du genre de ceux qu'en rhétorique on nomme insinuants; veuillez, je vous prie, aborder la question essentielle et me dire quelles seront les suites de ma sortie du puits de l'opposition, à supposer que je sois assez avisé

pour accepter la main secourable que vous daignez me tendre en ce moment.

Sans remarquer, ou du moins sans relever l'ironie contenue dans ces paroles, M. de Boisjoly continua son attaque.

— J'ai entendu dire, monsieur, que vous aviez beaucoup d'esprit, et je vois qu'on ne m'a pas trompé. Vous allez droit au fait; du reste, c'est aussi mon habitude, car, ainsi que je viens de vous le dire, je suis un homme sans détour. Voici donc de quoi il s'agit : en ce moment, il y a trois places vacantes dans le ressort; une place de juge à Langres, une de substitut à Charolles, et enfin une troisième de juge d'instruction à Semur. Si nous nous entendons, comme je l'espère, je me chargerais volontiers de vos intérêts. Pourquoi n'obtiendriez-vous pas celle de ces trois positions qui vous conviendrait le mieux? Par exemple, que diriez-vous de la place de substitut à Charolles? C'est à deux pas d'ici, et votre talent pour la plaidoirie semble marquer naturellement votre place dans la carrière du ministère public.

— Voilà donc ce que vous m'offrez, dit Froidevaux en s'inclinant, sans que son visage trahît l'émotion qu'il éprouvait peut-être; maintenant voudriez-vous avoir la bonté de me dire ce que vous me demandez en retour; car, sans doute, ceci n'est pas un présent, mais bien un échange?

— Je vous demande la chose la plus simple et la plus loyale.

— Mais enfin, cette chose....

— La voici, et selon toute apparence vous l'avez devinée. M. Boisselat, dont vous vous êtes déclaré le champion, n'a aucune chance de réussir; à cet égard, il est impossible que vous vous fassiez la moindre illusion. Le seul résultat de sa candidature sera d'empêcher M. Grandperrin ou M. de Châteaugiron, les deux seuls compétiteurs sérieux, de passer au premier tour; il y aura donc un scrutin de ballottage, cela est inévitable. Vous voyez comme ceci vous

met à l'aise. Tenez vos engagements envers M. Boisselat, votez pour lui au premier scrutin ; mais au second, abandonnez un candidat impossible et reportez vos voix sur M. Grandperrin ; voilà tout ce qu'on vous demande.

— Vous ne me demandez que cela ! dit le jeune avocat avec un sourire sardonique ; en vérité, c'est être bien modéré.

— La route que je veux chercher à vous ouvrir, reprit sans se déconcerter M. de Boisjoly, n'est-elle pas d'ailleurs celle que doivent vous indiquer déjà vos propres sympathies ? Ne pouvant faire triompher votre candidat, ne serez-vous pas forcé de vous rejeter sur celui des deux autres dont les opinions vous paraîtront se rapprocher davantage des vôtres ? Cela posé, comment pourriez-vous hésiter entre le marquis de Châteaugiron, le représentant des idées, des privilèges, des injustices d'autrefois, et M. Grandperrin, bourgeois comme vous, homme du nouveau régime comme vous, le fils de ses œuvres en un mot, comme vous serez vous-même un jour le fils des vôtres ?

Georges Froidevaux se leva.

— Monsieur, dit-il en arrêtant sur le tentateur un regard ferme et imposant, si vous vous étiez contenté de demander ma voix pour votre candidat, je n'aurais vu dans ce fait qu'une démarche maladroite et déplacée ; mais vous m'offrez un prix pour mon suffrage ! Ceci, c'est plus qu'une maladresse et plus qu'une inconvenance ; ceci, monsieur, c'est une insulte.

— Croyez, monsieur, que je n'ai eu en aucune manière l'intention de vous offenser, s'empressa de dire M. de Boisjoly en se levant à son tour d'un air un peu décontenancé.

— C'est possible, reprit Froidevaux dédaigneusement ; peut-être même avez-vous cru me rendre service à votre manière.

— C'était assurément mon désir, et si vous ne permettiez de m'expliquer...

— Assez, monsieur. Vous m'avez vu pauvre et en conséquence vous m'avez cru vénal; vous vous êtes trompé : je pourrais peut-être me donner, mais je ne me vends pas.

Froidevaux se dirigea vers la porte et l'ouvrit.

A cette pantomime dont le sens n'avait rien d'équivoque, M. de Boisjoly, dont les lèvres minces et blafardes étaient contractées par un sourire plein de fiel, s'inclina légèrement devant le jeune avocat, et sortit de la chambre sans répliquer un seul mot.

— Mais je suis donc placé dans l'opinion des autres plus bas encore que dans la mienne? se dit alors Froidevaux en refermant la porte avec colère. Jusqu'à présent du moins on avait respecté ma pauvreté. Je ne sais ce qui m'a retenu que je ne jetasse ce monsieur par la fenêtre; il est bien heureux de s'être trouvé si frêle et si chétif, car si j'avais eu en face de moi un individu capable de se défendre, je m'en serais bien certainement passé la fantaisie. Il n'y a qu'un coup de tête de cette espèce, il n'y a qu'une secousse violente qui puisse me tirer du marasme où je suis tombé depuis cette ridicule aventure. Oui; je voudrais trouver un insolent à souffleter, un brutal à assommer; ça me ferait du bien, je le sens : mon vicomte d'hier, par exemple; voilà un lion à deux pattes à qui j'arracherais crinière et moustache avec un certain plaisir!

A l'instant même où le jeune avocat formulait mentalement ce vœu assez peu philanthropique, la porte s'ouvrit de nouveau sans que cette fois on eût frappé, et le vicomte de Langerac entra dans la chambre aussi familièrement que s'il eût été chez lui.

XXIII

DEUX INVITATIONS.

En reconnaissant son adversaire de la veille, Pyrame s'était mis à gronder d'un air menaçant ; de son côté, dominé par le désir de trouver quelqu'un sur qui passer sa mauvaise humeur, et pensant que le hasard le servait à souhait en lui envoyant le Parisien dont l'outrecuidance lui avait déjà souverainement déplu, Froidevaux fronça les sourcils et prit une attitude altière.

— La paix avec le maître et avec le chien ! dit le vicomte de Langerac avec une aisance incomparable. Pyrame, voilà un gâteau dont je me suis muni à ton intention ; crois-moi, c'est au moins aussi bon à manger qu'un gilet, et Cerbère, dont tu me parais descendre en droite ligne, n'y aurait pas résisté !

Le vicomte jeta à l'épagneul une petite brioche que le fidèle animal se mit à flairer en dépit de sa colère naissante, et qu'il finit par manger de fort bon appétit.

— Mon cher avocat, reprit Langerac du même ton d'enjouement, je n'ai pas de gâteau à vous offrir ; mais, en revanche, voici de vrais *puros* ; j'espère que vous ne refuserez pas de fumer avec moi le calumet de la paix.

Au lieu de prendre un cigare dans l'étui bizarrement ciselé que lui présentait le vicomte, Froidevaux se redressa d'un air hautain.

— Je ne fume jamais, monsieur, dit-il d'un ton bref ; et avant que vous allumiez votre cigare, je prendrai la liberté de vous demander ce qui me procure le plaisir de vous voir.

— Ne vous ai-je pas dit hier que vous recevriez ma visite ce matin au plus tard

— Je me serais plutôt attendu à recevoir celle de M. de Châteaugiron.

— Pourquoi cela ? demanda le vicomte un peu étonné.

— Parce qu'en ces sortes de choses, comme vous en avez fait vous-même la remarque, il est assez d'usage d'employer des intermédiaires.

— Allons donc ! est-ce que vous songez encore à nos folies d'hier ? Pour moi, je vous déclare que je n'y pense plus depuis longtemps.

— Hier, pourtant, vous vous trouviez offensé, dit l'avocat avec un sourire agressif.

— Parbleu ! j'avais à peu près vidé trois bouteilles, et après un pareil rafraîchissement, on voit des offenses partout.

— Vous prétendiez que je vous avais arraché votre stick d'une manière...

— Vous étiez dans votre droit, car il s'agissait d'un cas de légitime défense ; de même que vous pouviez en toute justice réclamer la moitié de ce splendide appartement, puisque votre prétention n'avait rien qui ne fût conforme aux us et coutumes de l'illustre bourg de Châteaugiron. En un mot, hier, tous les torts ont été de mon côté, et je n'hésite pas à le reconnaître. J'espère que, de la part d'un homme qui est allé quelquefois sur le terrain, cette explication vous suffira, et que vous me permettrez maintenant d'allumer mon cigare.

— Allons ! pensa Froidevaux avec un secret dépit, il est dit qu'il ne me fournira pas le moindre prétexte pour le jeter du haut en bas de l'escalier.

— Bien loin que j'aie chargé Châteaugiron de venir vous trouver, reprit le vicomte en commençant à fumer, c'est lui au contraire qui m'envoie près de vous en ambassade.

— En ambassade ? répéta l'avocat dont les yeux se fixèrent aussitôt sur le jeune homme blond avec une curiosité involontaire.

— Le mot est peut-être un peu fastueux, surtout lorsqu'il s'agit d'une chose aussi simple que naturelle, une liaison à renouer entre deux anciens camarades d'école; car vous avez fait votre droit avec Châteaugiron. C'est la première chose qu'il m'a dite lorsque je lui ai parlé de notre petite discussion d'hier.

— J'ai suivi en effet à Dijon, pendant trois ans, les mêmes cours que M. de Châteaugiron, répondit d'un ton froid le jeune avocat.

— A Dijon, c'est bien ça. Vous êtes donc son camarade d'école, ainsi que je le disais tout à l'heure, et il espère qu'à ce titre vous voudrez bien venir dîner aujourd'hui au château, sans cérémonie. Il serait venu lui-même, mais vous comprenez, un jeune mari, le mari d'une femme charmante surtout, n'est pas toujours libre; et voilà pourquoi l'invitation de notre ami Châteaugiron passe en ce moment par ma bouche, au lieu de vous être adressée directement, comme il en avait le désir.

— M. le marquis de Châteaugiron daigne m'inviter à dîner, dit Froidevaux avec une humilité sardonique; en vérité je ne m'attendais guère à un pareil honneur.

— Entre anciens camarades, il n'est pas question d'honneur, mais de plaisir. Notre ami Châteaugiron se fait une fête de vous présenter à sa femme. La marquise sait déjà que vous avez une voix superbe; elle est elle-même excellente musicienne; Héracius chante de son côté; je fais ma partie au besoin; enfin il n'est pas jusqu'à madame de Bonvalot qui ne s'en mêle. Nous ferons de la musique, nous aborderons le quintette, ce sera charmant.

— Délicieux! ravissant! s'écria le jeune avocat d'un air d'enthousiasme qui ressemblait fort à du persiflage.

— Et puis vous êtes chasseur, et Châteaugiron, qui connaît le mauvais tour que vous a joué son oncle, car j'assistais à l'audience d'hier, et je lui ai tout raconté. Château-

giron met ses bois à votre disposition ; vous savez si la chasse y est belle !

— Magnifique ! quicqu'à vrai dire les bois de M. de Vaudrey soient encore plus giboyeux. Ainsi donc je dînerai, je chanterai et je chasserai ; c'est fort agréable sans doute, mais est-ce là tout ce qu'a à m'offrir M. le marquis de Châteaugiron ?

Le vicomte de Langerac regarda son interlocuteur avec un étonnement qui n'était pas exempt de quelque inquiétude.

— Je ne vous parle pas, dit-il après un instant d'hésitation, du crédit dont jouit notre ami Héraclius.

— Parlez-m'en, au contraire, car c'est là le point capital, répliqua Froidevaux de l'air le plus naturel.

— Il paraît que l'avocat vise au solide, se dit Langerac sans parvenir à dissimuler complètement sa surprise ; mais, après tout, il a raison : bien fou qui se repait de chimères.

— Vous dites que M. le marquis de Châteaugiron a du crédit ? reprit Georges du ton d'un homme décidé à vider sans délai une question importante.

— Infiniment, et il est sans doute inutile d'ajouter que ce crédit est tout entier au service de ses amis.

— Cela est fort bon à savoir, au contraire ; continuez.

— Continuez ! répéta le vicomte de plus en plus ébahi ; mais c'est là, je crois, tout ce que j'avais à vous dire.

— Comment ! voilà à quoi se réduit la mission dont vous a chargé M. le marquis de Châteaugiron ?

— Mais à peu près...

— Des diners, de la musique au piano, des parties de chasse, c'est là tout ce qu'il me fait offrir ?

— Si vous vouliez bien vous expliquer plus clairement, je vous comprendrais mieux sans doute, et peut-être, alors, finirions-nous par nous entendre tout à fait.

— Je m'explique donc, puisque cela peut vous plaire, dit Froidevaux avec un flegme imperturbable ; je ne vous ca-

cherai pas que le procédé de M. le marquis de Châteaugiron me paraît passablement mesquin, surtout si je le compare à la conduite beaucoup plus large de son compétiteur.

— M. Grandperrin vous a donc fait faire des propositions ? s'écria Langerac avec une vivacité pour ainsi dire alarmée.

— Des propositions assez honnêtes, soyez-en juge. En retour des voix dont je pourrai peut-être disposer à l'élection prochaine, on me garantit une place de substitut. Avouez que c'est là du positif, et que toutes les gracieusetés de M. le marquis de Châteaugiron paraissent un peu creuses auprès de ce résultat substantiel.

— Je ne chercherai pas à contester le mérite et surtout l'à-propos des propositions de M. Grandperrin, et je regrette que nous n'ayons pas nous-mêmes envisagé la question sous ce point de vue ; mais enfin rien n'est encore terminé, et si vous me permettez de retourner au château, je me fais fort d'en rapporter les bases d'un petit traité, qui, en offrant à vos intérêts une satisfaction légitime, vous permettra...

— De vous jeter par la fenêtre, interrompit Froidevaux en croisant tranquillement ses bras sur sa poitrine.

— Monsieur ! s'écria Langerac aussi surpris que courroucé, voilà un propos...

— Que vous prendrez comme il vous plaira ; en attendant, je m'explique : il n'y a qu'un instant, un frêle individu, qui se nomme, à ce qu'il assure, M. de Boisjoly, est venu m'adresser les propositions honnêtes auxquelles j'ai fait allusion. S'il ne s'était pas trouvé si chétif, s'il ne m'avait pas paru indubitable qu'en cas de lutte je le renverserais d'un souffle, j'aurais, selon toute apparence, cherché à lui faire prendre le chemin aérien dont je viens de vous parler ; mais l'expérience *in animâ vili* que j'aurais rougi d'essayer sur un si débile personnage, aucune considération humaine, sachez-le bien, monsieur le vicomte, ne m'empêchera de la tenter sur un homme de mon âge,

alerte et nerveux comme vous semblez l'être, pour peu que je découvre dans ses paroles l'intention de tendre un piège à ma conscience ou à mon honneur.

En remarquant la chaleur avec laquelle s'exprimait son maître, Pyrame, qui avait achevé d'avalier la brioche, se remit à gronder contre le vicomte avec la plus magnifique ingratitude.

— Où diantre voyez-vous que j'ai l'intention de vous tendre un piège ? dit Langerac, passablement décontenancé ; c'est bien vous au contraire qui venez de m'attirer dans une abominable embuscade.

— Vous en sortirez cette fois, reprit Froidevaux en se dirigeant vers la porte, mais n'y retombez pas.

— Ah ça, entendons-nous. M. Grandperrin a essayé de vous corrompre, c'est son affaire ; vous, vous êtes incorruptible, cela vous regarde ; pour moi, qu'ai-je fait, au total ? Je suis venu vous inviter de la part de notre ami commun, Châteaugiron. Pour voir dans un fait si simple une tentative de corruption, il faudrait avoir, permettez-moi de vous le dire, l'esprit diablement biscornu. Je reste donc dans les termes de mon mandat, et je vous demande une réponse. Ferez-vous à votre ancien camarade d'école le plaisir de venir dîner aujourd'hui au château ?

— Mon ancien camarade d'école, répondit Froidevaux en accentuant ironiquement ses paroles, a passé trois ans à Dijon avec moi sans m'accorder la moindre marque d'attention ; à notre retour ici, sa conduite est restée la même, et il a toujours eu très-grand soin d'établir entre l'humble avocat de village et le grand propriétaire descendant des croisés, une ligne de démarcation que, du reste, je n'ai jamais cherché à franchir. Comment voulez-vous alors que je prenne au sérieux son appel aux souvenirs d'une camaraderie qui, en réalité, n'a jamais existé ? Cette démarche, aussi imprévue que peu désirée, n'est à mes yeux qu'une manœuvre électorale, rien de plus.

— Je vous assure qu'en cherchant à se rapprocher de vous, le principal motif de Châteaugiron...

— Est d'acquérir un partisan, je n'en doute pas.

— Dites un ami.

— Les amis ne s'acquièrent pas ainsi ; d'ailleurs, à mon égard, il a laissé passer le moment. Il y a dix ans, j'aurais pu saisir avec empressement l'occasion qu'il m'offre aujourd'hui, mais maintenant il est trop tard.

— Ainsi vous refusez ?

— Positivement.

— Je croyais que vous vous contentiez d'être le Cicéron de l'endroit, dit Langerac en reprenant l'accent de persiflage qui lui était ordinaire et qu'il semblait s'être étudié à mettre de côté depuis le commencement de l'entretien, mais je vois que vous en êtes aussi le Caton ; et dès lors il ne me reste qu'à tirer ma révérence à vos vertus stoïques. Serviteur donc au maître et au chien.

Le vicomte fit une pirouette, et sortit aussitôt de la chambre, sans paraître avoir remarqué le haussement d'épaules méprisant par lequel l'avocat avait accueilli cette allure impertinente.

Resté seul, Froidevaux se remit à marcher de long en large.

← Une invitation à dîner ! se dit-il, réellement le prétexte n'était pas suffisant pour m'autoriser à le jeter par la fenêtre. C'est fâcheux, car dans l'état d'atonie où je suis, ce petit exercice gymnastique m'aurait ranimé, j'en suis sûr.

Un instant après on frappa de nouveau à la porte.

— Serai-je plus heureux cette fois ? se dit le jeune avocat qui s'empressa d'ouvrir.

En reconnaissant un des domestiques de la forge, Froidevaux sentit son émotion changer subitement de nature ; le sang qui gonflait les artères de ses tempes reflua vers son cœur, aussi prompt que la foudre.

— Monsieur l'avocat, dit le laquais, voilà une lettre que madame m'a chargé de vous remettre.

En dépit de ses efforts pour dompter le tremblement nerveux dont ses mains venaient d'être subitement agitées, Froidevaux fut quelque temps avant de parvenir à décaucher le billet que lui avait remis le domestique ; lorsqu'il eut enfin réussi à l'ouvrir, il y lut, avec une avidité qui se changea bientôt en ravissement, les mots suivants :

« Madame Grandperrin espère que l'accident dont elle a été si péniblement affectée hier n'a pas eu de suites fâcheuses ; mais si monsieur Froidevaux désire guérir complètement toutes les inquiétudes qu'a causées ici le danger qu'il a couru, il ne refusera pas de partager aujourd'hui un petit repas de famille, tout à fait sans cérémonie. La partition des *Huguenots* vient d'arriver, et il s'y trouve un rôle de basse qui semble écrit exprès pour la voix de monsieur Froidevaux ; de plus, le piano est d'accord par hasard : ainsi rien ne s'opposerait à ce qu'on fit un peu de bonne musique en compensation d'un mauvais diner. »

— Vous direz à madame Grandperrin que j'aurai l'honneur de me rendre à son invitation, dit l'amoureux avocat d'un air aussi calme que le lui permit la joie tumultueuse qui venait de succéder à son abattement.

Dès que le domestique fut sorti de la chambre, Froidevaux, d'un saut, se trouva près de ses vêtements toujours étendus devant la cheminée. Après quelques instants de l'examen le plus minutieux, il reconnut qu'à part le gilet, dont le satin se trouvait sérieusement compromis, le dégât était moins grave qu'il ne l'avait craint d'abord, et que quelques coups de brosse suffiraient pour y porter remède

— J'en serai quitte, se dit-il, pour boutonner mon habit jusqu'à ce que l'état de mes finances me permette d'acheter un autre gilet. Un habit boutonné jusqu'au menton ne va pas déjà si mal lorsqu'on est un peu gros et qu'on a les épaules larges ; d'ailleurs cela sent son orateur ; Berryer

par exemple, est toujours boutonné. Et, après tout, le bain qu'ont pris mes vêtements n'est qu'un supplément de décatissage qui ne leur aura pas nui, car rien n'annonce le provincial endimanché comme le lustre d'un habit tout neuf.

En ruminant ces réflexions consolantes, l'avocat tira de son sac de chasse une brosse dont il avait eu soin de se munir la veille, car pour rien au monde il n'eût confié au balourd chargé de servir les hôtes de l'auberge du *Cheval-Patriote* le soin de restaurer des vêtements, d'autant plus précieux qu'ils n'avaient pas de remplaçants.

— Diner avec elle ! s'écria-t-il en se mettant à l'œuvre d'une ardeur héroïque ; tout à l'heure j'étais stupide avec mes idées noires ; jamais, au contraire, la vie n'a été si rose. La voir ! l'entendre ! lui parler ! peut-être même chanter avec elle !

Ces exclamations passionnées, régulièrement entremêlées de coups de vergettes, aboutirent à une suite de modulations vagues d'abord, qui prirent peu à peu un caractère déterminé et se transformèrent enfin en un air de basse à effet puissant, l'air de don Magnifico dans la *Cenerentola*. C'était le triomphe du virtuose châteaugironais, qui, après avoir entonné sa cavatine favorite à demi-voix, finit par la chanter à gorge déployée avec une verve qui suppléait en partie au défaut d'art et de style.

— J'ai tous mes moyens, se dit-il avec satisfaction en entendant vibrer à l'unisson de ses plus belles notes les vitres des fenêtres ; mon plongeon d'hier m'a bien enrhumé, mais loin de nuire à ma voix, cela n'a fait au contraire que donner plus de sonorité à mon creux.

Tandis que le jeune avocat, enivré de l'espoir de chanter un duo avec l'objet de sa flamme, ce qui constitue, comme chacun sait, une des plus douces joies du paradis profane, essayait tour à tour ses cordes hautes et ses cordes basses, et les trouvait toutes en aussi bon point qu'il pouvait le désirer, cette vocalisation aussi bruyante qu'inattendue était

devenue un sujet d'étonnement pour toutes les personnes qui se trouvaient en ce moment à l'auberge du *Cheval-Patriote*.

— Ne faites pas attention, dit Toussaint Gilles à quelques pratiques attablées dans la salle à manger et qui lui demandaient la cause de ce vacarme musical ; c'est l'avocat Froidevaux. Je ne sais pas sur quelle herbe il a marché hier au fond de la rivière, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que depuis vingt-quatre heures il n'a plus la tête à lui, et je ne serais pas étonné qu'il fût tout à fait fou.

L'aubergiste se trompait, mais de peu ; seulement de la distance qui sépare un fou d'un amoureux

XXIV

UNE RENCONTRE IMPRÉVUE.

Au moment où le vicomte de Langerac descendait l'escalier de l'auberge, M. de Boisjoly le remontait ; vers le milieu des marches, les deux négociateurs se rencontrèrent nez à nez.

— Miron ! s'écria Langerac fort surpris.

— Pichot ! repartit M. de Boisjoly non moins étonné.

Cette double exclamation avait été aussi involontaire qu'instantanée ; avant d'y ajouter un seul mot, les deux hommes s'examinèrent mutuellement de la tête aux pieds avec la curiosité défiant de gens qui, se retrouvant par hasard après une longue séparation, hésitent à se reconnaître jusqu'à ce qu'ils se soient convaincus que l'ami d'autrefois ne s'est pas métamorphosé, par l'effet de quelque catastrophe inconnue, en un parasite besogneux.

De part et d'autre l'examen fut favorable, nous devons le dire, au delà de toute prévision.

D'un côté, le vicomte de Langerac était vêtu avec une élégance poussée jusqu'à la recherche ; ses habits, en avance d'un mois au moins sur la mode, ses gants jaunes d'une fraîcheur irréprochable, ses bottes brillamment vernies, une grosse perle fixant le nœud de sa cravate, enfin la pomme d'or artistement ciselée dont était orné son stick, tout dans sa toilette annonçait un homme qui paie ses fournisseurs comptant, ou qui jouit chez eux d'un crédit illimité, ce qui revient au même.

M. de Boisjoly, dont la mise était fort convenable du reste, ne pouvait pas, il est vrai, lutter sous ce rapport avec le vicomte : mais, aux yeux de bien des gens, le ruban rouge que laissait entrevoir une des boutonnières de sa redingote, aurait pu compenser, et au delà, ce petit désavantage.

Voyant l'un et l'autre qu'ils pouvaient sans inconvénients probables pousser la reconnaissance jusqu'au bout, les deux anciens amis reprirent simultanément la parole.

— Qui diantre se fût attendu à vous rencontrer dans cette taverne ? demanda Langerac.

— Quel orage vous a jeté sur cette terre inhospitalière ? dit M. de Boisjoly.

— Nous nous retrouverions en Cochinchine, je ne serais pas plus surpris.

— Ni moi non plus. Y a-t-il longtemps que vous êtes ici ?

— Un jour seulement ; et vous, mon cher Miron ?

En s'entendant appeler pour la seconde fois de ce nom assez peu aristocratique, le conseiller de préfecture ne parvint pas à dissimuler complètement une légère grimace.

— Mon cher Pichot, répondit-il, l'espèce d'échelle vermoulue sur laquelle nous dialoguons en ce moment me paraît un salon de conversation, comme on dit à Bade, passablement incommode. Je possède pour le moment, six pieds plus haut, une niche dont la somptuosité n'écrase en rien

celle de ladite échelle, mais où du moins nous retrouverons deux chaises de paille, ce qui nous permettra de nous asseoir.

A la réitération du nom de Pichot, le vicomte avait mordu sa moustache blonde ; mais il s'était abstenu de réclamer.

Un instant après, les deux hommes étaient assis dans la chambre que le plus âgé des deux occupait depuis l'avant-veille au soir.

— Maintenant, causons, dit ce dernier avec le sourire mielleux qui lui était habituel ; mais, avant tout, que je vous fasse mon compliment.

— A quel propos ? demanda Langerac, dont la physionomie enjouée à la surface manquait de franchise, au fond, tout autant que celle de son interlocuteur.

— La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, il y a quatre ans, si je ne me trompe, la fortune semblait peu disposée à vous sourire ; mais il paraît que vous êtes au mieux avec elle maintenant ! Jamais je ne vous ai vu si éblouissant. Savez-vous bien que vous voilà devenu un lion, un vrai lion !

— Parbleu ! vous êtes charmant avec votre compliment ; à moins que la petite chose rouge que j'aperçois à votre boutonnière ne soit définitivement un œillet, ainsi que je l'ai cru d'abord, il me semble que vous êtes devenu vous-même, depuis que nous ne nous sommes vus, quelque chose de mieux encore qu'un lion.

— Vous voulez dire un chevalier de la Légion d'honneur ? reprit M. de Boisjoly avec une insouciance affectée.

— Après ça, c'est peut-être l'Éperon d'or ?

— Fi donc !

— Alors c'est bien la croix d'honneur !

— Avec votre permission.

— La croix d'honneur, instituée par Napoléon le Grand, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur...

— Précisément.

— En ce cas, mon cher, faites-moi le plaisir de me dire à quelle bataille...

— Mon cher, pas d'anachronisme, interrompit un peu sèchement le décoré; vous devez savoir que nous sommes dans un siècle pacifique, où pour mériter la croix il n'est pas nécessaire d'être un pourfendeur de Russes ou de Prussiens.

— A la bonne heure, reprit le vicomte d'un air railleur, mais alors ce sont vos titres pacifiques, mon cher Miron, que je serais bien aise de connaître; car je ne suppose pas qu'on vous ait donné la croix uniquement parce que pendant sept à huit ans de votre vie vous avez fait décliner *musa*, la muse, aux enfants du duc de Chérizac?

— J'abandonne mon pauvre ruban rouge à votre persiflage, répondit le conseiller de préfecture en se mordant involontairement les lèvres, et pour peu que cela puisse vous être agréable, je conviendrai, comme don Diègue, que

La faveur l'a pu faire autant que le mérite.

— La faveur est une excellente qualité, mon cher Miron, et elle supplée facilement au plus grand mérite du monde.

— Pendant que vous êtes en train de vous moquer de moi, j'ai bien envie de vous demander quelque chose.

— Cette chose me fournira donc un nouveau sujet de gaieté?

— Peut-être bien.

— En ce cas, parlez; les occasions de rire deviennent trop rares pour qu'on ne doive pas s'empressez de les saisir au vol.

— Ne m'appellez plus Miron.

— Pourquoi cela?

— Parce que depuis que nous ne nous sommes vus j'ai changé de nom.

— Bah !

— Oui. Un caprice que je livre à votre raillerie, comme je viens de faire pour mon ruban rouge.

— Un caprice ?

— Un petit calcul, si vous l'aimez mieux. Depuis que le règne de la bourgeoisie est arrivé, la noblesse, par une espèce de contradiction, est plus que jamais à la mode. Ma foi ! j'ai fait comme tant d'autres, je me suis mis à la mode.

— En vérité ?

— Quoique porté sous Henri IV par un prévôt des marchands, le nom de Miron, je suis obligé d'en convenir, est vulgaire et sonne assez mal...

— Et puis, interrompit Langerac, il a l'inconvénient de rappeler le refrain de la chanson de Malborough, *Mironton, ton ton...*

— Bref, je l'ai quitté, et je l'ai remplacé par le nom de ma mère.

— Jolibois, si je ne me trompe.

— C'est-à-dire Boisjoly, répondit le conseiller en souriant doucereusement.

— Boisjoly ! s'écria le vicomte qui de surprise fit un bond sur sa chaise : c'est donc vous qu'on appelle M. de Boisjoly ?

— Moi-même.

— Conseiller de préfecture à Mâcon ?...

— Précisément.

— Le grand directeur des élections du département de Saône-et-Loire ?

— Quant à ce dernier titre, dit M. de Boisjoly en ricanant, je ne le prends pas, mais il est possible que quelques mauvaises langues me le donnent.

— Parbleu ! mon cher Miron... je veux dire, mon cher Boisjoly, voilà une rencontre... Mais avant d'aller plus loin, dites-moi donc comment vous êtes devenu... ce que vous êtes devenu.

— Mon histoire est fort simple. Le duc de Chérizac, qui a passablement d'influence, m'a fait obtenir la place que j'occupe, aussitôt que j'ai eu terminé l'éducation de son dernier fils : mes services, qu'on semble apprécier, m'ont déjà valu la croix, et je suis en passe de devenir sous-préfet ; en un mot, je me trouve à flot sur l'océan administratif, et maintenant vogue la galère ! Mais vous-même, mon cher Pichot, expliquez-moi donc...

— Ah ! permettez, interrompt le vicomte, je ne vous appellerai plus Miron, mais à condition que vous-même ne m'appellerez plus Pichot.

— Vous avez donc aussi changé de nom ? demanda M. de Boisjoly en riant à son tour d'un air railleur.

— Le moyen de faire son chemin dans le monde quand on se trouve affublé de ce ridicule sobriquet, Pichot !

— Mais il me semble que pour un quatrième clerc d'avoué le nom était tolérable.

— Un clerc d'avoué, dit Langerac d'un ton sec, vaut bien un précepteur. D'ailleurs, depuis près de quatre ans, j'ai envoyé au diable les dossiers de procédure.

— Mon cher compatriote, ne nous emportons pas ; je n'avais nullement l'intention de vous blesser, car notre destinée offre trop de rapports pour que nous ne devions pas éprouver l'un pour l'autre une véritable sympathie. Partis tous deux d'un point fort modeste, entre nous cela peut s'avouer, nous n'avons, selon moi, que plus de mérite à faire notre chemin.

— Parbleu ! nous sommes les fils de nos œuvres, dit le vicomte en se redressant d'un air superbe.

— Ainsi donc vous avez renoncé à la procédure et au nom de Pichot ?

— Ils s'étaient ligués pendant trop longtemps pour comprimer mon essor.

— Et comment vous appelez-vous maintenant ?

— Langerac.

— Langerac ! Il me semble que je connais ce nom-là.

— C'est celui du pays qui m'a donné le jour, dit le vicomte en empruntant une partie de sa réponse à la *Normandie* de Frédéric Bérat.

— En effet, Langerac, un village situé près de Gourdon, pas loin de Rocamadour où je suis né moi-même.

— Justement !

— Au fait, pourquoi ne porteriez-vous pas le nom de votre village, tant de députés prennent bien celui de leur département ?

— C'est ce que je me suis dit ; j'aurais pu suivre leur exemple et m'intituler, je suppose, Pichot du Lot, mais j'y ai mis de la modestie.

— D'ailleurs, le nom de Langerac sonne beaucoup mieux.

— Et puis j'ai à peu près le droit de le porter.

— A peu près est joli.

— Vous croyez que je plaisante ? Pas le moins du monde ! Le nom de Pichot est assez laid et passablement ridicule, d'accord, mais en revanche il est fort vieux : d'anciens titres qui me sont tombés dernièrement sous la main prouvent même fort clairement qu'il y a eu autrefois plusieurs alliances entre les Langerac et les Pichot.

— Alliances contractées sans aucun doute sur les bords de la Garonne, dit M. de Boisjoly en souriant ironiquement.

— Il me serait donc très-facile d'établir ma filiation, reprit Langerac sans répondre à cette raillerie, et, par suite, de me pourvoir devant le garde des sceaux pour être autorisé à relever le nom et les armes des anciens vicomtes de Langerac, éteints aujourd'hui, et qui se trouvent de fait mes ancêtres maternels ; mais cela me coûterait de l'argent, et en attendant que je me décide à faire les frais de cette petite formalité.....

— Vous vous passez de l'autorisation du garde des sceaux ?

— Comme vous vous en passez vous-même pour porter le nom de votre mère.

— Mais puisque vos ancêtres, les Langerac, étaient vicomtes, dit le conseiller de préfecture d'un ton de persiflage, pourquoi ne prenez-vous pas leur titre en même temps que leur nom ?

— Un sot l'eût laissé, répondit l'ex-Pichot avec un magnifique sang-froid.

— Ainsi donc j'ai l'honneur de parler en ce moment à M. le vicomte de Langerac ? dit le conseiller en affectant un respect moqueur.

— Tout comme j'ai l'honneur de parler moi-même à M. le chevalier de Boisjoly, répondit Langerac non moins ironiquement.

— Après tout, vous avez raison ; quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre. Pour achever, je suppose que votre fortune a suivi votre condition dans sa voie ascendante ?

— Mais oui : un héritage assez confortable, quelques amis bien posés : avec cela un homme n'a pas le droit de se plaindre de la fortune.

— Voilà un héritage qui me paraît encore sentir le voisinage de la Garonne, se dit M. de Boisjoly qui avait le droit de se défier des Gascons, puisqu'il appartenait lui-même à cette race, plus renommée en général pour son esprit que pour sa véracité.

En ce moment la cavatine *Miei Rampolli femminini*, exécutée à la sourdine jusqu'alors par l'avocat Froidevaux éclata comme un solo de trombone.

— Au diable le brâillard ! dit le conseiller de préfecture en portant les mains à ses oreilles.

— Reconnaissez-vous cette voix ? lui demanda Langerac.

— A moins d'avoir mené paître le taureau qui en abuse, comment pourrais-je la reconnaître ?

— Vous avez voulu le mener paître, en effet, reprit le

vicomte en riant, mais il n'a pas voulu mordre à votre herbe.

— Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire que ce terrible chanteur dont vous semblez apprécier si peu le mérite, n'est autre que l'aimable M. Froidevaux qui vous a si bien reçu tout à l'heure.

— D'où savez-vous que M. Froidevaux m'a bien reçu ? demanda M. de Boisjoly en fixant sur son compatriote un regard défiant.

— Quand je m'exprime ainsi, vous comprenez que c'est par antiphrase.

— Par antiphrase ?

— Sans doute, puisque, loin d'accueillir vos propositions, ce philosophe antique de Froidevaux a été tenté de faire sur vous ce qu'il nomme impoliment une expérience *in animâ vili*.

— Quelle expérience, s'il vous plaît ?

— Un petit saut par la fenêtre, rien que cela.

— Qui vous a dit cette absurdité ? s'écria M. de Boisjoly, dont la figure blafarde jaunit de dépit.

— Une personne fort bien informée.

— Mais qui enfin ?

— Mons Froidevaux lui-même.

— Vous le connaissez donc ?

— Sans doute.

— Vous l'avez vu depuis peu ?

— Je sors de chez lui.

— Et pouvez-vous me dire ce que vous êtes allé faire chez lui ?

— Pourquoi ne vous le dirais-je pas ? Avant une heure, vous le sauriez sans doute ; autant vaut alors jouer tout de suite cartes sur table. Ma visite à cet agréable avocat a été précisément le pendant de la vôtre, à cela près que j'ai mis des formes là où vous avez déployé, à ce qu'il paraît, une franchise un peu brutale.

— Vous connaissez donc M. de Châteaugiron ? s'écria le conseiller visiblement contrarié.

— Parbleu ! Oreste et Pylade.

— Vous soutenez sa candidature ?

— Comme vous soutenez vous-même celle de M. Grandperrin.

— Allons, reprit M. de Boisjoly en s'efforçant de dissimuler son dépit sous un sourire insouciant, je comptais retrouver en vous un ami, c'est un ennemi de plus au contraire que le sort me jette sur les bras : une mauvaise journée pour moi !

— Pourquoi mauvaise ?

— N'êtes-vous pas mon adversaire, en cette affaire du moins ?

— Je ne le serai que si vous m'y forcez.

— Pour moi je ne demande que la paix.

— Moi de même.

— En ce cas signons-la.

— Volontiers ; mais les conditions ?

— Peu doit vous importer au fond que M. de Châteaugiron soit ou non nommé membre de ce conseil général, tandis que moi j'ai un intérêt majeur et personnel à faire réussir M. Grandperrin ; abandonnez donc votre homme, et je vous promets qu'à la première occasion je vous indemniserai au centuple de ce sacrifice.

— Il est malheureux que vos conditions soient précisément le contraire des miennes.

— Quelles sont donc les vôtres ?

— Que vous abandonniez vous-même votre homme, pour employer votre expression, car l'intérêt que vous pouvez avoir à l'appuyer ne saurait égaler celui que j'ai de mon côté à soutenir mon ami Châteaugiron.

— Il est convenu que nous jouons cartes sur table, n'est-ce pas ?

— Sans doute.

- Eh bien ! il y va de mon avancement !
- Et moi de ma fortune !
- Une place de sous-préfet !
- Un mariage superbe !
- Quel rapport peut avoir votre mariage avec cette élection ?
- Vous comprenez qu'il m'est impossible de m'expliquer davantage, car, en pareille affaire, la discrétion est de rigueur ; mais vous pouvez m'en croire sur parole. Ainsi donc, mon cher Boisjoly, rendez-mo ile service que je vous demande.
- Impossible, mon cher Pichot... c'est-à-dire, mon cher Langerac ; c'est moi, au contraire, qui compte sur votre vieille amitié.
- Vous ne voudriez pas me faire manquer une affaire si avantageuse ?
- Vous n'auriez pas le courage de ruiner de gaieté de cœur ma fortune administrative ?
- Allons, un petit effort !
- Comprenez mes raisons...
- Je vous saurai un gré infini de cette condescendance...
- Vous n'aurez pas obligé un ingrat...
- Il me semble que la discussion ne marche pas du tout, dit le vicomte en se levant, et que nous pourrions continuer de la sorte pendant un mois sans parvenir à nous mettre d'accord. Concluons.
- Oui, concluons, répéta M. de Boisjoly, qui se leva de son côté.
- M'accordez-vous ce que je vous demande ?
- Non. Et vous, aurez-vous égard à ce que je vous ai dit ?
- Pas davantage.
- Ainsi nous sommes ennemis ?
- Comme il vous plaira.

— Prenez-y garde, reprit le conseiller de préfecture, dont les lèvres blêmes étaient entr'ouvertes par un sourire convulsif. Si l'on m'accorde assez généralement que je suis un ami dévoué, quelques personnes en revanche ont éprouvé que je puis être un ennemi dangereux.

— Comme ami, vous ne me donnez pas lieu de croire à votre dévouement; comme ennemi, je ne vous crains en aucune manière.

— Cependant il est certaines choses que vous croyez sans doute bien cachées, et qui pourraient vous nuire quelque peu dans l'opinion publique, si elles venaient à être révélées.

— Chacun a ses péchés, répondit Langerac d'une voix assurée, quoique d'abord il n'eût pu s'empêcher de rougir; ainsi, ne vous occupez pas des miens, à moins que vous n'ayez envie qu'à mon tour je vous aide à faire votre examen de conscience.

— Ma conscience est pure, dit M. de Boisjoly avec emphase, mais l'ancien quatrième clerc de maître Huguenin pourrait-il en dire autant de la sienne?

— L'ancien quatrième clerc de maître Huguenin n'a pas de leçons de vertu à recevoir de l'ancien précepteur des enfants du duc de Chérizac.

— Vous oubliez que les murs de l'étude où vous avez travaillé pendant trois ans ont pu avoir des yeux et des oreilles!

— Vous oubliez vous-même que les tapisseries de l'hôtel de Chérizac ont pu, de leur côté, n'être ni sourdes ni aveugles!

— Rappelez-vous le procès Dufailly! dit tout à coup le conseiller d'une voix basse et menaçante.

Tout le sang de l'ancien clerc d'avoué parut près de jaillir par les pores de son visage; mais quoique évidemment blessé, il ne tarda pas à riposter.

— Et vous, dit-il, en adressant à son digne compatriote

un regard plein de rancune et de haine, souvenez-vous du portefeuille bleu qu'oubliait quelquefois à son bureau le duc de Chérizac !

Une pâleur verdâtre envahit subitement la figure si blême déjà de M. de Boisjoly, et il promena vaguement les yeux autour de la chambre, comme s'il eût cherché une porte pour s'enfuir ou une arme pour se venger.

— Vous voyez que si vous me connaissez, je ne vous connais pas moins, reprit Langerac, dont le trouble parut se dissiper à mesure que devenait plus manifeste celui de son adversaire; ainsi donc nous savons tous deux à quoi nous en tenir, et un plus long entretien est inutile. Maintenant, voici mon adieu : La paix ou la guerre, à votre choix !

Sans attendre la réponse de M. de Boisjoly, qui ressemblait, par l'immobilité de son attitude et l'altération de ses traits, à un homme récemment frappé de la foudre, le vicomte de Langerac sortit de la chambre.

Au moment où il descendait l'escalier, sans nouvelle rencontre cette fois, une rumeur violente, dont nous expliquerons les causes dans le chapitre suivant, remplit soudainement l'auberge du *Cheval-Patriote*.

XXV

A CONJURATION VILLAGEOISE

La grand'messe était commencée.

Au moment où le dernier coup achevait de sonner, les fidèles rassemblés devant l'église avaient vu sortir du château un groupe sur qui s'était portée aussitôt l'attention générale.

En tête, marchait la marquise de Châteaugiron; comme la veille, elle donnait le bras à M. Bobilier, qui eût paru

rajeuni de quarante ans, si le radieux épanouissement de la physionomie avait le privilège d'effacer les rides.

Derrière ce couple disparate s'avancait, en s'appuyant languissamment sur son gendre, la douairière de Bonvalot, parée de si éclatants atours qu'il y avait dans cette toilette multicolore de quoi faire mourir de jalousie les bourgeoises de Châteaugiron les mieux endimanchées.

La marche était fermée par deux laquais en livrée portant des coussins de velours.

Après avoir traversé la place en recueillant sur leur passage les marques non équivoques d'une curiosité respectueuse, contre laquelle pourtant protestaient çà et là quelques visages hostiles et plus d'un chapeau enfoncé jusqu'aux oreilles, les maîtres du château, toujours accompagnés de leur escorte, entrèrent sous le porche et de là dans l'église.

A part quelques retardataires qui pressaient le pas, afin d'arriver à la messe en temps utile, la place se trouva bientôt déserte.

La porte de l'auberge du *Cheval-Patriote* et les volets des fenêtres du rez-de-chaussée étaient exactement fermés, car un arrêté de la police municipale interdisait l'ouverture des cabarets pendant la durée des offices; mais, selon l'usage, cette soumission aux ordonnances était plus apparente que réelle. Au lieu de s'adresser à l'entrée ordinaire, les pratiques de Toussaint Gilles, plus altérées du jus de la treille que de la parole divine, passaient en ces occasions par une cour où se trouvait l'écurie, et de là s'introduisaient, au moyen d'une porte de derrière, dans le sanctuaire bachique, dont l'extérieur, grâce à cette précaution, ne cessait pas d'offrir aux yeux des passants la clôture la plus édifiante.

Ce jour-là, dès que le dernier coup de la messe eut fini de tinter, Toussaint Gilles, contrairement à ses habitudes, refusa d'accorder une plus longue hospitalité à une demi-

douzaine de buveurs attablés dans la salle à manger, et qui ne se résignèrent à quitter la place qu'après une assez longue résistance.

— Je n'ai pas envie d'être mis à l'amende à cause de vous, dit l'aubergiste aux plus récalcitrants; le garde champêtre m'a déjà menacé d'un procès-verbal, et ces deux scélérats de Bobilier et d'Amoudru ne demanderaient pas mieux que de me prendre en contravention. Ainsi donc, faites-moi l'amitié de vous en aller; mais si vous voulez revenir après la messe, je m'engage à vous servir d'un vin comme vous n'en avez jamais bu de pareil; c'est moi qui régalerai.

Cette promesse, accompagnée d'un clignement d'œil mystérieux, ramena la gaieté sur le visage des consommateurs, qui se décidèrent enfin à se retirer momentanément et jurèrent tous d'être exacts au rendez-vous.

Dès qu'ils furent sortis, l'aubergiste poussa le verrou afin que personne ne pût pénétrer de ce côté à son insu; puis, traversant de nouveau la salle à manger, il entra dans la chambre voisine dont la porte était restée soigneusement fermée jusqu'alors.

De chaque côté de la table, autour de laquelle avait siégé la veille le club démocratique de Châteaugiron, deux membres de cette société respectable, les plus altérés, sinon les plus illustres, étaient assis, une bouteille entre eux deux en guise de trait d'union: c'étaient le boucher Gautherot et le taillandier Picardet.

Dans un coin de la chambre se dressait, appuyé contre la muraille, un énorme drapeau tricolore confectionné pendant la nuit par les soins de l'épicier vice-président, et apporté dès le point du jour, dans le plus grand secret, au lieu désigné pour le rendez-vous des conjurés.

— Tout le monde est parti, dit Toussaint Gilles à ses amis politiques, et maintenant personne n'entrera plus sans le mot d'ordre.

Au même instant on entendit frapper à la porte qui ou-

vrait sur la cour plusieurs coups séparés par des intervalles dont l'irrégularité semblait calculée.

— Qui vive ? demanda le président du club à travers le trou de la serrure.

— Évandré et Scœvola ! répondit par le même canai une voix emphatique.

— C'est le greffier, dit Picardet à Gautherot, tandis que l'aubergiste allait ouvrir la porte.

— Le greffier est un savant, je n'en disconviens pas, répondit le boucher avec un sourire ironique ; mais c'est égal, il faut convenir qu'il nous a donné hier soir un drôle de mot d'ordre.

— Qu'a-t-il de si drôle ? demanda le taillandier.

— Comment ! tu n'as donc pas entendu ce qu'il vient de dire ?

— Je l'ai bien entendu, mais j'avoue que je ne l'ai pas parfaitement compris, répliqua naïvement Picardet.

— Il a dit : Éventrez ces veaux-là.

Telle était en effet l'étrange variante qu'avait subie le mot d'ordre du greffier en passant par l'intelligence du boucher, plus familier avec les animaux du jour qu'avec les grands hommes d'autrefois.

— Je conviens que le mot d'ordre est drôle, dit le taillandier en se versant à boire, comme s'il eût éprouvé le besoin d'arroser cette drôlerie pour en faciliter la digestion.

— Et moi, je soutiens qu'il n'a pas le sens commun, reprit Gautherot d'un ton péremptoire ; car on n'éventre pas les veaux, on les assomme.

En pareille matière, l'autorité du boucher était trop irrécusable pour que Picardet osât se permettre la moindre objection ; aussi se contenta-t-il de vider son verre d'un trait.

Pendant ce rapide dialogue, Toussaint Gilles avait ouvert la porte en évitant de faire du bruit, et le greffier Vermot était entré dans le cénacle républicain d'un pas non moins discret.

— Citoyens, dit-il avec une gravité tragique dès que la porte fut refermée, ce n'est pas le moment de boire : l'aristocratie ne boit pas, elle ne s'endort pas non plus; en ce moment même il se trame un complot contre nous.

— Un complot? dit l'aubergiste en interrogeant le greffier du regard.

— Un complot? répétèrent comme un écho Gautherot et Picardet.

— Écoutez, reprit Vermot, d'un air important et mystérieux : tout à l'heure j'étais à ma justice de paix, assis à mon bureau et occupé à rédiger une consultation pour ce pauvre père Cocquard à qui Bobilier a coupé hier la parole d'une manière si indigne, afin d'aller recevoir plus vite son marquis et sa marquise. Vous savez que ma justice de paix n'est séparée de la mairie que par un corridor; je prête l'oreille, et je reconnais bientôt la voix d'Amoudru père et celle de Rabusson, le garde de Vaudrey.

— Un gaillard presque aussi solide que son maître, interrompit le boucher Gautherot avec un accent d'admiration mêlée d'envie; je suis sûr qu'il assommerait un bœuf d'un coup de poing, car, pour le dire en passant, on n'éventre pas plus les bœufs que les veaux; on les assomme.

— Rabusson n'est pas plus méchant qu'un autre, dit l'aubergiste en souriant dédaigneusement, et je connais quelqu'un qui lui prêtera le collet tant qu'il voudra.

— Et moi j'en connais un autre, ajouta le taillandier, qui ferma par manière de défi ses grosses mains noires et calleuses.

— Laissez-moi donc finir mon narré, reprit Vermot d'un ton d'humeur.

— C'est juste, dit le président; vous avez la parole.

— Ayant donc reconnu la voix d'Amoudru et celle de Rabusson qui entraient à la mairie, je me lève à pas de loup, je vais dans le corridor, et je colle mon oreille contre la porte, qu'ils avaient par bonheur laissée entr'ouverte.

A travers la fente, je les voyais tous les deux. Et d'abord remarquez ceci : Rabusson a coupé ses moustaches, et au lieu de sa veste de garde-chasse, il a une redingote noire, un chapeau, enfin une tenue bourgeoise. J'espère que c'est assez significatif.

— Significatif, en quoi? demanda le boucher; voilà Picardet et moi, par exemple, qui avons les manches retroussées pendant toute la semaine; eh bien! le dimanche, nous possédons notre tenue bourgeoise tout comme le premier marquis venu. Pourquoi Rabusson n'aurait-il pas le droit d'en faire autant?

— Passe pour la redingote, quoique ce soit déjà fort louche, répondit le greffier; mais les moustaches coupées, comment me les expliquerez-vous?

— Quand on a des moustaches aussi maigres que l'étaient celles de ce grand échalas de Rabusson, il me semble que ce qu'on a de mieux à faire, c'est de les couper, observa Toussaint Gilles en caressant orgueilleusement la fourrure épaisse dont était décorée sa lèvre supérieure.

— Et moi je vous dis, répliqua Vermot avec chaleur, qu'il y a là-dessous une manœuvre ténébreuse. En changeant de costume et en coupant ses moustaches, Rabusson évidemment a voulu se déguiser et se rendre méconnaissable, afin d'accomplir plus sûrement les ordres de son digne maître.

— Se déguiser en plein midi! fit Gautherot en haussant les épaules.

— Vous en penserez ce que vous voudrez; pour moi, mon opinion est bien arrêtée.

— Mais enfin, dit Toussaint Gilles, que manigançaient-ils ensemble, ces deux chiens d'aristocrates?

— Rabusson a d'abord remis au maire une lettre que celui-ci a lue en se grattant l'oreille d'un air embarrassé, selon son habitude. Ensuite Amoudru a dit: — Où sont les papiers dont parle M. le baron? — Ce plat valet de

maire a dit : M. le baron ! — Alors Rabusson a tiré de sa poche un gros paquet cacheté qu'Amoudru a ouvert.

— Voyez-vous ça ! dit le taillandier en se versant à la dérobee un verre de vin.

— Après avoir lu deux ou trois des papiers contenus dans le paquet, Amoudru, qui semblait un peu ébahi, a recommencé à se gratter l'oreille, à pousser des soupirs, à regarder dans tous les coins, comme il fait toujours quand il lui faut prendre un parti ; et comme Rabusson semblait s'impatienter, il a fini par lui dire : — Ce qu'on me demande là m'embarrasse beaucoup, car je vais déplaire à bien du monde, et j'ai déjà assez d'ennemis ; mais puisque M. le baron y tient absolument, je ferai ce qu'il exige. — Aujourd'hui ? a dit Rabusson. — Aujourd'hui ! a répondu le maire d'un air aussi lamentable que s'il eût appris la mort de tous les siens.

— Que fera-t-il aujourd'hui ? demandèrent à la fois Toussaint Gilles et Gautherot.

— C'est là que commence le ténébreux mystère, répondit le greffier en redoublant de gravité ; Rabusson ayant fait un mouvement pour sortir, je n'ai eu que le temps de me retirer bien vite, et je n'ai pu en entendre davantage ; mais pour peu qu'on ait d'intelligence, il est facile de deviner qu'il se trame quelque chose contre nous.

— Pourquoi contre nous plutôt que contre d'autres ? dit le boucher Gautherot, qui, comme tous les orateurs malheureux, avait un goût prononcé pour la contradiction.

— Amoudru n'a-t-il pas dit que ce qu'on lui demandait déplairait à ses ennemis ? Or, quels sont ses ennemis dans la commune, si ce n'est nous ? Si donc ce qu'on lui demande et ce qu'il a promis de faire aujourd'hui doit nous déplaire, c'est que probablement cela nous portera un préjudice quelconque.

— Cela me paraît certain, dit Picardet, qui, voyant que

personne ne le regardait, vida dans son verre le reste du contenu de la bouteille.

— D'ailleurs, citoyens, poursuivit le greffier en gesticulant comme un avocat à la barre, vous remarquerez que l'instigateur de la trame ourdie contre nous est Vaudrey : n'est-ce pas en dire assez ? Car que peut-on attendre de bon de cet enragé carliste ? Un homme qui en toute occasion ne cherche qu'à nous vexer, nous autres bourgeois de Châteaugiron ! Hier encore, à l'audience, il fallait entendre comme il nous arrangeait ; j'en frémissais d'indignation sur ma chaise, et Bobilier lui-même, malgré son infâme aristocratie, avait peine à se contenir. Un homme qui, à son retour, après la révolution de Juillet, a eu l'insolence de placer deux canons sur sa terrasse, et de dire hautement que si nous nous avisions de remuer, il bombarderait notre Châteaugiron et en ferait une poêle à frire où nous rôtirions comme des châtaignes, et cela parce que quelques bons patriotes, parmi lesquels je me fais gloire de me ranger, et dont était aussi le citoyen président, avaient manifesté l'intention d'aller planter un arbre de la liberté devant la maison de ce lâche incendiaire ! un homme enfin, qui hier encore, pour assouvir la plus odieuse vengeance, a jeté à l'eau, avec préméditation et guet-apens, un citoyen qui sans doute n'est pas à la hauteur des principes autant que nous le désirerions, mais enfin un citoyen honorable...

— Paix ! interrompit Toussaint Gilles en appuyant brusquement sa main sur la bouche du véhément orateur.

Les quatre clubistes prêtèrent l'oreille.

Au bout d'un instant, plusieurs coups frappés avec une sorte d'impatience retentirent pour la seconde fois contre la porte.

— Qui vive ? demanda le président en appliquant de nouveau ses moustaches contre la serrure.

— Vendre assez, voilà qui est bien ! répondit une voix essoufflée.

— Ce n'est pas là tout à fait le mot d'ordre, dit Toussaint Gilles ; mais je reconnais le frère et ami : c'est Laverdun.

L'aubergiste ouvrit la porte sans plus ample informé, et l'épicier se précipita dans la chambre, suant, haletant et trépignant.

— Citoyen vice-président, lui dit le greffier Vermot avec un accent de sévérité, vous avez oublié le mot d'ordre.

— C'est-à-dire, répondit Laverdun en se laissant tomber sur une chaise, que, pour le rendre intelligible, j'y ai ajouté trois mots ; car, je vous le demande, qu'est-ce que signifie : *Vendre assez, voilà ?*

— Le mot d'ordre est Évandré et Scœvola, dit le greffier, qui eut soin d'articuler nettement chaque syllabe.

— Éventrez ces veaux-là ! dit le boucher en ricanant ; je suis de l'avis du citoyen Laverdun, c'est là un drôle de mot d'ordre.

— Il n'est drôle que dans votre bouche, s'écria le greffier, dont les petits yeux verdâtres s'allumèrent soudain.

— Silence, citoyen Vermot ! dit impérieusement Toussaint Gilles, la parole est au citoyen vice-président, qui, si j'en crois l'émotion peinte sur son visage, a une communication importante à nous faire.

— Importante en effet, répondit l'épicier, en essuyant de la paume de sa main la sueur qui ruisselait de son front.

— Parlez, vous avez la parole, reprit d'un air digne le président du club.

— Savez-vous d'où je viens ?

— A moins d'être sorcier, comment pourrions-nous le savoir ? répondit le greffier d'un ton sec.

— Je viens de la messe, reprit l'épicier.

— Pas possible ! s'écria Toussaint Gilles avec une dédaigneuse incrédulité.

— C'est tellement possible que cela est.

— Vous, un homme éclairé ! venir de la messe ! Ah çà, vous avez donc envie de vous faire jésuite ou capucin ?

— Pas plus l'un que l'autre ; mais je prévoyais qu'il se passerait aujourd'hui à l'église des choses honteuses, et j'ai été bien aise de les voir de mes propres yeux.

— Que s'est-il donc passé ? demanda Gautherot.

— Des indignités ! des infamies ! répondit l'épicier en continuant de se bouchonner le visage avec son mouchoir de poche ; d'abord, figurez-vous qu'on n'a sonné le dernier coup que quand on a su que madame de Châteaugiron était prête ; en sorte que toutes nos bourgeoises, mon épouse et mes filles entre autres, ont dû se morfondre sur leur banc, en attendant qu'il plût à madame la marquise de venir à la messe.

— De la part du curé Dommartin aucune servilité ne m'étonne, dit le greffier d'un ton aigre.

— Vous n'y êtes pas encore. Quand M. et madame de Châteaugiron se sont enfin décidés à arriver, savez-vous ce qu'a fait le curé ?

— Qu'a-t-il fait ? dit Toussaint Gilles.

— Il est allé les recevoir, en étole et en surplis, à la porte de l'église, et après leur avoir adressé un vil compliment, il leur a offert l'eau bénite.

— L'eau bénite ! s'écria l'aubergiste démocrate d'un ton de courroux.

— J'aurais mieux aimé un verre de vin, dit à demi-voix le taillandier.

— Le retour à l'ancien régime ! dit à son tour le greffier en riant sardoniquement ; vous verrez quela prochaine fois il les encensera.

— Ce n'est pas tout, continua le vice-président, vous savez, ou vous ne savez pas, que pendant l'ancienne révolution ce qu'on appelait le banc seigneurial avait été brûlé...

— C'est mon père qui y a mis le feu de ses propres mains, interrompit Toussaint Gilles avec un accent d'orgueil.

— Votre père y a mis le feu, c'est vrai, mais c'est le mien qui a donné le premier coup de hache, reprit l'épicier

du ton d'un homme peu disposé à laisser amoindrir les titres de gloire de sa famille ; le banc avait donc été détruit, et personne jusqu'à présent n'avait songé à le rétablir. Qu'a fait le curé ?

— Il a rétabli le banc ? dit Vermot.

— Pas encore, mais en attendant il a fait placer trois fauteuils devant le chœur, tout contre la table de la communion.

— Trois fauteuils ?

— Un pour le marquis, un autre pour la marquise, et le troisième pour cette vieille poupée qu'ils appellent la douairière.

— C'est un attentat contre l'égalité qui doit régner à l'église comme ailleurs, observa le greffier d'un ton silencieux.

— Un attentat d'autant plus odieux, que mon banc, qui se trouve le premier, puisqu'il touche à la chapelle de la Vierge, est maintenant masqué par ces trois fauteuils ; en sorte que pendant toute la messe nous avons été, mon épouse, mes filles et moi, positivement empestés par les abominables odeurs que porte sur elle la douairière ; tellement empestés, que mon épouse, qui est fort délicate, a manqué de se trouver mal.

— Ces aristocrates, hommes et femmes, dit Gautherot avec un accent improbateur, ont comme ça une foule d'inventions pour vexer les citoyens.

— Je me suis contenu, poursuivit Laverdun ; mais mon épouse, qui n'est pas très-patiente, n'a pu s'empêcher de dire assez haut pour que la vieille poupée pût l'entendre : Dimanche prochain j'apporterai à la messe un sac de cannelle et de clous de girofle, ça paralysera peut-être cette infection.

— Bien tapé, s'écria le taillandier ; savez-vous, citoyen, que votre épouse a de l'esprit ?

— Infiniment. Mais voici le comble de la vexation :

quand on a passé le pain béni, naturellement on commence par mon banc, puisqu'il est le premier. Eh bien ! aujourd'hui, qu'a-t-on fait ? ce coquin de Gigonnet, le vil espion du curé, est sorti de la sacristie en portant la corbeille ; mais au lieu de me l'apporter d'abord, comme de coutume, il s'est approché du marquis avec toutes sortes de révérences plus ridicules les unes que les autres, et a tiré de dessous la serviette une assiette de porcelaine dorée où se trouvaient trois châteaux énormes.

— Et il les a offerts à ces aristocrates ? s'écria Toussaint Gilles d'un air outré.

— Oui, ce lâche bedeau les a offerts ! Et ces insolents aristocrates les ont pris ! poursuivit l'épicier avec un sourire amer ; alors, je l'avoue, j'ai senti mon sang bouillir dans mes veines !...

— Je le crois bien ! interrompit le taillandier en frappant la table du poing.

— Qu'on porte un château à celui qui doit rendre le pain béni le dimanche suivant, c'est l'usage, dit le greffier Vermot ; mais en offrir un... que dis-je ? en offrir trois à des gens qui n'ont d'autre mérite que leur fortune et leur soi-disant noblesse, c'est un scandale intolérable, et je conçois la juste indignation du citoyen vice-président. Mais qu'est-ce que je me tue à répéter tous les jours ? Les abus et les privilèges renaissent de tous côtés ; nous retournons directement à l'ancien régime : ah ! si l'on n'y met ordre, nous serons bientôt en pleine contre-révolution.

— On y mettra ordre, à Châteaugiron du moins, dit le capitaine des pompiers avec une majestueuse énergie.

— J'ai donc senti mon sang bouillir dans mes veines, répéta l'épicier en reprenant sa narration au point où il l'avait laissée ; alors je n'ai plus jugé à propos de me contenir, car la coupe débordait ; je me suis donc levé après avoir prévenu mon épouse de ce que j'allais faire, j'ai ouvert mon banc, et je suis sorti de l'église de l'air le plus fier,

comme fait toujours ce vieux carliste de Vaudrey quand on commence à chanter le *Domine salvum fac Regem*.

— Vous avez parfaitement bien agi, citoyen vice-président, dit Vermot, c'est par le mépris qu'il faut répondre à de pareilles vexations.

— Par le mépris, mais aussi par la vengeance, s'écria Toussaint Gilles en prenant la pose violente que David a donnée à Mirabeau dans le tableau du *Jeu de Paume*; et la vengeance nous l'aurons aujourd'hui même, dans quelques instants. Toutes mes mesures sont prises; les citoyens sur lesquels nous pouvons compter le plus seront ici à l'heure convenue; nous serons pour commencer quarante au moins; et une fois le noyau formé...

Plusieurs coups discrètement frappés à la porte interrompirent l'aubergiste, qui alla de nouveau faire une reconnaissance militaire par le trou de la serrure.

Cette fois, au lieu du mot d'ordre plus ou moins défiguré, une voix qu'on cherchait évidemment à adoucir, répondit : — Ami.

Toussaint Gilles recula précipitamment de deux pas, d'un geste imposa silence à ses compagnons, et, se penchant vers eux, il leur dit tout bas :

— C'est Amoudru.

Les conjurés sont braves d'ordinaire; mais beaucoup plus quand ils surprennent leurs ennemis que lorsqu'ils sont surpris eux-mêmes; dans ce dernier cas, le trot d'une souris suffit parfois pour démonter leur courage. Quoique la débonnaireté du premier magistrat de Châteaugiron fût connue de tout le monde, son nom causa une panique soudaine aux clubistes du *Cheval-Patriote*, car, qu'elle se présente sous le pacifique aspect d'un maire de village ou sous la rude apparence d'une escouade de gardes municipaux, la loi émeut toujours désagréablement les gens disposés à l'enfreindre.

— Ouvrez donc, Toussaint Gilles, reprit le maire après

un instant de silence, c'est moi, Amoudru ; j'ai quelque chose d'intéressant à vous dire.

— Il m'a entendu, et je ne peux pas me dispenser d'ouvrir, dit l'aubergiste à voix basse ; passez tous dans la salle à manger, et surtout ne faites pas de bruit.

Les conjurés se levèrent avec empressement, et se dirigèrent vers la chambre voisine, en ayant soin de marcher sur la pointe des pieds.

— Vous oubliez le drapeau, leur dit Toussaint Gilles en baissant encore la voix.

Picardet, qui se trouvait le dernier, revint sur ses pas, prit l'étendard sacré, et joignit aussitôt ses compagnons. Dès qu'ils furent tous sortis, l'aubergiste ferma la porte de la salle à manger, et vint ouvrir celle qui donnait sur la cour.

Aussitôt le maire Amoudru entra dans la chambre ; il était assez pâle et visiblement ému.

XXVI

LE SABRE D'HONNEUR.

En entrant dans la salle des séances du terrible club républicain, le débonnaire Amoudru promena d'abord autour de lui un regard inquiet, comme pourrait faire un lièvre fourvoyé d'aventure dans la tanière d'un loup.

— Il me semblait que vous n'étiez pas seul ? dit-il à l'aubergiste avec un accent de défiance.

— Je causais avec des personnes qui logent chez moi, répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru ; elles viennent de remonter dans leurs chambres, et si vous avez quelque chose à me dire en particulier, vous pouvez parler.

— Je ne vous dérange pas ?

— Vous ne me dérangez pas, mais vous m'étonnez.

— Je vous étonne, Toussaint Gilles ?

— Diablement, répondit le capitaine de pompiers qui, la première surprise passée, avait senti se rallumer sa rancune contre l'honnête administrateur. Après l'infamie d'hier, j'avoue que je ne m'attendais pas à recevoir votre visite.

— C'est précisément au sujet de ce qui s'est passé hier que je désire avoir une explication avec vous, dit le maire d'un ton aussi benin que celui de l'aubergiste était âpre et caressant.

— Une explication ! Si, comme moi, vous aviez un sabre et que vous eussiez le courage de vous en servir, je vous dirais : Allez chercher votre sabre ; je fermerai la porte de ma cour pour que personne ne vienne nous déranger, et nous nous y expliquerons.

— Allons, Toussaint Gilles, allons, repartit Amoudru devenu soudainement un peu plus pâle qu'il ne l'était déjà, est-ce que d'anciens amis comme nous font de ces bêtises-là ?

— Des amis ! nous ne le sommes plus, entendez-vous ça ?

— Je ne l'entends pas du tout au contraire, et voilà pourquoi je suis ici. Je serais déjà venu hier soir, mais j'ai voulu laisser passer la nuit sur votre mauvaise humeur. Voyons, Toussaint Gilles, maintenant que vous avez eu le temps de vous calmer, il faut être raisonnable ; vous allez descendre à votre cave pour en rapporter une bouteille de votre vin de derrière les fagots, et nous causerons de nos affaires comme de bons amis que nous sommes.

— Vous oubliez, monsieur le maire, que vos arrêtés me défendent de donner à boire pendant la messe, dit l'aubergiste avec un accent sardonique.

— Voilà comme vous les exécutez, mes arrêtés ! répondit Amoudru, en montrant d'un air d'indulgence parfaite la bouteille vide et les verres posés sur la table ; d'ailleurs,

puisque c'est moi qui suis le maire, j'ai bien le droit de casser, si bon me semble, mes ordonnances.

— Cassez-les toutes, ça n'en ira que mieux dans la commune ; mais, en attendant, sachez que dans ma cave il n'y a pas un seul verre de vin pour vous.

— Eh bien ! comme il vous plaira. Ce que j'en disais était pour vous être agréable, car je sais que vous ne méprisez pas un verre de bon vin ; mais nous causerons aussi bien sans boire.

— Je n'ai pas le temps de causer ; si vous avez quelque chose à me dire, expliquez-vous tout de suite.

— Toussaint Gilles, reprit le maire de plus en plus doux à mesure que l'aubergiste redoublait de brusquerie, vous devez me rendre cette justice que jamais je n'ai cherché à vous faire de la peine ; et cependant si j'avais été un homme contrariant, les occasions ne m'auraient pas manqué. Par exemple, les cabarets doivent être fermés à dix heures ; eh bien ! dans le vôtre on boit et on joue aux cartes, à peu près tous les jours, jusqu'à onze heures, quelquefois même jusqu'à minuit.

— Cela n'est pas vrai, dit brutalement l'aubergiste.

— Je vous demande pardon de vous démentir, reprit Amoudru sans paraître remarquer que c'était lui au contraire qui venait de recevoir un démenti ; hier soir encore, à onze heures passées, on buvait, et l'on faisait beaucoup de bruit dans votre salle ; à travers les fentes des volets le garde champêtre l'a fort bien vu.

— A qui la faute ? Hier vous avez mis toute la commune en révolution : on a bien pu s'amuser chez moi comme partout ailleurs.

— En attendant, vous étiez en contravention ; mais j'ai fermé les yeux, comme toujours, parce que je serais désolé de vous mettre dans l'embarras ; et puis, si je voulais faire procéder à une visite rigoureuse de votre cave, on y trouverait peut-être bien autant d'eau teinte en rouge que

de vin véritable ; et vous savez qu'en pareil cas j'aurais le droit de faire vider vos tonneaux au milieu de la rue ; l'ai-je jamais fait ?

— Ne parlez pas si haut, dit l'aubergiste avec un accent d'anxiété ; car il n'avait nulle envie que les habitués de son établissement, retirés dans la salle voisine, pussent entendre le grief de falsification assez clairement articulé contre lui.

— Que craignez-vous ?

— Quelqu'un de mes locataires pourrait entendre ces infâmes mensonges...

— Ne venez-vous pas de me dire qu'ils sont remontés dans leurs chambres ?

— C'est égal, de pareilles calomnies offensent même les murailles.

— Vous voyez donc que je n'ai jamais cherché à vous faire de la peine ; bien au contraire, je ne demande qu'à vous rendre service, et la preuve, c'est que l'occasion s'en étant présentée hier, je me suis empressé de la saisir.

— Quel service m'avez-vous rendu hier ? demanda le capitaine de pompiers en élevant la voix ; appelez-vous un service votre indigne connivence avec ce gueux de Bobilier ?

— Permettez, il ne s'agit pas de cela !

— De quoi s'agit-il alors ?

— De cinq ou six muids de vin dont on a besoin au château, et dont je suis à peu près parvenu à vous assurer la fourniture.

— Parlez donc plus bas ! dit l'aubergiste, en jetant un regard inquiet vers la salle à manger.

— M. Bobilier, qui vous garde rancune, ne voulait pas entendre parler ; mais je l'ai tant prêché, qu'il a fini par céder. Six muids, davantage peut-être, savez-vous qu'il y a un joli bénéfice à réaliser ? d'autant plus que M. le marquis est fort généreux, et qu'il ne regardera pas au prix.

— J'ai justement dans ma cave plusieurs tonneaux de mâcon qui feraient joliment l'affaire, répondit Toussaint Gilles, chez qui en ce moment la passion républicaine se trouva un peu étouffée par l'intérêt mercantile.

— Goûtons-le tout de suite, reprit le maire en s'empresant de mettre à profit l'impression favorable que sa proposition venait de produire sur le cœur de l'aubergiste ; je vous dirai franchement s'il peut convenir.

A la campagne on ne discute et à plus forte raison l'on ne se réconcilie guère sans boire.

L'aubergiste, attaqué par son faible, était devenu rêveur.

— Six muids, finit-il par dire, à deux cent quatre-vingt-huit pintes le muid, et, je suppose, à vingt sous la pinte, font comme qui dirait...

Avant que Toussaint Gilles fût venu à bout de sa multiplication, la porte de la salle à manger s'ouvrit brusquement, et les quatre clubistes, le greffier Vermot en tête, se précipitèrent dans la chambre.

A cette irruption inattendue, le pacifique Amoudru, qui se crut tombé dans quelque horrible guet-apens, fit un saut en arrière et posa la main sur la clef de la porte d'entrée, prêt à l'attre en retraite à la première démonstration hostile.

— Toussaint Gilles, nous avons tout entendu, dit le greffier d'une voix vibrante d'émotion, et quelque confiance que nous inspire votre désintéressement patriotique, nous n'avons pas voulu le laisser exposé plus longtemps aux offres perverses de cet émissaire de corruption. La chair est faible ; peut-être eussiez-vous succombé si vous aviez été seul ; mais maintenant vos frères vous entourent, et ce serpent tentateur ne remportera d'ici que la honte d'avoir échoué.

— Gui, à bas le serpent, et vive la Charte ! s'écria chaleureusement Picardet.

— Amoudru, reprit le greffier en allongeant vers le maire

une main frémissante d'indignation, allez dire à ceux qui vous envoient que le citoyen Toussaint Gilles méprise l'argent des aristocrates, et qu'il aime mieux renoncer au gain le plus légitime que de souffrir que son vin passe par leur gosier.

— Il est trop bon pour ces vils esclaves ! ajouta le taillandier non moins exalté, et d'ailleurs nous le boirons sans eux.

— Allons, messieurs, dit Amoudru en s'efforçant d'affermir sa contenance, allons, nous sommes tous des amis.

— Il n'y a pas de messieurs ici, interrompit avec emphase l'épicier vice-président; il n'y a que des gens qui s'honorent du titre de citoyen.

— Et nous ne sommes pas les amis d'un suppôt de l'aristocratie, reprit Vermot, nous ne sommes pas les amis d'un homme qui, en ce moment même, complotte contre nous.

— Moi ! je complotte ? s'écria le maire qui leva les bras vers le ciel comme pour le prendre à témoin de son innocence.

— Oui, tu complotes, beugla Picardet en avançant sous le nez de l'administrateur effrayé un poing presque aussi brun, aussi dur et aussi gros qu'une noix de coco ; mais tiens-toi pour averti ; si ça chauffe, et ça chauffera, je te couche sur mon enclume et je t'y aplatis à coups de marteau jusqu'à ce que tu sois devenu aussi mince qu'une feuille de tôle.

Au lieu de répondre à cette écrasante apostrophe, Amoudru tourna la clef, ouvrit la porte, s'élança dans la cour, et prit sa course, sans essayer de couvrir la honte de cette retraite par la dignité de démarche dont son caractère officiel semblait devoir lui faire une loi.

Cette fuite précipitée fut accompagnée d'une clameur de triomphe que le club démocrate poussa comme un seul homme et dont le bruit arriva aux oreilles du vicomte de Langerac au moment où il sortait de la chambre de M Je Boisjoly.

On a pu remarquer que depuis l'instant où ses compagnons avaient jugé à propos de venir au secours de son patriotisme ébranlé, Toussaint Gilles n'avait pas prononcé un seul mot. Maudissant en secret une intervention qui l'avait empêché de conclure un marché dont le bénéfice semblait abandonné à sa discrétion, et l'on sait ce que vaut la discrétion d'un aubergiste, il n'osa rien objecter contre le désintéressement qui lui était prescrit par ses amis politiques; mais sa physionomie plus renfrognée encore qu'à l'ordinaire, trahit son dépit intérieur.

— Six muids, répétait-il en lui-même, à deux cent quatre-vingt-huit pintes le muid, et à vingt sous... non, à vingt-cinq sous la pinte, car je suis sûr que ce gueux de marquis donnerait les vingt-cinq sous... Voyons: d'abord 288 multipliés par 6...

Nous faisons grâce au lecteur du calcul de l'aubergiste, qui finit par trouver pour résultat qu'en ne vendant son vin que vingt sous la pinte, ce qui lui semblait très-modéré, lui-même l'ayant payé dix sous, et l'acheteur étant un chien d'aristocrate, il réaliserait un bénéfice clair et net de huit cent soixante-quatre francs.

— Huit cent soixante-quatre francs qui sortent de ma poche, se dit-il avec une fureur sourde, parceque ce scélérat d'Amoudru n'a pas eu l'esprit de venir me trouver pendant que j'étais seul! Il me le paiera, le brigand!

— A quoi pensez-vous, président? lui demanda le greffier, lorsque se furent apaisées les clameurs qui avaient poursuivi le maire dans sa fuite; un vil intérêt est-il la cause de votre silence? Regretteriez-vous le sacrifice que vous venez de faire sur l'autel de la patrie?

— Si je savais ça, Toussaint Gilles, je t'étranglerais de mes propres mains, dit le taillandier, qui, grâce à la bouteille qu'il avait vidée presque en totalité, était graduellement arrivé à ce degré de chaleur où la passion tutoie d'ordinaire et étrangle quelquefois.

Pour employer un axiome qui n'est pas hors de propos, puisqu'il s'agit d'un aubergiste, le vin était tiré et le mieux était de le boire de bonne grâce ; Toussaint Gilles fit donc de nécessité vertu.

— Non, citoyen, dit-il en s'efforçant de cacher son dépit et sa colère, je ne regrette rien ; c'est un millier de francs que je perds, puisque je n'avais qu'un mot à dire pour réaliser en toute sûreté de conscience ce bénéfice qui pour moi n'est pas à dédaigner, car mille francs ne se trouvent pas dans le pas d'une mule ; mais entre son intérêt et son opinion, Toussaint Gilles n'hésitera jamais. Comme l'a dit Vermot, c'est un sacrifice que je fais sur l'autel de la patrie ; j'espère que mes concitoyens l'apprécieront.

— Oui, président, soyez-en sûr, dit l'épicier d'un air ému mais digne, vos concitoyens apprécieront votre désintéressement patriotique, et pour vous prouver combien je l'admire moi-même, je demande à faire une motion.

Dans un club politique, l'annonce d'une motion excite toujours l'intérêt le plus vif.

— Vous avez la parole, dit le président.

— Je propose, reprit Laverdun en élevant la voix, d'ouvrir une souscription afin d'offrir au citoyen Toussaint Gilles, président de la Société patriotique et capitaine des pompiers de Châteaugiron, un sabre d'honneur destiné à perpétuer le souvenir de son trait de civisme.

— Bravo ! adopté ! s'écria le club d'une seule voix.

— Et je m'inscris dès à présent pour la somme de deux francs, ajouta l'épicier, qui n'articula pas sans emphase le chiffre de sa souscription.

— Moi aussi, dit Gautherot : quarante sous, ce n'est pas la mort d'un homme.

— Va pour quarante sous, et j'assomme le premier qui refuse de s'inscrire ! s'écria le taillandier dont le cerveau échauffé par le vin commençait à résumer toutes les ques-

tions par des coups de poing à administrer à ces infâmes aristocrates.

— Je m'inscris pour trois francs, dit Vermot qui, visant sourdement à enlever à l'épicier la vice-présidence, trouva de bonne politique de se montrer plus généreux que lui, et je demande qu'on grave sur la lame du sabre l'inscription suivante : *A l'incorruptible Toussaint Gilles, pour avoir méprisé les faveurs empoisonnées de l'aristocratie !*

— Adopté ! crièrent à la fois avec un égal enthousiasme Picardet et Gautherot.

Le vice-président ne dit mot, et l'on peut supposer qu'il ne vit pas sans quelque dépit son rival lui enlever une partie de l'honneur qu'il s'était attiré en prenant l'initiative de la motion.

— Qu'ils aillent au diable avec leur récompense civique ! pensa le capitaine de pompiers ; un mauvais briquet qui me reviendra à 864 francs !

— Citoyen président, dit l'épicier, vous gardez de nouveau le silence ; hésiteriez-vous à accepter la marque d'estime que veulent vous offrir vos concitoyens ?

Toussaint Gilles comprit qu'en laissant planer le moindre doute sur la reconnaissance dont il devait être pénétré, il courait le risque de compromettre gravement sa popularité, à laquelle il tenait presque autant qu'à l'argent.

— Non, citoyens, répondit-il en composant son visage, je n'hésite pas, mais mon cœur est plein et les mots me manquent pour vous exprimer ce que je sens. J'accepterai avec orgueil l'arme que vous voulez bien me décerner en récompense d'une action qui ne m'a rien coûté, car on est patriote ou on ne l'est pas ; oui, j'accepte ce sabre d'honneur et je jure de me montrer digne de le porter.

— Nous n'en doutons pas, dirent plusieurs voix à la fois.

— Je jure, répéta le capitaine en grossissant sa voix, de ne tirer ce sabre que pour la défense de la patrie et de la liberté. Oui, si jamais l'étranger franchissait notre frontière,

ou si à l'intérieur l'infâme aristocratie essayait de relever la tête, je saisis l'arme glorieuse que m'offre votre civisme, je jetterais le fourreau loin de moi, et dussé-je affronter seul une batterie de canons chargés à mitraille...

Une violente détonation coupa la parole au belliqueux président et porta l'étonnement et le trouble dans le club patriotique de Châteaugiron.

XXVII

JEAN FRACASSE ET RÉVEILLE-MATIN.

Au bruit de la détonation inattendue qui avait interrompu le discours de remerciement adressé par le président Tous-saint Gilles aux premiers souscripteurs de son sabre d'honneur, les membres du club s'étaient entre-regardés un instant tout interdits.

— Quand on parle du loup... balbutia l'épicier devenu assez pâle.

— Ce n'est ni le loup ni le canon, dit le contradicteur Gautherot, c'est une mine qu'ont fait jouer les ouvriers qui travaillent à la carrière du pré Gibaud.

Une seconde détonation plus éclatante que la première retentit au même instant.

— Le son ne vient pas du pré Gibaut, mais bien de Châteaugiron-le-Vieil, dit Picardet.

— C'est le complot que je vous dénonçais, s'écria le greffier en se frappant le front comme un homme qu'éclaire une révélation soudaine; c'est ce scélérat de Vaudrey qui met à exécution ses menaces incendiaires et qui bombarde Châteaugiron.

En dépit de son absurdité, cette assertion ne trouva pas de contradicteurs, car un troisième coup de canon partit

soudain avec un tel fracas que les vitres vibrèrent aigrement et parurent près de sauter en morceaux.

Le vice-président baissa la tête par un mouvement machinal ; le greffier, qui se trouvait près de la fenêtre, quitta précipitamment sa place comme s'il eût craint que quelque projectile meurtrier ne vint l'y atteindre ; Gautherot regarda de tous côtés en ayant l'air de chercher la trace du boulet ; enfin le capitaine Toussaint Gilles lui-même ne parut pas exempt de l'émotion générale et pâlit visiblement.

Quant au taillandier Picardet, soit que le bruit du marteau sur l'enclume eût endurci ses nerfs, soit que le vin qu'il avait bu lui inspirât un courage à toute épreuve, il s'élança dans la salle à manger, reparut presque aussitôt en brandissant le drapeau tricolore confié à sa garde, et entonna *la Parisienne* d'une voix qui semblait en état de lutter contre toute une batterie.

Le canon tonna de nouveau comme pour répondre à cette bravade.

— Allons sur la place, dit Gautherot, qui, après le taillandier, semblait le moins ému de la troupe ; au moins nous saurons ce qui se passe, puisque de là on voit Châteaugiron-le-Vieil.

L'avis du boucher fut suivi, et les cinq membres du comité directeur de la démocratie se précipitèrent hors de l'auberge.

La place était couverte de curieux des deux sexes et de tout âge, car le premier coup de canon était parti au moment même où l'on commençait à sortir de la messe. Tous les yeux étaient dirigés vers le plateau où se trouvait le village de Châteaugiron-le-Vieil, qu'on apercevait en partie, ainsi que les ruines du vieux château, par-dessus le mur de la cour attenante à l'auberge.

Aux deux bouts de la terrasse qui, comme on se le rappelle peut-être, régnait de ce côté le long de la maison du baron de Vaudrey, un nuage de couleur gris de plomb, re-

nouvelé à chaque instant par quelque explosion nouvelle, s'élevait lentement courbé à son extrémité supérieure par un vent d'est qui rabattait à la fois sur Châteaugiron-le-Bourg le son et la fumée. Autour de *Jean-Fracasse* et de *Réveille-Matin*, les deux principaux acteurs de cette scène bruyante, on voyait s'agiter une demi-douzaine d'hommes parmi lesquels il était facile de reconnaître à leur taille presque gigantesque le baron lui-même et son fidèle Achate, Grégoire Rabusson.

Les détonations se succédaient sans interruption et avec presque autant de régularité que si les deux fauconneaux eussent été servis par de véritables artilleurs.

— Que disais-je? Voilà le complot qui éclate! dit à ses amis le greffier Vermot, qui avait fini par se tranquilliser en reconnaissant que cette salve, si menaçante en apparence, n'avait pas causé le moindre ravage parmi les cinq ou six cents personnes dont la place était couverte en ce moment.

— Je vois que M. de Vaudrey s'amuse à brûler de la poudre, répondit le boucher fidèle à ses habitudes de contradiction; mais où trouvez-vous là-dedans un complot?

Au lieu de répondre, Vermot se dirigea rapidement vers la mairie.

A côté de la porte de cet édifice se trouvait accrochée, comme d'habitude, une de ces petites armoires à treillis, que le peuple a baptisées du nom caractéristique de *gandemanger*, et qui sont destinées à renfermer les publications de mariage, les listes des électeurs et du jury, en un mot, les principaux documents de l'administration municipale.

Un moment avant que Vermot eût si brusquement quitté ses compagnons, Amoudru, à peine remis de sa panique, était sorti de la mairie, avait ouvert la porte du meuble officiel pour y introduire une feuille de papier de grande dimension, et s'était retiré aussitôt dans son sanctuaire avec une précipitation où perçait l'anxiété, pour ne pas dire la frayeur.

Le greffier s'approcha à pas de loup de l'armoire à laquelle personne ne paraissait songer, car la canonnade de Châteaugiron-le-Vieil occupait l'attention générale; il examina quelque temps avec une sorte d'ébahissement le papier qu'y avait placé le maire, et revint ensuite en courant près de ses amis politiques.

— Eh bien ! leur dit-il avec un accent d'indignation et de triomphe tout ensemble, nierez-vous encore le complot ?

— Expliquez-vous une bonne fois ! répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru.

— Voulez-vous que je vous dise pourquoi ce carliste de Vaudrey fait tirer le canon ?

— Probablement à cause de l'arrivée de ces insolents aristocrates qui m'ont forcé de désertier l'église, dit l'épicier.

— Non, reprit le greffier, Vaudrey se moque de son neveu et de sa nièce, et sa canonnade n'a d'autre but que de célébrer la victoire qu'il vient de remporter sur nous tous bourgeois de Châteaugiron !

— Une victoire ! s'écria l'aubergiste d'un air indigné; vous osez dire que quelqu'un au monde a remporté une victoire sur les bourgeois de Châteaugiron !

— Oui, j'ose le dire et le répéter : en ce moment ne devons-nous pas nous regarder comme vaincus, puisque ces manants encroûtés de Châteaugiron-le-Vieil sont arrivés à leurs fins, grâce aux manœuvres indignes de ce vieil intrigant de Vaudrey ?

— Arrivés à leurs fins ? répéta l'épicier.

— Le hameau du haut est redevenu une commune : l'ordonnance du roi est rendue, et la liste des électeurs communaux est déjà dressée, imprimée et affichée, car je viens de la voir dans le garde-manger de ce gremlin de maire qui l'y a placée il n'y a qu'un instant.

En apprenant l'émancipation du village dont ils s'étaient accoutumés à regarder les habitants comme autant de vi-

lains taillables et corvéables à merci, tandis qu'eux-mêmes s'enorgueillissaient de leurs titres de bourgeoisie, assez contestables pourtant, les cinq membres du club et une douzaine de leurs amis, déjà réunis autour d'eux, poussèrent des cris confus d'étonnement, de courroux et d'indignation. Jamais à Sparte émeute d'Iloles, jamais révolte de Pénestes en Thessalie, n'éveilla dans les castes privilégiées une réprobation plus ardente et plus rancunière.

— C'est une indignité ! — C'est une infamie ! — C'est attentent à des droits sacrés ! — Tous les bourgeois de Châteaugiron se trouvent insultés par cette ordonnance ! — On voit bien que le gouvernement ne protège que les carlistes et les jésuites. — Voilà les revenus de la commune diminués de plus de moitié. — Si on leur rend leurs anciens bois, à ces gueux de paysans, comment nous chaufferons-nous ? — C'est ce Vaudrey qui nous a joué ce tour-là... Un carliste ! — Un chouan ! — Un aristocrate ! — Châteaugiron ne vaut pas mieux ; avec ces casques qu'il a donnés à nos pompiers, il a voulu nous jeter de la poudre aux yeux, mais au fond il s'entend avec son oncle. — Il est clair qu'ils sont d'accord pour nous vexer, et que le triomphe de ce gremlin de hameau est leur ouvrage. — Tout cela crie vengeance ! — Oui, vengeance !

Tels étaient les cris ou plutôt les beuglements qui se croisaient avec une véhémence croissante dans le groupe à chaque instant plus nombreux rassemblé devant l'auberge.

Saisi d'un transport soudain, et enhardi par l'unanimité d'opinion qu'annonçaient les clameurs turbulentes dont il était assourdi, le capitaine Toussaint Gilles s'élança sur le banc de pierre placé à côté de la porte, et d'une voix qui domina le tumulte comme le sifflet d'un contre-maître perce au milieu d'une tempête :

— Citoyens, s'écria-t-il, depuis vingt quatre heures on nous fait marcher d'outrages en outrages : hier ce monument servile élevé pour nous braver sur le terrain de la

commune, et les honneurs ridicules rendus à ce ci-devant; aujourd'hui cette nouvelle qui nous apprend que les droits les plus sacrés des bourgeois de Châteaugiron sont foulés aux pieds, et ces infâmes coups de canon, dont le seul but est d'insulter à notre chagrin légitime. Jusques à quand souffrirons-nous de pareilles insolences? Un lâche se laisse souffleter sans mot dire; mais un homme brave, mais un citoyen digne de ce titre, mais un bourgeois de Châteaugiron ne permet pas qu'on le frappe impunément; on nous a outragés, vengeons-nous.

— Oui, vengeons-nous! hurlèrent cinquante voix à la fois.

— C'était hier la fête des aristocrates, ce sera aujourd'hui celle des patriotes. Regardez, ajouta Toussaint Gilles en étendant les mains vers le château, le drapeau que nous avons placé en 1830 à la cime de l'arbre de la liberté est tellement déchiré, qu'on peut dire qu'il n'existe plus; mais le symbole de notre révolution est immortel, et la preuve... la voilà!

A ces mots, l'orateur qui, un instant auparavant avait vu Picardet rentrer précipitamment dans l'auberge, se retourna par un mouvement de pantomime oratoire plein d'à-propos et appuya sa main sur le drapeau neuf, au moment même où le taillandier reparaisait au seuil de la porte, armé de l'étendard aux trois couleurs.

Une acclamation générale salua ce coup de théâtre, exécuté d'instinct, pour ainsi dire, avec un aplomb et un ensemble que des acteurs exercés n'auraient peut-être pas réussi à y mettre.

— J'ai dit que ce serait aujourd'hui la fête des patriotes, reprit Toussaint Gilles, lorsque l'enthousiasme causé par la vue du drapeau se fût assez apaisé pour lui permettre de reprendre la parole; cette fête, nous la commencerons en rendant à l'arbre de la liberté son plus bel ornement, et puisse le monument odieux qui le souille depuis hier de

son voisinage rentrer de lui-même dans la poussière, lorsqu'il y verra flotter nos glorieuses couleurs.

— S'il n'y rentre pas de lui-même, nous l'y aiderons, s'écria Picardet en brandissant le drapeau d'une main qui semblait être devenue de fer au contact du marteau et de l'enciume.

— En avant ! citoyens, s'écria le capitaine des pompiers d'une voix de tonnerre.

— En avant ! cria la foule avec un ensemble formidable.

— Oui, en avant ! répéta Picardet de manière à prouver que sa poitrine n'était pas moins robuste que son poignet :

En avant marchons
Contre leurs canons...

— Pas *la Parisienne*, interrompit impérieusement le chef de ce mouvement populaire ; *la Parisienne* n'est bonne que pour les tièdes, et nous sommes brûlants ; *la Marseillaise !*

— Oui, *la Marseillaise ! la Marseillaise !* cria l'attroupe-ment tout d'une voix.

Toussaint Gilles donna le signal du départ en sautant à bas du banc dont il s'était fait une tribune ; le porte-drapeau Picardet se plaça résolûment à sa gauche, et sur leurs pas une centaine d'individus qui, nous devons en convenir, n'appartenaient pas précisément à la plus honnête société de Châteaugiron, se précipitèrent vers le château en hurlant l'hymne célèbre qui a déjà animé de son refrain électrisant tant de scènes sublimes, sanglantes ou ridicules.

XXVIII

LE DÉJEUNER.

Dans une petite salle à manger située au premier étage du château, cinq personnes étaient assises autour d'une

table où l'on venait de servir le déjeuner; c'étaient le marquis et sa femme, la douairière de Bonvalot, le vicomte de Langerac, et M. Bobilier.

Des fenêtres qui donnaient sur la cour, presque en face de la grille, on apercevait le plateau où s'éparpillaient les maisons de Châteaugiron-le-Vieil, dominées par les ruines du vieux château.

Jean-Fracasse et *Réville-Matin* continuaient leur salve joyeuse; et de la table même les convives pouvaient distinguer la fumée qui à chaque détonation nouvelle sortait de la bouche des deux fauconneaux.

— Marquis, voilà qui me réconcilie avec M. de Vaudrey, dit madame de Bonvalot, qui, nonobstant ses prétentions sentimentales et vaporeuses, déjeunait de fort bon appétit.

— Je doute que mon oncle fasse tirer le canon en notre honneur, répondit madame de Châteaugiron; cela s'accorderait trop peu avec l'indifférence qu'il nous a témoignée jusqu'à présent.

— Il aura senti l'impolitesse de sa conduite, reprit la douairière, et il la répare en ce moment par une canonnade qui, je l'avoue, me paraît de fort bon goût; je remarque même qu'il y a mis une intelligence et des égards tout à fait aimables. Un autre aurait fait tirer le canon dès le matin; mais M. de Vaudrey a compris qu'après la journée d'hier des femmes délicates devaient avoir besoin de repos, et il a eu grand soin de ne nous faire rendre ces honneurs qu'après la messe. Vous avez pu remarquer comme moi que le premier coup est parti au moment même où nous sortions de l'église; je le répète, et je m'y connais, le procédé est parfait de convenance et de bon goût, et il sent tout à fait son gentilhomme.

— Monsieur le juge de paix, dit la marquise en se tournant vers le vieillard assis à sa droite, qu'en pensez-vous?

— Je désirerais pouvoir partager l'opinion de madame la douairière, répondit M. Bobilier en s'inclinant devant

madame de Bonvalot, car personne ne désire plus que moi qu'une réconciliation complète réunisse les deux branches de la maison de Châteaugiron ; mais d'après ce que m'a fait l'honneur de me dire hier M. le baron, je n'ose encore me livrer à cette espérance ; j'ai donc l'honneur de me ranger à l'avis de madame la marquise.

En achevant ces mots, le vieux magistrat s'inclina devant madame de Châteaugiron plus respectueusement encore qu'il ne l'avait fait pour la douairière.

— Et vous, vicomte, vous rangez-vous aussi à l'avis de madame la marquise ? demanda madame de Bonvalot avec un accent de persiflage ; car son antipathie pour le juge de paix n'avait pas diminué depuis la veille.

Langerac, qui n'était rentré au château qu'au moment où l'on se mettait à table, semblait distrait et préoccupé ; il ne répondit rien, et probablement il n'entendit pas.

— Langerac, madame de Bonvalot te parle, lui dit Héraclius.

— Je vous demande mille pardons, madame, dit le vicomte en relevant sa tête qu'il avait tenue sur son assiette depuis le commencement du déjeuner ; je n'ai pas entendu ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire.

— En effet, je vous trouve bien rêveur, reprit la douairière avec une espèce de dépit mal dissimulé.

Près des femmes, la rêverie nuit ou sert selon la manière dont elle est interprétée. Rappelé à son devoir de soupirant, Langerac, par un regard expressif, sut donner à sa distraction la couleur la plus tendre, et par conséquent la plus favorable.

— Quand je devrais être seule de mon avis, j'y persiste, dit madame de Bonvalot dont la mauvaise humeur naissante se trouva aussitôt apaisée par cette œillade éloquente ; oui, je maintiens que ces coups de canon sont bien pour nous, quoi qu'en disent la marquise et son fidèle chevalier M. le juge de paix.

— Ah ! Madame, fit M. Bobilier en poussant un soupir, du beau titre dont vous m'honorez, je ne puis accepter que la moitié, la fidélité ; car un prince seul serait digne de porter les couleurs de madame la marquise de Châteaugiron et de se déclarer son chevalier.

— Permettez, mon cher Bobilier, interrompit gaiement Châteaugiron ; vous tenez beaucoup à vos privilèges, et par conséquent vous comprendrez que de mon côté je tiens aux miens. Je vous déclare donc que j'entends être le seul chevalier de ma femme, et que si un prince ou même un roi avait l'audace de porter ses couleurs, je le trouverais fort mauvais et m'y opposerais formellement.

D'un regard souriant la marquise remercia son mari de cette boutade où l'amour perçait sous l'enjouement.

— Enfin, dit la douairière, à qui tout ce qui pouvait flatter l'amour-propre de sa fille plaisait toujours fort médiocrement, et qui, en pareil cas, avait l'habitude de changer la conversation, vous reconnaîtrez bientôt que j'ai raison, car je parierais qu'aujourd'hui même nous recevrons la visite de M. de Vaudrey.

— Dieu le veuille ! répondit madame de Châteaugiron ; tout le monde s'accorde à faire un si bel éloge de mon oncle que je serais désolée qu'à propos de politique il persistât à nous tenir rigueur.

— S'il ne vient pas, j'irai le voir, dit le marquis.

— J'allais vous en prier, reprit la jeune femme.

— Ah ! par exemple, je ne suis pas de cet avis, fit madame de Bonvalot ; que le baron, malgré sa longue bouderie, soit bien accueilli au château lorsqu'il s'y présentera, rien de mieux ; mais que l'on fasse la moindre démarche pour le prévenir, cela aurait l'air d'une concession ou plutôt d'une soumission dont je ne vois ni la nécessité ni la convenance, et j'ose dire que je m'y connais ; car enfin, marquis, vous êtes le chef de votre maison.

— L'observation de madame la douairière, dit le juge de

paix, est fondée sur les vrais principes du droit féodal; mais M. le baron, si j'en juge par ce qu'il m'a fait l'honneur de me dire hier, est peu disposé à s'y conformer.

— Il est une chose qui tranche la question, observa le marquis; mon oncle a cinquante-cinq ans, et je n'en ai que trente, c'est donc à moi de faire les premières démarches de conciliation, et je les ferai aujourd'hui même. — Et maître Froidevaux, ajouta Héraclius en s'adressant au vicomte, afin de mettre la conversation sur un autre sujet, nous fera-t-il l'honneur de venir dîner?

Langerac fit un nouvel effort pour secouer sa préoccupation.

— Maître Froidevaux, répondit-il, est un républicain farouche qui préfère le brouet spartiate à tes perdreaux truffés. Au premier mot d'invitation, il a crié que je voulais le corrompre, et j'ai vu le moment où j'allais être obligé de lui donner une petite leçon de savoir-vivre. Mais à quoi bon chercher à civiliser un ours, ce serait perdre son temps.

— Et ce serait exposer plus ou moins sa peau, ajouta M. Bobilier d'un air sardonique.

— La peau de l'ours, demanda dédaigneusement Langerac.

— Non pas, monsieur le vicomte; c'est de la peau du professeur que je parle; l'ours en question a dents et ongles, je vous en préviens, et vous avez agi fort prudemment en lui épargnant votre leçon de savoir-vivre.

— Laissons ce mal-appris savourer son brouet spartiate, dit la douairière; je trouve que le marquis, en l'invitant à dîner, lui avait fait infiniment trop d'honneur. Parlons de choses plus agréables; de la manière dont on a fêté notre arrivée, par exemple: plus j'y songe, plus j'en suis charmée.

— Il est vrai que nous ne saurions être trop reconnaissants, ajouta madame de Châteaugiron, qui adressa ces

paroles au vieux magistrat comme si elle eût voulu le remercier une fois encore de toutes les peines qu'il s'était données.

— Ah ! madame la marquise, dit M. Bobilier en s'inclinant avec la galanterie respectueuse qui caractérisait ses moindres gestes lorsqu'il parlait à la jeune femme, c'est nous qui n'oublierons jamais la grâce indulgente avec laquelle vous avez daigné accueillir nos faibles efforts ; c'est nous qui...

— Savez-vous, reprit madame de Bonvalot sans se faire scrupule d'interrompre le juge de paix, qu'en 1836, à une époque où, sous le prétexte de l'égalité devant la loi, la grossière impertinence des classes subalternes déborde de toutes parts, savez-vous qu'il est assez rare de trouver une population disposée à accueillir les gens d'un certain rang avec les égards qui leur sont dus, et voilà ce que nous avons trouvé ici. A la manière dont nous avons été reçus dans la terre du marquis, on se croirait vraiment encore sous l'ancien régime ; aussi, je ne me lasse pas de le dire, les habitants de Châteaugiron sont de bonnes gens, d'excellentes gens, et je parierais que pendant la Révolution ce coin de terre privilégié est resté constamment étranger aux excès qui ont souillé tant d'autres localités.

— Vous auriez tort de parier, madame, dit le marquis à sa belle-mère.

— Pourquoi cela ?

— Parce que vous perdriez.

— En vérité, marquis, c'est pousser l'esprit de contradiction un peu loin. N'allez-vous pas dire du mal de ces braves paysans, parce que vous voyez que j'en pense infiniment de bien ?

— D'abord, madame, dit Châteaugiron en souriant, ces braves paysans sont des bourgeois, et s'ils savaient que vous oubliez de leur donner ce titre, ils vous garderaient une rancune éternelle quant à être d'excellentes gens...

— D'excellentes gens, je le répète et je le soutiens, car je m'y connais.

— Va pour d'excellentes gens, puisque vous y tenez; mais en ce cas ils ont beaucoup de mérite à l'être, car leurs pères ne leur ont pas précisément donné l'exemple des vertus débonnaires.

— Leurs pères, dit M. Bobilier, étaient d'enragés jacobins, et, pour peu que les circonstances s'y prêtassent, les fils ne vaudraient pas mieux.

— Des jacobins ! s'écria la douairière ; ces gens si honnêtes, si polis, si respectueux, des jacobins ! Oh ! Monsieur ! ceci c'est plus que de la médisance !

— Madame, reprit froidement le juge de paix, un vieux proverbe dit : Tel père, tel fils ; et je crois pouvoir, sans être un calomniateur, l'appliquer aux gens dont nous parlons.

— Ah ça ! qu'ont fait les pères de ces dignes indigènes ? demanda Langerac.

— Monsieur le marquis le sait, dit le vieux magistrat.

— Pas si bien que vous, mon cher Bobilier, répondit Héraclius ; car vous y étiez.

— Oui, j'y étais, monsieur le marquis, et je puis dire avec le poète :

..... *Quæque ipse miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui.*

— Monsieur le juge de paix oublie que probablement ces dames ne savent pas le latin, dit Langerac d'un air moqueur.

— Je traduis donc pour ces dames, et peut-être aussi pour monsieur le vicomte, riposta le vieillard, qui, dans la petite guerre engagée depuis la veille entre le jeune homme blond et lui, n'avait jamais manqué de repartie ; j'ai été témoin de bien des scènes terribles dont ce pays, si tranquille en ce moment, a été le théâtre pendant la première révolution ; et quand je pense au passé, je ne puis m'empêcher

de craindre l'avenir; car, ainsi que j'avais l'honneur de le dire tout à l'heure à madame la douairière, tels pères, tels fils.

— Tout cela, dit madame de Bonvalot, ne nous apprend pas de quels crimes se sont rendus coupables les pères de ces bonnes geus.

— Madame, ce serait une triste conversation de table; mais si vous l'exigez et si madame la marquise le permet...

— Racontez, monsieur le juge de paix, dit madame de Châteaugiron; ma mère aime beaucoup les récits effrayants, et moi j'ai déjà une prédilection pour vos histoires.

M. Bobilier s'inclina d'un air pénétré.

C'était en octante-neuf, dit-il ensuite; j'avais vingt-cinq ans, et je revenais de Dijon où j'avais fait mon droit; car j'étais destiné à succéder à mon père dans la charge de bailli de la terre de Châteaugiron, charge héréditaire dans ma famille depuis dix générations peut-être.

— J'espère que voilà une noblesse respectable, observa Langerac en essayant assez péniblement de se remonter au ton de persiflage qui lui était habituel.

— Monsieur le vicomte, je n'ai nulle prétention à la noblesse, répondit le juge de paix d'un ton sec; mais la famille des Bobilier s'honore de près de trois cents ans de roture prouvés par titres authentiques; beaucoup de prétendus gentilshommes seraient peut-être assez embarrassés s'il leur fallait faire remonter leur filiation aussi haut.

— Ce que vous dites là, mon cher Bobilier, ne saurait s'appliquer à Langerac, dit le marquis pour prévenir une nouvelle escarmouche entre les deux antagonistes; vous qui savez par cœur la généalogie des principales familles nobles de France, vous ne pouvez ignorer que les Langerac datent des croisades.

— Vous pourriez dire de la seconde race, ajouta emphatiquement madame de Bonvalot, qui semblait prendre un

intérêt particulier à tout ce qui touchait l'aimable vicomte.

— Les vrais Langerac, les Langerac de Gascogne, étaient en effet fort bons et fort vieux, reprit le juge de paix en se pinçant les lèvres.

— Étaient?... répéta le vicomte d'un air de hauteur.

— J'ai raison de dire *étaient*, puisqu'ils sont éteints depuis Louis XIV.

— La branche aînée a fini en effet à cette époque, mais la branche cadette, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir...

— Éteinte aussi, cent ans plus tôt, dit inexorablement M. Bobilier.

— Il y a eu plusieurs branches cadettes, reprit l'ancien clerc d'avoué sans pouvoir s'empêcher de rougir.

— Voilà une discussion qui nous éloigne de votre histoire, mon cher Bobilier, dit le marquis, permettez-moi de vous y rappeler. On était, disiez-vous, en 89.

— La Bastille venait d'être prise, et le contre-coup de l'insurrection parisienne s'était fait sentir dans toute la France. Grâce à la tactique infernale de ce scélérat de Mirabeau, les moindres villages avaient pris les armes, sous prétexte de brigands qu'on annonçait partout et qu'on ne voyait nulle part. Qu'arriva-t-il dans beaucoup de provinces? Les paysans, armés contre un danger imaginaire, devinrent eux-mêmes plus féroces que les brigands dont on les menaçait. Chaque château fut une bastille où l'on porta le fer et le feu; ici, par exemple...

— Mon cher juge de paix, dit Héraclius, permettez-moi de vous interrompre : je croyais que les honnêtes frères et amis de Châteaugiron n'avaient essayé de brûler le château qu'en 1793.

— Brûler le château ! s'écria la douairière en remettant sur son assiette le morceau qu'elle portait à sa bouche.

— C'est la vérité, monsieur le marquis, reprit M. Bobilier; sous le rapport de l'incendie, on se contenta de pré-luder en octante-neuf; une partie du mobilier et environ

la moitié des titres renfermés dans le chartrier (car nous étions parvenus, mon père et moi, à mettre le reste en sûreté) ; voilà tout ce qui fut brûlé à cette époque ; mais quelles scènes éclaira le feu de joie allumé par ces brigands au milieu de la cour ! il y a quarante-sept ans de cela ; et cependant toutes les fois que j'y songe, je sens mes cheveux se dresser sur ma tête.

Le vicomte se pencha vers madame de Bonvalot, près de laquelle il était assis.

— Que pensez-vous, lui dit-il à l'oreille, des illusions de cet honnête bailli, qui croit avoir des cheveux ?

— Ne me parlez pas de cet odieux bonhomme, répondit la douairière non moins confidentiellement, il est aussi insupportable que ridicule, et son impertinence au sujet de votre famille n'a fait qu'accroître mon antipathie pour lui.

— Il s'est donc passé ici des choses bien terribles ? demanda madame de Châteaugiron.

— Des choses abominables, répondit le juge de paix ; si madame la marquise avait eu le temps de visiter son château, et s'il était permis de supposer qu'elle pût mettre le pied dans les cuisines.....

— Mais vraiment la supposition est tout à fait permise, interrompit en souriant l'élégante jeune femme ; une de mes grandes prétentions, c'est d'être une ménagère accomplie.

— Par exemple, je ne sais de qui vous tenez un mérite de cette espèce, dit la douairière de Bonvalot avec une moue dédaigneuse, mais à coup sûr ce n'est pas de moi.

— Les marquises de Châteaugiron n'ont jamais trouvé au-dessous de leur dignité l'exercice des vertus domestiques, reprit gravement M. Bobilier ; la grand'mère de M. le Marquis, par exemple, madame la marquise Rengarde, une montboisieux, ne dédaignait pas de surveiller le service de sa table ; quelquefois même, par divertissement, elle se plaisait à confectionner quelques petites friandises qu'elle

servait au dessert, et qui, comme on peut le croire, devenaient le but de l'ambition générale. Moi, Bobilier, entre autres, j'ai eu plusieurs fois l'honneur de manger des gâteaux à la royale et des clarequets auxquels madame la marquise Rengarde seule avait mis la main; et cependant, comme je viens de le dire, c'était une Montboissieux mariée à un Châteaugiron!

Irritée de l'espèce de leçon que se permettait de lui donner le vieux magistrat, madame de Bonvalot cherchait quelque réplique mordante; mais avant qu'elle l'eût trouvée, la marquise, qui avait remarqué le dépit de sa mère, s'empressa de reprendre la parole.

— Je ne sais confectionner ni les gâteaux à la royale ni les clarequets, dit-elle d'un ton d'enjouement, et sous ce double rapport, je dois m'humilier devant la marquise Rengarde; mais, en revanche, je prétends être de première force pour les compotes de pêches, et je vous promets, monsieur le juge de paix, de me mettre à l'œuvre tout exprès pour vous, mais à condition que vous allez nous dire bien vite ce qu'il y a de si curieux à voir dans les cuisines.

— La chose dont je parle, madame la marquise, n'a rien de curieux en elle-même; ce n'est qu'un four, immense à la vérité, comme il convient à un château de cette importance, mais fort ordinaire du reste.

— Je devine la fin de l'histoire, interrompit Langerac; pendant la révolution, nos aimables indigènes auront fait cuire dans ce four quelque pâté d'aristocrates.

— Ah! mon Dieu, vicomte, s'écria madame de Bonvalot, en posant de nouveau sa fourchette sur son assiette, pouvez-vous bien arrêter votre imagination sur des monstruosité pareilles! vous m'avez ôté l'appétit, pour quinze jours. Tout ce que je verrai maintenant servir sur la table me semblera mets de cannibale.

— En croyant plaisanter, Langerac s'est approché de la

vérité, dit le marquis : en 1789, les aimables Châteaugironais ont en effet jeté dans le four en question...

— Le bailli ? interrompit le vicomte en riant avec affectation ; j'ai ouï dire qu'à cette époque c'était un morceau fort estimé.

— Cette fois tu te trompes, repartit Héraclius, ce ne fut pas le bailli, mais bien le seigneur lui-même que les paysans insurgés placèrent dans le four.

— Votre grand-père, marquis ? demanda la ~~de~~ ~~ma~~ ~~is~~ ~~ri~~ ~~ère~~, qui depuis un instant avait cessé de manger, soit que le récit des prouesses révolutionnaires du bon peuple Châteaugironais lui eût en effet ôté l'appétit, comme elle venait de le dire ; soit, chose plus naturelle et plus probable, que la vigoureuse manière dont elle avait attaqué le déjeuner ne lui permit pas d'y participer activement plus longtemps.

— Mon grand-père en personne, madame, répondit Châteaugiron d'un ton plus sérieux, et pendant ce temps mon père et mon oncle étaient soumis à d'autres tortures. Mais je m'aperçois que j'empiète sur la narration de M. Bobilier, témoin oculaire de ces scènes de violence.

— Nous vous écoutons, monsieur le juge de paix, dit la marquise.

Au moment où M. Bobilier s'empressait de reprendre la parole, l'émeute fomentée par le patriote Toussaint Gilles commençait à gronder au dehors ; mais de l'auberge au château il y avait trop loin pour que les clameurs des clubistes et de leurs partisans arrivassent distinctement aux oreilles des convives ; personne parmi ces derniers ne fit donc attention en cet instant à cette rumeur vague et lointaine.

XXIX

UN ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION.

— Mesdames, dit M. Bobilier en continuant son récit, par une belle journée comme celle-ci, au mois d'août, les patriotes de Châteaugiron (en octante-neuf il n'était pas encore question de jacobins) envahirent le château sous la conduite du père de l'aubergiste Toussaint Gilles, un forcené coquin, madame la marquise me pardonnera cette expression, dont le fils se montre le digne successeur. M. le marquis et M. le comte se trouvaient alors à la chasse; quant à M. le chevalier, il jouait à travers les jardins dans toute l'innocence de son âge, car à cette époque il avait huit ans à peine.

— Le chevalier? demanda madame de Châteaugiron.

— Notre oncle de Vaudrey, dit Héraclius; M. Bobilier lui donne le titre qu'il portait alors.

— Et qu'il était digne de porter en effet, reprit le juge de paix, car, en dépit de son jeune âge, il montra en cette occasion un courage et une fermeté dont eût pu s'enorgueillir le paladin le plus intrépide; mais procédons par ordre. Après avoir enfoncé la grille et maltraité ceux des valets qui avaient essayé de leur opposer quelque résistance, les bandits se dirigèrent d'abord vers la salle des archives, car, à part l'amour du désordre et l'envie de faire le mal, la plupart d'entre eux avaient un but déterminé et très-positif, ils voulaient s'emparer du terrier.

— Je croyais, dit madame de Bonvalot, que ce n'était que dans la chasse du renard ou du lapin qu'il était question de terrier?

— Madame, répliqua le vieillard à qui l'ignorance de la douairière arracha un sourire, sous l'ancien régime, on

nommait terrier ou papier terrier le recueil de foi et hommage, aveux et dénombremens, déclarations et reconnaissances passées à une seigneurie par les vassaux censitaires, emphytéotes et justiciables.

— Ah! mon Dieu! quel grimoire! s'écria la douairière; j'avoue humblement qu'il est au-dessus de mon intelligence.

— Ce grimoire, madame, était parfaitement intelligible pour les scélérats dont j'ai l'honneur de parler, et qui presque tous s'y trouvaient inscrits. Leur principal but, en se ruant sur le château, était donc de s'emparer du terrier et de le brûler; car, en détruisant le titre du seigneur, leur créancier légitime, ils comptaient se trouver quittes envers lui.

— Voilà une manière de payer ses dettes, dit Château-giron, qui aujourd'hui encore serait du goût de plus d'un débiteur.

— Heureusement, reprit M. Bobilier, grâce à la présence d'esprit de mon père, le terrier et les autres titres les plus importants avaient été cachés en lieu sûr. Après avoir bouleversé de fond en comble la salle des archives, la horde, devenue furieuse en reconnaissant l'inutilité de ses recherches, jeta par la fenêtre tous les papiers qui lui tombèrent sous la main, et les brûla au milieu de la cour, précisément en face de cette fenêtre. Ce fut le père Toussaint Gilles qui y mit le feu. Il me semble encore le voir, le brigand (madame la marquise voudra bien excuser l'expression), avec sa veste de droguet, ses cheveux crépus, son air féroce et la lame de faux qu'il brandissait en guise de sabre! Combien de titres précieux, combien de pièces rares, combien de documents du plus haut intérêt pour l'histoire féodale de notre province, périrent dans cet incendie sacrilège! Parmi ces pertes irréparables, il en est une surtout à laquelle je ne pense jamais sans un regret poignant. Pour pouvoir ressusciter ce manuscrit inappré-

ciable, poursuivit le vieux magistrat d'une voix émue je donnerais ma place de juge de paix, je donnerais la moitié du peu de jours qui me restent à vivre, je donnerais mon bras droit !

— Votre bras doit, monsieur Bobilier, dit la marquise en souriant, mais vous n'y pensez pas, vous qui peignez si bien !

— Eh bien ! madame la marquise, puisque vous daignez vous intéresser à mon faible talent, mettons mon bras gauche ; mais celui-là, je le sacrifierais de grand cœur, je le jure, si à ce prix je pouvais rendre la vie à cet ouvrage dont je déplore chaque jour la perte.

— Quel était donc ce chef-d'œuvre ? demanda Héraclius. Voilà la première fois que j'en entends parler.

— Ce chef-d'œuvre, monsieur le marquis, car il méritait en effet le titre que vous voulez bien lui donner, était l'histoire généalogique de votre maison écrite par mon bisaïeul Fructueux Bobilier, bailli de cette terre, ainsi que l'avaient été ses aïeux et que le furent après lui ses descendants, jusqu'à moi exclusivement.

— Si nous retombons dans les baillis, Dieu sait quand nous en sortirons, dit madame de Bonvalot à Langerac.

— Dans ce livre, fruit de trente ans d'études et de recherches, mon bisaïeul établissait victorieusement que le nom primitif et patronymique de vos ancêtres, monsieur le marquis, était Giron, et que votre maison elle-même était une branche, branche aînée, selon toute apparence, des Giron d'Espagne ; à l'aide de raisonnements et d'inductions qui n'étaient peut-être pas d'une rigueur mathématique, mais du moins fort ingénieux et fort plausibles, il faisait même remonter votre origine jusqu'à Giron le Courtois.

— Peste ! dit le marquis, il paraît, mon cher Bobilier, que votre bisaïeul n'y allait pas de main morte. Giron le Courtois n'était-il pas contemporain du roi Artus ?

— Les Lévis se disaient bien cousins de la sainte Vierge,

et les Montesquiou descendants de Charlemagne ; pourquoi un Châteaugiron ne se serait-il pas assis à la table ronde ?

— Au fait, reprit Héraclius en riant, la chose n'est pas impossible, ou du moins ce n'est pas à moi de la trouver telle.

— Il serait trop long d'énumérer toutes les choses intéressantes, curieuses et originales renfermées dans l'œuvre de mon bisaïeul, poursuivit le vieillard avec un accent d'enthousiasme mêlé de regret ; érudition variée, connaissance approfondie du droit féodal, vues neuves sur le blason, cette science des sciences qui embrasse presque toutes les autres, et qu'on affecte maintenant de dédaigner faute de savoir la comprendre, tout se trouvait réuni dans cet ouvrage ; c'était un livre comme personne ne serait capable d'en écrire un semblable aujourd'hui, un livre qui aurait suffi pour immortaliser son auteur... un livre enfin ! Je m'en étais nourri dès l'âge de quinze ans, et à vingt-cinq j'osais rêver la gloire d'en être le continuateur et l'éditeur, mais la révolution en a disposé autrement.

— Ces abominables révolutions n'en font jamais d'autres, dit Langerac avec une gravité affectée. Ainsi donc le chef-d'œuvre de monsieur votre bisaïeul a péri dans la tourmente de 89 ?

— Je l'ai vu jeter par le père Toussaint Gilles dans le feu que venait d'allumer ce nouvel Omar, reprit M. Bobillier, dont la perruque aux cent boucles parut se hérissier d'horreur à ce souvenir.

— Et vous ne vous êtes pas jeté au feu vous-même pour l'en retirer ? s'écria le vicomte d'un air d'étonnement improbable.

— Je l'aurais fait bien certainement, monsieur, répondit le vieillard avec chaleur ; oui, Dieu m'est témoin que je voulais le faire, mais par malheur, deux de ces coquins (madame la marquise me pardonnera encore ce terme), deux de ces coquins me saisirent à la gorge au moment où je m'élançais dans les flammes.

— Dites par bonheur, mon cher Bobilier, interrompit le marquis ; car si ces braves gens, envers qui vous me semblez un peu ingrat, n'avaient pas mis obstacle à votre dévouement par trop héroïque, vous vous seriez rôti, selon toute apparence, sans parvenir à sauver ce précieux ouvrage.

— En ce moment nous serions privés du plaisir de vous entendre, ajouta madame de Châteaugiron avec un demi-sourire ; mais permettez-moi une question. Vous venez de nous dire que M. de Vaudrey avait montré en cette occasion un courage au-dessus de son âge ; que fit-il donc ?

— M. le chevalier fut le premier de la famille qui tomba au pouvoir des brigands, puisque, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire, M. le marquis et M. le comte se trouvaient à la chasse. Comme il était tout jeune, huit ans à peine, et fort joli, car la beauté a toujours été héréditaire chez les Châteaugiron...

— Héraclius, saluez donc ! interrompit gaiement la jeune femme.

Le marquis, dont les avantages extérieurs confirmaient en effet l'assertion du juge de paix, s'inclina en riant.

— Ce que j'en dis, reprit M. Bobilier, n'est pas pour flatter M. le marquis, mais pour rendre hommage à une vérité proclamée dans le pays de temps immémorial. Tout le monde en Bourgogne connaît ce vieux dicton : *Riche de Châlon, bel de Châteaugiron, bon baron de Bauffremont*. — A une Cour d'amour tenue en 1285, sous le duc Robert II, ce dicton devint même l'objet d'une discussion fort ingénieuse. Il s'agissait de décider laquelle d'une de ces trois qualités, richesse, beauté ou ancienneté de baronnie, méritait la préférence.

— Et que décida-t-on ? demanda madame de Bonvalot, qui, en qualité de coquette surannée, goûtait particulièrement les subtilités galantes, si chères aux beaux esprits des siècles de la chevalerie.

— Les Cours d'amour étaient exclusivement composées de dames, répondit M. Bobilier d'une voix flûtée, c'est dire assez quel fut l'arrêt.

— Châlon triompha? demanda Héraclius en souriant malignement.

— Ah! marquis, dit la douairière avec un accent de reproche, voilà une raillerie que j'aurai peine à vous pardonner. Supposer qu'un aréopage féminin puisse accorder la préférence à la richesse, n'est-ce pas méconnaître cette générosité de sentiments, cette délicatesse d'instinct, ce désintéressement, en un mot, qui semble l'attribut naturel de notre sexe?

— Madame, répondit Châteaugiron avec un sérieux facice, permettez-moi de vous faire observer que je n'ai pas exprimé une opinion, mais adressé à M. Bobilier une simple question; d'ailleurs il s'agit des femmes d'autrefois, et fussent-elles convaincues d'avoir éprouvé une certaine sympathie pour la fortune, cela ne saurait s'appliquer aux femmes d'aujourd'hui, qui, comme chacun sait et comme je m'empresse d'en convenir, méprisent souverainement les richesses, et brillent toutes, sans exception, par le désintéressement le plus exemplaire.

— Mathilde, reprit madame de Bonvalot en s'adressant à sa fille, je ne comprends pas que vous écoutiez avec cette tranquillité de statue les traits piquants que le marquis se plaît à décocher contre notre sexe.

Au lieu de s'associer au dépit de sa mère, madame de Châteaugiron regarda son mari et lui sourit.

— J'avoue, dit-elle, que sur ce chapitre je n'ai pas le moindre esprit de corps; pourvu qu'Héraclius pense du bien de moi, je lui permets de médire tant qu'il voudra des autres femmes.

— Mesdames, dans tout ceci c'est moi seul qui suis coupable, reprit le juge de paix; M. le marquis ne m'eût pas adressé la question qui a éveillé la susceptibilité de madame

la douairière, si j'avais dit tout de suite quel fut l'arrêt de la Cour d'amour.

— Comme s'il pouvait y avoir à ce sujet le moindre doute ! fit madame de Bonvalot avec un haussement d'épaules.

— Le lot de Châteaugiron fut proclamé le meilleur à la presque unanimité, ajouta M. Bobilier d'un ton solennel.

— J'en étais sûre ; car, quelle que soit à cet égard l'opinion du marquis, le cœur des femmes n'a jamais changé ; elles préféreront toujours la beauté et l'élégance aux grossiers avantages de la fortune.

— Il me semble, dit la marquise, qu'avec toutes ces digressions nous n'arriverons jamais à la fin de l'histoire.

— Madame, reprit le juge de paix, j'ai eu l'honneur de vous dire que M. de Vaudrey, qui jouait alors dans les jardins sous la surveillance de l'abbé, son précepteur, tomba le premier entre les mains des brigands dont le château était inondé. Ceux qui l'aperçurent parurent d'abord respecter son jeune âge, et sans lui faire de mal, ils l'amènèrent près du feu qu'on venait d'allumer dans la cour, et autour duquel une partie d'entre eux avait commencé une ronde forcenée, entremêlée de hurlements épouvantables. A la vue de M. le chevalier, le père Toussaint Gilles, à qui le reste de la bande semblait obéir, poussa un cri de triomphe farouche. — En attendant que nous tenions le vieux loup, s'écria-t-il, voici toujours un des louveteaux ; nous allons rire.

— Avec quelle irrévérence,
Parlait des dieux ce maraud !

interrompit le vicomte de Langerac.

— L'histoire que je raconte, monsieur, n'a rien de risible, dit M. Bobilier avec un accent de sévérité.

— Il paraît cependant, monsieur le juge de paix, et cela d'après votre propre aveu, que l'honorable citoyen dont vous venez de parler y trouvait le petit mot pour rire.

— Toussaint Gilles était un abominable coquin, j'en demande pardon à madame la marquise, et il aurait ri sur la tombe de son père. En cette occasion il tenait sa faux d'une main et une bouteille de l'autre ; car le pillage des caves avait commencé presque aussitôt que celui des archives. Il présenta la bouteille à M. le chevalier, et lui dit... Je ne sais si j'ose me permettre de répéter littéralement devant ces dames les paroles de ce bandit...

— La vérité historique, mon cher Bobilier interrompit le marquis en souriant, la vérité historique avant tout.

— Cependant, dit madame de Bonvalot d'un air pincé, si les paroles en question offrent un sens équivoque et indécent, j'espère que M. le juge de paix voudra bien se rappeler qu'il parle devant des femmes, et nous faire grâce de cette partie de son récit.

— Madame, répondit M. Bobilier en rougissant légèrement, je ne suis pas arrivé à l'âge de septante-deux ans sans apprendre de quelle manière il convient de s'exprimer lorsqu'on est appelé à raconter une histoire devant des dames. Madame la marquise Rengarde de Châteaugiron, Montboissieux en son nom, dont j'ai l'honneur insigne d'être le filleul, n'avait pas dédaigné de me donner à ce sujet, dans ma jeunesse, quelques leçons, qui, j'ose le dire, ne sont pas tombées dans une terre ingrate, et que je me rappelle assez bien pour qu'il soit inutile de m'en donner de nouvelles aujourd'hui.

— Madame, permettez-moi de vous dire que vous vous êtes alarmée à tort, ajouta Châteaugiron avec un accent où perçait quelque moquerie ; M. Bobilier est tout à fait incapable d'effaroucher votre pudeur par aucune expression risquée ou malsonnante. Il possède à un degré fort remarquable le talent de raconter, et dans l'occasion personne mieux que lui ne sait sauver une situation un peu hasardée ou atténuer un mot trop vif. Mais ici je doute qu'il ait besoin de recourir aux périphrases ingénieuses dont il a le

secret en pareil cas ; sans doute, les paroles du père Toussaint Gilles, que M. Bobilier hésite à répéter, ne sont que de grossières et brutales insolences, qui ne méritent pas qu'on prenne la peine de les gazer.

— M. le marquis a parfaitement compris la cause de mon hésitation, reprit le susceptible vieillard ; mais puisqu'elle a pu être mal interprétée, il est de mon devoir de vaincre ma répugnance et de répéter mot pour mot les propos révoltants que se permit en cette occasion le brigand dont je parle. Présentant à M. le chevalier la bouteille qu'il tenait d'une main, tandis que de l'autre il levait sur lui son arme effrayante : — Petit gredin d'aristocrate, lui dit-il, bois à la santé de la nation, ou je te coupe le cou avec ma faux.

— Quelle horreur ! s'écria madame de Bonvalot.

— Pauvre enfant ! dit Mathilde. Que fit-il ?

— L'enfant, madame la marquise, fit ce que bien des hommes n'auraient pas osé faire à sa place : il prit la bouteille sans hésiter, et regardant Toussaint Gilles en face : « Je bois à la santé du roi, » dit-il à haute voix ; et il but en effet d'un air aussi assuré que s'il eût été tranquillement assis à la table de son père.

— Notre brave oncle ! reprit vivement la jeune femme ; n'aurai-je donc jamais le bonheur de lui serrer la main ?

— Pour un enfant de huit ans, ajouta la douairière le trait était tout à fait chevaleresque ; je le proclame hautement, et j'ose ajouter que je m'y connais.

— Madame, dit le marquis, vous pouvez aussi ajouter que l'homme a tenu ce que promettait l'enfant : la vie de mon oncle est remplie de traits semblables à celui que vient de rappeler M. Bobilier.

— Si j'ai bien suivi l'intéressante narration de M. le juge de paix, dit à son tour Langerac, au moment où l'héroïque enfant but à la santé du roi, cet odieux croquemitaine de Toussaint Gilles tenait sa faux levée et le menaçait de lui

couper le cou. Le lui coupa-t-il en effet, ou ne le lui coupa-t-il pas ?

— Quelle extravagance ! reprit madame de Bonvalot en minaudant, comme si vous ignoriez que M. de Vaudrey vit encore !

— Madame, on vit fort bien avec un cou plus ou moins entamé ; car je n'ai pas prétendu supposer qu'il y ait pu avoir une décollation complète. Ma question tend seulement à savoir si le susdit Toussaint Gilles mit plus ou moins à exécution sa menace.

— Le brigand, reprit M. Bobilier, brandit en effet sa faux sur la tête de M. le chevalier, mais sans parvenir à lui arracher le moindre signe de frayeur ; en dépit de sa brutale férocité, il fut frappé de ce courage. — Puisque tu es si crâne, lui dit-il, nous ne te ferons pas de mal ; mais dépêche-toi de boire à la santé de la nation, car aujourd'hui le gros ivrogne de Louis XVI ne règne plus que pour rire, et le véritable souverain c'est la nation. — Voilà, poursuivit le juge de paix avec un accent d'indignation douloureuse, en quels termes, grâce à d'infâmes calomnies, on parlait alors parmi le peuple du prince infortuné destiné à devenir, moins de quatre ans plus tard, le roi martyr !

— Le vieillard fit une pause, car l'émotion avait rendu son œil humide et sa voix mal assurée.

XXX

LE RÉCIT INTERROMPU.

Lorsque M. Bobilier fut parvenu à triompher de la triste émotion qu'avait réveillée en lui le souvenir des infortunes de Louis XVI, il reprit sa narration.

— Loin de se démentir en cette circonstance critique, le courage de M. le chevalier brilla au contraire alors de l'é-

clat le plus vif. — Vous me dites de boire à la santé de la nation, s'écria-t-il, qu'est-ce que c'est que la nation ? — C'est tout le monde, excepté les aristocrates, comme ton père et ta famille, répondit Toussaint Gilles. — Vous et vos camarades, vous êtes donc de la nation ? — Sans doute. — Eh bien ! fussiez-vous me couper en morceaux, je ne boirai pas à sa santé, car ce serait boire à la vôtre. — Et pourquoi, petit insolent, ne boirais-tu pas à notre santé ? — Parce que vous êtes tous des pillards et des bandits sur qui je ferais feu comme sur une troupe de loups enragés, si j'avais seulement le fusil de mon frère. — En prononçant ces mots de l'air le plus hardi, M. le chevalier jeta la bouteille dans le feu.

— De plus en plus héroïque ! s'écria la douairière, qui, d'habitude, s'abandonnait d'autant plus volontiers aux sentiments admiratifs, que cela lui donnait le prétexte d'exécuter un jeu de physionomie spécialement étudié pour ces occasions.

— Le père Toussaint Gilles, furieux, saisit M. le chevalier à la gorge, le souleva brutalement en l'air à plusieurs reprises, comme s'il se fût apprêté à l'envoyer rejoindre la bouteille au milieu des flammes ; mais tout à coup il se ravisa. — Il ne faut pas prodiguer les biens que Dieu nous envoie, dit-il avec un ricanement féroce ; c'est ton père qui doit nous fournir le rôti. Ainsi pour aujourd'hui, je te fais grâce de la grillade ; mais tu boiras à notre santé malgré toi : si ce n'est pas du vin, ce sera de l'eau. — A ces mots, le brigand se fit apporter une corde, lia M. le chevalier par-dessous les bras, et le traîna vers le grand puits que madame la marquise a pu remarquer à l'extrémité de la cour, à l'angle de l'aile droite du château.

— Ah ! mon Dieu ! il voulait le noyer ? dit madame de Châteaugiron :

— Pas précisément ; du moins le père Toussaint Gilles a toujours nié depuis que telle eût été alors son intention ; il

voulait seulement, disait-il, triompher de la résistance de M. le chevalier, et le forcer de boire à la santé de la nation.

— Et pour cela il le jeta dans le puits ? demanda Langezac ; il faut convenir que le moyen n'était pas trop mal imaginé.

— Pendant plusieurs heures, M. le chevalier supporta, sans que son courage l'abandonnât un seul instant, l'abominable torture qui excite en ce moment la gaieté de M. le vicomte de Langerac ; tantôt suspendu au-dessus du gouffre, tantôt plongé dans l'eau jusqu'au menton, il voyait à cinquante pieds au-dessus de sa tête ses bourreaux se relayer pour jouir, chacun à son tour, de ses souffrances ; de temps en temps, Toussaint Gilles venait s'appuyer sur la margelle.

— Eh ! là au fond, criait-il, es-tu assez gelé comme ça ? vas-tu dire enfin : *Vive la nation ? — Vive le roi ?* répondait chaque fois M. le chevalier. — Jamais on ne put lui arracher d'autres paroles ; mais enfin ses forces qui n'égalaient pas son courage, s'épuisèrent, et il cessa de répondre. — En voilà assez, dirent alors plusieurs paysans moins barbares que leurs compagnons, il n'y a pas de justice à tourmenter ainsi un enfant qui ne nous a jamais fait de mal. — Et profitant d'un instant où Toussaint Gilles n'était pas là, ils retirèrent du puits M. le chevalier ; il était temps, car il avait perdu connaissance, et pendant quelque temps on crut qu'il était tout à fait mort.

— Pauvre enfant ! répéta la marquise d'un ton de compassion.

— Est-il possible que de pareilles horreurs aient été commises en effet, dit la douairière avec un accent d'incrédulité ? Plutôt que de le croire, j'aime mieux supposer qu'en cette circonstance la mémoire de M. le juge de paix le sert mal, ou que son imagination de poète en exagérant les faits...

— Madame, interrompit sèchement le vieux magistrat, j'ai septante-deux ans, mais je ne radote pas encore, et si

mon imagination n'est pas des plus brillantes, ma mémoire, en revanche, est fort bonne; je n'invente rien, je raconte ce que j'ai vu.

— Le récit de M. Bobilier est en effet de l'exactitude la plus scrupuleuse, dit Héraclius, et à part une petite lacune que j'ai lieu de croire volontaire il s'accorde de tous points avec celui que mon oncle m'a fait plusieurs fois des mêmes événements.

— Une lacune, monsieur le marquis?

— Que vous me permettez de combler. Ce ne fut pas de leur propre mouvement, ainsi que vous l'avez donné à entendre, que les moins féroces de ces bandits mirent fin à la torture de mon oncle; ce fut lorsque, à force de remontrances, de supplications et au risque de devenir victime de votre dévouement, vous fûtes parvenu à ranimer quelques sentiments humains dans ces âmes cruelles et abruties. A part vous, toutes les personnes qui ont assisté à la scène que vous venez de raconter, conviennent que ce jour-là vous avez exposé votre vie pour sauver celle de mon oncle.

— De grâce, monsieur le marquis... dit le vieillard avec une sorte de confusion.

— Non, mon cher Bobilier, je n'accorderai aucune grâce à votre modestie, car, vous la poussez réellement jusqu'à l'exagération. Mon oncle lui-même, qui se rappelle parfaitement tous les incidents de cette journée, m'a dit à plusieurs reprises que, sans votre courageuse intervention, il eût fini infailliblement par être noyé.

— Monsieur le baron est mille fois trop bon de se souvenir...

— Qu'il vous doit la vie? Mais il me semble que c'est bien le cas d'avoir de la mémoire, dit madame de Château-iron en adressant au vieillard un sourire plein de bienveillance.

— A supposer que j'ai été en effet assez heureux pour

donner à M. le baron une faible preuve de dévouement, je n'ai fait que mon devoir, dit M. Bobilier du ton le plus naturel, mais avec l'accent d'une conviction profonde.

— Mon cher juge de paix, reprit Héraclius, ne cherchez pas, par excès de délicatesse, à amoindrir une action qui vous assure des droits éternels à notre reconnaissance. Quelque amitié qui unit depuis longtemps nos deux familles, votre devoir n'allait certes pas jusqu'à vous faire tuer pour sauver mon oncle, comme vous en couriez le risque. Où vous voulez ne voir qu'une obligation accomplie, je vois, moi, et tout le monde ici sera de mon avis, le trait de dévouement le plus gratuit, le plus spontané et le plus généreux.

— Monsieur le marquis, répondit le vieux magistrat en s'inclinant d'un air de respectueuse gratitude, quelque flatteuse que soit pour moi la distinction que vous venez d'établir, je prendrai la liberté de maintenir le terme dont je me suis servi, car c'est le seul qui ait l'exactitude désirable. Dans la famille des Bobiliers, les pères ont toujours enseigné à leurs enfants, comme devoirs principaux et essentiels, trois choses : la crainte de Dieu, la fidélité au roi et le dévouement aux Châteaugirons.

— N'en déplaise aux jésuites et à l'Université, dit Langerac, voilà un programme d'éducation qui me semble parfait ; seulement il est un quatrième précepte que je m'étonne de ne pas y trouver. De la part d'une race aussi galante qu'a dû l'être celle des Bobiliers, si nous en jugeons par M. le juge de paix, j'avoue qu'un pareil oubli m'étonne.

— Quel précepte, Monsieur ? demanda le vieillard en regardant fixement le vicomte.

— L'amour des dames, répondit Langerac avec une emphase ironique ; c'était la devise des troubadours, et j'aurais supposé que ce devait être aussi celle des baillis.

— M. Bobilier se redressa sur sa chaise, et répondant par un regard dédaigneux au sourire du persifleur :

— Il est possible, répondit-il, que les jeunes gens d'au-

jourd'hui, parmi tant d'autres leçons qui leur seraient nécessaires, aient besoin qu'on leur enseigne à aimer les dames et à les servir ; mais de mon temps, cette tendre vénération naissait d'elle-même dans les cœurs bien placés ; c'était un sentiment qu'on suçait avec le lait, et qui réchauffait jusqu'aux dernières gouttes le sang des vieillards.

— En vérité, monsieur le juge de paix, dit gaiement madame de Châteaugiron, vous vous exprimez avec tant de feu au sujet de l'amour, que je suis tentée de croire...

— Quoi donc, madame la marquise ? demanda le vieillard en voyant que la jeune femme hésitait à finir sa phrase.

— Qu'en ce moment même les blessures qu'a pu vous faire le dieu malin ne sont pas complètement fermées.

— Je vous jure, madame la marquise, qu'elles l'étaient encore hier matin.

— Est-ce à dire que depuis hier matin elles se sont rouvertes ? demanda Héraclius en riant.

— Toutes à la fois, et pour ne plus se refermer, répondit le juge de paix, qui s'inclina galamment devant madame de Châteaugiron.

— Mon cher Bobilier, dit le marquis avec un redoublement de bonne humeur, vous oubliez que je suis jaloux, et qu'une pareille déclaration faite en ma présence...

— Ma foi, monsieur le marquis, interrompit le vieillard d'un ton leste et pimpant, vous en penserez ce qu'il vous plaira ; mais puisque mon secret m'est échappé, je ne rétracte rien.

— Tout ceci est charmant sans doute, fit la douairière en feignant d'étouffer un bâillement ; mais il me semble que la narration de M. le juge de paix n'est pas terminée.

— Je me joins à madame de Bonvalot pour réclamer la fin de l'histoire, dit Langerac ; l'épisode des puits est sans doute fort intéressant, mais je suis sûr que celui du four ne lui cède en rien.

— Si madame la marquise désire que j'achève mon récit,

je suis prêt, répondit M. Bobilier d'un ton qui disait clairement : Peu m'importent vos éloges et vos critiques, pourvu que j'obtienne le suffrage de madame de Châteaugiron.

— J'allais vous prier de continuer, dit Mathilde avec un redoublement de bienveillance, car elle reconnaissait de plus en plus dans le juge de paix des sentiments nobles, généreux et dévoués, propres à compenser et au delà quelques petits ridicules.

— Bien avant qu'on eût retiré du puits M. le chevalier, d'autres scènes non moins cruelles s'étaient passées dans le château. Saisis à leur retour de la chasse par les paysans insurgés, M. le marquis et M. le comte étaient devenus à leur tour l'objet des outrages les plus indignes. Les brigands voulaient que le premier leur livrât le terrier caché par mon père, et renonçât par un acte formel à tous ses droits féodaux ; mais M. le marquis déploya dans cette circonstance plus de courage encore peut-être qu'il n'en avait montré à la guerre dans sa première jeunesse. — Vous pouvez me tuer, mais vous ne parviendrez pas à m'avilir, répondit-il avec le sang-froid le plus dédaigneux, chaque fois que ses vassaux ivres de vin et altérés de sang renouvelèrent leur demande et leurs menaces.

— La garde meurt et ne se rend pas, dit le vicomte d'un ton léger.

— Tous les braves sont frères, reprit gravement le vieux magistrat ; il n'est donc pas étonnant que M. le marquis, l'un des héros de Laufelt et de Fontenoi, ait tenu dans la circonstance la plus périlleuse de sa vie une conduite analogue à celle que l'histoire attribue au général Cambronne sur le champ de bataille de Waterloo.

— L'observation de M. Bobilier est parfaitement juste, dit le marquis en s'adressant à son ami avec un accent sérieux ; tu devrais en faire ton profit et te corriger, s'il est possible, de cette frivole habitude de plaisanter de tout.

— Merci, répondit Langerac, puisque tu le prends sur

ce ton, je serai désormais grave et muet comme un poisson.

— En reconnaissant qu'il était impossible de vaincre l'héroïque résistance de leur seigneur, poursuivit le juge de paix, les paysans sentirent leur fureur s'exalter jusqu'à la rage. — Puisqu'il refuse de signer, dit Toussaint Gilles, employons les grands moyens ; mettons-le dans le four ; quelque entêté qu'il paraisse en ce moment, vous verrez qu'avant que le premier fagot soit consumé il en passera par tout ce que nous voudrons. Tous les autres brigands accueillirent cette proposition féroce par des hurlements sauvages qui firent alors une telle impression sur mon esprit, que pendant bien longtemps leur souvenir a troublé mon sommeil et qu'en ce moment même il me semble encore les entendre.

— M. le juge de paix a une manière de narrer si chaleureuse et si colorée, dit le vicomte en oubliant l'engagement qu'il venait de prendre, qu'il fait passer dans l'âme de ses auditeurs ses propres émotions. Je ne sais si c'est une illusion, mais il me semble entendre aussi les cris sauvages dont il vient de parler.

Depuis un instant, les clameurs confuses des émeutiers villageois se faisaient entendre au dehors.

— On crie en effet, dit le marquis ; c'est sur la place. Sans doute quelque dispute d'ivrognes ; car à la campagne la célébration du dimanche consiste, pour beaucoup de gens, en deux points capitaux : boire et se quereller.

Madame de Bonvalot hocha la tête d'un air de contradiction.

— Nouvelle injustice envers ces bons Châteaugironais, dit-elle ; car, quelque répréhensible qu'ait pu être jadis la conduite de leurs pères, je persiste à croire ceux-ci d'excellentes gens ; ce que vous prenez pour des cris de dispute, ce sont des chants fort inoffensifs.

— Ma mère a raison, dit la jeune femme, on chante en effet sur la place, sinon très-juste, du moins très-fort.

— De l'indulgence, marquise, de l'indulgence, reprit la douairière; rappelle-toi ce que tu me disais hier : « Nous ne sommes pas ici aux Italiens. « Sans doute quelque concert organisé en notre honneur, et alors il y aurait de l'ingratitude à se montrer trop sévère, car c'est le mérite de l'intention et non celui de l'exécution qu'il faut apprécier. Pour moi, je l'avoue, je suis très-sensible au procédé de ces braves villageois, et je suis d'avis que nous paraissions au balcon pour mieux les entendre ; leurs chansons gaies et naïves nous reposeront agréablement du lugubre récit de M. le juge de paix.

Le refrain de l'hymne patriotique, vigoureusement attaqué à l'unisson par soixante voix à la fois, retentit alors distinctement.

— Crient-ils en chantant ou chantent-ils en criant ? fit Langerac ; voilà la question, comme dit Hamlet.

— Je serais curieuse d'entendre les paroles, reprit la douairière en faisant mine de se lever, car elle mourait d'envie d'aller sur le balcon et de se montrer au bon peuple châteaugironais.

— D'après l'air, vous pouvez deviner les paroles, dit le juge de paix, qui depuis un instant prêtait l'oreille avec un étonnement mêlé d'inquiétude. Pendant la révolution, cent mille personnes peut-être ont été égorgées au bruit de cette chanson qui vous paraît, madame, si gaie et si naïve.

— C'est en effet *la Marseillaise*, s'écria Châteaugiron, dont la physionomie annonça qu'il partageait la surprise, sinon l'anxiété du vieillard.

La Marseillaise ! répéta madame Bonvalot, subitement désenchantée.

— Pierre, qu'y a-t-il donc ? demanda le marquis à l'un des laquais, qui par curiosité regardait à travers la fenêtre ce qui se passait au dehors.

— Monsieur le marquis, répondit le domestique en tournant vers son maître un visage assez effaré, c'est un

rassemblement qui marche sur le château ; ils sont plus de deux cents, ils ont un grand drapeau tricolore, et l'on dirait qu'il veulent enfoncer la grille.

Châteaugiron se leva précipitamment et s'approcha de la fenêtre.

Les autres convives s'empressèrent de l'imiter.

Ils restèrent tous, hommes et femmes, immobiles de surprise à la vue de la scène inattendue qui s'offrit alors à leurs yeux.

FIN DU PREMIER VOLUME.

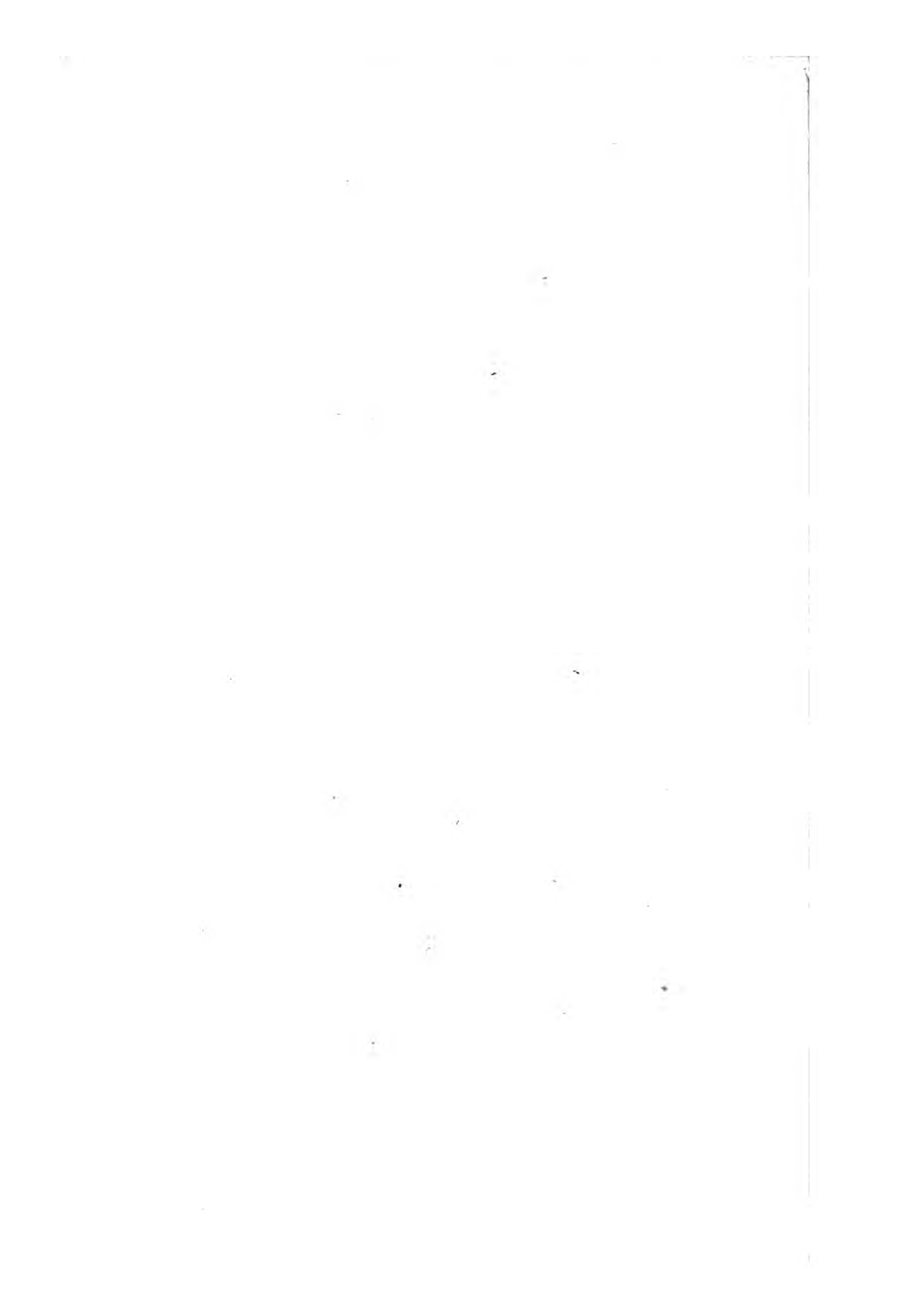


TABLE DES MATIÈRES.

I. Châteaugiron-le-Bourg et Châteaugiron-le-Vieil.....	1
II. Un jour de fête.....	19
III. Les autorités du village.....	34
IV. Une tempête dans un verre d'eau.....	48
V. Un avocat de campagne.....	66
VI. La chambre à deux lits.....	85
VII. La robe et l'epée.....	97
VIII. Une audience de justice de paix.....	111
IX. L'arrivée au château.....	127
X. Une réception solennelle.....	130
XI. Le conseil.....	155
XII. Une confidence.....	169
XIII. Sous les marronniers.....	180
XIV. Les caquets de village.....	190
XV. Un pas glissant.....	207
XVI. Le courtier politique.....	220
XVII. Une femme forte.....	233
XVIII. Une grande nouvelle.....	243
XIX. Un dîner d'électeurs.....	256
XX. La chasse aux votes.....	265
XXI. Le club du Cheval-Patriote.....	277
XXII. Les présents d'Artaxerce.....	292

XXIII. Deux invitations.....	302
XXIV. Une rencontre imprévue.....	311
* XXV. La conjuration villageoise.....	323
XXVI. Le sabre d'honneur.....	336
XXVII. Jean-Fracasse et Réveille-Matin.....	345
XXVIII. Le déjeuner.....	351
XXIX. Un épisode de la Révolution.....	363
XXX. Le récit interrompu.....	372

—

.. 2
.. 1
.. 6
.. 6
.. 2
.. 2
.. 2
.. 2

1

1







